BIBLIOTECA NAZ.
141
E
40
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
E
40
NAPOLI

BIBLIOTECA NAZ.
141
E
40

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
E
40
NAPOLI

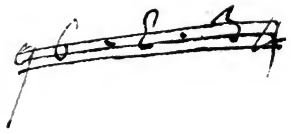

ŒUVRES

DE M. L'ABBÉ RAYNAL.

TOME TROISIEME.

ŒUVRES

DE

M. L'ABBÉ RAYNAL.

TOME TROISIEME,

CONTENANT LE TOME PREMIER DES MÉMOIRES POLITIQUES.

A GENEVE,

Chez J. L. PELLET, Imprimeur de la Ville & de l'Académie.

M. DCC. LXXXIX.

AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

LE but que je me propoſe dans l'Ouvrage que je préſente au Public, eſt de ſuivre la marche de l'Hiſtoire moderne.

Toutes les Hiſtoires deviennent intéreſſantes ſous la plume d'un homme de génie. Pour moi, dont les talens ſont bornés, j'ai ſenti que j'avois beſoin d'être ſoutenu par l'agrément du ſujet & la curioſité du Lecteur. Cette réflexion m'a déterminé à ne pas remonter à des tems trop reculés. La concurrence des deux Maiſons dont les intérêts ont agité l'Europe depuis deux ſiecles, m'a paru une époque remarquable à laquelle je devois me fixer.

Mon projet n'eſt pas de recueillir tout ce qu'on trouve épars dans des

annales des Nations : j'y choiſirai ſeulement les événemens qui me paroîtront dignes d'intéreſſer la poſtérité, & je les traiterai ſéparément pour en augmenter la clarté & l'intérêt. Si je ſuis fidele à mon plan, je ne m'appeſantirai pas ſur les détails, & je ferai les plus grands efforts pour démêler les véritables cauſes de ce que je raconterai.

La ſuite de mon travail me forcera quelquefois à remanier des morceaux importans, traités déjà avec ſuccès par de grands Écrivains. Je ſens tout le danger d'une entrepriſe ſi hardie ; & les gens les plus chagrins ne penſeront ſur cela rien de ſi humiliant pour moi, que je ne me ſois dit moi-même. Cependant, tout bien conſidéré, il m'a paru que je devois ſacrifier mes répugnances à l'avantage de donner un Ouvrage complet.

L'eſſai que j'en haſardai l'année der-

niere fut trouvé fort imparfait. On auroit desiré qu'il eût eu un autre titre que celui d'Anecdotes ; que plusieurs des matieres qui y étoient traitées eussent été plus approfondies ; que pour rendre quelques événemens plus intéressans, je fusse remonté jusqu'à leurs causes les plus éloignées ; que des particularités piquantes eussent fait quelque diversion au froid des conjectures & des raisonnemens politiques ; que les garans des faits qu'on rapportoit eussent été cités avec soin, &c.

Le Lecteur s'appercevra que j'ai fait mon profit de toutes ces critiques & de beaucoup d'autres. Je n'ai pas cru, à la vérité, qu'il fût nécessaire de justifier, par des autorités, mon texte qui n'a de remarquable que la maniere de voir l'origine, l'enchaînement & les suites de la plupart des événemens : mais j'ai pensé autrement sur les notes ;

elles m'ont paru la plupart assez singulieres pour qu'il fut nécessaire d'en constater lavérité.

S'il se trouve, dans mon Ouvrage, quelques citations un peu libres ou quelques particularités qui paroissent petites, j'espere que je ne serai pas blâmé par ceux de mes Lecteurs qui voudront connoître les mœurs du siecle dont je parle, & le caractere des hommes célebres que j'avois à peindre.

MÉMOIRES

MÉMOIRES

HISTORIQUES,
MILITAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE.

HISTOIRE de l'élévation de CHARLES-QUINT à l'Empire, & de ſon abdication.

LIVRE PREMIER.

HISTOIRE de l'élévation de CHARLES-QUINT à l'Empire, en 1519.

LA connoiſſance du gouvernement de l'Empire eſt ſi eſſentielle pour l'intelligence du grand événement qu'on va développer,

que la plupart des lecteurs n'en saisiroient que très-imparfaitement l'esprit, si nous ne remontions à l'origine du droit public d'Allemagne, & si nous n'en suivions exactement la marche.

La Germanie, comme les autres contrées de l'univers, a eu des commencemens remplis d'obscurités & mêlés de fables. Tout ce qu'on sait de ces tems reculés, c'est qu'elle étoit habitée par les Teutons, les Quades, les Marcomans, les Sueves, les Bavarois, les Saxons, les Francs, les Lombards, &c. peuples entiérement indépendans les uns des autres, mais réunis par la même forme de gouvernement, des inclinations à peu près semblables, & le besoin d'une défense commune. Son histoire ne commence proprement qu'à ses démêlés avec les Romains. Elle avoit alors des mœurs singulieres, que le pinceau de Tacite a rendues célebres.

On voit dans un des ouvrages de cet écrivain profond, que les Germains qui se ressembloient assez généralement, avoient les cheveux blonds, les yeux bleus, le regard farouche, la taille avantageuse. Une éducation dure & sauvage les préparoit de bonne heure aux fatigues de la chasse & aux travaux de la guerre : leurs exercices n'avoient jamais pour but la grace, mais toujours la force.

La plupart alloient presque nuds, & il n'y avoit que des riches qui eussent des habits complets, mais étroits, qui marquoient la proportion des membres & la forme du corps. Ceux qui habitoient dans l'intérieur du pays, négocioient avec la simplicité des premiers hommes, par échange : l'or & l'argent n'étoient d'usage que sur la frontiere. Comme on marquoit peu de considération à ceux qui n'avoient pas de postérité, le célibat n'étoit pas connu ; & les mariages étoient heureux, parce que l'union seule des cœurs les formoit, & que l'adultere n'étoit pas encore devenu un objet de plaisanterie. Tous les parens d'un homme offensé étoient obligés d'entrer dans sa querelle. Ce préjugé auroit pu avoir des suites terribles dans un pays libre, si les haines avoient été durables : heureusement tous les torts, l'homicide même se rachetoient par une certaine quantité de bétail que la famille entiere recevoit en satisfaction.

L'hospitalité étoit poussée aussi loin qu'elle pût l'être, & il n'y avoit point d'exemple que quelqu'un eût osé fermer sa maison à un étranger. Lorsqu'il ne restoit plus rien à celui qui recevoit, il menoit celui qui étoit reçu chez un voisin, où il trouvoit les mêmes soins & la même franchise. Quoique les

plaiſirs de la table fuſſent pouſſés ordinairement trop loin, ils étoient preſque toujours mêlés d'affaires importantes, ſinguliérement de celles de la paix & de la guerre. On trouvoit la chaleur d'un feſtin propre à délibérer, parce qu'on n'y déguiſe point ſa penſée : mais on renvoyoit la réſolution au lendemain, où l'on étoit aſſez de ſang-froid pour ne pas ſe tromper. La paſſion du jeu étoit générale & preſque toujours extrême : il n'étoit pas rare qu'après avoir perdu tout ſon bien, on ſe jouât ſoi-même. La guerre étoit l'occupation la plus ordinaire, & preſque l'unique occupation de cette nation redoutable : il lui paroiſſoit plus noble de pourvoir à ſes beſoins par ſa valeur, que par l'agriculture. Pour commencer à élever l'ame des Germains, on avoit imaginé de leur donner leurs premieres armes avec un appareil impoſant. Leurs femmes qui les ſuivoient dans toutes les expéditions, diminuoient par leur préſence le poids des travaux, & augmentoient par leurs éloges le prix des actions glorieuſes.

L'honneur du commandement étoit déféré ordinairement à des hommes d'un mérite éprouvé, & quelquefois à des jeunes gens de grande eſpérance, ou d'une origine illuſtre : les aſſemblées générales qui déci-

doient seules les affaires importantes, pensoient pouvoir sans danger, dans de certaines occasions, choisir un prince sans expérience. On croyoit contraire à la dignité des dieux de les peindre comme des hommes, ou de les renfermer dans des temples : le silence & l'obscurité des bois paroissoient ennoblir leur culte. Par une superstition très-dangereuse on avoit abandonné aux ministres de la religion le jugement de tous les crimes : cet usage faisoit regarder les peines infligées moins comme l'ouvrage de la loi, que comme l'effet d'une inspiration céleste.

Des mœurs si austeres & si redoutables n'empêcherent pas les Romains, parvenus depuis quelque tems à un tel degré de puissance, qu'ils regardoient comme un outrage la liberté de leurs voisins, d'attaquer la Germanie. Elle n'opposa d'abord qu'une résistance opiniâtre. La crainte de la servitude dégénéra insensiblement en vengeance, & bientôt après en ambition. Les Germains, sûrs de leur indépendance, ravagerent les plus belles provinces de l'Empire, & y formerent ensuite plusieurs établissemens. Le plus considérable & le plus brillant fut celui des Francs dans les Gaules : ils paroissoient affermis dans le royaume qu'ils avoient fondé avec beaucoup de gloire & de bonheur,

lorſqu'ils s'y virent troublés par les Souabes, les Bavarois, les Thuringiens, & les Saxons leurs compatriotes. Si ces peuples jaloux avoient réuni leurs forces, ils auroient chaſſé, ſelon les apparences, le vainqueur de ſa conquête, ou l'auroient du moins partagée avec lui. Pour n'avoir agi que ſucceſſivement & ſéparément, ils furent battus & ſubjugués. De tous les Germains, il n'y eut que les Saxons qui vécurent indépendans des monarques François juſqu'à Charlemagne.

Ce conquérant qui ſe trouvoit le maître de preſque toute l'Europe, & dont l'Aſie & l'Afrique redoutoient l'ambition, ou recherchoient l'alliance, prit en 800, le titre d'empereur d'Occident, qui avoit fini en 476 dans Auguſtule, & le laiſſa à ſa poſtérité. Elle forma pluſieurs branches qui, ſelon l'uſage de ces tems barbares, partagerent en pluſieurs royaumes les états qui formoient la domination françoiſe. Par cet arrangement, la Germanie qui affecta ſeule le nom d'Empire, eut des ſouverains particuliers. L'extinction de cette branche auroit réuni en 912 ſes honneurs & ſes poſſeſſions à la tige, ſi Charles le Simple, réduit à un très-petit domaine par les uſurpations de ſes grands vaſſaux, n'eût été hors d'état de ſoutenir ſes droits. Cette foibleſſe enhardit les ſeigneurs

Germains à prendre parmi eux un chef : leur choix tomba ſur le duc de Saxe, qui ſe trouvant trop âgé pour ſoutenir le poids des affaires, fit élire Conrad, duc de Franconie, ſon ennemi. Ni le nouveau roi, ni Henri ſon ſucceſſeur ne porterent le titre d'Empereur, & on ne le voit revivre dans l'hiſtoire qu'en 962 pour Othon I. Il le prit à Rome, après avoir délivré l'Italie de l'oppreſſion de Berenger, & ajouté à ſes états l'ancien royaume de Lombardie.

Comme cette démarche avoit été inſpirée par le pape Jean XII, & qu'il avoit fait la cérémonie du couronnement, ſes ſucceſſeurs prétendirent avoir ſeuls le droit de conférer la dignité impériale. Une politique active, ſuivie, audacieuſe, les fit réuſſir à réaliſer cette chimere ; & les rois de Germanie ſe laiſſerent intimider au point de n'oſer prendre le titre d'empereur, qu'après avoir été ſacrés par les ſouverains pontifes. Grégoire VII porta encore plus loin les prétentions de ſon ſiege. Par un attentat inoui, également honteux pour les deux puiſſances, il déclara en 1076 Henri IV déchu de ſes droits à l'Empire, délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, & ordonna aux grands de ſe choiſir un autre chef.

Ce commandement orgueilleux, injuſte &

barbare trouva les esprits dans des dispositions qui lui étoient favorables. La plupart des seigneurs ecclésiastiques & séculiers, trop puissans pour n'être pas ennemis de l'ordre, entrerent vivement dans un projet dont l'exécution devoit augmenter nécessairement leur indépendance. Une ambition si dangereuse fut appuyée par la superstition du peuple ; & la couronne impériale fut déférée sans beaucoup de trouble à Rodolphe, duc de Souabe. Une innovation importante a rendu célebre l'assemblée de Forcheim, où se passa ce grand événement en 1077. On y arrêta que l'Empire qui étoit devenu insensiblement comme héréditaire, seroit dans la suite électif. Il paroît que cette constitution fut mal observée pendant plus d'un siecle. Jusqu'après la fin du regne de Henri VI, arrivée en 1197, le plus proche parent de l'empereur mort, monta sur le trône sans contradiction, & sans autre forme d'élection que d'être reconnu.

Autant qu'on peut le démêler à travers l'obscurité des monumens qui nous restent, les empereurs étoient élus avant Frédéric II dans une assemblée générale de la nation, par les députés des villes, du clergé & de la noblesse. Les états auxquels des circonstances particulieres ne permettoient pas aisément de

s'y rendre, pouvoient charger, & chargeoient en effet de leur ſuffrage les grands officiers de l'Empire, qui s'y trouvoient néceſſairement pour faire les fonctions de leurs charges. L'influence que cet uſage, qui devenoit tous les jours plus commun, & une puiſſance conſidérable & héréditaire, donnoient aux grands officiers dans l'élection, les en rendoient en quelque maniere les arbitres. Ils en devinrent enfin les maîtres, durant les troubles civils & cruels que la cour de Rome excita ou entretint en Allemagne depuis 1214 juſqu'au milieu du ſiecle ſuivant. Leur uſurpation fut confirmée en 1356 par la bulle d'Or, qui les établit ſeuls électeurs du chef de l'Empire.

Le bien qui réſulta de cet arrangement, fit ſoupçonner aux peuples qu'il pourroit être avantageux que l'autorité ne continuât pas à être incertaine. Ce ſoupçon, qui ſe changea dans la ſuite en conviction, permettoit d'eſpérer les ſacrifices néceſſaires pour faire finir l'anarchie. Le tems & les occaſions firent voir qu'on n'avoit pas mal jugé des diſpoſitions de la nation. Elle entra avec les inégalités, les caprices & les inquiétudes qu'on trouve toujours dans quelque multitude que ce ſoit, dans la plupart des arrangemens qu'on propoſoit pour rétablir l'ordre.

Malheureuſement ces ſiecles n'étoient pas aſſez éclairés pour voir tous les abus du gouvernement de l'Empire, & encore moins pour y appliquer les remedes convenables. On fit pourtant des loix très-ſages; on établit des tribunaux néceſſaires, & on introduiſit une eſpece de police. La diviſion de l'Allemagne en cercles que Maximilien I imagina, fut, de toutes les nouveautés, celle qui contribua le plus à la tranquillité publique.

Maximilien né doux, affable, bienfaiſant, étoit devenu ſenſible aux charmes de l'amitié, aux agrémens des arts, à la liberté d'un commerce intime. Malheureuſement ces qualités qui auroient fait le bonheur & la réputation d'un particulier, n'étoient pas accompagnées de celles qu'exigent les devoirs & la majeſté du trône. La figure du prince n'avoit rien d'impoſant; ſes manieres paroiſſoient baſſes, & ſa cour manquoit de cet éclat qui a toujours été aſſez néceſſaire aux rois, pour éviter le mépris public. La dévotion qui n'eſt jamais une choſe indifférente dans les grandes places, l'aviliſſoit: les moins clairvoyans s'appercevoient qu'elle n'étoit appuyée que ſur les préjugés les plus populaires. Il n'inſpiroit point de reconnoiſſance, quoiqu'il accordât preſque tout ce qu'on lui

demandoit : on ſentoit qu'il ne cherchoit pas à obliger, mais qu'il ne ſavoit pas refuſer. Ses alliés ne pouvoient point prendre en lui de confiance : ſans haine & ſans intérêt, il manquoit à un engagement, par la ſeule raiſon que c'étoit un engagement. Comme il ne s'étoit fait ni un ſyſtême, ni des principes ſur rien, il régnoit dans toutes ſes démarches un air d'incertitude, qui faiſoit toujours attribuer au haſard ce qui partoit quelquefois d'une réflexion aſſez profonde. Quoiqu'il ne prît conſeil de perſonne, il ne ſe conduiſoit jamais par ſes lumieres : il recevoit des impreſſions, ſans qu'il s'en doutât, ſans qu'on cherchât même à lui en donner. A voir la maniere dont il faiſoit la paix & la guerre, on pouvoit croire qu'il les enviſageoit moins comme des événemens qui intéreſſoient la deſtinée de ſes ſujets, que comme les alimens de ſon inquiétude. On n'a guere vu de caractere plus rempli de contradictions : il étoit laborieux & négligent, opiniâtre & léger, timide & entreprenant, le plus avide & le plus prodigue de tous les hommes (*).

(*) Maximilien I, quoique fils de Frédéric III, qui en montant ſur le trône de l'Empire avoit pris pour deviſe *A, E, I, O, U*, c'eſt-à-dire, *Auſtriæ eſt imperare orbi univerſo*;

Ces défauts entraînerent Maximilien dans une foule de démarches alternativement lentes

---

l'Autriche doit commander à tout l'univers, étoit si pauvre, que lorsqu'il se rendit dans les Pays-Bas pour épouser l'héritiere de Bourgogne, il n'avoit ni équipage ni argent. Marie, qui en fut avertie, lui envoya à Cologne huit cents chevaux, & les sommes nécessaires pour son voyage depuis cette ville jusqu'à Gand. *Fugger.*

Les descendans de Maximilien & de Marie ont eu une grosse levre, appellée communément *la levre d'Autriche*, quoiqu'elle vienne de la maison de Bourgogne. Un écrivain a trouvé une matiere d'éloge dans cette petite difformité. « Les princes de la » maison d'Autriche, dit-il, ont reçu de grandes graces de » Dieu & de la nature : de la nature, en ce qu'ils ont tous le » menton long & les levres grosses; ce qui témoigne leur piété, » constance & intégrité : de Dieu, en ce que donnant de leur » main un verre d'eau à un goitreux, ils le guérissent; & qu'en » baisant un begue, ils dénouent sa langue. » *Du May, état de l'Empire.*

Le comte de Nassau, servit si bien Maximilien, devenu veuf, auprès d'Anne, duchesse de Bretagne, qu'il l'épousa publiquement au nom de ce monarque. Pour rendre même l'engagement plus fort, & faire voir que le mariage étoit en quelque maniere consommé, Nassau mit une cuisse nue dans le lit de la mariée en présence de douze seigneurs, & d'autant de femmes de qualité qui servoient de témoins. Si le prince avoit eu alors de quoi faire convenablement le voyage d'Allemagne en Bretagne, Charles VIII ne lui auroit pas enlevé cette riche héritiere. *Histoire de Bretagne.*

Maximilien servit en qualité de volontaire au siege de Tournai, l'an 1513, sous les ordres de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il avoit la bassesse de recevoir cent écus par jour pour sa solde. *Herbert.*

Un courtisan ayant dit en présence de Louis XII que l'empereur n'étoit guere plus puissant qu'un échevin d'Ausbourg, le roi le reprit aigrement & lui dit : Que Maximilien étoit un échevin qui faisoit trembler la France quand il battoit le tambour. *Matius.*

& précipitées, foibles & audacieuſes, rampantes & orgueilleuſes. Son regne fut cepen-

---

Maximilien ayant recouvré, durant la ligue de Veniſe, quelques-unes de ces places par le moyen de Louis XII, écrivit à ce prince pour l'en remercier. Il lui mandoit que pour lui donner une preuve de ſa reconnoiſſance, & pour effacer entiérement la mémoire du paſſé, il avoit fait brûler un livre que l'on conſervoit à Spire, & qui contenoit toutes les injures faites par les rois de France aux empereurs, à l'empire, & à la nation germanique. *Guichardin.*

La haine conſtante & opiniâtre de Maximilien pour la France, reprit bientôt le deſſus. Pour fomenter ſon averſion, il reliſoit ſouvent ce qu'il appelloit ſon *livre rouge*. Ce livre étoit un regiſtre que l'empereur tenoit exactement de toutes les mortifications que la France lui donnoit, à deſſein de s'acquitter à ſa commodité. Le regiſtre contenoit dix-ſept griefs, la plupart déraiſonnables, mais que l'empereur, ſuivant la coutume des ſouverains, qui ne penſent pas que le tort puiſſe être de leur côté, traitoit d'attentats énormes. *Ligue de Cambrai.*

Malgré une antipathie ſi marquée, Maximilien avoit une ſi haute idée de la monarchie françoiſe, qu'il diſoit ſouvent que, s'il étoit Dieu, & qu'il eût deux fils, il voudroit que le premier fût Dieu, & le ſecond roi de France.

Ce prince haïſſoit encore ſi fort les Eſpagnols, qu'ayant appris que ſa belle-fille Jeanne vouloit nourrir l'enfant dont elle devoit accoucher, il écrivit à Philippe ſon fils pour qu'il la détournât de ce deſſein, dans la crainte que, ſi c'étoit un mâle, il ne contractât l'humeur eſpagnole en ſuçant le lait de ſa mere. *Leti.*

Jules II badinoit ſouvent ſur ſa deſtinée & ſur celle de Maximilien. Il prétendoit que les électeurs, au lieu de donner l'empire à Jules, l'avoient accordé à Maximilien, & que les cardinaux, au lieu de faire Maximilien pape, avoient élevé Jules à cette dignité. *Préface des lettres de Louis XII.*

Cette plaiſanterie fit peut-être naître à Maximilien l'envie d'être pape. Il eſt du moins certain qu'il l'eût, & qu'il ſe flatta de le devenir, ou après la mort de Jules, ou par ſa dépoſition. On va lire dans le fragment d'une de ſes lettres, les meſures qu'il prenoit pour réuſſir dans ſon projet : *Quod quandò ipſe*

dant encore plus avili par les baſſeſſes où la pauvreté de ſa maiſon l'engagea. Il les pouſſa

---

intelligis, ingenti pecuniæ ſummâ quæ impendenda erit, geri atque effici non poſſe, viſum nobis eſt è re fore noſtri propoſiti, ut cardinalibus & proceribus aliis Romanis quos ad res noſtras pertrahere ſatagimus, polliceamur, ac ſpondeamus ter centum millia ducatorum à Fuggeris mutuandorum & Romæ ab eorumdem pannelcha ad conſtitutum diem præſentandorum... Oppignerabimus autem illi (Jacobo Fuggero ſeniori) Clenodiorum noſtrorum pretioſiores quatuor ciſtas, unâ pariter cum pallio inveſtiturali quod non ad imperium, ſed ad noſtram domum auſtriacam pertinet, & cujus nos, poſt adeptum papatum, non amplius erit ut opus habeamus, &c. Recueil des lettres de Louis XII, par Godefroi.

Une autre lettre du même prince à ſa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, prouve que c'étoit un deſſein ſuivi, & non une de ces bizarreries qui paſſoient rapidement par la tête de Maximilien. Nous allons copier ſes propres expreſſions.

Très-chiere & très-amée fylle, jé entendu l'avis que vous m'avez donné par *Guyllain Pingun* notre Garderobes Uyees, dont nous avons encore mius penſé deſus.

Et ne trouvons point pour nulle reſun bon, que nous nous devons franchement marier; maes avons plus avant mis notre deliberation & volonté de jamés plus hanter faem nue.

Et envoyons demain monſir *de Gurce*, eveſque à *Rome* devers le pape, pour trouver fachon que nous puyſſuns accorder avec ly de nous prenre pour un coadjuteur, afin qu'après ſa mort pouruns eſtre aſſuré de avoer le *papat*, & devenir preſtre, & après eſtre ſaint, & que yl vous ſera de néceſſité que après ma mort vous ferez contraint de me adorer, dont je me trouveré bien gloryoes.

Je envoye ſur ce ung poſte devers le roi d'*Arogon*, pour ly prier quy nous voulle ayder pour à ce parvenir, dont yl eſt auſſi content moynant que reſingne l'*Empire* à notre comun fyls *Charl*: de ſela auſſi je me ſuys contenté.

Le peupl & gentilhomes de *Rom* ount faet ung alliance contre les *Franchoes* & *Eſpaignos* & ſont XX. M. combatans, & nous ount mandé que yl veolunt eſtre pour nous; pour nous faere

juſqu'à offrir, en 1516, au roi d'Angleterre, de lui céder la couronne impériale, & à le preſſer de l'accepter. Comme on ne pouvoit pas s'empêcher de voir, malgré les démonſtrations dont cette propoſition étoit accompagnée, qu'elle n'étoit pas ſérieuſe, & qu'elle n'avoit été faite que pour ſe procurer des ſecours pour la guerre d'Italie, Henri n'y fit alors qu'une attention médiocre. Son ambition le familiariſa dans la ſuite avec cette idée. Ce qu'il avoit d'abord trouvé chimé-

---

ung *papa* à ma poſte, & du l'Empire d'*Almaingne*, & ne voulunt avoer ne *Franchoes*, *Arregonoes*, ne mains null *Venecien*.

Je commence auſſi praſtiker les *cardinaux*, dont CC. M. ou CCC. M. mylle ducas me ferunt un grand ſervice, aveque la partialité qui eſt déjà entre eos.

Le roi d'Arogon a mandé à ſon ambaxadeur que yl veulc comander aux *cardinaulx Eſpaingnos*, que yls veulent favoriſer le papat à nous.

Je vous prie tenez ceſte matere empu ſecret, oſſi bien en brieff jours, je creins que yl faut que tout le monde le ſache, car bien mal eſti poſſible de pratiker ung tel ſy grand matere ſecretement, pour laquell yl fault avoer de tant de gens & de argent ſuccurs & pratike; & à Diu, fuet de la main de votre bon pere *Maximilianus* futur *pape*, le XVIII jour de Setembre.

Le papa a encore les vyevers dubls & ne peut longuement fyvre. *Recueil des lettres de Louis XII, par Godefroy.*

« Fut treuvé à la mort de Maximilien une choſe fort étrange; » car il avoit toute ſa vie fait mener un coffre après lui, & » penſoit-on qu'il fut plein d'argent, ou de lettres, ou de quelque » autre choſe de grande importance, & n'eſtoit que ſa ſépul- » ture où il vouloit être enſépulchré; & par-tout où il alloit, » fut en guerre ou autre part, le faiſoit mener; en la fin il fut » mis, & y eſt encores. » *Mémoires de Fleurange.*

rique, ne lui parut plus qu'embarraſſé de quelques difficultés que l'argent qu'il avoit donné avoit affoiblies, & que celui qu'il ſe propoſoit de répandre devoit tout-à-fait lever. Dans cette perſuaſion, il renoua la négociation qui avoit été ſagement abandonnée. L'évêque de Wincheſter & le docteur Tonſtal ſes miniſtres, ne retirerent d'autre avantage de leurs conférences avec Maximilien, qu'une certitude entiere que ce prince n'avoit jamais penſé, & ne penſeroit jamais à renoncer à ſa dignité en faveur de leur maître. Un projet plus ſenſé l'occupoit alors : il méditoit d'aſſurer l'Empire à ſa poſtérité, que la mort de ſon fils Philippe réduiſoit à ſes deux petits fils Ferdinand & Charles.

Charles déjà maître par ſa mere de l'Eſpagne, d'une grande partie de l'Italie & des Indes, avoit arrêté dans ſon conſeil qu'il retiendroit de la ſucceſſion du roi ſon pere les Pays-Bas, & qu'il abandonneroit au prince ſon frere les états héréditaires de la maiſon d'Autriche. Ce partage inſpira à Maximilien le projet de faire déſigner Ferdinand pour ſon ſucceſſeur. Il eſpéra qu'il feroit aiſément entrer dans ſes vues le corps germanique, plus diſpoſé à ſe choiſir un chef, dont la puiſſance ſeroit médiocre, qu'un plus redoutable ; & il ſe flatta que la grandeur de

de ſa maiſon ſeroit plus aſſurée, lorſqu'elle porteroit ſur deux branches aſſez conſidérables pour ſe ſoutenir d'elles-mêmes, & trop intéreſſées pourtant à s'aider, pour jamais ſéparer leurs intérêts. Dès qu'il ſe fut bien affermi dans cette idée qu'il aimoit, parce qu'elle étoit de lui, il penſa à lever les obſtacles qui en pouvoient empêcher l'exécution, & il commença par Rome.

Cette cour dont les uſurpations, dans des tems de foibleſſe, de ſuperſtition & de trouble, n'avoient point eu de bornes, avoit obtenu que juſqu'à ce que le chef de l'Empire eût été couronné par le ſouverain pontife, il ne porteroit que le nom de roi des Romains, & ne pourroit pas avoir de ſucceſſeur déſigné. Comme cette cérémonie étoit ruineuſe, Maximilien n'avoit pas encore été en état d'en faire la dépenſe, & il n'avoit pris le titre d'empereur, qu'en vertu d'un bref de Léon X qui l'y autoriſoit. Cette condeſcendance ne s'étendoit pas juſqu'à l'élection d'un roi des Romains, & le couronnement paroiſſoit un préliminaire qu'il eût été dangereux d'omettre. Les inſtances qu'on fit au pape pour l'engager à permettre qu'il fût fait à Ausbourg par un légat, ne produiſirent rien. Soit que le pontife fût jaloux des prérogatives de ſon ſiege, ſoit

qu'il fût convaincu avec toute l'Europe que ce mouvement ſe faiſoit en faveur de Charles déjà trop puiſſant, ou, comme il paroît fort vraiſemblable pour ces deux raiſons, il n'accorda pas ce qu'on lui demandoit. On ſeroit parvenu peut-être à le ramener en le déſabuſant, ſi le feu qu'on avoit mis dans cette affaire n'avoit été tout-à-coup éteint par le cardinal évêque de Sion.

Ce cardinal, né en Valais, ſe nommoit Mathieu Scheiner. Il étoit impétueux, éloquent, audacieux, & auſſi ſavant qu'il faut l'être pour le paroître à la multitude. On le trouvoit fin, quoique violent, & il concilioit de petites perfidies avec des paſſions fortes. L'inſinuation & la raiſon étoient des moyens dont l'un lui paroiſſoit bas & l'autre foible : il aimoit à employer l'autorité; & lorſqu'elle ne ſuffiſoit pas, il ſe livroit à une opiniâtreté dure, que la nature lui avoit donnée, & dans laquelle les ſuccès l'avoient affermi. Comme enthouſiaſte, il avoit des préventions; comme ambitieux, il manquoit de probité; & comme ſuperſtitieux, il n'avoit ſur rien des principes ſages. Les hiſtoriens qui l'ont loué de ſa fidélité à ſes maximes, à ſes engagemens & à ſon parti, ont vu une vertu où il n'y avoit qu'un vice : cette conſtance n'étoit que de l'acharnement contre ſes

ennemis, qui avoient contribué à sa fortune de la maniere que nous allons dire.

Jules II instruit que Scheiner, n'étant encore que simple prêtre, avoit pris par ses prédications un grand ascendant sur les Suisses, & que cette confiance augmentoit toujours, parce qu'il continuoit de faire, après être parvenu à l'épiscopat, ce qu'il avoit fait pour y parvenir, avoit cherché à s'attacher un homme qui pouvoit lui être si utile. Il y étoit si bien parvenu en l'honorant de la pourpre, que le nouveau cardinal avoit adopté toutes les idées de son bienfaiteur, & poussé peut-être plus loin que lui la haine pour la France. Elle étoit devenue si vive, si active & si éclairée, que François I disoit souvent que ce soldat tondu lui avoit donné autant d'affaires qu'aucune autre tête à couronne. Ce mot, justifié par un grand nombre d'événemens, l'est sur-tout par ce qui se passa à la cour de Maximilien, lorsqu'il pensoit à se donner un successeur.

Scheiner, que les malheurs de son pays avoient conduit auprès de l'empereur, & que son inquiétude y rendoit attentif à tout ce qui s'y passoit, pénétra les vues qu'on avoit sur Ferdinand. Les intérêts de cette passion violente qui avoit fait autrefois sa fortune, & qui faisoit encore sa grandeur,

étoient trop bleſſés par l'arrangement qu'on méditoit, pour qu'il ne cherchât pas à le faire changer. Dans le projet qu'il avoit formé, & qu'il ſuivoit ſans relâche, d'accabler les François, il jugeoit eſſentiel de réunir toutes les forces de la maiſon d'Autriche, & il l'entreprit. Pour y réuſſir, il fit enviſager à Maximilien la gloire qui lui reviendroit de garantir la chrétienté des armes des Turcs qui la menaçoient d'une invaſion prochaine, de rendre à l'Empire l'éclat que lui avoit donné autrefois Charlemagne, & d'élever une puiſſance formidable qui donneroit le mouvement à toute l'Europe: avantages brillans & ſolides qu'il s'aſſuroit à lui, & qu'il aſſuroit à toute ſa poſtérité, en appellant Charles au gouvernement de l'Allemagne. Le talent de perſuader qu'avoit ſupérieurement le cardinal, fortifia des raiſonnemens qui avoient plus que de la vraiſemblance. L'empereur adopta le nouveau ſyſtême de politique qu'on lui préſentoit; & nous conjecturons que, ſans les intrigues de Rome & de la France, il auroit réuſſi à élever le roi d'Eſpagne à la dignité de roi des Romains.

La mort de Maximilien ne détruiſit pas les eſpérances de Charles, mais elle en fit concevoir à François I. Ces deux monarques aſpirerent ouvertement au trône de l'Empire;

& ils se flattoient d'avoir l'un & l'autre tout ce qu'il falloit pour y être élevés ; des amis, de l'argent, de vastes états, de bons négociateurs, & des armées aguerries. Cette confiance en leurs richesses, en leurs partisans, en leurs forces, & peut-être en leurs talens, les garantit des crimes & des bassesses qu'entraîne trop souvent la concurrence : ils respecterent la vérité & les bienséances, & ils suivirent exactement, comme le desiroit François, l'exemple de deux jeunes rivaux qui ne se disputent que par des soins le cœur d'une maîtresse aimable. Une modération si rare & si louable ne les empêchoit pas de profiter de leurs avantages, & de s'occuper vivement de leurs intérêts : ils travaillerent d'abord assez inutilement à se rendre favorables les différentes puissances de l'Europe : elles parurent toutes plus portées à traverser qu'à favoriser leurs prétentions.

Le pape craignoit également deux maisons, dont l'une possédoit le royaume de Naples, & l'autre le Milanois. Il leur supposoit assez d'ambition, pour faire valoir les droits qu'elles acquerroient sur le domaine de l'église, ou trop de raison au moins pour ne pas borner le cours de ses usurpations. Cependant parce qu'il eût été dangereux de laisser éclater ces secrets sentimens, l'adroit pontife

en déroba la connoiſſance aux plus éclairés. Mais auſſitôt qu'il jugea que le caractere de François I feroit trouver à ce prince des obſtacles inſurmontables, il parut favoriſer des vues dont il ne craignoit plus le ſuccès. Léon ſe flattoit que par cette complaiſance inutile il pourroit engager François à appuyer dans la ſuite le candidat que la cour de Rome préféreroit.

Veniſe convaincue que l'élection ne pouvoit manquer de tomber ſur l'un des deux rois, faiſoit des vœux & haſardoit quelques démarches pour François I. Elle redoutoit moins l'ambition de ce monarque, que les anciennes prétentions de la maiſon d'Autriche ſur pluſieurs poſſeſſions de la république.

Les Suiſſes qui influoient plus alors, qu'ils n'ont fait depuis, dans les affaires générales, étoient extrêmement alarmés. L'indifférence apparente de leurs anciens maîtres, & les careſſes trop empreſſées de leurs nouveaux alliés, leur paroiſſoient preſque également dangereuſes. Ils n'oublierent rien pour écarter les deux concurrens du trône de l'Empire, ſous prétexte de ne pas laiſſer opprimer la liberté germanique ; mais ils ſe déclarerent plus vivement contre la France, dont les forces leur inſpiroient plus de terreur, & le voiſinage plus de défiance.

Le roi d'Angleterre ayant tenté inutilement de former un parti pour lui, ſe vit réduit à faire, dans cette grande ſcene, un perſonnage moins conſidérable. Son goût particulier l'auroit peut-être fait pencher vers François I, mais la raiſon d'état ſe déclaroit pour Charles. Son inclination & ſa politique ſe trouvant en contradiction, il réſolut de tenir la balance égale entre les deux concurrens. Toute ſon ambition ſe borna à n'être pas regardé comme un ſpectateur oiſif, & paroître avoir eu quelque part à l'élection.

Tandis que l'Europe entiere ſe partageoit entre les rois de France & d'Eſpagne, ou ſe déclaroit contr'eux ; leurs miniſtres rempliſſoient l'Allemagne de ſoupçons, de jalouſies & de haines. Cette fermentation vive & dangereuſe étoit ſinguliérement l'ouvrage d'Erard de la Marck, évêque de Liege. Ce prélat, d'une maiſon que ſes intérêts avoient attachée à la France, & que ſes poſſeſſions y faiſoient conſidérer, devoit à Louis XII tous les grands établiſſemens qu'il avoit formés. Il ne manquoit à ſa fortune, pour être auſſi conſidérable qu'elle pût l'être, qu'un chapeau de cardinal, dont ſa naiſſance, ſes talens & ſes ſervices le rendoient digne. Son caractere remuant & hardi pouvoit bien, & on faiſoit plus que le ſoupçonner, être

ſuſpect à la cour de Rome : mais telles étoient les circonſtances, qu'elle auroit été obligée de ſacrifier ſes répugnances aux volontés de François I, ſans les intrigues baſſes & odieuſes de Louiſe de Savoie. Boyer, tréſorier de l'épargne, avoit déterminé cette princeſſe par une promeſſe de quarante mille écus, à écrire au pape que le roi ſon fils ſouhaitoit que, pourvu qu'il ne fût pas compromis, on accordât à l'archevêque de Bourges la grace que des conſidérations particulieres lui faiſoient ſolliciter publiquement pour l'évêque de Liege. Dans les diſpoſitions où étoit Léon, il ne devoit pas tarder & ne tarda pas en effet à ſe rendre à une priere qu'il ſe croyoit trop heureux qu'on voulût lui faire. Le prélat, frere de Boyer, fut revêtu de la pourpre ; & la Marck mécontent d'une négociation dont il ne fut inſtruit qu'autant qu'il falloit pour être irrité, ſe jetta dans les bras de Charles. Le duc de Bouillon offenſé de cette manœuvre & de l'affront qu'on lui avoit fait à lui-même, en caſſant peu de tems auparavant ſa compagnie de cent hommes d'armes, épouſa les mêmes intérêts. Les deux freres réuſſirent comme ils le ſouhaitoient, à ſe faire regretter du parti qu'ils avoient quitté, & à juſtifier l'empreſſement de celui pour lequel ils ſe

déclaroient. Leur eſprit, leur adreſſe, leur éloquence les rendit, quoique ſans caractere, les principaux agens du roi d'Eſpagne; & la connoiſſance qu'ils avoient des ſecrets les plus intimes de ſon rival, auquel ils avoient eux-mêmes inſpiré le deſir de monter ſur le trône de l'Empire, les mit en état d'empêcher l'effet de la plupart des reſſorts qu'il faiſoit jouer. Leurs efforts étoient d'autant plus heureux, qu'ils étoient ſecondés par ceux de François de Sickingen.

Ce fameux aventurier, né ſimple gentilhomme de Souabe, s'étoit ſi fort diſtingué dans des mouvemens qui avoient troublé le repos de quelques parties de l'Allemagne, qu'il paſſoit pour le partiſan le plus intrépide & le plus éclairé de ſon tems. Cette réputation, plus honorable dans un ſiecle où on ne connoiſſoit pas la guerre, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, lui donnoit une influence marquée dans les affaires de pluſieurs cercles. Buiſſon, miniſtre de France dans l'Empire, penſa que ſa cour pourroit tirer un parti fort avantageux d'un homme ſi accrédité, & il lui perſuada d'y faire un voyage. On l'y reçut avec cette politeſſe pleine de franchiſe qui y régnoit; & on lui fit, ainſi qu'à douze gentilshommes qui l'accompagnoient, des préſens conſidérables. Un homme ordi-

naire auroit été flatté de cet accueil : Sickingen fut & parut offenſé qu'on ne le fît pas entrer dans des deſſeins qu'il avoit pénétrés. Pour le calmer, on lui offrit à ſon départ une penſion de quatre mille francs, qu'il accepta dans l'eſpérance qu'elle ſeroit ſuivie d'une confiance entiere. Voyant dans la ſuite qu'il s'étoit trompé, & qu'on ne ſe ſervoit de lui que pour faire tenir quelques lettres à l'électeur de Brandebourg, il ſe jetta, avec Erad & Robert de la Marck, dans les intérêts de la maiſon d'Autriche.

Tandis que François I perdoit ainſi, par ſon imprudence, ceux que leurs connoiſſances, leurs liaiſons & leur caractere mettoient en état de le mieux ſervir, il confioit la négociation la plus difficile de ſon regne à un homme, que ſans imprudence on n'auroit pas pu charger de la plus aiſée. Bonnivet avoit beaucoup d'eſprit, mais peu de jugement : il parloit bien, mais il raiſonnoit mal : il ſouhaitoit paſſionnément la gloire de ſon maître, mais il étoit trop inconſidéré pour la procurer. Son imprudence lui faiſoit perdre les amis que ſon affabilité lui avoit acquis. La ſociété des femmes n'étoit pour lui qu'un commerce de galanterie, tandis que l'aſcendant qu'il prenoit ſur elles le mettoit à portée de s'en ſervir en homme d'état. Quoiqu'il

connût les intrigues de la cour, il ignoroit tout-à-fait les détours de la politique. Sa préſomption l'empêchoit de demander des conſeils, & ſa vanité de profiter de ceux qu'on lui offroit. Pour avoir le plaiſir de donner en particulier généreux, il ſe privoit de l'avantage de répandre à propos en miniſtre habile. La lenteur allemande & le flegme eſpagnol déconcertoient dans les affaires ſon génie ardent & précipité. Il lui manqua tout-à-fait la connoiſſance des eſprits qu'il devoit manier, des intérêts qu'il devoit concilier, des manœuvres qu'il devoit traverſer. Bonnivet n'étoit qu'un courtiſan délié, & ſa commiſſion auroit demandé un négociateur conſommé.

Ce favori, malgré des défauts ſi conſidérables, réuſſit avec de l'argent, des promeſſes, & le ſecours de quelques autres miniſtres de France qui parcouroient l'Allemagne, à balancer les manœuvres des partiſans du roi d'Eſpagne. L'Empire ſe trouva partagé.

Le roi de Bohême, beau-frere de Charles, ſe déclaroit hautement pour lui. Quoique les injuſtices de Maximilien l'euſſent indiſpoſé perſonnellement contre la maiſon d'Autriche, il ne pouvoit, ſans beaucoup haſarder ſes états de Hongrie, manquer dans une occaſion

eſſentielle au ſeul prince qui fût en état de les protéger.

Le cardinal Albert, archevêque de Mayence, ſe flatta quelque tems qu'il réuſſiroit à élever l'électeur de Brandebourg ſon frere à l'Empire. Dès qu'il eut été déſabuſé de cette chimere, il ſe fixa à ce principe, qu'aucun prince d'Allemagne n'étoit aſſez puiſſant pour la préſerver de l'invaſion des Turcs; que le roi de France étoit en état de l'accabler; qu'il n'y avoit que le roi d'Eſpagne, dont les forces fuſſent aſſez conſidérables pour la défendre, & trop diſperſées ou trop éloignées pour l'aſſervir.

L'électeur de Saxe avoit pour la maiſon d'Autriche un penchant ſecret qu'il n'avouoit pas, & qu'il ſe diſſimuloit peut-être à lui-même. Ce ſentiment lui fermoit les yeux ſur le péril où ſe trouvoit l'Empire de devenir héréditaire par l'élévation de Charles. Il paroiſſoit convaincu, & il y a apparence qu'il l'étoit, que François I ne ſouffriroit jamais que ſon rival mît l'Allemagne dans les fers, & que ce prince ſeroit toujours en état de l'en empêcher.

L'archevêque de Treves étoit auſſi charmé de la franchiſe noble, hardie & généreuſe de François I, que révolté par le caractere myſtérieux, diſſimulé & ſoupçonneux qu'il

entrevoyoit dans Charles. Cette idée, vraie ou fauſſe, faiſoit toute la baſe de ſa politique : il ne prenoit pas ſeulement la peine de diſſimuler le goût qu'il avoit pour l'un, ni la répugnance qu'il ſe ſentoit pour l'autre.

Le marquis de Brandebourg avoit reçu de l'électeur de Mayence ſon frere, des impreſſions d'ambition qui durerent peu. Ses confidens lui firent appercevoir que les Eſpagnols ne le leurroient des ſuffrages dont ils étoient les maîtres, que pour s'aſſurer le ſien. Nous ignorons ſi cette fineſſe lui déplut, ou s'il fut entraîné par quelque autre cauſe. Tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'il céda aux inſinuations du nonce Robert Urſin, qui appuyoit les intérêts de la France avec plus de chaleur, d'éclat & de vérité que ſes inſtructions ne le permettoient.

Le comte Palatin paroiſſoit médiocrement occupé de tout ce qui rempliſſoit l'Empire d'alarmes : il ne fut tiré de cette indifférence que par les ſommes conſidérables qu'on lui fit toucher. De tous les ſuffrages que ſe ménagea la France, ce fut celui qui fut le plus chérement acheté, & le plus ſincérement vendu.

L'électeur de Cologne pouvoit paroître impénétrable au commun des hommes, & n'étoit qu'incertain pour des yeux éclairés.

Il vouloit en général le bonheur & la gloire de l'Empire : mais il ignoroit le moyen de le procurer. En attendant un dénouement quel qu'il fût, du tems & des circonſtances, il ſe bornoit à gémir ſur les maux qu'il craignoit pour ſa patrie, & à faire des vœux pour ſa liberté.

Cette diverſité d'opinions ne paroiſſoit ſinguliere qu'aux gens aſſez éclairés pour voir que toutes les voix auroient dû ſe réunir contre les deux candidats. L'élection de l'un & de l'autre jettoit évidemment la liberté, la dignité & la tranquillité de l'Allemagne dans un très-grand péril. Il ne ſe pouvoit pas même que l'Empire ne ſe vît enlever une partie de ſes droits les plus précieux, qu'on ne parvint à le regarder en quelque maniere comme province d'un grand état, & qu'il ne fût engagé dans beaucoup de querelles qui lui ſeroient tout-à-fait étrangeres. Les électeurs diſperſés avoient bien pu ne pas faire toutes ces réflexions, ou ne s'y être pas arrêtés autant qu'il l'auroit fallu : ils étoient trop occupés alors de leurs intérêts particuliers, pour penſer beaucoup au bien général ; & ſi violemment tentés par les miniſtres des deux concurrens, qu'il étoit bien difficile qu'ils ne ſe laiſſaſſent pas aller à la ſéduction. La diete de Francfort pouvoit

changer ces dispositions. Il n'étoit pas impossible qu'il s'y trouvât, comme dans la plupart des grandes assemblées, quelques membres assez éclairés pour connoître l'intérêt de la nation, assez fermes pour vouloir le procurer, assez vertueux pour le montrer aux autres, & assez éloquens pour le leur rendre cher. D'ailleurs, ce n'eût pas été la premiere fois que le cri public en auroit imposé aux électeurs, au point de les détourner d'un choix qu'il réprouvoit; ou que d'eux-mêmes, pour ne pas oser ouvrir les premiers un avis dangereux, ils auroient tous concouru, quoique corrompus, à prendre un parti sage. Les engagemens qu'ils pouvoient avoir pris n'étoient point des liens indissolubles; & il se fit en effet des démarches qui autorisent à penser qu'on auroit été assez disposé à y manquer, si on n'avoit été arrêté par une espece d'impossibilité de faire un autre choix que celui de l'un des deux concurrens.

Louis, roi de Hongrie & de Bohême, étoit encore enfant, & paroissoit le devoir toujours être. Sigismond, roi de Pologne, avoit cessé d'être un grand homme, & ne montroit plus de goût que pour le repos. Christierne, roi de Danemarck & de Suede, étoit un monstre altéré de sang, souillé de

forfaits. Henri, roi d'Angleterre, ne pouvoit pas se fixer en Allemagne sans hasarder sa couronne héréditaire, ni préférer le séjour de ses états sans blesser la dignité de l'Empire. Quelqu'un nomma l'électeur de Saxe, & tous les vœux se tournerent aussitôt vers lui. On auroit voulu, ce semble, avoir plus d'une voix à lui offrir, pour le dédommager de l'espece d'affront qu'on croyoit lui avoir fait, en paroissant incertain du choix qu'on avoit à faire.

Frédéric paroissoit né pour le rôle qu'on lui proposoit. Il se distinguoit dans les cérémonies par un air fort noble ; dans les dietes, par une pénétration singuliere ; dans les combats, par une valeur héroïque ; dans les affaires, par une probité incorruptible ; dans toutes les situations, par une dextérité pleine de candeur, qui lui avoit mérité le surnom de Sage. Tant de belles qualités recevoient un nouvel éclat des manieres obligeantes qui lui gagnoient les cœurs, & d'une modération réelle, qui excluoit jusqu'aux apparences, aux soupçons même de l'ambition.

Les mêmes vertus qui avoient déterminé les princes Allemands à appeller l'électeur de Saxe au trône, lui donnerent la force de le refuser ; & comme c'étoit la raison & non

la

la vanité qui lui inſpiroit cette démarche, les moyens qu'on employa pour combattre ſa répugnance, ne firent qu'affermir ſa réſolution. Un déſintéreſſement ſi généreux fut honoré à l'inſtant d'un hommage qui rapprochoit beaucoup ceux qui avoient offert la couronne, du Sage qui ne l'avoit pas acceptée : on pouſſa la confiance pour ce prince, juſqu'à lui demander quel chef il jugeoit qu'il falloit donner au corps germanique.

Frédéric nomma ſans balancer le roi d'Eſpagne (*), & ſon ſuffrage entraîna ceux de l'archevêque de Mayence, que ſon ſyſtême de gouvernement avoit jetté dans les mêmes intérêts, & du roi de Bohême qui eſpéroit trouver un appui contre Soliman. Le comte Palatin fut réduit, par la crainte d'une armée (§)

(*) Les ambaſſadeurs de Charles inſtruits de la conduite & des diſcours de l'électeur de Saxe, lui offrirent trente mille florins d'or, en attendant que leur maître pût lui témoigner lui-même ſa reconnoiſſance. Non ſeulement il n'accepta pas ce préſent, mais encore il refuſa la permiſſion qu'on lui demandoit, d'en diſtribuer le tiers à ſes officiers ; & il déclara qu'il ne ſouffriroit pas un inſtant à ſon ſervice quelqu'un qui auroit reçu un ſeul ſcheling. Cependant, dans la crainte de mettre ſes domeſtiques à une trop rude épreuve, il fit enrégiſtrer ſon ſuffrage en faveur du roi d'Eſpagne le jour même qu'il le donna ; & il partit le lendemain. *Eraſme.*

(§) La ligue de Souabe qui s'étoit formée dès l'an 1486 pour maintenir la tranquillité, ſe vit réduite à faire la guerre à

campée à ſon voiſinage, à ſe jetter dans ce parti. Cette voix ayant fait ceſſer le partage en faveur de Charles, l'archevêque de Cologne ſe joignit au plus grand nombre, pour éviter la honte & le blâme d'un mauvais choix; le marquis de Brandebourg (*), pour ne pas ſe rendre odieux à ſa nation; l'électeur de Treves enfin pour ne pas faire de ſchiſme dans l'Empire.

L'élection de Charles-Quint mettoit la liberté publique dans un trop grand danger, pour qu'on n'imaginât pas de prendre des précautions contre les uſurpations qui la pourroient ſuivre. Les loix qu'on fit alors,

---

Ulric, duc de Wirtemberg. Le calme ſe trouvant rétabli préciſément dans le tems de l'élection, les troupes de la ligue parurent diſpoſées à ſe donner à celui des deux concurrens qui leur feroit un meilleur parti. Soit que François I crût pouvoir s'en paſſer, ſoit qu'il craignît d'offenſer l'Empire, il rejetta leurs offres, malgré les ſollicitations du maréchal de Fleuranges. Son rival, plus éclairé ou moins généreux que lui, les accepta; & l'épée de ſes ſoldats donna une grande force aux raiſons de ſes négociateurs. *Mémoires de Fleuranges.*

(*) « Soliman ayant attaqué en 1532 la Hongrie avec des » forces conſidérables, Charles demanda un ſecours d'argent » à ſon rival. François I lui répondit qu'il n'avoit de l'argent » ni à donner ni à prêter; mais que l'empereur pouvoit prendre » ſur le marquis de Brandebourg les cinquante mille écus que » cet électeur avoit reçus à bon compte des ambaſſadeurs de » France, pour donner ſa voix à leur roi dans la diète de » Francfort. » Cette anecdote, que je ne me ſouviens pas d'avoir vue ailleurs que dans Amelot, me paroît tout-à-fait deſtituée de vraiſemblance.

celles qui les avoient précédées, & celles qui les ont suivies forment ce qu'on appelle le droit public de l'Empire. Il a été le prétexte ou l'occasion de tant & de si violentes fermentations dans l'Europe, qu'il nous paroît nécessaire d'en tracer ici le plan. Nous puiserons ce que nous en dirons dans les ouvrages les plus autorisés, & en particulier dans le Droit public germanique.

L'Empire est un corps si singuliérement organisé, qu'on n'a pas encore réussi à le définir. Son chef se nomme empereur. Il est douteux si les loix excluent les femmes de cette dignité; mais il est certain qu'il n'y a jamais eu que des hommes qui y aient été appellés : les protestans y peuvent parvenir, parce qu'ils ne sont pas hérétiques dans un pays où leurs opinions sont autorisées de la même maniere que celles des catholiques. Cet événement paroît pourtant fort éloigné par l'avantage qu'ont les électeurs catholiques, de surpasser les protestans en nombre, & par la précaution qu'ils ont prise de s'assurer une voix surnuméraire, en cas que le nombre devînt un jour égal. Il n'y a rien de décidé sur l'âge, le pays & la qualité de ceux qui peuvent être élevés au trône de l'Empire : on y a vu placer quelquefois des enfans au berceau, & en dernier lieu un

prince Lorrain : cependant, par un uſage aſſez conſtant, le candidat doit avoir vingt-cinq ans, être Allemand, & poſſéder des fiefs immédiats.

La dignité impériale eſt élective. Pour que celui auquel on la confère en ſoit revêtu légitimement, il faut qu'il réuniſſe la pluralité des ſuffrages, que tous les électeurs aient été invités à ſe trouver à l'aſſemblée, & que tout ſe ſoit paſſé conformément aux loix fondamentales. Chaque électeur eſt autoriſé à ſe donner ſa voix ; mais l'uſage prive les eccléſiaſtiques de ce droit, en les excluant de l'Empire. Quoique la bulle d'Or ait fixé Francfort pour l'élection, & Aix-la-Chapelle pour le couronnement, il eſt quelquefois arrivé que l'empereur ait été élu ailleurs qu'à Francfort, & il n'eſt plus couronné depuis long-tems à Aix-la-Chapelle. La cérémonie, autrefois ſi eſſentielle de recevoir la couronne des mains du pape, eſt tombée dans l'oubli, ou dans le mépris. Charles-Quint eſt le dernier qui ait eu cette fantaiſie, ou qui ait imaginé que cet éclat le rendroit plus reſpectable aux yeux des peuples.

La voix de l'empereur vaut ſeule autant que les voix réunies de tous les membres votans de l'Empire. C'eſt du concours ſeul des deux puiſſances que les réſolutions du

corps germanique tirent leur autorité. Les états peuvent peu ſans leur chef, & le chef ſans les états ne peut que donner des inveſtitures, conférer des titres, ſans ſouſtraire pourtant ceux auxquels il les confere à la juriſdiction de leurs princes légitimes, & ſans leur donner à la diete un rang qu'ils n'y avoient pas; accorder des diſpenſes d'âge à ceux qui en ont beſoin, pour prendre les rênes du gouvernement avant le tems qu'ont fixé les loix; décider les conteſtations que les prétentions pour le rang font naître; diſpoſer d'une place vacante dans chaque chapitre; fonder des univerſités, & permettre de bâtir des villes; avantages dont pluſieurs lui ſont communs avec divers membres de l'Empire. François I s'eſt engagé, par ſa capitulation, à n'accorder, qu'avec beaucoup de circonſpection, pluſieurs privileges importans, & en particulier le droit de *non appellando*, quoique ſes prédéceſſeurs aient joui ſur tous ces objets d'une autorité entiere & indépendante.

Le titre de chef du corps germanique ne donne aucun revenu à celui qui en eſt revêtu, à moins qu'on ne veuille appeller de ce nom quelques parties caſuelles, qui ſuffiſent à peine aux gages des officiers de la chancellerie, & un don gratuit peu conſidérable

que lui font quelques villes impériales, & la nobleſſe immédiate d'abord après ſon élection. Ceux qui penſent que l'empereur peut exiger des ſubſides, ſe trompent : les impoſitions pour l'entretien de la chambre impériale, & pour quelques autres dépenſes ordinaires, ſont réglées depuis long-tems ; & il n'y a que la diete qui puiſſe ordonner des ſecours extraordinaires, lorſque la ſureté ou la dignité de l'Empire l'exigent. Les princes qui originairement payoient ces contributions du revenu de leurs domaines, ne font plus que permettre qu'on les leve ſur leurs ſujets. Les receveurs généraux des cercles que ce ſoin regarde, ſont obligés ſouvent de ſe contenter de ce qu'on veut bien leur donner. Ce déſordre vient de ce que les répartitions ſe faiſant encore aujourd'hui ſuivant le réglement de 1521, pluſieurs états, qui ont été conſidérablement affoiblis depuis ce tems-là, ſe trouvent hors d'état de les payer.

Il eſt certain que le droit de faire la guerre & la paix, & d'entrer dans les ligues offenſives & défenſives, n'appartient pas à l'empereur. Il eſt vrai qu'il envoie & qu'il reçoit des ambaſſadeurs au nom de l'Empire ; mais il eſt obligé de communiquer à la diete les négociations dont ces miniſtres ſont chargés.

il exerçoit autrefois ſeul, en quelque maniere, la puiſſance légiſlative ; & il étoit preſque parvenu à faire regarder le conſentement des états comme une vaine formalité : aujourd'hui il ne peut faire aucune loi ſans l'Empire, & l'Empire en fait une très-importante ſans lui ; c'eſt la capitulation : il n'eſt pas conſulté pour dreſſer cette conſtitution, & en l'acceptant, il jure de s'y conformer.

On convient généralement que l'empereur a beſoin du conſentement des états pour donner ou anéantir un ſuffrage à la diete. Ceux qui étendent ſes droits veulent qu'il puiſſe ôter ſeul à quelque état de l'Empire que ce ſoit, le gouvernement actuel de ſes fiefs, & les faire gouverner par d'autres, juſqu'à de nouveaux arrangemens. Ils prétendent que les loix n'ayant rien décidé ſur ces proſcriptions par proviſion, elles ſont cenſées les avoir abandonnées à la prudence du chef du corps germanique. Quelques faits paroiſſent venir à l'appui de cette opinion, deſtituée d'ailleurs de tout fondement : le plus récent eſt celui de Charles Léopold, duc de Meckelbourg, déclaré en 1728 incapable de gouverner ſes états, par l'empereur Charles VI, qui en confia l'adminiſtration au frere du duc, juſqu'à ce qu'il en eût autrement diſpoſé.

Quoi qu'en disent quelques partisans de la maison d'Autriche, il n'y a que l'Empire qui puisse disposer des fiefs ouverts par extinction de famille : l'empereur ne doit pas y avoir plus de droit, que sur les fiefs qui vaquent par la rebellion d'un vassal. Charles-Quint trouvoit ce dernier point si contraire à ses vues, qu'il profita constamment, pour s'en écarter, des facilités que lui présentoit le conseil aulique. Ferdinand II suivit des maximes si despotiques avec tant d'audace dans l'affaire de Frédéric, comte Palatin, que tous les électeurs, alarmés pour leur liberté, inférerent dans la capitulation de Ferdinand III & dans les suivantes, que sans l'aveu unanime de leur college, aucun des états de l'Empire ne pourroit être privé de ses prérogatives. Les princes qui ne trouverent ni dignité, ni peut-être sureté pour eux dans cet arrangement, demanderent longtems vivement, & obtinrent enfin à l'élection de Charles VI qu'on ne pourroit décerner la peine du ban que du consentement de tout l'Empire. Pour plus de précaution on régla, dans le même tems, que les biens des proscrits iroient aux plus proches parens, ou à ceux qui en auroient obtenu l'expectative ; & qu'au défaut des uns & des autres, ils seroient confisqués au profit de l'Empire,

ſans que l'empereur pût s'en rien approprier.

Ces loix ne s'étendent pas aux fiefs de l'Empire en Italie. Le corps germanique, avec lequel ils n'ont conſervé aucun lien, les a abandonnés à la maiſon d'Autriche, qui les a confiſqués pour elle lorſqu'ils ont été ouverts par la proſcription du vaſſal, ou par l'extinction des familles; & qui leur a fait changer de nature en les rendant féminins, de maſculins qu'ils avoient toujours été. Dans les principes d'une bonne politique, il auroit fallu réſerver au chef de l'Empire & à ſes ſucceſſeurs la jouiſſance de ces fiefs, qui auroient rendu la dignité impériale trop utile pour qu'on la laiſsât ſe perpétuer dans une ſeule famille. Au lieu de prendre un parti ſi ſage, on a mis dans les capitulations une clauſe qui aſſure ces pays à la maiſon d'Autriche, *pour les ſervices qu'elle a rendus à la patrie.*

C'eſt une grande queſtion parmi les juriſconſultes, ſi l'empereur eſt au-deſſus de l'Empire, ou l'Empire au-deſſus de l'empereur. Ceux qui ſoutiennent la premiere de ces opinions, s'appuient principalement ſur ce que les loix ſe publient au nom de l'empereur. Les partiſans de la ſeconde prétendent que les chefs du corps germanique ont eux-mêmes reconnu leur infériorité, en s'avouant

comptables de leurs actions, comme fit l'empereur Mathias, lorſqu'en 1618 il répondit aux plaintes des proteſtans que ſon adminiſtration ſeroit telle, qu'il en pourroit rendre compte à Dieu & aux états de l'Empire. Cet argument paroît fortifié par le droit dont jouiſſent inconteſtablement tous ces états, de porter leurs griefs contre l'empereur à la diete. Ceux qui pouſſent un peu plus loin les conſéquences de ce ſyſtême veulent que l'empereur puiſſe être privé de ſa couronne ſur ce principe, que ceux qui ont droit d'élire & de juger doivent avoir néceſſairement le droit de dépoſer.

L'Allemagne paroît partagée ſur le degré de puiſſance qu'il lui convient qu'ait celui qu'elle choiſit pour la gouverner. Ceux qui ſoutiennent qu'il doit avoir des états conſidérables, prétendent que ſans cela l'Empire ſeroit le plus ſouvent déchiré par des diviſions inteſtines. Les partiſans de l'opinion contraire penſent que le corps germanique ſera un jour ſubjugué par un empereur qui aura des forces redoutables; & que juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à cette ſervitude, il ſera forcé comme il l'a été, à prendre part à des guerres étrangeres auxquelles il n'aura aucun intérêt.

Le chef de l'Empire ne portoit autrefois

que le titre de roi des Romains jusqu'à ce qu'il eût été couronné à Rome. Ce nom, depuis Ferdinand I, est donné à celui qu'on élit, du vivant de l'empereur même, pour lui succéder immédiatement après sa mort. On lui prescrit une capitulation qu'il est obligé d'observer, quand même il l'auroit signée étant mineur. S'il parvient au trône avant sa majorité, ce sont des vicaires qui sont les dépositaires de son autorité. Quoiqu'il soit la seconde personne du corps germanique, il n'a de droit aucune part aux affaires, à moins que l'empereur ne soit malade, absent, ou qu'il ne viole manifestement les loix : dans ces trois cas, il peut prendre les rênes du gouvernement.

Comme la bulle d'Or ne parle point de l'élection d'un roi des Romains dans le sens qu'on attache présentement à ce titre, les princes & autres états de l'Empire ont voulu que les électeurs n'y pussent procéder qu'après qu'elle auroit été jugée nécessaire par la diete. La France & la Suede, convaincues que ces prétentions étoient contraires aux vues de la maison d'Autriche, les appuyerent à Munster & à Osnabruk de tout leur crédit. Ce fameux traité fut conclu pourtant sans qu'on eût rien décidé sur une matiere si épineuse ; & le college électoral a continué

à élire ſeul, ſans jamais conſulter les autres colleges: ils ne ſont encore parvenus qu'à faire régler dans l'article 3 de la capitulation perpétuelle, qui n'eſt qu'un projet, que les électeurs ne procéderoient pas *facilement* à l'élection d'un roi des Romains: à moins que l'empereur ne quittât l'Allemagne pour toujours, ou pour trop long-tems; que ſon âge, ou des infirmités habituelles ne le miſſent hors d'état de ſe livrer aux ſoins du gouvernement, ou que quelque autre néceſſité urgente qui intéreſſeroit eſſentiellement la gloire & la conſervation de l'Empire, n'exigeât cet arrangement. La même capitulation autoriſe l'élection d'un roi des Romains dans les cas dont on vient de parler, quand même l'empereur, *excepté qu'il n'eût des raiſons importantes*, refuſeroit ſon conſentement. Comme on n'eſt pas convenu d'un juge pour décider de l'importance des raiſons, cet article n'eſt propre qu'à cauſer du trouble.

Lorſque le chef du corps germanique meurt ſans avoir de ſucceſſeur déſigné, l'Empire eſt gouverné, durant l'interregne, par deux vicaires. Des réglemens fort anciens leur partagent l'Allemagne. Ils y exercent néceſſairement en commun les droits dont l'empereur ne jouit qu'avec le concours des états, & ils exercent ſéparément preſque

tout ce qu'on appelle droits réſervés de l'empereur. Leur autorité s'étend ſans contradiction juſqu'aux occaſions où l'empereur, ſorti de l'empire, n'a pas eu l'attention de nommer d'autres vicaires; & leurs prétentions vont beaucoup plus loin. Ils ſoutiennent que dans ce cas l'adminiſtration des affaires publiques ne peut êrre confiée légitimement qu'à eux. L'empire a favoriſé quelquefois, aſſez vivement même, cette opinion; mais il l'a abandonnée ordinairement par foibleſſe; & malgré toutes les proteſtations qu'elle occaſionne, on ne la regarde preſque plus que comme une chimere.

Le duc de Saxe & le comte Palatin étoient ſeuls vicaires de l'Empire avant la bulle d'Or. Cette célebre conſtitution les confirma ſagement tous deux dans cette brillante & utile prérogative. Le premier n'a jamais été troublé dans ſa poſſeſſion; mais celle du ſecond a eſſuyé bien des révolutions. Elles commencerent lorſque Ferdinand II tranſporta avec la dignité électorale tous les droits de l'électeur Palatin, à Maximilien, duc de Baviere. Si le traité de Weſtphalie, en rétabliſſant le fils du prince dépouillé, dans ſes biens, dignités & prérogatives, eût parlé du vicariat en particulier, il ne pouvoit point reſter de matiere à conteſtation. Un

ſilence qui paroiſſoit n'avoir rien d'imprudent fut, durant l'interregne qui précéda l'élévation de Léopold, l'origine d'une diſpute fort vive entre les deux électeurs. Celui de Baviere, qui avoit plus de reſſources dans l'eſprit, & plus de conſidération que ſon rival, l'emporta par l'adreſſe qu'il eut de gagner le co-vicaire, électeur de Saxe, & la chambre impériale qui expédie toutes les affaires au nom des deux vicaires. Des circonſtances malheureuſes pour l'électeur de Baviere qui avoit été mis au ban de l'Empire durant la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, firent repaſſer le vicariat à l'électeur Palatin dans l'interregne qui ſuivit la mort de l'empereur Joſeph. On craignoit que la paix de Bade, qui avoit rétabli l'électeur de Baviere dans ſon premier état, ne devînt une nouvelle ſource de diviſion, lorſqu'on apprit que les deux maiſons étoient convenues d'exercer en commun le vicariat. Quelques princes qui vouloient déſapprouver cet arrangement, ſous prétexte qu'au lieu d'un vicaire on en auroit deux dans le pays du droit de Franconie, n'ont point été écoutés; & on a ſtipulé dans les deux dernieres capitulations, que juſqu'à ce que la diete eût approuvé & confirmé cet accommodement, l'empereur élu ratifieroit tout ce qui auroit

été fait & établi par le vicariat du Rhin pendant les interregnes.

Le vicariat de l'Empire en Italie, après avoir passé successivement dans plusieurs maisons, s'est fixé dans celle de Savoie. Les droits qu'il y donne ne sont pas, à beaucoup près, aussi étendus que ceux dont il fait jouir en Allemagne. Ses fonctions se bornent presque à conférer quelques fiefs peu considérables.

Les prérogatives des électeurs sont beaucoup plus importantes. Ils ont, pour quelque somme que ce soit, mais seulement pour le territoire qu'ils possedent en vertu de leur dignité électorale, le droit de *non appellando*, ce qui veut dire qu'on ne peut appeller de leurs tribunaux à ceux de l'Empire; au lieu que ceux des princes & autres états ne jouissent de cet avantage, en vertu de leur supériorité territoriale, que pour des objets assez légers. L'électeur de Saxe a un grand avantage sur tous les autres électeurs : il jouit du droit de *non appellando* pour tous les pays soumis à sa domination. Celui de Brandebourg partage ce privilege pour le possessoire; mais pour ce qui est du pétitoire, on peut appeller quand il s'agit de plus de 2500 florins d'or. Il est inutile de dire que les appels ne regardent que les causes civiles : on sait que tous

les états de l'Empire ayant droit de vie & de mort sur leurs sujets, leurs sentences, en matiere criminelle, ne peuvent pas être sujettes à révision.

Les électeurs sont les maîtres de lever les impôts qu'il leur plaît sur leurs sujets; ils peuvent encore augmenter les péages établis sur leur territoire, ou en établir à leur gré de nouveaux. Pour les autres états qui jouissent de ce droit, ils ne peuvent l'étendre qu'en vertu d'un privilege spécial, ou du consentement de l'empereur & de tous les électeurs.

Les électeurs ont obtenu de tous les rois le nom de *frere*. Ceux qui sont ecclésiastiques sont appellés *neveux*, par l'empereur qui donne aux séculiers le titre d'*oncles*. Leurs représentans prennent le titre d'ambassadeurs à la diete. Ils font avec les puissances étrangeres, & entr'eux, des traités d'union pour la défense de leurs droits ou pour leur sureté commune, & peuvent s'assembler pour discuter les intérêts du corps germanique en général, ou leurs intérêts particuliers, sans qu'ils aient besoin d'y être autorisés par leur chef; ou qu'il puisse prétendre que ses agens soient admis à ces délibérations secretes. Quoiqu'aucune loi ne les autorise à convoquer la diete de l'empire sans l'aveu de l'empereur,

l'empereur, & il eſt aſſez généralement reçu qu'ils le pourroient, ſi l'état étoit tout-à-fait mal gouverné, ou dans un danger preſſant.

Le droit de primogéniture a lieu dans tous les grands fiefs héréditaires de l'Empire, & ſinguliérement dans les électorats, qui ſont d'ailleurs des fiefs maſculins. Le plus proche des *agnats* ſuccede lorſque la ligne électorale vient à s'éteindre. S'il arrivoit qu'à la mort de l'empereur un électeur n'eût pas reçu l'inveſtiture, il ne laiſſeroit pas d'avoir, comme les autres, ſa voix à la diete d'élection; ce qui prouve que les inveſtitures ne ſont qu'une pure cérémonie. Par les diſpoſitions de la bulle d'Or, un prince, engagé dans l'épiſcopat ou dans la prêtriſe, ne peut pas ſuccéder dans un électorat ſéculier : cette regle n'oblige pas les proteſtans qui ont des évêchés ſécularisés. Tout électeur jouit dans ſon territoire du droit de fiſc, eſt majeur à dix-huit ans, & peut l'être même à dix-ſept par diſpenſe.

Quoique la bulle d'Or appelle à la tutelle d'un électeur qui eſt en minorité, le plus proche de ſes parens, il n'eſt pas tout-à-fait décidé qu'on n'ait pas le droit de nommer, par un teſtament, le tuteur qu'on veut choiſir dans ſa maiſon. Le conſeil aulique & la chambre impériale qui doivent l'un ou l'autre

confirmer néceſſairement un tuteur, pour qu'il puiſſe commencer ſon adminiſtration, ont ſi ſouvent varié dans leurs déciſions, qu'il n'y a pas ſur ce point important, & qui revient tous les jours, de principe fixe.

Le nombre des électeurs ſe bornoit à ſept originairement : il eſt monté dans la ſuite à neuf, ſix laïques & trois eccléſiaſtiques.

L'archevêque de Mayence a, comme grand chancelier de l'Empire, le pas ſur tous les électeurs, ſans en excepter ceux qui ſont rois. Le ſoin de former l'aſſemblée de Francfort pour donner un chef à l'Empire, ne regarde que lui : mais le conſentement des autres électeurs eſt néceſſaire pour reculer l'élection au-delà des trois mois que les loix accordent. C'eſt à lui que doivent s'adreſſer les avis, les griefs & les prétentions qu'on veut faire parvenir à la diete générale. Il eſt le chef du college électoral, & le directeur de la diete.

L'électeur de Treves a le droit, auſſi bien que celui de Mayence, de racheter les fiefs de l'Empire qui ont été hypothéqués ; mais il jouit ſeul, depuis l'empereur Louis IV, du privilege de pouvoir acheter tous les fiefs de l'Empire qui viennent à vaquer dans ſes états, pourvu que leur valeur n'excede pas ſix mille marcs d'argent. Tuteur né de tous

les pupilles de ſon dioceſe, il peut retenir de leurs revenus tout ce qui n'eſt pas néceſſaire à leur entretien ou à leur éducation. Ce n'eſt qu'à lui qu'on peut s'adreſſer pour la réviſion des ſentences de la chambre impériale, auxquelles l'archevêque de Mayence, ſeul juge en cette partie, eſt intéreſſé : les électeurs qui n'avoient originairement le privilege de *non appellando* que pour mille, ou ſeulement cinq cents florins d'or, ont obtenu dans la ſuite qu'il s'étendît à quelque ſomme que ce pût être : celui de Treves, pour avoir négligé en 1653 & 1654 de ſe faire renouveller comme les autres cette importante conceſſion, ne jouit que de l'avantage qu'il avoit dans les premiers tems. Il ſe croiroit dédommagé ſi, comme ſecond électeur & grand chancelier de l'Empire en Italie, il obtenoit le directoire de la diete en l'abſence de l'électeur de Mayence : mais celui de Saxe en eſt en poſſeſſion, en qualité de grand maréchal, la ſeule dignité de l'Empire, qui, avec celle de grand chancelier d'Allemagne, ait des fonctions de quelque importance.

L'archevêque de Cologne, grand chancelier de l'Empire dans les Gaules & le royaume d'Arles, eſt le dernier & le plus puiſſant des électeurs eccléſiaſtiques. Quoique la bulle

d'Or lui ait décerné l'honneur du couronnement de l'empereur, qui, dans le tems de cette fameuse constitution, se faisoit toujours dans son diocese à Aix-la-Chapelle, l'archevêque de Mayence a cru pouvoir lui disputer cette prérogative, depuis que le lieu de la cérémonie a varié. Il a été arrêté, après d'assez vives contestations, que celui des deux électeurs, dont on choisiroit les états pour le couronnement, feroit les fonctions du sacre, & que dans les villes d'un autre diocese, l'alternative seroit entr'eux régulièrement observée. Cette convention a acquis force de loi, depuis qu'elle a été insérée dans les capitulations.

Charles IV décida dans la bulle d'Or que le roi de Bohême, qui depuis environ deux siecles étoit revêtu d'un des sept premiers offices héréditaires, celui de grand échanson, seroit le premier des électeurs séculiers. Il arriva de là que ce prince devint, en qualité d'électeur, vassal de l'Empire, dont, comme roi, il continuoit à être indépendant : il conserva toutes les prérogatives des têtes couronnées; son royaume ne fut pas un fief de l'Empire; ses sujets furent toujours gouvernés par des loix particulieres, & jugés définitivement par ses tribunaux : jamais la Bohême ne contribua aux charges du corps

germanique, ne fit partie de l'Allemagne, & ne fut mise au nombre des cercles. On peut conjecturer qu'elle auroit beaucoup perdu de son indépendance, si ses maîtres qui sentoient le danger d'une trop grande liaison avec des états qui n'avoient qu'une demi-liberté, n'eussent pris le parti de ne jamais paroître ni aux assemblées particulieres des électeurs, ni aux assemblées générales de l'Empire : toute leur ambition se borna à conserver leur droit de suffrage dans l'élection de l'empereur.

Cette politique parut si sage à la maison d'Autriche, lorsqu'elle parvint à la couronne de Bohême, qu'elle l'adopta, & l'a depuis assez constamment suivie, jusqu'à ce qu'elle ait vu la souveraineté des états de l'Empire, & particuliérement celle des électeurs fondée sur des fondemens inébranlables. Elle a jugé alors qu'elle n'avoit rien à craindre pour une indépendance dont elle étoit justement jalouse; & l'empereur Joseph a profité de l'avantage qu'on lui offroit, d'entrer comme roi de Bohême dans tous les droits, & de concourir à toutes les délibérations des autres électeurs. Il est vrai qu'à la diete qui plaça Charles VII sur le trône, cette voix fut suspendue, parce que le suffrage électoral étant absolument réservé aux mâles, la reine de Hongrie ne

pouvoit ni l'exercer, ni conférer au grand duc, qu'elle associa à la régence de ses états, le droit de l'exercer, qu'elle n'avoit pas; mais elle a recouvré son activité à l'élection de François I.

Le duc de Baviere, qui est maintenant le second des électeurs séculiers, s'est vu longtems écarté du college électoral, par une suite de contretems, qui commencerent dès le douzieme siecle. Les princes de cette maison se trouverent alors dans des circonstances assez malheureuses, pour être dépouillés du titre de grand échanson qu'ils portoient depuis long-tems. Quoique cette perte les humiliât, ils ne la sentirent pleinement que lorsque le droit de suffrage pour l'élection d'un empereur commença à avoir pour fondement les grandes charges de la couronne. Chagrins de se voir tout-à-fait exclus d'une fonction si noble, ils aspirerent à partager la voix que la qualité de grand maître donnoit aux comtes Palatins qui étoient de leur sang; & après beaucoup de difficultés & quelques brouilleries, ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La bulle d'Or auroit infailliblement confirmé cet arrangement domestique, si la branche Palatine n'avoit profité, pour recouvrer toute son autorité, de la haine qu'avoit Charles IV pour la branche de Baviere. Celle-ci se vengea

pleinement, lorſqu'au commencement du dernier ſiecle, elle ferma à ſa rivale le chemin au trône de Bohême, s'empara d'une partie de ſes états, & ſe fit conférer ſa dignité électorale par l'empereur Ferdinand II. Le traité de Weſtphalie, en approuvant cette diſpoſition, la rendit ſtable, & lui donna toute l'authenticité dont elle étoit ſuſceptible.

La bulle d'Or confirma au duc de Saxe la troiſieme place parmi les électeurs ſéculiers, dont elle ſe trouva en poſſeſſion, & où il s'eſt toujours maintenu depuis : ſes droits ſont de marquer, en qualité de grand maréchal de l'Empire, les maiſons qu'occuperont tous ceux qui doivent aſſiſter aux aſſemblées générales ou particulieres, ſans qu'il leur ſoit permis de prendre d'autres logemens que ceux qui leur ont été aſſignés; de juger ſeul les cauſes civiles & criminelles de tous les domeſtiques des états, de ceux même de l'empereur; de donner le mot s'il y a une garniſon dans la ville où l'on eſt aſſemblé; & de diriger la diete, lorſque l'archevêque de Mayence eſt mort ou abſent. On pouvoit ſoupçonner, lorſqu'on a vu les électeurs de Saxe embraſſer la religion romaine, qu'ils perdroient la direction des affaires des proteſtans : mais ils l'ont conſervée entiere, en s'obligeant à ne confier le

ſoin de ces affaires qu'à un conſeil dont tous les membres ſeroient de cette communion.

Quoique le Brandebourg ait paſſé ſucceſſivement dans pluſieurs maiſons, il a toujours été le quatrieme électorat ſéculier. La charge de grand chambellan de l'Empire qui y eſt attachée, peut être regardée comme ſans fonctions. La plus belle prérogative de celui qui le gouverne, eſt de pouvoir diſpoſer de ſes états par teſtament ou autrement en faveur du prince de ſa maiſon qu'il voudra choiſir. Ce privilege ſingulier fut accordé en 1476 par l'empereur Frédéric III.

La France & la Suede firent créer, à la fin de la guerre de trente ans, un huitieme électorat, pour dédommager les fils de Frédéric, de celui dont la maiſon d'Autriche avoit dépouillé leur pere au commencement. L'acte d'érection portoit que ſi les ducs de Baviere, pour qui cette violence avoit été commiſe, venoient à manquer de poſtérité, les comtes Palatins reprendroient, dans le college électoral, le rang qu'ils y avoient eu autrefois, & que le nouvel électorat ſeroit ſupprimé. Ces derniers princes ont un droit tout-à-fait extraordinaire, appellé wildfang. Dès qu'un de leurs officiers a étendu ſa main ſur des enfans nés d'un commerce illégitime, ou ſur des vagabonds qui ſe ſont arrêtés

environ un an dans des lieux ſujets à ce droit, & qu'il leur a dit : Je vous fais wildfang, au nom de mon maître, ces enfans & ces vagabonds ne peuvent plus diſpoſer de leurs biens ni de leur perſonne, qui appartiennent à l'électeur. Ce privilege a toujours révolté ceux dans les états de qui il s'étendoit ; & les archevêques de Treves, de Cologne, de Mayence, & quelques autres membres de l'Empire demanderent vivement en 1654 à la diete qu'il fût ſupprimé : il l'auroit été ſans doute, à cauſe des excès où on étoit tombé en l'exerçant, ſi les couronnes de Suede & de France n'avoient fortement appuyé les intérêts de l'électeur Palatin.

Le dernier électorat eſt celui d'Hanovre : ce fut Léopold qui en jetta la premiere idée en 1690, pour priver la France d'un corps conſidérable de troupes, qu'Erneſt Auguſte, duc de Brunswick-Lunebourg, devoit lui fournir. Ce projet fut ſaiſi avec tant de chaleur, que le prince qu'il intéreſſoit s'engagea, ſi on le faiſoit réuſſir, à payer à l'empereur des ſommes conſidérables, à lui entretenir pendant deux ans ſix mille hommes ſoudoyés, & deux mille juſqu'à la fin de la guerre qu'il ſoutenoit alors, & à donner toujours ſa voix à un prince de

la maiſon d'Autriche, dans l'élection d'un empereur ou d'un roi des Romains. Si la diete, dont le conſentement étoit néceſſaire, avoit approuvé un arrangement qui étoit préjudiciable à un grand nombre des principaux membres du corps germanique, le peu qui reſtoit de difficultés, auroient été applanies fort vîte : ſa réſiſtance fit traîner cette grande affaire fort long-tems. Erneſt Auguſte mourut en 1698 ſans avoir été admis au college électoral, quoiqu'il eût reçu l'inveſtiture, & ſon fils Georges-Louis n'y fut reçu qu'en 1708. Il avoit déjà été convenu que ſa dignité finiroit avec ſes deſcendans en ligne directe, & qu'elle ne le feroit jouir du droit de *non appellando*, que juſqu'à deux mille florins. Pour qu'il ne manquât rien à la ſatisfaction du nouvel électeur, on chercha quelque grand office qu'on pût lui donner, & on s'arrêta à celui de grand porte-enſeigne de l'Empire. La maiſon de Wirtemberg qui en étoit en poſſeſſion s'y oppoſa, & on revêtit l'électeur d'Hanovre de celui de grand tréſorier, vacant à l'occaſion de la proſcription du duc de Baviere, qui venoit de faire rentrer le comte Palatin dans ſes anciens droits & ſes premiers titres. La paix de Bade ayant rétabli les choſes ſur le pied où elles étoient avant la guerre, on imagina de

donner le titre de grand écuyer à Georges-Louis. Comme les fonctions de cette charge étoient une espece de démembrement de celle de grand maréchal, l'électeur de Saxe refusa d'y donner son consentement. Depuis ce tems-là l'électeur d'Hanovre a continué de se qualifier grand trésorier de l'Empire, malgré les oppositions de l'électeur Palatin.

Après les électeurs, les premiers membres de l'Empire sont les princes. Par ce mot on ne doit pas entendre des comtes, ou des hommes nouveaux auxquels l'empereur confere quelquefois ce titre, mais seulement les évêques qui sont princes en vertu d'une élection capitulaire, ou ceux qui sont issus des anciennes familles où le rang & la dignité de prince sont héréditaires. Dans cet ordre, la maison d'Autriche jouit seule pour tous ses états des privileges les plus extraordinaires. On lui a accordé, ou elle s'est accordée à elle-même, avec la plupart des réserves du chef du corps germanique, presque tous les droits des électeurs. D'ailleurs elle est dispensée de contribuer aux charges de l'Empire, quoiqu'elle ait droit d'en exiger des secours. Il n'y a point d'appel des sentences de ses tribunaux. Elle peut se trouver à son gré aux assemblées de la nation, ou s'en absenter : personne ne

peut se mêler de corriger des abus qui pourroient s'être glissés sur les terres de sa dépendance. Elle reçoit dans son territoire l'investiture de ses provinces qui doit même lui être offerte. Enfin l'Empire ne peut pas avoir de fief dans les pays de sa domination, ni acquérir de droit sur aucune de ses possessions; de sorte qu'au défaut de mâles, elle peut les faire passer aux femmes, & au défaut de femmes, en disposer en faveur de qui elle voudra.

Les comtes diffèrent des princes, en ce que ceux-ci ont dans les affaires de l'Empire un suffrage personnel, & que ceux-là ne l'ont que collégial; il n'y a même que les possesseurs des comtés qui jouissent de cet honneur: tous ces comtes que l'empereur & les vicaires ont si fort multipliés, ne le partagent pas.

Les villes libres de l'Empire ont dû autrefois, à leurs confédérations & à leurs richesses, la considération dont elles jouissoient. La chûte de leur commerce & leurs divisions ont affoibli les unes & fait tomber les autres dans la dépendance des voisins injustes & puissans. Toutes auroient eu cette derniere destinée, si la jalousie de divers princes, & l'intérêt du chef du corps germanique ne les eût garanties de l'oppression. Ces motifs,

tout-à-fait étrangers à leurs droits & à leurs forces, les ont maintenues dans la poſſeſſion d'être auſſi bien que les électeurs, les princes & les comtes des états de l'Empire.

Par état de l'Empire, on doit entendre celui qui poſſede un fief immédiat, & qui a voix & ſéance à la diete. Le nombre des états eſt beaucoup augmenté depuis Charles-Quint. Ses ſucceſſeurs ſeroient parvenus à les multiplier aſſez en faveur de leurs vaſſaux & de leurs créatures, pour ſe rendre maîtres de toutes les affaires, ſi on ne les avoit arrêtés, en inſérant dans les capitulations, que l'empereur ne pourroit, ſans le conſentement de l'Empire, donner ni ôter le droit de ſuffrage à la diete. Ceux qui jouiſſent de cet avantage étoient originairement ou des gouverneurs de province, ou des intendans de juſtice, qui, dans la confuſion où ſe trouva l'Allemagne durant pluſieurs ſiecles, s'emparerent inſenſiblement pour eux-mêmes d'une autorité qu'ils n'avoient exercée juſqu'alors que par commiſſion. Peut-être ſeroient-ils parvenus, s'ils l'avoient tenté, à former des états ſéparés, & à acquérir une puiſſance tout-à-fait abſolue : mais nous conjecturons qu'un défaut de courage, la crainte des guerres civiles, l'impoſſibilité de réſiſter ſéparément aux Barbares qui ſortoient tous

les jours du Nord, peut-être auſſi l'habitude qui influe, plus qu'on ne penſe, même dans les réſolutions les plus réfléchies, les empêcherent de renoncer au centre commun : ils ſe contenterent de réduire leur roi à n'être que le chef de leur confédération, & chacun ſe borna à jouir, ſur une certaine étendue de pays, de la ſupériorité territoriale. Il ſuffit de connoître les droits qu'elle donne & les obligations qu'elle impoſe, pour pouvoir juger en quoi elle differe de la pleine ſouveraineté.

Les états de l'Empire ont, en vertu de leur ſupériorité territoriale, droit de vie & de mort ſur leurs ſujets; de faire des loix, de mettre des impôts, de battre monnoie, de choiſir une religion, de former entr'eux & avec les étrangers des alliances, pourvu que ce ne ſoit pas contre leur patrie; de lever des troupes, & de pourſuivre par la force la ſatisfaction des torts qu'on leur fait hors de l'Empire. Pour ceux qu'ils reçoivent de leurs co-états, ils doivent demander juſtice au tribunal chargé de la rendre : s'il refuſe de juger, on eſt en droit d'avoir recours aux armes : mais pour un jugement injuſte, il n'eſt permis que de proteſter.

Perſonne ne doute que les états ne ſe doivent mutuellement accorder le paſſage par leurs

territoires, pour les troupes qui ne peuvent pas ſe rendre à leur deſtination par une autre route. Les armées étrangeres n'ont droit à ce traitement qu'autant qu'elles ſont deſtinées à la défenſe de l'Empire, ou de quelque membre conſidérable du corps germanique.

L'inveſtiture de leurs fiefs, que les états ſont obligés de requérir, n'eſt pas la collation du fief, mais une ſimple reconnoiſſance du droit de celui qui la demande. L'hommage qu'ils prêtent au corps germanique & à ſon chef, les rend ſi peu ſujets de l'empereur, qu'il ne peut rien exiger d'eux en vertu de leur ſerment, à moins qu'il n'agiſſe au nom & pour les intérêts de la nation. Si l'on peut dire, dans quelque ſens, qu'ils ſont ſes vaſſaux, ce n'eſt qu'en le conſidérant conjointement avec l'Empire. C'eſt dans l'Empire ſeul, ou, ce qui eſt la même choſe, c'eſt dans les états qui le compoſent que réſide l'entiere ſouveraineté : les états ſont ſouverains enſemble, & co-imperans ſéparément. Ils ne ſont pas privés de leur liberté, comme on le prétend aſſez communément, par l'obligation d'aſſiſter à la diete en perſonne ou par députés, & de payer des contributions pour les beſoins du corps : tout cela ne regarde que la défenſe commune, & ſe juſtifie par l'exemple de pluſieurs

puiſſances qui ſe prêtent des ſecours mutuels en vertu de certains traités d'union. Le péril auquel ils ſont expoſés de pouvoir être cités à des tribunaux ſuprêmes, & y être dépouillés de leurs poſſeſſions, pourroit faire une impreſſion plus forte, ſi on ne faiſoit pas attention qu'on y procede, non comme contre un ſujet condamné pour avoir violé les loix civiles; mais par la voix des armes, comme contre un violateur des traités.

L'indépendance des états de l'Empire, telle qu'elle eſt, a été l'objet de l'ambition de la nobleſſe immédiate. Cette nobleſſe qui ſuivoit autrefois les empereurs dans leurs expéditions, parvint avec le tems à ne dépendre abſolument que d'eux. On lui donna dans la ſuite des fiefs comme encouragement, ou comme récompenſe, & elle jouiſſoit des mêmes droits que les états. On réuſſit à l'exclure inſenſiblement des aſſemblées générales de la nation, & le traité de Weſtphalie confirma tacitement cette excluſion. Ce corps, diviſé en trois claſſes, celui du Rhin, celui de Souabe & celui de Franconie prétendit en 1686 que puiſqu'il jouiſſoit dans ſes domaines de tous les droits qui conſtituent la ſupériorité territoriale, il devoit être reçu au nombre des états. Léopold favoriſoit

favoriſoit cette demande ; mais elle trouva tant d'oppoſition, qu'il ſe vit obligé de l'abandonner. Depuis ce tems-là la nobleſſe immédiate ne fait aucune démarche pour partager la ſouveraineté de l'Empire ; & elle continue d'y former une eſpece de république indépendante, ſans avoir ni ſéance, ni voix à la diete.

Les dietes ou aſſemblées d'états ſont fort anciennes en Allemagne. Elles n'y ont pas toujours eu l'autorité dont elles jouiſſent ; & pendant long-tems ceux qui les compoſoient n'étoient cenſés que les conſeillers du prince. L'uſage où on étoit d'en tenir une générale tous les ans, ne parut pas ſuffiſant pour former une adminiſtration heureuſe ; & on convint en 1495 qu'on la convoqueroit extraordinairement, lorſque les affaires l'exigeroient. L'exécution de ce nouveau plan entraîna de ſi grands abus & des dépenſes ſi conſidérables, qu'on créa en 1500, ſous le nom de *regimentum*, un tribunal, qui devoit ſubſiſter ſans interruption & avoir la même autorité qu'une diete générale. Soit que Maximilien trouvât que le nouvel établiſſement diminuoit l'influence qu'il avoit eue juſqu'alors dans les réſolutions qu'on prenoit, ou que les états de l'Empire ne fourniſſent pas ce qui étoit néceſſaire pour ſon entretien, l'uſage

des dietes annuelles fut repris en 1512; on l'abandonna dans la ſuite pour le reprendre encore. Enfin, après bien des révolutions, dont le détail n'eſt ni néceſſaire ni intéreſſant, l'Empire paroît être fixé à une diete perpétuelle. Du moins celle qui eſt aſſemblée actuellement à Ratisbonne ne s'eſt-elle pas ſéparée depuis 1663.

Les affaires qui intéreſſent tout le corps germanique ſont toutes du reſſort de la diete. Il n'y a qu'elle qui puiſſe faire des loix générales, les réformer, les abroger, les interpréter, & connoître des cauſes criminelles entre les états de l'Empire. Elle ſeule doit décider de la guerre, du choix des généraux, de la nature & de la quantité des ſubſides. Le droit de conclure la paix & de nommer les miniſtres qui doivent y travailler, de former des alliances & de les rompre ne lui eſt pas conteſté. C'eſt le tribunal où l'uſage veut que ſoient terminés tous les différends qui ſurviennent entre l'empereur, agiſſant comme empereur, & un état de l'Empire, à l'occaſion de quelque fief.

La diete eſt compoſée de trois colleges : le college électoral eſt le premier, & a été long-tems le ſeul. Ceux qui le compoſoient originairement ne s'oppoſerent pas, autant qu'ils l'auroient pu, à la formation des deux

autres. Comme les affaires ne ſe décidoient pas à la pluralité des voix dans ces tems reculés, ils crurent qu'avec des forces conſidérables ils ſeroient toujours les maîtres des réſolutions. Les empereurs ayant eu dans la ſuite intérêt que tout ſe réglât par le nombre des ſuffrages, ſont parvenus à l'établir depuis environ trois ſiecles. Il eſt arrivé de là que, pour augmenter ſon crédit, on a cherché à ſe procurer beaucoup de voix; & que celui qui n'en avoit qu'une, a voulu en avoir deux lorſqu'il a acquis un état qui avoit droit de ſéance à la diete. C'eſt de cette maniere que les électeurs, qui ne votoient autrefois que dans leur college, ſont parvenus à voter dans celui des princes, & à y avoir quelquefois cinq ou ſix ſuffrages.

L'ambition a été auſſi vive & auſſi active dans le ſecond college, qui eſt celui des princes, que dans le premier. Dès qu'une principauté a été partagée entre des co-héritiers, chacun d'eux a réuſſi à recevoir une inveſtiture particuliere, & à avoir une voix à la diete. Si les circonſtances ont réuni dans la ſuite ſous un ſeul cet état auparavant diviſé, le poſſeſſeur a voulu jouir ſeul de tous les ſuffrages accordés à pluſieurs; & quoique cette prétention ait été quelquefois rejettée, elle a été admiſe ordinairement. Cet objet

important du droit public d'Allemagne eſt plus intéreſſant pour les princes qui ont un ſuffrage perſonnel dans leur college, que pour les eccléſiaſtiques immédiats qui ne ſont pas princes, & pour les comtes qui ne l'y ont que collégial : les premiers ſont partagés en deux bancs, qui ont chacun leur voix ; les derniers ont quatre voix & quatre bancs, ceux de Wetteravie & de Souabe qui ſont anciens, celui de Franconie qu'ils ont acquis en 1641, & celui de Weſtphalie en 1654.

Le troiſieme college eſt formé par les villes impériales. Quoiqu'elles ſe partagent en deux bancs, celui du Rhin & celui de Souabe, leur ſuffrage paroît être perſonnel, comme celui des princes & des électeurs, parce que chaque ville a ſa voix & vote pour elle-même.

Toutes les affaires qui ſont du reſſort de la diete ſont diſcutées ſéparément dans les trois colleges. Les deux premiers ſe communiquent le réſultat de leurs délibérations, & l'envoient enſuite à celui des villes. Les voix ſont ballottées dans les trois colleges juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à former un arrêté de l'Empire à l'unanimité, ou à la pluralité des voix, ſuivant la nature des affaires. Comme les états ne peuvent rien ſtatuer ſans le chef, ni le chef ſans les états,

l'arrêté eſt préſenté à l'empereur, dont l'approbation eſt néceſſaire, & ſuffit pour lui donner force de loi ſous le nom de *décret d'Empire*. Si l'empereur & la diete ne s'accordent pas, la queſtion reſte indéciſe juſqu'à ce que les circonſtances ou les eſprits aient changé.

Outre la diete dans laquelle réſide la ſouveraineté, & que l'empereur ne peut convoquer que du conſentement des électeurs, il y a dans l'Empire deux tribunaux ſuprêmes dont le pouvoir eſt une émanation de celui de la diete, & lui eſt par conſéquent ſubordonné. L'Allemagne entiere a long-tems ſollicité en vain de pareils établiſſemens, pour ſortir de l'eſpece d'anarchie où elle étoit plongée. Ses chefs qui eſpéroient toujours profiter de ces diviſions pour parvenir au pouvoir abſolu, ſe refuſoient à des vœux ſi ſages. Maximilien I fut déterminé, par la ſituation de ſes affaires, à y conſentir; & il établit avec l'Empire en 1495 la chambre impériale. Elle fut errante, en quelque maniere, juſqu'à l'an 1530, qu'elle fut fixée à Spire. La deſtruction de cette ville par les François, la fit transférer à Vetzlar en 1689.

Le nombre des magiſtrats qui devoient former la chambre impériale a ſouvent varié, parce que les états ne fourniſſoient pas les

contributions imposées pour son entretien. Elle est actuellement composée du grand juge, qui n'a point de voix, quoiqu'il reçoive les plaintes & qu'il distribue les procès; de deux présidens & de dix-sept assesseurs, neuf catholiques, & huit de la confession d'Ausbourg. Le grand juge qui peut être indifféremment des deux religions, & les présidens qui doivent être l'un romain & l'autre protestant, sont nommés par le chef du corps germanique, & les assesseurs par les électeurs & par les cercles. Pour faire goûter cet arrangement à l'empereur, on régla que toutes les sentences seroient rendues & exécutées en son nom; & qu'il n'y auroit que lui qui pût prendre connoissance des causes qui regarderoient les principautés, les comtés & les autres grands fiefs de l'Empire, quand il s'agiroit de les adjuger.

Malgré une concession si importante, l'autorité de la chambre impériale est fort étendue. Tous les procès que les états de l'Empire ont entr'eux, ou que des particuliers veulent intenter, y sont portés en premiere instance. Les sujets d'un même état y vont par voie d'appel du jugement qui a été rendu contr'eux au tribunal de leur maître, lorsqu'il n'a pas privilege de *non appellando*, & peuvent y chercher un appui contre les abus de son gouvernement.

Quoiqu'en général les ſentences de la chambre impériale ſoient ſans appel, il y a un moyen de ſe pourvoir contr'elles, lorſque le fonds du procès eſt de plus de deux mille écus. Ce moyen conſiſtoit autrefois à s'adreſſer à l'électeur de Mayence, pour demander la réviſion de la cauſe par les viſiteurs que l'Empire nommoit tous les ans pour examiner les mœurs des membres de la chambre, & leur maniere de juger. L'interruption d'une pratique ſi ſage à produit le recours à la diete, qui s'eſt vue accablée de griefs & de procès. François I s'eſt engagé, il eſt vrai, dans ſa capitulation à remédier à ce déſordre, en rétabliſſant les viſites annuelles; mais ce projet ſera toujours traverſé par les états, dont pluſieurs craindront la dépenſe, & d'autres auront des raiſons particulieres. Si par des événemens heureux, qu'il n'eſt pas poſſible de prévoir, on parvenoit à ſurmonter ces difficultés, le recours à la diete ne pourroit avoir lieu que lorſque, dans quelque point qui concerneroit la paix de religion, les voix ſeroient tellement partagées, que tous les catholiques ſe trouveroient d'un côté & tous les proteſtans de l'autre. L'affaire reſtant alors indéciſe, il dépendroit de la partie, qui auroit intérêt à la faire terminer, de la porter à la diete.

Lorſque l'effet de la réviſion étoit de ſuſpendre l'exécution du jugement, preſque tout le monde y avoit recours : elle eſt moins d'uſage depuis que celui qui a obtenu un arrêt favorable peut le faire exécuter, en donnant caution en cas qu'il ſuccombât dans la réviſion. Celui qui ſeroit porté à appeller, eſt retenu par une autre conſidération : il eſt obligé, avant que la réviſion commence, de conſigner une ſomme déterminée par les viſiteurs, & qui entre dans le fiſc de l'empereur lorſque la premiere ſentence eſt confirmée.

La chambre impériale perdit, dès ſon origine, une partie de la conſidération qu'elle devoit avoir. Comme elle étoit ſouvent fermée par le retardement des contributions qui devoient ſervir à l'entretien des juges, Maximilien penſa à profiter de ces interruptions pour étendre, juſqu'aux affaires de l'Empire, l'autorité d'un tribunal qui, ſous le nom de conſeil aulique, ne s'étoit mêlé juſqu'alors que des affaires de l'empereur. Le moyen dont il ſe ſervit pour amener les états à ſon but, fut de leur propoſer de nommer eux-mêmes huit des membres de ce conſeil, dont il ſe flattoit de devenir bientôt, comme il fit, tout-à-fait le maître. Dès que ce prince & ſes ſucceſſeurs virent que l'on commençoit à prendre confiance en ce tribunal, ils eurent

l'attention d'y faciliter l'expédition des procès, en n'assujettissant pas les juges à cette foule de formalités qui allongeoient les procédures de la chambre impériale, & en pressant l'exécution de ses arrêts. Cette politique & les insinuations dont on se servit pour persuader aux membres foibles de l'Empire qu'ils trouveroient de l'appui à la cour de Vienne, en portant leurs différends au conseil aulique, acheverent d'accréditer ce tribunal. Il fut enfin reconnu pour tribunal suprême de l'Empire.

Toutes les causes qui peuvent être portées à la chambre impériale, peuvent être aussi portées au conseil aulique : mais dès qu'on a fait choix d'un tribunal, il n'est plus permis de recourir à l'autre. Le premier de ces tribunaux a sur l'autre l'avantage que la mort du chef du corps germanique ne suspend pas ses fonctions : la juridiction du second est plus étendue : elle embrasse seule tout ce qu'on appelle réserves de l'empereur, & tout ce qui concerne les fiefs de l'Empire en Italie. Quoique les jugemens du conseil aulique soient décisifs, on peut en demander la révision à l'empereur, dont le refus donne droit, selon quelques docteurs, de recourir à la diete. Ce recours, de l'aveu de tous les bons jurisconsultes, est permis dans toutes les

occaſions où le conſeil aulique a mal interprété les loix de l'Empire, & à tous ceux qui ont de bonnes raiſons pour récuſer ce tribunal. Lorſqu'un procès eſt important, ou qu'il peut avoir des ſuites, le conſeil eſt dans l'uſage de renvoyer, avec ſes concluſions, l'affaire toute inſtruite à l'empereur, pour qu'il prononce ſuivant ſes vues ou ſes lumieres : il eſt même arrivé quelquefois que le prince, avant de rien décider, ait cru devoir conſulter les états de l'Empire.

L'exécution des arrêts du conſeil aulique, qui regardent un état immédiat, eſt déférée, auſſi bien que l'exécution de ceux de la chambre impériale, au cercle où ſe trouve celui qui eſt condamné. Si la condamnation tombe ſur les ſujets de quelque état immédiat, l'exécution en eſt remiſe au magiſtrat du lieu, dont ils ſont habitans, ou au ſeigneur, dont ils ſont vaſſaux.

Le conſeil aulique doit être compoſé de dix-ſept aſſeſſeurs & d'un préſident, tous du choix de l'empereur. Ils ne prêtoient autrefois ſerment qu'à celui qui les nommoit ; mais depuis les dernieres capitulations, ils le prêtent auſſi à l'Empire. Ils avoient été tous catholiques juſqu'au traité de Weſtphalie, qui régla qu'on admettroit un nombre ſuffiſant de conſeillers de la confeſſion d'Ausbourg,

pour que dans les procès entre les catholiques & les proteſtans, il pût y avoir égalité de juges des deux religions. Quoique la cour de Vienne n'ait nommé que ſix luthériens ou calviniſtes, elle a prétendu avoir rempli cette obligation, ſous prétexte qu'elle a déclaré que dans le cas où les membres du tribunal ſe diviſeroient tellement dans leurs ſuffrages, que tous les proteſtans ſe tournaſſent d'un côté & tous les catholiques de l'autre, les voix ſeroient cenſées égales. On veut que le cardinal Cleſel, premier miniſtre de l'empereur Mathias, ait dit que ſon maître n'avoit pas beſoin d'employer la force pour humilier les états de l'Empire, & que la ſeule autorité que le conſeil aulique lui donnoit, ſuffiſoit pour les tenir tous dans ſa dépendance.

L'Empire eſt partagé en cercles. Ils durent leur origine au beſoin qu'on crut avoir de diviſer l'Allemagne en pluſieurs diſtricts, pour établir l'ordre, & faire exécuter les décrets de la chambre impériale, qui venoit d'être érigée. Les premiers qu'on forma en 1500 furent ceux de Baviere, de Franconie, de Souabe, de Saxe, du Rhin & de Weſtphalie, qu'on nomme encore aujourd'hui les anciens cercles. Maximilien, l'auteur de cette ſage & heureuſe innovation, dont l'empereur

Albert II pouvoit bien lui avoir donné l'idée ; acheva ſon ouvrage en 1515, en guériſſant les électeurs de la crainte qu'ils avoient eue, que ces aſſociations ne fuſſent contraires à leur dignité ou à leurs intérêts. Ils entrerent dans ſes vues, & on ajouta quatre cercles aux ſix premiers : le cercle de la haute Saxe, compoſé des électorats de Saxe & de Brandebourg ; le cercle du haut Rhin, compoſé des trois électorats eccléſiaſtiques & du Palatinat ; le cercle d'Autriche, compoſé de l'archiduché de ce nom, de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole, du Tyrol, des évêchés de Trente & de Brixen, du Briſgau, des villes foreſtieres, & de tout ce que la maiſon d'Autriche poſſede en Souabe ; le cercle de Bourgogne, compoſé des dix-ſept provinces des Pays-Bas, & du comté de Bourgogne, dont il tiroit ſon nom. Maximilien eſpéroit aſſurer par cet arrangement le ſort de cette brillante partie des poſſeſſions de ſa maiſon : mais l'Allemagne a refuſé conſtamment de ſe charger de la défenſe d'un pays qui ne contribuoit en aucune maniere aux beſoins de l'Empire. La Bohême ne fut point compriſe dans la diviſion des cercles, parce qu'elle ne conſervoit preſque plus de liaiſon avec le corps germanique, & que l'empereur, qui étoit mécontent du roi

Uladiſlas, n'avoit aucun intérêt à la renouveller.

Lorſque les cercles eurent été formés, les états qui les compoſoient s'aſſemblerent pour délibérer ſur ce qui pouvoit aſſurer ou troubler leur tranquillité. Celui que l'empereur chargea de les convoquer, de préſider à leurs conſeils, de faire exécuter les déciſions des tribunaux de l'Empire, de recevoir ce que les étrangers ou les membres du corps auroient à demander ou à communiquer, de ſuivre les réſolutions qui auroient été priſes, fut nommé directeur. Cette commiſſion, confiée d'abord aux princes les plus puiſſans, eſt devenue inſenſiblement héréditaire. Par une coutume qui a paſſé en loi, elle eſt aujourd'hui exercée dans le cercle d'Autriche par l'archiduc de ce nom; dans le cercle de Baviere, par l'électeur & l'archevêque de Saltzbourg; dans le cercle de Franconie, par l'évêque de Bamberg & les Margraves de Bareith & d'Anſpach; dans le cercle de Souabe, par le duc de Wirtemberg & l'évêque de Conſtance; dans le cercle du haut Rhin, par l'évêque de Worms, & l'électeur Palatin comme duc de Simmern; dans le cercle du bas Rhin, par l'électeur de Mayence; dans le cercle de Weſtphalie, par l'évêque de Munſter & les électeurs Palatin & de Bran-

debourg, comme héritiers de Bergue & de Juliers; dans le cercle de la baſſe Saxe, par les ducs de Magdebourg & de Breme, & les deux branches de la maiſon de Brunſwik-Lunebourg; dans le cercle de la haute Saxe, par l'électeur de Saxe. Le cercle de Bourgogne avoit pour directeurs les rois d'Eſpagne, lorſqu'il étoit ſous leur domination. Il paroîtroit très-ſingulier que chacun des anciens cercles eût un directeur eccléſiaſtique & un laïque, ſi on ne ſavoit que lorſque ces cercles furent formés, rien ne donnoit tant de force à l'autorité que la crainte des excommunications. Outre le directeur, chaque cercle a un capitaine, dont les fonctions ſe bornent à commander les troupes. Comme cette commiſſion eſt élective, on la confie ordinairement au directeur, quoiqu'il ſoit eccléſiaſtique.

Les cercles ont le droit de faire des alliances entr'eux & avec les puiſſances étrangeres. Pluſieurs capitulations leur ont aſſuré la liberté de s'aſſembler ſans le conſentement de l'Empereur, que Rodolphe II & Ferdinand III prétendoient être néceſſaire. Leurs contingens, qui doivent être toujours prêts, forment ce qu'on appelle les troupes des cercles. Ils levent des impôts pour leurs dépenſes particulieres, pour les beſoins de

l'Empire, & pour l'entretien de la chambre impériale.

Quoique pluſieurs cercles aient pris le parti de ne plus tenir de diete, à l'exemple de celui d'Autriche, qui n'étant compoſé que des états d'une ſeule maiſon, peut prendre, ſans s'aſſembler, les réſolutions qui lui conviennent, l'uſage des dietes s'eſt ſoutenu dans les cercles qui, réuniſſant un grand nombre de petits ſouverains; ont cru qu'il leur étoit avantageux de faire corps. Il y en a même, tels que ceux du haut Rhin, de Weſtphalie & du bas Rhin qui ont formé entr'eux des liaiſons étroites, & qui, ſous le titre de cercles correſpondans, traitent leurs affaires en commun. Cette précaution les garantit de l'oppreſſion, comme la diviſion du corps germanique en cercles donne à l'empereur la facilité de traiter avec quelques cercles avant que de pouvoir ſolliciter les ſecours de tout l'Empire dans une diete générale.

Tout ce que nous venons de dire eſt appuyé ſur les recez de l'Empire, la bulle d'Or, la paix profane, la paix de religion, le traité de Weſtphalie & les capitulations, les ſeuls fondemens du droit public germanique.

Par RECEZ de l'Empire on a toujours entendu la collection des loix établies du

consentement mutuel du chef & des membres durant une diete générale. Comme le recez ne se publioit que lorsque l'assemblée se séparoit, le dernier a été celui de 1654, parce que la seule diete qui ait été formée depuis, dure encore. Le premier ne paroît être que de l'an 1235 sous Frédéric II. Personne ne doute que la pluralité des voix ne suffise pour former le consentement de l'Empire dans les affaires qui concernent tout le corps germanique; mais dans celles qui n'en intéressent qu'une partie, comme les catholiques ou les protestans; il faut parvenir à l'unanimité, ou trouver une voie de conciliation.

La bulle d'Or, ainsi appellée à cause du sceau d'or qui y est attaché, fut publiée en 1356 par l'empereur Charles IV, du consentement des états de l'Empire assemblés. On croit communément qu'elle fut écrite d'abord en latin, & qu'il ne s'en est conservé que trois copies authentiques, celle de Heidelberg, celle de Mayence & celle de Francfort. Son but est de régler l'élection de l'empereur, de confirmer les prérogatives des électeurs, & de déterminer le genre de gouvernement qui convient à l'Allemagne. Quoiqu'il y soit dit en plusieurs endroits que c'est une loi perpétuelle, on y a fait des changemens, &

on

on a été en droit d'en faire ; la même puiſſance qui a établi une loi, peut la modifier, la ſuſpendre ou l'abroger ſuivant les circonſtances.

L'hiſtoire n'en préſente pas de plus affreuſes que celles qui rendirent la paix profane néceſſaire. L'Allemagne, qui depuis pluſieurs ſiecles n'avoit pas joui d'un gouvernement qui pût faire ſon honneur, fut plongée dans un commencement d'anarchie par les croiſades. Le déſordre fut augmenté par les papes, qui, pour ſubjuguer les empereurs, exciterent les peuples à la révolte. La confuſion fut portée où elle pouvoit aller durant l'interregne de vingt-trois ans qui ſuivit la mort de Frédéric II. Les brigandages, les meurtres, les incendies, toutes ſortes de violences devinrent par degrés ſi communes, qu'il n'y avoit plus de ſureté dans les villes, ni à la campagne. On n'oſoit plus voyager qu'en troupe ; chacun ſe retiroit dans des lieux inacceſſibles, & ne croyoit pas s'y pouvoir fortifier avec aſſez de précaution ; les états foibles commencerent à s'unir entr'eux pour leur ſureté commune ; & le clergé pour contribuer à ſa maniere au rétabliſſement de la tranquillité publique, publia, ſous le nom de *paix du Seigneur*, un écrit pour engager ceux qui portoient par tout la déſolation à

s'abſtenir toujours, mais plus particuliérement le carême & les jours de fête, de tous duels, aſſaſſinats, dévaſtations & actes d'hoſtilité. Ni ces exhortations, ni les foibles efforts de quelques princes citoyens ne produiſirent un grand effet. Le remede devoit venir de l'excès du mal. Il falloit ce qui arriva, que l'Allemagne entiere, laſſe du chaos où elle ſe trouvoit, fût diſpoſée à ſe ſoumettre ſans peine à tout ce qu'on imagineroit pour le débrouiller. Ces diſpoſitions furent longtems inutiles par l'éloignement qu'avoient les empereurs de finir des troubles qui pouvoient étendre leur autorité. Maximilien s'éleva enfin au deſſus de cette odieuſe conſidération. A peine eut-il pris les rênes du gouvernement, qu'il convoqua une diete générale à Worms. On y régla en 1495 ce qui concernoit le repos intérieur de l'Empire, & on y érigea, ſous le nom de chambre impériale, un tribunal chargé de faire obſerver l'ordre qu'on établiſſoit. Tout ce qui fut arrêté dans cette célebre aſſemblée, forme la loi toujours en vigueur de la *paix profane*.

Ce nom lui fut donné pour la diſtinguer de la *paix de religion*, qui fut conclue dans la diete d'Ausbourg en 1555, & qui mit fin à tant de guerres & de négociations, dont le luthéraniſme avoit été l'occaſion ou le

prétexte. Les principaux articles de l'accommodement entre les deux partis, furent que chaque état immédiat de l'Empire pourroit professer à son choix la religion romaine & la luthérienne ; qu'il seroit permis à tous les sujets qui voudroient embrasser un autre culte que celui du prince, de quitter leur pays, de vendre leurs biens, & d'emmener leurs femmes & leurs enfans ; que tout ecclésiastique, de quelque rang qu'il fût, qui de catholique deviendroit luthérien, perdroit sur le champ son bénéfice ; peine qui n'a été étendue aux luthériens qui se font catholiques, que par le traité de Westphalie. Le même traité a fait jouir les calvinistes de la liberté de religion, à condition qu'ils ne feroient qu'un corps avec les luthériens, & qu'ils seroient tous compris sous le nom de protestans, ou de ceux qui suivent la confession d'Ausbourg.

Quelque grande que fût dans l'Empire l'autorité de la *paix de religion*, elle avoit besoin d'être affermie, comme elle le fut en 1648 par le traité de Westphalie. Ce fameux traité ne finit pas seulement la guerre de trente ans, qui, de la Bohême où elle avoit commencé, s'étoit répandue dans l'Allemagne, & avoit gagné le nord & le midi de l'Europe ; il termina encore tous les différends

qui diviſoient le chef & les membres du corps germanique, & régla, ſous la garantie de la Suede & de la France, ce qui regardoit le gouvernement civil & religieux de l'Allemagne. On lui donna force de loi perpétuelle, en l'inférant dans le recez de 1654.

Depuis cette pacification, l'Empire n'a fait d'innovations dans ſon droit public, que celles qu'il a inſérées dans les capitulations. On entend par capitulation, certaines conventions que le prince, qui eſt déſigné empereur ou roi des Romains à la pluralité des voix, s'oblige par ſerment à exécuter. Juſqu'à Charles-Quint celui qu'on appelloit au trône avoit ſeulement juré qu'il feroit un bon uſage de ſon autorité. Cette précaution pouvoit être ſuffiſante avec des princes Allemands qui connoiſſoient les conſtitutions de l'Empire, & qui étoient accoutumés à la forme de ſon gouvernement. Un étranger devoit inſpirer plus de défiance. On avoit à craindre ou qu'il ne feignît d'ignorer les loix pour les violer avec plus d'audace, ou qu'il n'entreprît ſans détour d'étendre une autorité qui lui paroîtroit trop limitée. Pour prévenir, autant qu'il étoit poſſible, ces deux inconvéniens, on fit un écrit qui régloit les droits reſpectifs du chef & des membres du corps germanique. Cette capitulation & les autres

qui l'ont ſuivie à chaque élection, ont ſenſiblement diminué l'autorité des empereurs.

Les électeurs dreſſerent ſeuls, ſans contradiction, la capitulation pendant plus d'un ſiecle. Ils auroient continué ſans doute à jouir paiſiblement de cet avantage, ſi on n'avoit cru s'appercevoir qu'ils en abuſoient pour ſacrifier la cauſe publique à leurs intérêts particuliers. Cette obſervation réveilla l'ambition des princes & des villes qui prétendirent qu'une loi qui intéreſſoit tout l'Empire, devoit être faite du conſentement de tous les états. Ce grand procès fut porté au congrès de Munſter, qui en renvoya l'examen & la déciſion à la premiere diete générale. Comme elle ne termina rien, les mécontentemens continuerent, & les plans d'accommodement ſe multiplierent. Le ſeul qui ait paru concilier un peu les eſprits, c'eſt le projet d'une capitulation perpétuelle, c'eſt-à-dire, d'une capitulation qui ſeroit ſignée par chaque empereur, dans le tems de ſon élection. Quoique ce projet ait ſervi comme de baſe à la capitulation de Charles VI, & que ce prince & ſes deux ſucceſſeurs ſe ſoient obligés de faire finir par la diete ce qui regarde la capitulation perpétuelle, il eſt douteux ſi elle aura lieu. Les électeurs refuſent d'adopter cet arrangement, à moins qu'on ne leur aſſure le droit

d'ajouter ce qu'ils jugeront à propos ; droit que les autres colleges ne veulent reconnoître que dans les affaires qui n'intéreſſent pas l'Empire en général, pour leſquelles ils prétendent qu'il faut le conſentement de tous les états.

Outre les loix écrites, le droit public germanique a pour fondement des coutumes dont on ne voit pas l'origine, & qu'une pratique générale a confirmées. Il faut pour les abolir ou un non-uſage longtems continué, ou une loi publique qui les annulle.

HISTOIRE

DE L'ABDICATION DE L'EMPIRE,

PAR CHARLES-QUINT, en 1556.

LIVRE SECOND.

QUand l'ambition d'étendre ſon autorité ne ſeroit pas la paſſion générale de ceux qui gouvernent, il n'étoit guere poſſible qu'elle ne fût pas celle de Charles-Quint. L'avantage qu'avoit ce prince de jouir de droit dans pluſieurs parties de ſa domination, d'une puiſſance, en quelque ſorte illimitée, devoit lui faire trouver naturellement trop étroites les bornes de celle que les loix lui accordoient dans l'Empire. Ce ſentiment qui auroit remué juſqu'à un certain point les caracteres les plus indolens, enhardi les plus timides, & affermi les plus foibles, fit ſur ſon ame agiſſante, forte & audacieuſe, les impreſſions les plus profondes. Il lui parut dur, peut-être honteux d'être aſſervi à une forme de gouvernement qui laiſſoit peu de choſes à ſa diſpoſition;

& ſes démarches annoncerent bientôt un plan arrêté de la changer. Les troubles de religion qui mettoient en feu l'Allemagne, auroient ſelon les apparences fait réuſſir ce grand projet, s'il avoit été ſuivi avec cette ardeur que rien n'arrête, & cette opiniâtreté que rien ne laſſe. Heureuſement pour le corps germanique, Charles étoit porté par ſon caractere à embraſſer à la fois pluſieurs objets; & il ſe trouva engagé par les circonſtances dans des guerres longues & ſanglantes contre l'Affrique, l'Italie, le Turc & la France. Des ennemis ſi puiſſans le détournerent ſouvent & longtems de l'attention convenable pour profiter de l'aſcendant qu'il avoit pris, & à plus forte raiſon, des efforts pour le pouſſer plus loin. Il ſentit à la fin que cet inconvénient n'étoit point paſſager; & il imagina, pour parvenir à ſon but, l'expédient qui va ſuivre.

Depuis que Ferdinand avoit ajouté aux états héréditaires de la maiſon d'Autriche, les royaumes de Hongrie & de Bohême, il commençoit à être regardé comme un prince puiſſant. Son influence dans les affaires publiques avoit été ſur-tout ſentie par l'empereur qui en avoit tiré des ſecours conſidérables. Elle devoit néceſſairement augmenter lorſque des forces, employées juſqu'alors dans une

cauſe preſqu'étrangere, ſeroient développées pour des intérêts plus perſonnels. Cette réflexion détermina Charles à s'occuper ſérieuſement du ſoin de faire élire ſon frere roi des Romains. La crainte des obſtacles qu'il pouvoit trouver ne le détourna pas de ſon entrepriſe ; & il vint à bout de les ſurmonter en 1531, quoiqu'ils ſe trouvaſſent plus grands qu'il ne l'avoit craint. Il étoit encouragé aux efforts qu'il faiſoit par l'eſpérance des avantages qui devoient les ſuivre. Si nos conjectures ſont bien fondées, il penſa qu'il ſe déchargeroit en apparence ſur Ferdinand, du gouvernement du corps germanique ; que les membres de cette eſpece de république qui n'avoient nulle défiance du caractere de ce prince, ſeroient peu en garde contre les entrepriſes qu'il formeroit ſur leur liberté ; que cette ſécurité les mettroit dans les fers ſans qu'ils s'en apperçuſſent ; & que lorſque leur eſclavage ſeroit aſſez avancé pour devoir être durable, le roi des Romains naturellement foible, & accoutumé d'ailleurs à une déférence aveugle pour les volontés de Charles, pourroit être amené par un mêlange adroit d'inſinuations & de menaces, à céder un jour ſes droits à l'empire. Ce ſyſtême qui tire beaucoup de vraiſemblance de l'ambition du prince qui l'avoit formé, eſt preſque

démontré par une démarche dont il eſt important de peſer toutes les circonſtances.

L'empereur attira en Eſpagne, l'an 1548, Maximilien pour lui faire épouſer l'Infante Marie ſa fille. Ce mariage qui pouvoit & devoit être conclu aſſez vîte, traîna deux ans entiers. Un tems ſi conſidérable fut employé à perſuader au jeune archiduc, qu'il n'étoit pas de ſon intérêt que le roi Ferdinand ſon pere parvînt au trône de l'empire, & qu'il n'y avoit que le prince d'Eſpagne qui pût ſoutenir avec l'éclat convenable une dignité ſi ruineuſe. Dès qu'on crut s'être aſſuré que Maximilien dont on avoit craint l'eſprit élevé & ſouple, ne traverſeroit pas des vues qu'il paroiſſoit ne pas déſaprouver, on crut en pouvoir haſarder la propoſition au roi des Romains. Marie, reine douairiere de Hongrie ſa ſœur, ſe chargea de lui faire cette ouverture. L'aſcendant qu'elle avoit eu ſur lui dans tous les tems, & qui avoit beaucoup augmenté depuis les ſervices eſſentiels qu'elle lui avoit rendus en Hongrie & en Bohême, la rendoit plus propre que perſonne à ſe mêler d'une négociation ſi délicate. Elle fut conduite avec la ſoupleſſe & l'activité que pouvoient inſpirer à une femme ambitieuſe le deſir de réuſſir dans une affaire importante, & une paſſion très-vive pour la grandeur de la branche aînée

de sa maison; cependant elle eut l'issue la plus funeste qu'elle pouvoit avoir. Ferdinand indigné qu'on eût osé lui proposer une espece de dégradation qui l'auroit couvert d'opprobre aux yeux de son siecle & de la postérité, rappella Maximilien à sa cour, & rompit tout commerce avec Charles-Quint. (*) Cette froideur duroit encore lorsque l'empereur donna à l'Europe le spectacle d'une abdication totale de ses dignités & de ses états. Le principe de cette démarche est si peu connu, que nous croyons devoir rapporter tous les motifs qu'on lui a prêtés. Le lecteur jugera de leur degré de vraisemblance.

Le premier qui se présente est l'aventure d'Inspruck. L'empereur avoit été forcé par des ennemis qu'il avoit souvent vaincus, & toujours méprisés, de fuire de cette ville avec une précipitation, & des circonstances si humiliantes, qu'il avoit paru inconsolable,

(*) Philippe II resta persuadé toute sa vie qu'il auroit été empereur sans l'ambition de sa sœur Marie, qui encouragea Maximilien son époux à ne pas renoncer, comme il y paroissoit déterminé, à l'espérance d'occuper un jour le premier trône de la chrétienté. Il arriva de là que cette princesse étant revenue veuve en Espagne, n'y eut aucune considération. Cela étoit si public que dom Diego de Cordova, qui étoit très-bien à la cour, disoit plaisamment à ceux qui s'adressoient à lui pour obtenir quelque grace : *Après l'impératrice, je suis celui qui a le moins de pouvoir auprès du roi.* Juan Vitrian, commentaire sur Commines.

Cette diſpoſition qui auroit pu tourner en découragement dans une ame foible, devoit inſpirer naturellement des penſées de vengeance à un prince qui connoiſſoit ſes forces, & dont le courage avoit déjà été tant de fois éprouvé. Une obſervation ſi ſimple devoit empêcher tous les hiſtoriens un peu éclairés de donner à la retraite de Charles-Quint une origine ſi peu vraiſemblable, & les déterminer à en chercher une autre cauſe.

Pluſieurs l'ont fait, & ont cru l'avoir trouvée dans les malheurs qu'il éprouva devant Metz, dont il fut forcé de lever le ſiege. Pour peu qu'on ait étudié les ſouverains qui comme Charles-Quint ont l'ambition de fixer ſur eux les regards de leur ſiecle & de la poſtérité, on ſent que cet événement, loin de précipiter ſa retraite, devoit la retarder juſqu'à ce qu'elle pût devenir glorieuſe.

L'élévation de Caraffe ſur le ſiege de Rome, pouvoit être tout au plus l'occaſion d'un léger chagrin, & non le motif d'une réſolution violente. Il n'étoit pas poſſible que l'empereur ſe regardât comme peu propre à régner, pour n'avoir pas réuſſi à écarter du trône un pontife dont il étoit haï; ou qu'il ſe crût hors d'état de réſiſter aux efforts & aux intrigues d'une cour dont la foibleſſe & la mauvaiſe foi étoient connues de toute l'Europe.

L'opinion qui attribue l'abdication de Charles aux conſeils de ſes deux ſœurs Marie & Eleonore eſt encore plus dénuée de vraiſemblance. Quand il ne ſeroit pas prouvé par l'hiſtoire que les deux reines ne furent inſtruites de ce grand projet qu'après que la réſolution de l'exécuter eut été tout-à-fait priſe, il ſuffiroit de quelques notions générales pour en être convaincu : tous ceux qui ont peſé avec attention les événemens de ce regne mémorable ſavent que les femmes en furent quelquefois les inſtrumens, mais qu'elles n'en furent jamais le premier mobile.

Cette ſeule obſervation paroît détruire ce que Sandoval aſſure, que l'empereur ne prit le parti de la ſolitude, que parce qu'il étoit convenu avec ſa femme Iſabelle qu'à un certain âge ils s'y jetteroient tous deux. Il n'eſt pas aiſé de croire qu'un prince qui pour des intérêts aſſez légers manquoit tous les jours à ſes engagemens les plus authentiques, & les plus importans, ait renoncé à toutes ſes couronnes, par la ſeule délicateſſe de tenir une parole donnée à une princeſſe morte depuis aſſez long-tems.

Quoique bien des rois ayent eu la vanité de croire que ce qui ſe paſſoit dans les aſtres avoit des rapports marqués avec les événemens de leur regne, nous ne ſaurions nous

perſuader que l'empereur ait fait dépendre ſa deſtinée d'une comete dont la vue lui parut un arrêt de mort. Les hiſtoriens qui ont adopté ce bruit populaire, ont fait plus d'attention à la folie alors générale de l'aſtrologie judiciaire, qu'au caractere particulier du prince dont ils écrivoient les actions.

Nous ne croyons pas mieux fondée l'opinion qui attribue la retraite du pere aux inſinuations des partiſans du fils. Charles recevoit ſi rarement des impreſſions étrangeres, même de ſes plus grands miniſtres, dans les plus petites choſes, qu'il n'eſt guere vraiſemblable que l'événement le plus important de ſa vie lui ait été inſpiré par des hommes qui n'avoient pas ſa confiance, & que leurs liaiſons devoient lui rendre ſuſpects.

Il paroîtroit d'abord plus naturel de conjecturer avec qelques hiſtoriens fort graves, que cette démarche tout-à-fait extrême, fut inſpirée par l'ambition de faire une choſe qui avoit peu d'exemples, & qui ne pouvoit pas être ſouvent imitée. Un examen réfléchi de la conduite & du génie de Charles-Quint, ne permet pas de ſe livrer à cette idée. Dans aucune des opérations du regne de ce prince, on ne voit des avantages ſolidement réels ſacrifiés à la gloire, & encore moins à l'éclat & à l'oſtentation.

Des écrivains que leur profeſſion rend crédules ſur tout ce qui a rapport à la religion, ont avancé que l'empereur avoit renoncé à ſes grandeurs pour imiter un officier de réputation qui lui avoit dit qu'il quittoit la profeſſion des armes dans la vue de mettre un intervalle entre la vie & la mort. Un motif ſi pur auroit occaſionné néceſſairement des réparations qui n'euſſent pas permis à l'Europe de ſe méprendre ſur leur origine.

Brantome eſt le ſeul qui ait dit que Charles n'avoit quitté le trône, que pour briguer la tiare, & qu'il avoit ſérieuſement aſpiré à rendre le ſouverain pontificat héréditaire dans ſa famille. C'eſt un conte ſi viſiblement abſurde, qu'il ſeroit ridicule de le refuter.

On trouve quelque part que Charles n'avoit abdiqué ſes états que pour former ſon ſucceſſeur dans le grand art de régner. Cette opinion paroîtra auſſi chimérique qu'elle l'eſt, ſi l'on fait attention qu'il n'étoit pas poſſible que le caractere jaloux & opiniâtre de Philippe eût échappé à l'empereur, qui d'ailleurs ne fit aucune démarche depuis qu'il fut deſcendu du trône, qui fît ſeulement ſoupçonner qu'il voulût ſe mêler encore du gouvernement.

Des politiques qui rafinent ſur tout ont

imaginé que Charles avoit voulu jouir du plaiſir de voir regretter ſon adminiſtration. Quand ce prince n'auroit pas été inſtruit par l'expérience de tous les ſiecles, que les peuples aiment naturellement à changer de maître, il auroit ſenti que ſon regne avoit été trop long & trop agité, que ſes ſujets s'étoient crus trop foulés & que les derniers événemens de la guerre lui avoient été trop contraires, pour qu'on deſirât de continuer à recevoir ſes loix.

Les mémoires du cardinal de Granvelle établiſſent un autre ſyſtême. On y voit que Philippe ne ſe vit pas plutôt en poſſeſſion de Naples & de Milan, qui lui avoient été cédés, pour qu'il pût épouſer la reine d'Angleterre, qu'il déclara qu'il vouloit deſtituer tous ceux qui y avoient des places pour y mettre des gens uniquement dévoués à ſes intérêts; que ce prince refuſa avec beaucoup de hauteur d'aller voir l'empereur ſon pere à Bruxelles, juſqu'à ce qu'on eût réglé comment il y ſeroit reçu, & de quelle autorité il y jouiroit: que dès qu'on l'eut revêtu du vicariat d'Italie, pour qu'il eût un prétexte de s'emparer de Sienne, & de tout ce qu'il trouveroit à ſa bienſéance, il avoit exigé une indépendance abſolue dans toute l'étendue qu'il lui plairoit de donner à ſa commiſſion: que Charles s'étoit vu réduit à la dure & honteuſe néceſſité de lutter continuellement

continuellement contre ſon fils, ou de lui céder toujours; & que l'embarras & le chagrin d'une alternative ſi déſagréable lui avoit fait abandonner le timon du gouvernement. Qu'on ſonde le cœur de ce prince, & on verra ſi on y trouve le fond de ſenſibilité & de tendreſſe néceſſaires pour inſpirer un parti ſi déſeſpéré.

Une étude un peu approfondie du caractere de l'empereur, des circonſtances où il ſe trouvoit lorſqu'il ſe détermina, & de la maniere dont il exécuta ſa réſolution, nous porteroit à penſer que cette retraite ſi fameuſe dans l'hiſtoire, n'eut ni des principes bien éclaircis, ni de but bien déterminé. Charles étoit aigri par ſes infirmités, par les proſpérités de la France, par les revers qu'il venoit d'eſſuyer à la guerre, & par la diminution de ſa réputation. L'impoſſibilité de changer une ſituation qui devoit devenir tous les jours plus dure, le fit tomber dans une eſpece de laſſitude qu'il prit pour un dégoût raiſonnable & vrai des affaires & des honneurs. Il fut affermi dans cette illuſion par des images riantes qu'il ſe traçoit à lui-même du repos & de la ſolitude, & par des idées de dévotion qu'on a ſouvent dans le malheur. Ces moyens joints à un peu d'inconſtance qu'on avoit toujours remarqué dans ſa conduite, lui

inſpirerent, ſi nos conjectures ſont vraies, la fantaiſie de ſe débarraſſer de toutes ſes couronnes. Bruxelles fut le théatre où s'en fit la cérémonie dans une aſſemblée des états. Charles y céda à ſon fils Philippe, qui, depuis ſon mariage avec Marie d'Angleterre, portoit le titre de roi de Naples & de Sicile, le vingt-quatre Novembre 1555, les Pays-Bas; & en Janvier de l'année ſuivante, toutes ſes poſſeſſions de l'ancien & du nouveau Monde. Cette ceſſion fut accompagnée d'un diſcours dans lequel quelques hiſtoriens ont cru trouver un air chagrin : *mon fils*, dit l'empereur à Philippe, *je fais aujourd'hui une action dont l'antiquité fournit peu d'exemples, & je ne compte pas avoir dans la ſuite beaucoup d'imitateurs.* S'il retint encore quelques mois ſa qualité de chef du corps germanique, ce ne fut que pour faire un dernier effort en faveur de ſon ancien projet. La nouvelle tentative ne fut pas plus heureuſe que l'avoient été les précédentes. Non-ſeulement Ferdinand refuſa de céder les droits qu'il avoit à l'empire, mais encore il ne voulut jamais conſentir que le roi ſon neveu fût déclaré vicaire de l'empire dans les Pays-Bas & en Italie. Le chagrin qu'eut Charles d'avoir échoué dans la derniere entrepriſe qu'il avoit formée, ne l'empêcha pas de conſommer

le grand ouvrage de son abdication. Tout étoit fini lorsqu'il s'embarqua en Zélande (*) le dix-sept Septembre de l'an 1556.

L'histoire a conservé un mot célebre qui feroit penser que Charles ne tarda pas à regretter le commandement. *Il y a aujourd'hui un an*, dit le cardinal de Granvelle au roi Philippe, *que l'empereur se démit de tous ses états; il y a aussi aujourd'hui un an qu'il s'en repentit*, répondit le prince. Ceux qui n'ont pas été aussi sévères qu'un fils, ou qui n'ont pas vu les choses de si près, ont reculé cette époque jusqu'au tems où il traversa les provinces d'Espagne qui conduisoient de la Biscaye où il avoit débarqué, jusqu'à la solitude qu'il avoit choisie. Il se vit si négligé dans sa marche par les peuples, & son successeur lui fit attendre si longtems les sommes qu'il s'étoit réservées pour récompenser ceux de ses serviteurs qu'il devoit renvoyer, qu'il commença à s'affliger vivement du sacrifice qu'il venoit de faire. Les dispositions où se trouvoit

(*) La reine d'Angleterre le fit prier par le comte d'Arondel d'aborder dans un de ses ports, afin qu'elle eût la satisfaction de le voir. *Quel plaisir pourra avoir une si grande reine*, répondit-il, *de se voir la belle-fille d'un simple gentilhomme?* Cette réponse ayant fait redoubler les instances, il dit, pour s'en débarrasser : *M. le comte, tout dépendra des vents.* Histoire de Charles-Quint.

alors ſon eſprit, ont paru à quelques hiſtoriens mieux marquées qu'à nous, dans un diſcours qu'il tint dans Valladolid à un bouffon nommé Pédro de San-Erbas. Cet homme voyant que Charles le ſaluoit, lui dit, *Sire, vous êtes bien bon de vous découvrir pour moi! eſt-ce pour dire que vous n'êtes plus empereur? Non, Pierre*, répondit le prince, *c'eſt que je n'ai plus rien à te donner que cette marque de courtoiſie.* Il partit peu de jours après cet entretien pour Saint-Juſt, monaſtere ſitué dans un vallon agréable ſur les frontieres de Caſtille & de Portugal, auprès de Placentia: il y arriva le 24 Février de l'an 1557, y vécut obſcur, & n'en ſortit jamais.

Aucune des occupations, ni des pratiques de religion auxquelles ſe livra Charles dans ſa retraite, ne porta l'empreinte ni d'un grand génie, ni d'une ame élevée. Il ſe promenoit, cultivoit des fleurs, faiſoit des expériences de méchanique, aſſiſtoit aux offices, ſe donnoit la diſcipline, pratiquoit toutes les autres mortifications du cloître, ſans jamais mettre à aucune de ces actions, la plupart très-extraordinaires, ce je ne ſai quoi de grand qui juſtifie & anoblit tout. Il falloit même qu'il mît dans tous ſes exercices quelque choſe qui affoiblît bien fort l'impreſſion de reſpect que ſa ſeule préſence auroit dû faire, pour qu'on lui ait tenu

le discours qui suit. Un matin que ce prince éveilloit à son tour les religieux, il trouva un novice enseveli dans un si profond sommeil, qu'il eut bien de la peine à l'éveiller : le jeune novice se levant enfin à regret, & encore à demi endormi, osa lui dire, qu'il devoit bien se contenter d'avoir troublé le repos du monde tant qu'il y avoit vécu, sans venir encore troubler le repos de ceux qui en étoient sortis.

Le cours des méditations de Charles fut interrompu par une cérémonie qui ne pouvoit partir que d'une imagination bisarre, ou d'un esprit déjà affoibli. Ce prince fit célébrer ses obsèques pendant sa vie, se mit en posture de mort dans un cercueil, entendit faire pour lui-même les prieres que l'église n'adresse à Dieu que pour ceux qui ne sont plus, & ne sortit de sa bierre qu'après que tout le monde se fut retiré. Il fut attaqué la nuit qui suivit cette représentation funebre d'une fievre violente qui le conduisit dans peu au tombeau. Il mourut le vingt-unieme de Septembre 1558, âgé de 57 ans sept mois & vingt-un jours. *

(*) Parmi les éloges outrés que les Espagnols prodiguerent à Charles-Quint après sa mort, on a remarqué l'épitaphe suivante :

Pro tumulo ponas orbem, pro tegmine cœlum,
Sidera pro facibus, pro lacrymis maria.

Rome qui par ſa perſévérance & ſes hauteurs, a ſouvent réuſſi à réaliſer des prétentions qu'elle-même regardoit comme chimériques, ſaiſit la circonſtance de cette mort pour tenter d'acquérir un nouveau droit. Elle fit rendre au prince les mêmes honneurs funebres qui avoient toujours été rendus aux empereurs. Le but de cette cérémonie qui paroiſſoit d'abord de pure bienſéance, étoit d'établir que la renonciation qui avoit été faite en faveur de Ferdinand, n'ayant pas été accompagnée de la participation du ſaint ſiege, devoit être régardée comme nulle; & que l'empire n'étoit vacant que du jour de la mort de Charles. Paul IV étoit ſi entêté de cette idée, qu'il mourut ſans avoir reconnu Ferdinand pour empereur, parce que ce prince ne voulut jamais s'abaiſſer à lui demander un conſentement qui l'auroit dégradé, lui, & le corps germanique. Son ſucceſſeur Pie IV ſe déſiſta d'une prétention ſi odieuſe, & la bonne intelligence fut rétablie entre les deux cours.

Les hiſtoriens qui ont voulu faire un ſaint de Charles-Quint, ont écrit qu'au moment même où il expiroit, un lys de ſon jardin avoit fleuri miraculeuſement. Ceux qui ont cherché à rendre ſa mémoire odieuſe, l'ont fait mourir luthérien, ſous prétexte qu'il avoit choiſi pour ſon prédicateur, Conſtantin Ponce, & qu'il

avoit rendu les derniers ſoupirs entre les bras de Barthelemi Carranza, archevêque de Tolede, (*) deux hommes célebres qui furent pourſuivis dans la ſuite comme hérétiques, par l'inquiſition. Ces fables ſont ſi viſiblement l'ouvage de la flatterie & de la malignité, qu'il ne ſeroit pas raiſonnable de les réfuter. Il vaut mieux s'attacher à tracer les vrais traits du grand prince qui nous occupe.

(*) Carranza dit à deux évêques qui l'accompagnoient par honneur lorſqu'il fut conduit à l'inquiſition : Je vais en priſon au milieu de mon plus intime ami, & de mon plus cruel ennemi. Il s'apperçut que la crainte qu'ils eurent que l'un d'eux ne lui fût déſagréable, leur donna à tous deux de l'émotion : *Meſſieurs*, ajouta-t-il alors, *vous ne m'entendez pas : mon grand ami, c'eſt mon innocence ; mon grand ennemi, c'eſt l'archevêché de Tolede.*

Après s'être défendu en Eſpagne juſqu'en 1567, il fut transféré à Rome. La ſentence qu'on lui prononça en 1576 portoit que quoique l'on n'eût pas de preuves certaines de ſon héréſie, il feroit une abjuration ſolemnelle, à cauſe des fortes préſomptions qu'on avoit contre lui. S'étant ſoumis à cet ordre, il fut envoyé au couvent de la Minerve, où il mourut l'année même de ſon élargiſſement. Il proteſta, avant de recevoir le viatique, qu'il n'étoit jamais tombé dans aucune des erreurs qu'on lui avoit imputées ; qu'il regardoit pourtant comme juſte la ſentence rendue contre lui par l'inquiſition de Rome, qui avoit jugé en conſéquence de ce qui avoit été allégué & prouvé contre lui. Grégoire XIII fut ſi édifié de tant de patience, qu'il fit mettre ſur la tombe de cet homme vertueux l'épitaphe ſuivante : BARTHOLOMÆO CARRANZÆ, *Navarro, Dominicano, Archiepiſcopo Toletano, Hiſpaniarum Primati, genere, vita, doctrina, concione, atque eleemoſinis claro : magnis muneribus à Carolo V & Philippo Rege ſibi commiſſis egregiè functo : animo in proſperis modeſto, & in adverſis æquo. Obiit anno 1576, die 3 Maii, Athanaſio & Antonio ſacra, ætatis 72.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles, quoique né dans les Pays-Bas, étoit d'une vivacité si singuliere dans son enfance, qu'on ne put parvenir à faire son portrait qu'en disposant autour de lui quatre épées, de telle sorte qu'il ne pouvoit se remuer sans se blesser. Ce feu si dangereux ordinairement pour les souverains & pour leurs sujets, fut dirigé avec tant de sagesse qu'il ne produisit que de bons effets. On le tourna à l'étude des langues vivantes, de l'histoire, de la politique, les seules connoissances nécessaires de ceux qui sont appellés au trône ; & on réussit à jetter sur ces grands objets cet intérêt vif qui ne laisse que de l'indifférence pour tout le reste. Il arriva de-là que le jeune prince n'eut pas ce goût du plaisir, ce desir de plaire, ces graces de l'imagination qui séduisent trop souvent les courtisans, & par leur moyen la multitude. Sa réputation souffrit de ce qui auroit dû la former. On prit l'esprit de réflexion qu'il avoit supérieurement pour de la lenteur ; & plusieurs historiens ont écrit qu'il ne dut son élévation à l'empire, qu'à l'idée assez généralement établie de la médiocrité de son caractere.

L'Europe se vit bientôt forcée de rétracter ce jugement injuste : Charles fut connu. On démêla que, quoiqu'il n'eût pas une pénétration extraordinaire, il n'employoit que

des gens habiles, & que ſon application à étudier ceux qu'il deſtinoit à des places importantes, lui tenoit lieu d'une plus grande ſagacité. Il n'avoit pas la fantaiſie, ſi commune & ſi dangereuſe aux ſouverains, de vouloir ſurprendre par des choix auxquels on ne fût pas préparé: toutes choſes d'ailleurs égales, il préféroit celui que la voix publique nommoit, parce qu'il avoit remarqué que cette attention augmentoit l'idée qu'il vouloit donner de ſa capacité & de ſa juſtice. La crainte de paſſer pour léger ou pour peu éclairé, ne le déterminoit pas à continuer à ſe ſervir d'un général ou d'un miniſtre médiocre, parce qu'il avoit commencé à s'en ſervir: dès le commencement de ſon regne, il s'étoit fait un principe dont il ne s'écarta jamais, de ſacrifier toujours ſa gloire perſonnelle à la réputation de ſon gouvernement. Ce ſyſtême le conduiſit quelquefois à faire en ſorte qu'on attribuât ſes projets les mieux combinés & les plus étendus, à ceux qui adminiſtroient l'état ſous lui: il retiroit de cet artifice le double avantage d'affoiblir la jalouſie des princes contemporains contre lui, & de fortifier l'opinion qu'on avoit par-tout de la ſageſſe de ſon conſeil.

Comme Charles connoiſſoit peu les beſoins du cœur, il n'avoit ni favori, ni confident:

il penſoit qu'un ſouverain, pour être juſte, devoit être ſans amour comme ſans haine; & que la confiance, quand elle n'étoit pas indiſpenſable, étoit une foibleſſe, une eſpece de crime d'état, que rien ne pouvoit juſtifier. Quoiqu'il récompenſât ordinairement mal, il étoit preſque toujours bien ſervi: ce bonheur étoit une ſuite en quelque ſorte néceſſaire du talent qu'il avoit de louer à propos, du ſyſtême qu'il s'étoit fait de ne ravir la gloire de perſonne, & de l'art qui lui étoit ſi naturel de faire eſpérer beaucoup en ne donnant que peu. Ceux qui lui étoient utiles, n'eurent jamais le dégoût de s'appercevoir qu'ils ne lui fuſſent pas agréables: l'uſage où il étoit de tout rapporter à ſon état plutôt qu'à ſa perſonne, ne lui permettoit pas de laiſſer éclater, ni d'avoir peut-être de ces averſions biſarres qui ont été ſi ſouvent, & qui ſeront ſi ſouvent encore la ruine des affaires les plus importantes. Il eut le ſecret, qui n'avoit jamais été commun, & qui paroît s'être perdu depuis, de faire concourir à l'exécution de ſes projets, quels qu'en fuſſent les auteurs, tous ceux qu'il jugeoit à propos d'y faire entrer: les jalouſies & les haines particulieres des gens en place n'influoient que peu & rarement ſous ſon regne, dans les événemens publics.

L'adreſſe de pouſſer ainſi vers le même but

tant de perſonnes conſidérables, dont les inclinations, les liaiſons & les vues étoient ordinairement très-oppoſées, formoit peut-être la partie la plus eſtimable de la politique de Charles, mais ne la formoit pas toute. Ce prince avoit d'ailleurs pour maximes fondamentales de ne ſe pas laiſſer pénétrer, de groſſir ſes ſuccès, ou de diminuer ſes pertes dans l'opinion publique, & de ne rien négliger de tout ce qui avoit quelque rapport au gouvernement. Il répétoit ſouvent que l'homme d'état devoit être encore plus vigilant que le chirurgien qui ſonde avec ſoin les moindres bleſſures. Les entrepriſes compliquées lui plaiſoient plus en général que les projets ſimples. Il aimoit à ſe ſervir dans les négociations de gens obſcurs, qu'il trouvoit moins délicats ſur les moyens, & qu'il lui étoit plus facile de déſavouer. Ses traités étoient tous remplis de ſes ambiguités baſſes & honteuſes dont la ſaine politique, & la pratique de quelques miniſtres du premier ordre ont enfin déſabuſé l'Europe.

Quoiqu'il ait rétiré tout le fruit poſſible de quelques crimes hardis, éclatans & déciſifs qui ſe commirent ſous ſon regne, ſes hiſtoriens ont voulu faire douter s'il les avoit ordonnés : ils ſe fondent ſur ce que les miniſtres qui en étoient les auteurs, ne furent

ni punis ni récompenſés. La connoiſſance qu'il avoit des hommes lui faiſoit haſarder les calomnies les plus groſſieres contre ſes ennemis: l'événement prouva que la crédulité des peuples étoit un inſtrument encore plus ſûr & plus facile pour nuire, qu'il ne l'avoit cru. On ne peut pas dire qu'il ne ſuivit dans les affaires que des voies détournées: mais il paroît que de deux manieres également ſûres de réuſſir, celle qui avoit un côté myſtérieux étoit préférée ordinairement. Il étoit vrai par réflexion dans les choſes indifférentes, pour être faux avec avantage dans celles qui étoient conſidérables: ce manége lui réuſſit, quoique découvert, parce que les hommes ont été ſouvent ſéduits par les apparences, lors même qu'ils ſoupçonnoient que ce n'étoit que des apparences.

Le malheur qu'eut Charles d'adopter le projet de la monarchie univerſelle, qui avoit été formé par Ferdinand ſon ayeul, donnoit à ſa politique une activité ſouvent nuiſible: le vice d'une premiere chimere ſe répandoit ſur preſque tout ce qu'il entreprenoit pour la ſoutenir & la réaliſer. Comme il avoit plus d'étendue que de juſteſſe dans l'eſprit, il ſe plaiſoit à former dans le même tems pluſieurs entrepriſes conſidérables: elles ſe nuiſoient ſouvent les unes aux autres: mais ou il ne

s'en appercevoit pas, ou la conviction n'étoit pas assez forte pour le guérir de ce goût. La même inquiétude qui lui faisoit passer sa vie en voyages, l'empêchoit de pousser ses vues aussi loin qu'il l'auroit fallu : il arriva de-là qu'il n'eut que des demi-succès, & qu'après un regne assez florissant, rien ne se trouva fini. Ses démarches eurent le plus souvent un air incertain qui donnoit de l'inquiétude à ses partisans, & qui relevoit les espérances de ses ennemis : cela venoit de ce qu'il ne s'étoit pas instruit des forces & des ressources des états voisins avec autant de soin que du caractere des princes qui les gouvernoient.

Il étoit né sans goût & sans génie pour la guerre : il ne la fit en personne que par émulation ; & il n'y eut quelquefois des succès, que parce qu'en de certaines occasions l'esprit tient lieu de talent. Son courage paroissoit trop réfléchi, pour ne pas manquer de cet enthousiasme qui se communique : il pouvoit être sûr ; mais certainement il n'étoit pas brillant. On lui trouvoit jusques dans les moindres occasions cet air occupé que le soldat est dans l'habitude de prendre pour de l'embarras, & qui a si souvent jetté le découragement dans une armée entiere. Ses avantages ne furent jamais aussi complets que ses revers, parce qu'il manqua toujours de cette har-

dieſſe qui prépare la victoire, & qui rend redoutable juſques dans la défaite.

Quoiqu'il évitât avec ſoin les dépenſes inutiles, qu'il ne fît pas même toutes celles qui étoient néceſſaires, ſes finances furent toujours en déſordre : l'uſage de ſurcharger les peuples ne s'eſt introduit que depuis ; & le nouveau monde ne donnoit guere encore alors que des eſpérances. Sa religion comme celle de ſes peuples, étoit remplie de formalités, & comme celle des rois, ſubordonnée à ſes intérêts : il en remplit les devoirs extérieurs avec une oſtentation qui a paſſé pour hypocriſie, & qui n'étoit que politique. L'amour lui fit goûter ſes douceurs ſans lui faire commettre ſes crimes : ſes maîtreſſes qui n'étoient que ſes maîtreſſes ne le détournerent jamais de ſes devoirs, ne prirent aucune part aux affaires, & n'entrerent pas ſeulement dans ce qu'on appelle intrigues de cour. La protection qu'il accorda aux arts, ne fut ni fort utile à ceux qui les cultivoient, ni très-honorable pour lui : il n'étoit pas poſſible qu'un goût de vanité & d'imitation produisît les mêmes effets que la paſſion de Léon X & de François I.

La maniere de vivre de Charles étoit également éloignée de la baſſeſſe & de l'oſtentation. Il ne fuyoit, ni ne cherchoit les louanges & les plaiſirs. Quoiqu'il profitât ordinairement

de la vérité, il n'aimoit pas ceux qui la lui disoient. Sa familiarité n'avoit rien d'utile ni de dangereux. Le respect des peuples lui paroissoit plus précieux que leur attachement. L'air de modération & de justice qu'il mettoit dans toutes ses actions, faisoit supporter, louer même quelquefois sa sévérité. On l'avoit accoutumé, dès l'enfance, à se rendre maître de son extérieur, ce qui le faisoit ordinairement paroître supérieur aux événemens. Son aversion pour tous ceux qui avoient dérangé leurs affaires, étoit extrême : il ne les admettoit jamais, ni à ses délassemens, ni à ses conseils, ni à aucun genre d'administration. Peu de rois, peu de particuliers même ont eu autant de flexibilité que lui dans le caractere : il ne paroissoit pas le même en Espagne & en Flandre ; en Italie & en Allemagne ; ses manieres d'agir, ses principes de gouvernement changeoient suivant les hommes & les climats. Sa pénétration lui avoit fait sentir qu'il étoit plus facile & plus juste de s'accommoder au génie de ses sujets, que de vouloir les assujettir au sien.

Telle est l'idée que présente de Charles-Quint une étude sérieuse du seizieme siecle. Si on la trouve contredite par quelques actions moins connues, qu'on fasse attention que les hommes les plus conséquens sortent

de tems-en-tems de leur caractere. D'ailleurs, nous avons formé notre opinion générale ſur des événemens publics & liés les uns aux autres, plus déciſifs, ſans comparaiſon, que des particularités recueillies par des écrivains flatteurs & intéreſſés. Cette eſpece de doute que l'intérêt de la vérité veut que nous jettions ſur certains monumens, ne nous empêchera pas d'en tirer tous les traits piquans qui s'y trouvent : le lecteur averti qu'ils ne ſont la plupart rapportés que par des auteurs Eſpagnols plus panégyriſtes qu'hiſtoriens du prince, y ajoutera tel dégré de foi qu'il jugera à propos.

Charles étudioit ſans répugnance dans ſa jeuneſſe les langues vivantes : il diſoit quelquefois qu'il vouloit ſe ſervir de l'Italienne pour parler au pape, de l'Eſpagnole pour parler à la reine Jeanne, ſa mere ; de l'Angloiſe pour parler à la reine Catherine ſa tante ; de la Flamande pour parler à ſes amis ; & de la Françoiſe pour parler avec lui-même. On ne put jamais l'engager à bien apprendre le latin : *Croyez-vous*, diſoit-il à ceux qui blâmoient juſtement cette averſion, *qu'on veuille faire de moi un maître d'école ?* Hiſtoire de Charles-Quint.

La découverte de l'Amérique, ouvrage de Chriſtophe Colomb, & de l'ambition des rois

rois catholiques, Ferdinand & Iſabelle, devint un objet de grande attention pour l'Europe, dans les premieres années du regne de Charles. Ferdinand Cortez parti le 18 Novembre 1518, de l'iſle de Cuba pour la conquête du Méxique, trouva au milieu des peuples les plus barbares, un empire qui avoit une politique, des loix; qui poſſédoit l'art de la guerre, & la ſcience du gouvernement. Son ame naturellement très-élevée, le fût encore par la vue des tréſors & des forces de l'état qu'il attaquoit: *Voilà, mes amis*, dit-il à ſes ſoldats, *ce que nous cherchons, de grands périls & de grandes richeſſes; celles-ci établiſſent la fortune, & les autres la réputation.* Cette magnanimité ſe communiqua: tous les Eſpagnols qui étoient de l'expédition parurent des hommes ſupérieurs dans un grand nombre de combats, la plupart très-vifs, qu'ils eurent à livrer ou à ſoutenir. Le dégoût qui paroît inſéparable des entrepriſes longues, éloignées & difficiles, les gagna pourtant à la fin, & ils commencerent à ſe regarder comme les victimes de l'ambition du chef qui les conduiſoit. Antoine de Villafagna, ſoldat hardi & factieux qui vit ces diſpoſitions, & qui avoit peut-être contribué à les faire naître, crut la circonſtance favorable pour tramer une

conſpiration. Son but étoit de maſſacrer ſon général, de s'élever par la protection des ennemis de ce grand homme, & de gagner l'amitié de l'armée, en lui procurant les moyens de quitter un pays qu'elle ne regardoit plus que comme un exil. Cortez averti à tems de ce qui ſe paſſoit, fit arrêter, juger, & mourir ſur le champ un rebelle trop peu conſidérable pour qu'il y eût à craindre une ſédition. Il fit répandre en même tems que Villafagna ſe voyant découvert & pris, avoit tiré de ſon ſein un papier qu'il avoit déchiré en mille pieces, & qui contenoit, ſelon les apparences, le nom & le ſeing des conjurés. Cette précaution lui parut néceſſaire pour empêcher les complices qu'il connoiſſoit tous, & qui étoient en trop grand nombre pour pouvoir être punis, de ſe porter aux dernieres extrémités. L'événement fit voir que le parti le plus modéré étoit le parti le plus ſûr dans cette occaſion. Les coupables ſervirent depuis avec d'autant plus de zele, qu'ils crurent cette ardeur néceſſaire pour détruire les ſoupçons qu'on pouvoit avoir de leur fidélité. *Solis.*

L'union n'eut pas été plutôt rétablie entre les Eſpagnols, qu'ils acheverent la conquête du Mexique. Leur valeur, à en juger par tout ce qui ſuivit ce grand événement, avoit été

moins soutenue par le desir d'acquérir de la gloire, que par l'espérance de s'enrichir. Cette honteuse passion les porta à des cruautés qu'on a peine à croire. Cortez lui-même montra autant d'avidité que le dernier des subalternes. L'histoire l'accuse d'avoir fait mettre sur des charbons ardens l'empereur Guatimozin, & un de ses favoris, pour les forcer par ce supplice à découvrir les trésors de Montézuma que l'on supposoit qu'ils avoient cachés. Ce fut dans cet état violent que le prince entendant un cri que la douleur faisoit pousser à son favori, lui dit en le regardant fiérement : *& moi, suis-je donc sur un lit de roses ?* Cet héroïsme ne changea rien à la conduite qu'on tenoit ; & les barbares vexations qui avoient commencé, continuerent sans que Charles en fût instruit, ou qu'il prît des mesures pour les faire cesser. La tyrannie ne diminua pas, malgré l'éloignement du tyran qui revint en Europe pour y défendre ses biens contre le procureur fiscal du conseil des Indes. Il suivoit cette grande affaire à la cour d'Espagne, lorsque l'empereur partit pour sa seconde expédition d'Afrique. Cortez qui l'y accompagna fut traité avec peu d'estime ; & on lui donna la mortification de ne le point appeller au conseil de guerre, quoiqu'on y admît des officiers qui

n'avoient ni ſa réputation, ni ſes ſervices, ni ſon expérience. Il mourut dans ſa patrie en 1554. *Herrera.*

Ce grand capitaine n'avoit pas achevé la conquête du Mexique, lorſqu'on fut déterminé à celle du Pérou d'une maniere aſſez ſinguliere. Un Indien qui venoit de préſenter une grande quantité d'or à deux officiers eſpagnols, s'apperçut qu'ils ne parviendroient jamais à le partager paiſiblement, malgré la précaution qu'ils prenoient de le peſer. Indigné, comme il le devoit être, d'une avidité ſi éloignée de ſes mœurs, il ſecoua violemment la balance, & renverſa tout l'or qui y étoit: « puiſque vous vous » querellez pour ſi peu de choſe, dit-il tout » de ſuite aux deux officiers, & que c'eſt » apparemment ce métal qui vous a fait aban» donner votre patrie, eſſuyer tant de fatigues, » courir tant de dangers, & inquiéter tant de » peuples qui jouiſſoient d'une paix profonde, » je veux vous faire connoître un pays où vos » deſirs ſeront ſatisfaits; mais pour y pénétrer » il faut bien d'autres forces que celles que je » vois ici. Vous aurez à combattre des nations » nombreuſes & des rois puiſſans, qui ne » manquent ni de moyens, ni de courage » pour ſe bien défendre. »

Ce diſcours qui paroiſſoit d'abord fort

vague fut ſuivi d'éclairciſſemens ſi ſatisfaiſans, qu'on ne penſa plus qu'à tenter la découverte d'une région ſi riche. François Pizarre qui ſavoit la guerre, & qui la faiſoit avec ſuccès depuis long-tems dans les Indes, fut mis à la tête de cette entrepriſe. Elle réuſſit au de-là de toute eſpérance. Les tréſors du Pérou, & le Mexique ſont devenus depuis la baſe du commerce immenſe que fait l'Europe dans toutes les parties de l'univers. *Hiſtoire de Saint-Domingue.*

Les chevaliers de ſaint Jean, chaſſés en 1552 de Rodes par Soliman, furent errans pendant huit ans en Candies, à Meſſine, à Civita-Vecchia, à Viterbe, à Nice & à Villefranche. Ils obtinrent enfin l'iſle de Malte, & y fixerent l'ordre. L'empereur, par cet arrangement, mit à couvert Naples & Sicile des entrepriſes des corſaires d'Afrique, & ne céda qu'un rocher ſtérile, qui comme on le diſoit alors communément, *ne valoit pas le parchemin qu'on avoit employé à écrire l'acte de la donation.* Hiſtoire de Malte.

Barberouſſe s'étoit emparé du royaume de Tunis d'où il menaçoit les côtes de Naples & de Sicile. Pour mettre à couvert ces deux provinces, Charles ſe détermina à aller attaquer l'an 1535, ce redoutable corſaire juſqu'en Afrique. Il commença ſon

expédition par le ſiege de la Goulette, qu'il prit après une aſſez vive réſiſtance. Elle auroit peut-être duré plus long-tems ſans la promeſſe que fit l'empereur d'une chaîne de cinq cents ducats d'or à celui qui le premier planteroit l'étendart chrétien ſur la muraille. L'eſpoir d'une récompenſe ſi glorieuſe fit faire des efforts à toute l'armée. Ceux d'un ſimple ſoldat de Palerme dont l'hiſtoire n'a pas conſervé le nom, & de Pierre de Tuniente, chevalier de Malte, Catalan, furent trouvés généralement les plus heureux; mais on ſe partagea entre ces deux braves hommes. Trois officiers & trois chevaliers d'une probité diſtinguée, qu'on choiſit pour juger cet important différend, ne purent point parvenir à acquérir aſſez de lumieres pour prononcer. Charles mit à profit pour ſa réputation cette précieuſe incertitude : il donna deux chaînes au lieu d'une, & gagna plus de cœurs par une attention ſi ſage, qu'il ne l'auroit fait en d'autres occaſions par les ſacrifices les plus difficiles.

Pluſieurs hiſtoriens ont obſervé que pendant que les chrétiens montoient à l'aſſaut, qui les rendit maîtres de la Goulette, ils étoient précédés de deux hommes qui les animoient à bien faire par des motifs très-différens. Un franciſcain nommé Louis Samorra crioit, un cru-

cifix à la main, que le pape accordoit indulgence pléniere, & la rémiſſion de tous leurs péchés à ceux qui mourroient pour la foi dans cette guerre : le Trompette Antoine Jocondo portoit une chaîne d'or au bout d'une longue pique, & la promettoit de la part du prince à celui qui arboreroit le premier ſon drapeau.

Charles, après la priſe de la Goulette, marcha droit à Tunis. Un de ſes ſoldats, effrayé du grand nombre d'ennemis qui couvroient la campagne, s'écria : *Avons-nous donc à combattre contre tant de Mores ? tais-toi, poltron*, lui dit un de ſes camarades, *plus il y aura de péril, plus il nous en reviendra de profit & de gloire.* Ce mot hardi procura peut-être une victoire que ſuivit une action qui a paſſé pour héroïque. Le boulanger de Barberouſſe vint offrir à l'empereur d'empoiſonner ſon maître, ce qui feroit tomber ſans riſque tout le pays entre les mains des Eſpagnols. L'empereur refuſa cette propoſition, ſous prétexte qu'il ne vouloit pas faire l'honneur à un More d'uſer avec lui de tant de cérémonie ; il fit avertir tout de ſuite ſon ennemi du péril qu'il avoit couru, & l'exhorta à être à l'avenir ſur ſes gardes.

Ce procédé de Charles n'empêcha pas Barberouſſe, qui déſeſpéroit de défendre Tunis, d'ordonner qu'on mît le feu aux poudres

qui étoient ſous les priſons des eſclave chrétiens. Le plus conſidérable d'entr'eux, Simonei, chevalier de Malte, prévint ce malheur, en profitant de la confuſion où tout étoit tombé, pour s'emparer avec ſes compagnons du château qui devoit entraîner, & qui entraîna en effet la reddition de la ville.

Parmi les traits ſans nombre de lubricité, d'avarice & de cruauté qui firent juger les conquérans indignes de leur fortune, on trouve une action qui mérite d'être remarquée. On amenoit de Tunis au camp une fille jeune, belle & noble, nommée Ayſa, Muley Haſcen, ce roi qui, après avoir été détrôné par Barberouſſe, s'étoit jetté entre les bras de l'empereur, la rencontra garottée d'une maniere également indigne de ſon âge, de ſon ſexe & de ſa naiſſance. Touché de compaſſion, & peut-être d'un ſentiment plus vif, il offrit à l'officier Eſpagnol, dont elle étoit l'eſclave, de la racheter. La Mauresque qui étoit née fiere, & que ſa ſituation aigriſſoit, s'écria en lui crachant au viſage : *Retire-toi, perfide & méchant Haſcen, qui pour recouvrer un royaume qui ne t'appartenoit pas, as trahi honteuſement ton pays & ta nation.* Cette expreſſion de déſeſpoir autant pour le moins que de mépris, ne rebutant pas le prince, Ayſa furieuſe lui répéta : *Retire-toi, te dis-je*,

je ne veux point d'un tyran pour libérateur.

Cette averſion qui étoit générale n'empêcha pas le rétabliſſement de Haſcen, & en fut peut-être la principale cauſe. Elle mettoit dans une dépendance entiere & néceſſaire de ſes protecteurs, un roi dont on s'aſſuroit d'ailleurs en le rendant tributaire de l'Eſpagne, en retenant le fort de la Goulette, & en exigeant ſon fils Mahomet pour ôtage. Les hiſtoriens qui ont loué ces diſpoſitions n'ont pas vu qu'à force d'affoiblir & d'avilir ce prince, on l'avoit mis hors d'état d'interrompre les courſes de Barberouſſe. Ce roi corſaire qui étoit reſté maître d'Alger, & amiral de Soliman, contiua en effet avec ſuccès ſes ravages & ſes barbaries. Outre le deſir de la réputation & du butin qu'il avoit toujours eu, il parut animé d'un motif de vengeance qui lui faſoit mettre, dans tout ce qu'il entreprenoit, quelque choſe d'inſultant pour Charles. L'empereur attendoit avec chagrin l'occaſion de punir tant d'outrages lorſqu'il apprit que ſon ennemi étoit parti pour Conſtantinople. Ce voyage qui devoit avoir beaucoup affoibli Alger, lui parut favorable pour en tenter la conquête ; & il en prit la réſolution, quoique la ſaiſon fût avancée. André Doria l'ayant inutilement preſſé de renvoyer cette expédition à un autre tems, finit par lui

dire de ce ton brusque qui est si familier aux gens de mer : *Souffrez qu'on vous détourne de cette entreprise, car, par-Dieu, si nous y allons nous périrons tous ;* à quoi Charles répondit en riant : *vingt-deux ans d'empire pour moi, & soixante & douze ans de vie pour vous, nous doivent suffire à tous deux pour mourir contens.* On s'embarqua peu de jours après, & on arriva dans les derniers jours d'Octobre de l'an 1541, à la rade de la ville qu'on se proposoit de prendre.

Avant de commencer les attaques, on envoya au gouverneur de la place un gentilhomme adroit & éloquent qui n'oublia rien de tout ce qui étoit capable de l'intimider ou de le corrompre. Dès qu'il eut cessé de parler, le gouverneur le renvoya après lui avoir dit : *que c'étoit être fou que de se mêler de conseiller son ennemi ; mais que c'étoit être encore plus fou que de s'arrêter aux conseils qu'un ennemi donne.* Ces dispositions réduisirent l'empereur à attaquer la place dans les formes. La valeur de la garnison, & des tempêtes affreuses le forcerent d'en lever le siege ; il ne regagna ses états qu'après avoir perdu dans cette expédition son armée, sa flotte, & sa réputation.

On sait que l'Aretin, surnommé le Divin par les Italiens, pour l'énergie de ses expressions, se faisoit appeller *le fléau des princes*, &

qu'il avoit même fait frapper une médaille où il étoit repréſenté aſſis ſur un trône, ayant des rois à ſes pieds qui lui apportoient des dons avec ces mots pour légende : *I principi tributarii dell'Aretino.* Charles, à ſon retour d'Afrique, lui envoya, pour l'engager à ſe taire, une chaîne d'or de la valeur de cent ducats. *Voilà*, dit l'écrivain ſatyrique, *un bien petit préſent pour une ſi grande ſottiſe.* Vie de l'Aretin.

L'eſpece d'anéantiſſement où tomba la marine eſpagnole après l'événement du ſiege d'Alger, rendit les corſaires plus entreprenans & plus redoutables dans toute la Méditerranée. Leurs courſes ne furent pas même interrompues par la mort de Barberouſſe. Dragut leur nouveau chef les mena au butin avec autant de bonheur & de capacité que ſon prédéceſſeur. C'étoit de la ville d'Africa, dont il s'empara par ruſe, qu'il faiſoit ſortir ſes eſcadres terribles qui ruinoient le commerce des chrétiens, & qui ravageoient leurs côtes. Quoique le projet de le chaſſer d'une place qu'il avoit miſe dans un état de défenſe proportioné au beſoin qu'il en avoit, parût hardi, l'empereur, qui étoit aigri, l'entreprit, & ſes lieutenans l'exécuterent. André Doria reçut ordre après ce ſuccès auquel il avoit beaucoup contribué, de chercher partout Dragut, & de ne rien négliger pour s'en défaire.

L'amiral, averti que ſon rival avoit relâché dans le havre de l'iſle de Gelves, jetta l'ancre à ſon embouchure, dans un endroit appellé la Bouche de Cantara, & envoya chercher à Genes, à Naples & en Sicile, un renfort de troupes. Il les deſtinoit à attaquer le corſaire dans l'iſle, tandis que de ſon côté, il lui couperoit toute retraite, en tenant l'iſſue du havre entiérement bloquée. Dragut qui pénétra ce deſſein, imagina pour le ruiner, un moyen qui pouvoit n'être pas heureux, mais qui ne devoit tomber que dans la tête d'un homme extraordinaire. Il fit croire à Doria, par l'attention qu'il eut de fortifier les bords du havre, qu'il avoit réſolu d'en défendre l'entrée juſqu'à l'extrémité, « tandis » qu'il faiſoit applanir un chemin qui com- » mençoit à l'endroit où ſes galeres étoient » mouillées, & ſur lequel on éleva un exhauſ- » ſement compoſé de pluſieurs pieces de bois » qu'il fit recouvrir de planches frottées de » graiſſe, pour faciliter le paſſage à tout ce » qu'il voudroit faire gliſſer deſſus. On guinda » enſuite, par la force des cabeſtans, ſes gale- » res ſur ce plancher; & avec des rouleaux » de bois on les fit avancer juſqu'à un endroit » de l'iſle dont le terrain étoit beaucoup plus » bas & où il avoit fait creuſer un nouveau » canal du côté de l'iſle, oppoſé au canal de

» Cantara, & par lequel ſes galeres paſſerent » d'une mer à l'autre. Doria n'en apprit la » nouvelle que par la perte de la capitane de » Sicile, que Dragut, comme pour le braver, » enleva preſque à ſa vue. Ce corſaire prit » enſuite la route de Conſtantinople, pour » hâter par ſa préſence le départ de la flotte » deſtinée contre Tripoli, & les autres places » qui appartenoient aux chevaliers de Saint » Jean. L'amiral chrétien étonné, & plus » confus que s'il eût perdu une grande bataille, » revint dans le port de Gênes; & pour ſe » diſpenſer de la pourſuite du corſaire, il ſe » ſervit du prétexte honorable de commander » lui-même les galeres qui devoient paſſer, » d'Italie en Eſpagne, Dom Philippe d'Autri- » che, fils unique de l'empereur. » *Hiſtoire de Malte.*

Charles eſt le ſeul roi d'Eſpagne qui ait eu le cœur des Catalans, & preſque le ſeul contre lequel ils ne ſe ſoient pas révoltés. Il gagna leur confiance en répondant aux députés qui étoient venus ſavoir de quelle maniere il vouloit faire ſon entrée à Barcelone; qu'il deſiroit d'être reçu comme l'avoient été autrefois les comtes, *parce qu'il tenoit à plus grand honneur d'être comte de Barcelone, que d'être empereur des Romains.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'empereur apperçut sur une des portes de Naples, place peu soumise, des figures de chevaux sans mors. Quelqu'un à qui il demanda ce que cela signifioit, lui répondit que c'étoient les armes de la ville. *Ces chevaux*, repartit-il, *me paroissent bien fougueux, il faut nécessairement que je leur mette un frein.* L'ordre fut aussitôt expédié de construire une citadelle qu'on appella *la bride* de Naples. *Histoire de Charles-Quint.*

Sandoval, dans la description qu'il a faite du siege de Duren, ville du duché de Juliers, rapporte que le gouverneur de la place s'excusa d'avoir tenu contre une aussi grande armée que l'étoit celle de l'empereur sur ce que sa garnison croyoit n'avoir affaire qu'à des Allemands, & qu'elle avoit ignoré jusqu'alors ce que c'étoit que de combattre contre les Espagnols. *Histoire de Charles-Quint.*

Les politiques ont blâmé l'empereur de n'avoir pas donné Florence à son fils Philippe, qui pouvoit s'en servir utilement pour conserver les autres états que la couronne d'Espagne possédoit en Italie. Si Charles sacrifia, comme on l'a soupçonné, la facilité de s'emparer d'un si beau pays, au plaisir de donner une dot considérable à Marguerite sa fille naturelle, qu'il maria à Alexandre de Médicis, cette tendresse diminua beaucoup dans la

ſuite. Pierre-Louis Farnéſe, premier duc de Parme & de Plaiſance, ayant été aſſaſſiné, Ferrant de Gonzague, gouverneur de Milan, reçut ordre de s'emparer de Parme qu'il manqua, & de Plaiſance qu'il prit. On n'eut aucun égard aux droits de l'héritier légitime, Octave Farnéſe, quoiqu'il eût deux enfans jumeaux de Marguerite qu'il avoit épouſée après la mort de Médicis. L'épigramme ſuivante nous apprend ce qu'on penſoit alors ſur cet événement.

Cæſaris injuſſu Farneſius occidit heros;
Sed juſſu data ſunt præmia ſicariis.
Tres ſunt heredes, dux, Margareta, Gemelli:
Hunc Socer, hanc genitor, hos ſpoliavit avus.

Charles venoit à bout des choſes les plus difficiles, par l'attention qu'il avoit de donner aux différens peuples de ſa domination, les marques d'eſtime auxquelles leur caractere devoit les rendre plus ſenſibles. Il appelloit les Flamands ſes freres, parce qu'il étoit né dans les Pays-Bas; les Allemands ſes amis & ſes compagnons à cauſe de ſon extraction allemande & de la dignité impériale qu'il tenoit de leur choix; & les Eſpagnols ſes lions, *mis leones*, pour leur intrépidité. Cette derniere nation portoit alors ſi loin la valeur, que les Caſtillans ſe plaignirent avec une vivacité extrême au ſiege de la Goulette, de ce que

le général les privoit de la gloire de verſer leur ſang pour leur prince, en diſtribuant aux Andalouſiens, & aux Eſtrémaduſſiens les poſtes les plus dangereux. *Amelot, notes ſur Tacite.*

Antoine de Leve qui, par ſa réſiſtance dans Pavie, avoit été la cauſe de tous les malheurs de la France, & qui s'étoit ſoutenu depuis ſans ſecours au milieu de l'Italie contre les forces réunies de pluſieurs puiſſances, avoit peu de fortune. Son ambition ſe bornoit cependant à la grandeſſe, la récompenſe la plus flatteuſe & la plus facile qu'on pût lui donner. Au lieu de voir remplir ſes deſirs à l'arrivée de l'empereur à Milan, comme il l'eſpéroit, il en fut reçu très-froidement. La ſeule diſtinction qu'on lui accorda fut de le faire aſſeoir, encore ajouta-t-on qu'il ne devoit cette grace qu'à ſon âge & à ſes infirmités. Quoique ce grand général ſentît bien tout ce que ce diſcours avoit de peu obligeant, il crut devoir profiter de cette occaſion pour découvrir ſes vues à ſon maître, & il dit que ce n'étoit pas tant aux pieds qu'à la tête qu'il avoit du mal. Charles qui vit qu'on lui demandoit un ordre de ſe couvrir, formalité ſuffiſante pour faire un grand d'Eſpagne, feignit de ne rien comprendre; & Leve, honteux de s'être expliqué ſans ſuccès, ſe retira, le déſeſpoir dans le cœur.

A peine

A peine étoit-il ſorti que le fils de la nourrice de Charles, Flamand groſſier, & inſtruit ſeulement aux arts méchaniques, entra. Il fut reçu avec un viſage ſi ouvert, des manieres ſi franches, des careſſes ſi vives, que le cardinal Caraccioli ne put s'empêcher de marquer la ſurpriſe où tout ce qu'il voyoit le jettoit. L'empereur qui avoit aſſez de confiance en ce cardinal pour lui faire des ouvertures, lui avoua que c'étoit par ſyſtême qu'il jouoit deux rôles ſi différens : l'Eſpagnol a beſoin, dit-il, d'être gouverné fiérement pour avoir toute ſa vertu ; on ne tire parti des Flamands que par une familiarité exceſſive. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

La veuve d'un grand d'Eſpagne voulut épouſer un de ſes gentilshommes qui étoit très-bien fait, & d'une figure fort agréable. Le jeune homme, par une délicateſſe aſſez rare, lui repréſenta long-tems & vivement qu'une alliance ſi diſproportionnée la couvriroit d'une éternelle opprobre. Cette femme, pour toute réponſe, fit couper les deux narines de deux chevaux de caroſſes très-beaux, & très-connus, dont elle continua à ſe ſervir pour ſes viſites & ſes promenades. Une biſarerie ſi nouvelle devint d'abord la matiere de tous les entretiens ; on en parla moins peu de tems après, & enfin on n'en

ce ne ſont pas les pieds, mais que c'eſt la tête qui gouverne un état. Hiſtoire de Charles-Quint.

L'empereur demandoit un jour à Auguſtin Seſſe, Napolitain éclairé & vertueux, avec lequel il aimoit à s'entretenir, quelle étoit la choſe qu'on pouvoit nommer heureuſe dans le monde : *C'eſt, Sire, de n'être pas obligé de loger des ſoldats*, répondit Seſſe; *& je ne doute pas que votre majeſté ne ſoit de mon opinion, ſi elle veut bien prendre la peine de lire ce que m'écrit ma femme.* Il tira auſſitôt une lettre qu'il venoit de recevoir, dans laquelle étoient vivement peints les déſordres que faiſoient, dans ſa maiſon & ſur ſes terres, des gens de guerre qu'on y avoit logés.

Charles ſatisfait de la repartie de Seſſe, l'anoblit, & l'affranchit pour toujours de toutes ſortes d'impoſitions. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Charles qui aimoit à railler, & qui permettoit qu'on le raillât lui-même, demandoit un jour à Pierre Sabatte, eſpece de bouffon plaiſant & ſingulier avec lequel il badinoit ſouvent, pourquoi il n'étoit pas gai à ſon ordinaire, & ſe tourna tout de ſuite vers ſes courtiſans pour les aſſurer qu'il ſeroit bien trompé s'il n'étoit pas payé comptant : *Dieu me garde*, dit Sabatte, *de payer celui qui ne paye pas les autres*, Hiſtoire de Charles-Quint.

Un payſan qui fut inſtruit par haſard que l'empereur aimoit fort les navets de ſon pays, ſe fit un plaiſir de lui en offrir de ceux qu'il cultivoit, & qui étoient ſupérieurs aux autres. Il fut récompenſé de la ſenſibilité qu'il avoit miſe dans ſon petit préſent, par le don qu'on lui fit d'un terrain aſſez conſidérable. Un de ſes voiſins acheta auſſitôt les deux plus beaux chevaux qu'il put trouver, & les conduiſit au prince. Charles qui démêla aiſément le motif de cette démarche, jugea à propos de le punir en ne donnant que la corbeille de navets qu'il avoit reçue, en échange des chevaux qu'il recevoit. Inſtruit quelque tems après que l'homme avide, & trompé, ne diſſimuloit pas ſon mécontentement : *Quelle raiſon a-t-il de ſe plaindre*, dit-il, *ne lui ai-je pas fait un préſent qui me coûte le double de ce qu'il m'a donné ?* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles s'entendant louer exceſſivement par un de ſes courtiſans, lui dit : *Je vois bien que vous penſez à moi dans vos ſonges.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Des courtiſans trouvant que Charles s'étoit trop approché d'une batterie, le conjurerent de s'en éloigner : *A-t-on jamais vu*, leur dit-il *qu'un empereur ait été atteint d'un boulet de canon ?* Hiſtoire de Charles-Quint.

On parloit devant l'empereur d'un capi-

taine Eſpagnol qui ſe vantoit de n'avoir jamais eu peur. *Il n'a donc jamais mouché la chandelle avec les doigts*, dit le prince, *car il auroit craint de ſe brûler.* Il ne paroît pas poſſible d'exprimer d'une maniere plus ingénieuſe l'idée qu'on a de la valeur, ni d'anoblir d'une façon plus ſimple une choſe très-baſſe. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

L'empereur dit à un ambaſſadeur François qui lui donnoit des louanges outrées, & par conſéquent ridicules, deux ans après l'avoir horriblement décrié à Londres. *J'aurois deſiré, monſieur, que vous euſſiez un peu plus épargné ma réputation en mon abſence, & que vous m'euſſiez loué avec plus de modération en ma préſence.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Le Titien ayant laiſſé tomber un jour ſon pinceau, Charles le ramaſſa, en diſant que le Titien méritoit d'être ſervi par Céſar. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Le Titien diſoit à l'empereur qu'il avoit l'honneur de faire ſon portrait pour la troiſieme fois: *Oui*, reprit le Prince, *C'eſt pour la troiſieme fois que vous me donnez l'immortalité.* Vie des Peintres.

On avoit érigé dans une égliſe d'Eſpagne un monument remarquable à une femme morte depuis pluſieurs ſiecles, & encore pourtant célebre par des mœurs dépravées: *mon*

pere, dit l'empereur au ſupérieur de la communauté où étoit ce mauſolée : *Quatre cents ans de pénitence ne ſuffiſent-ils pas; mettez les reſtes de cette dame dans un lieu écarté afin qu'on perde le ſouvenir de ſes déſordres.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Au retour de ſa premiere expédition d'Afrique, Charles fut reçu en Sicile avec une pompe & des acclamations extraordinaires. Il ſe montra ſenſible, comme il le devoit, à tant de marques d'attachement & d'admiration : mais il fut ſinguliérement touché d'une fête que la belle princeſſe de Biſignano lui donna. *Je voudrois bien*, lui dit-il, *Madame, que le prince eût une femme plus vieille, & vous un mari plus jeune.* Votre majeſté eſt jeune, & empereur pour y remédier, lui répondit la princeſſe. Ce mot indécent qui, dans un cœur délicat, auroit pu arrêter les progrès de la paſſion, ne fit qu'abréger les formalités.

Dans les premiers tems de cet engagement, la princeſſe demanda la grace d'un homme de qualité qui avoit été condamné à perdre la tête : *Je ne puis l'accorder*, dit l'empereur. *S'il eût été poſſible de l'obtenir d'un autre, je ne me ſerois pas adreſſée à votre majeſté*, repliqua la princeſſe. *J'en délibérerai avec Cuevas*, repartit l'empereur. Charles alla maſqué, le jour

ſuivant, à un bal où il demanda à la princeſſe un bouquet qu'elle tenoit à la main. La princeſſe qui le reconnut lui répondit : *J'en délibérerai avec Cuevas, monſieur le maſque. Voici celui qui le peut*, repliqua l'empereur en ſouriant. *J'accepte la grace, & vous donne le bouquet*, dit la princeſſe.

L'empereur demandoit un jour ce que l'on diſoit du goût qu'il avoit pour la princeſſe de Biſignano. On l'admire généralement, lui répondit le gentilhomme auquel il s'étoit adreſſé. *Si cela eſt*, répliqua-t-il, *combien plus admireroit-on la vertu qui me feroit réſiſter à ce penchant ?* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles fit entendre à un de ſes courtiſans qui, durant ſon ſéjour à Paris, lui offrit de mener dans ſa chambre une jeune perſonne très-diſtinguée par ſa naiſſance & par ſa beauté, qu'il ſe croiroit un monſtre s'il déshonoroit quelqu'un dans une ville où il étoit reçu avec tant de confiance. Les princes, au lieu d'ôter l'honneur par leurs galanteries, en procurent beaucoup, dit le courtiſan. *Cela ſeroit vrai*, répondit l'empereur, *ſi chacun avoit la même opinion de ſon honneur que vous avez du vôtre.* Hiſtoire de Charles-Quint.

On preſſoit Charles de ſe livrer au penchant qu'il avoit pour la femme d'un des meilleurs officiers de ſon armée : *A Dieu ne plaiſe*,

dit-il, *que j'offenſe l'honneur d'un homme qui défend le mien l'épée à la main.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'empereur étant à Salerne, vit de ſa fenêtre un gentihomme qui parloit à une très-belle bourgeoiſe de la ville; il le fit appeller, & lui demanda, peut-être pour l'éprouver, comment il pourroit faire pour avoir cette femme en ſon pouvoir. *J'ai tant d'horreur pour le métier que Votre Majeſté me propoſe, que je ne le ferois pas quand Dieu même me l'ordonneroit*, répondit le gentilhomme. *Plût à Dieu*, s'écria le prince, *que tous les courtiſans fuſſent de votre humeur*, & il lui fit préſent d'une très-belle chaîne d'or. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Donna Antonia Codilla, veuve adroite & ambitieuſe, forma le projet de faire ſervir à l'élévation de ſa maiſon la beauté éclatante d'une fille qu'elle avoit. Dans cette vue elle la fit trouver pluſieurs fois ſur le paſſage de l'empereur, qui parut ſenſible un jour aux charmes qu'on lui offroit. Sur le champ il lui fut préſenté par la jeune perſonne une requête qu'il reçut favorablement. Cette première grace fut ſuivie de quelques autres qui furent demandées aſſez rapidement. C'étoit beaucoup; mais ce n'étoit pas tout ce que Codilla s'étoit promis. Elle ſe détermina à s'ouvrir davantage, & elle ſupplia Sa Ma-

jeſté Impériale de vouloir bien prendre ſoin de ſa fille dont la fortune ne répondoit pas à la figure, & à mille bonnes qualités qu'elle avoit. Charles, qui démêla ſans peine le ſens de ces paroles, lui dit d'un air riant : *Mon eſprit eſt trop occupé, madame, des affaires publiques, pour que je puiſſe penſer aux beſoins de votre fille*, & la renvoya avec cette réponſe. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Charles s'étant laiſſé entraîner dès les premieres années de ſon regne, par l'ardeur de ſuivre un ſanglier plus loin & plus vivement qu'il ne l'auroit fallu, ſe trouva au milieu d'une forêt, ſuivi ſeulement du comte de Boſſu. Le haſard lui fit appercevoir que ce jeune ſeigneur, qu'il aimoit beaucoup, s'étoit bleſſé avec ſon propre couteau qui, ſuivant l'uſage de ce tems-là, lorſqu'on chaſſoit la bête fauve, étoit empoiſonné avec le ſuc de la juſquiame. Il n'y avoit qu'un moyen d'arrêter les ſuites de ce poiſon mortel, qui étoit de le ſucer avant qu'il eût produit ſon effet. L'empereur ne balança pas à l'entreprendre ; & malgré les obſtacles qu'y mit la généroſité du jeune comte de Boſſu, il l'exécuta avec un ſuccès complet. *Vulcanius.*

Charles qui jouoit au berlan contre un ſimple gentilhomme, s'aviſa de dire pour plaiſanter, voyant qu'il avoit trois rois : *Je*

jure, par la tête de l'impératrice, que je gagnerai le jeu. Le gentilhomme, qui avoit trois dames, & une quatrieme qui tournoit, mêla adroitement les cartes, & avoua qu'il avoit perdu. Cette préſence d'eſprit fit ſur le viſage de l'impératrice une impreſſion ſi ſenſible; qu'elle fut remarquée par le prince que ſa curioſité naturelle portoit à vouloir ſavoir tout. Dès qu'on l'eut inſtruit, il demanda pourquoi un jeu ſûr avoit été abandonné; *Sire,* lui dit le gentilhomme, *Votre Majeſté tient lieu d'un quatrieme roi, & ainſi elle emporte le plus haut trih.* Cette réponſe donna ſi bonne opinion à l'empereur de celui qui l'avoit faite, qu'il lui confia l'éducation de ſon fils Philippe. *Hiſtoire de Charles Quint.*

Charles voulant donner un de ces divertiſſemens que les Eſpagnols appellent joûtes de cannes, régla que tous ceux qui devoient y prendre part ſe diviſeroient en quadrilles. Chaque grand compoſa la ſienne des gens de condition qui lui étoient les plus attachés: mais on négligea généralement un homme de mérite & de conſidération, parce qu'il avoit quelque tache dans ſon origine. L'empereur, averti par un des gentilshommes de ſa chambre de l'affront qu'on faiſoit à un cavalier qu'il eſtimoit, ſortit de ſon cabinet, & dit aux ſeigneurs qui l'attendoient ſur ſon paſſage;

*Meſſieurs, que perſonne ne retienne dom N***, parce qu'il doit entrer dans ma quadrille.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Un ambaſſadeur de Charles s'appercevant, au commencement d'une audience qu'il avoit demandée à Soliman, qu'il n'y avoit point de ſiege pour lui, & que ce n'étoit point par oubli, mais par orgueil, qu'on le laiſſoit debout, ôta ſon manteau, & s'y aſſit deſſus avec autant de liberté que ſi c'eût été un uſage établi. Il expoſa enſuite le ſujet de ſa commiſſion avec une préſence d'eſprit & une aſſurance qui charmerent le grand prince devant lequel il parloit. Averti, au ſortir de l'audience, de prendre ſon manteau qu'on croyoit qu'il oublioit, il répondit avec douceur & gravité, que les ambaſſadeurs de l'empereur ſon maître n'avoient pas accoutumé de porter leurs ſieges avec eux. *Amelot, notes ſur Tacite.*

Une jeune dame du palais avoit fait quelque faute de cour pour laquelle on jugea à propos de l'arrêter. Cinq cavaliers Eſpagnols, qui prenoient publiquement un intérêt fort vif à cette belle perſonne, ſe préſenterent devant l'empereur, le chapeau ſur la tête, comme pour lui témoigner le mécontentement qu'ils avoient de l'ordre qui avoit été donné. Charles, au lieu d'être offenſé, comme

l'auroit été un prince médiocre, de ce manquement extérieur de reſpect, leur dit agréablement : *teneis razon, yo la mandare ſoltar*, vous avez raiſon, je donnerai ordre qu'on la mette en liberté. L'ordre fut en effet donné le jour même, au grand contentement de ſes amans qui, outre la joie de la revoir, eurent encore le plaiſir de trouver qu'ils ne s'étoient pas trompés dans le jugement qu'ils avoient porté de l'intelligence & de la généroſité de l'empereur leur maître. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

L'empereur ſe prêta au deſir qu'avoit Jean Daens de lui donner à dîner. A la fin du repas ce généreux & riche négociant d'Anvers jetta au feu un billet de deux millions qu'il avoit prêtés au prince : *Je ſuis*, lui dit-il, *trop payé par l'honneur que Votre Majeſté me fait.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles rendoit volontiers juſtice à ſes miniſtres. Il écrivit à Philippe, après la mort du chancelier Nicolas Perrenot de Granvelle : *Mon fils, je ſuis extrêmement fâché de la mort de Granvelle ; nous avons perdu vous & moi un bon lit de repos.* Mémoires de Granvelle.

L'empereur avoit une conſidération ſi marquée pour ceux qui ſervoient l'état, qu'il dit publiquement, en apprenant la perte qu'il venoit de faire de l'archevêque de Tolede,

qu'il étoit plus fâché de la mort du cardinal de Tavera, que de celle de la princeſſe Marie, parce qu'il ſeroit plus aiſé à ſon fils de trouver une autre femme comme celle-là, qu'à lui de trouver un conſeiller tel que Tavera. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

La cour de Charles-Quint étoit plus belle, plus libre & plus nombreuſe à Bruxelles que par-tout ailleurs; parce que les Allemands, les Eſpagnols & les Italiens, qui n'aimoient pas à ſe trouver les uns chez les autres, s'y réuniſſoient. Quelque attention qu'on eût d'écarter tous les ſujets de jalouſie & de trouble qui pouvoient diviſer ces nations rivales, on n'y réuſſiſſoit pas toujours. Un des démêlés qui firent le plus de bruit, fut celui de deux femmes de qualité qui ſe diſputerent le pas à la porte d'une égliſe. Cette conteſtation ridicule devint une affaire importante par le feu qu'y mirent leurs partiſans. Elle pouvoit avoir des ſuites dangereuſes, ſi l'empereur ne l'eût terminée d'une maniere plaiſante en apparence, mais ſublime en effet, en prononçant: *que la plus folle des deux paſſât la premiere.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles avoit, ou vouloit paroître avoir tant d'amour pour la juſtice, qu'il ne paſſoit jamais devant un gibet ſans le ſaluer. Cette pratique ſinguliere frappa ſi vivement ſes

ſoldats, qu'ils contracterent généralement l'habitude d'ôter leur chapeau dans les lieux où l'on puniſſoit le crime. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Un jour que Charles alloit d'Anvers à Bruxelles, ſes chevaux ou ceux de ſa ſuite écraſerent une brebis. Le berger ayant demandé inutilement un dédommagement, ſe laiſſa perſuader *de faire arrêt ſur la perſonne de l'empereur.* Le procès fut inſtruit & jugé comme il l'auroit été entre de ſimples particuliers. Cette équité déplut à la cour : on voulut ſavoir du rapporteur lui-même s'il comptoit l'autorité du prince pour rien. *Je m'y ſoumets dans tout ce qui lui eſt dû*, dit le magiſtrat: *mais dans les affaires de la juſtice, je ne crains que Dieu.* Une vertu ſi mâle fit ſur Charles l'impreſſion qu'elle y devoit faire: il s'attacha cet homme généreux, & l'employa toujours depuis dans les affaires les plus importantes. *Hiſtoire de CharlesQ-uint.*

Charles ayant ſigné un arrêt qu'on lui fit ſentir n'être pas dans les principes d'une probité exacte, il le mit en pieces en diſant: *J'aime mieux déchirer mes écrits que de perdre mon ame.* Hiſtoire de Charles-Quint.

L'empereur ôta le gouvernement de Milan à Ferrand Gonzague, parce qu'il avoit ſouffert que ſa fille & ſon gendre Fabrice-

Colonne recommandaſſent aux magiſtrats les cauſes des particuliers. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Charles, craignant que Ferrand Gonzague qu'il aimoit, ne fût condamné aux plus grands ſupplices pour des vexations qu'il avoit commiſes dans le gouvernement du Milanez, ſe réſerva à ſon abdication le jugement du procès qui avoit été commencé contre ce général. Le prince n'avoit pas voulu bleſſer ouvertement la juſtice en déclarant innocent un homme qui ne l'étoit pas : mais il ſe crut permis d'empêcher la punition d'un coupable qui lui étoit cher. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

L'empereur ſe trouvant à Cologne à la Fête-Dieu, aſſiſta, tête nue, à la proceſſion. Averti que la chaleur l'incommoderoit infailliblement, il répondit que le ſerein du Jeudi Saint ni le ſoleil de la Fête-Dieu ne faiſoient point de mal. *Ferreras.*

Charles dont les troupes étoient compoſées d'Italiens, d'Allemands & d'Eſpagnols, diſoit qu'une armée, pour être bonne, devoit avoir une tête italienne, un cœur allemand, & des bras caſtillans. *Cabeça Italiana, pecho Germanico, bracos Caſtillanos.* Hiſtoire de Charles-Quint.

Charles diſoit que les longues réflexions

étoient les cautions des bons ſuccès. *Son hiſtoire.*

Dans un village d'Arragon, où ſelon l'uſage du pays, il y avoit un roi de Pâques, celui qui jouoit ce perſonnage ſe préſenta à l'empereur qui paſſoit, & lui dit qu'il étoit roi. *En vérité, mon ami*, lui répondit Charles, *vous avez pris là un malheureux emploi.* Son hiſtoire.

Charles-Quint diſoit qu'un grand prince offenſé par un petit, ne devoit pas manier la plume, mais l'épée : *ne devia papelear ſino pelear.* Son hiſtoire.

Charles-Quint juroit toujours *à fé de hombre de bien*, & faiſoit toujours le contraire de ce qu'il juroit : auſſi avoit-il bien étudié le prince de Machiavel qui étoit un des trois livres qu'il affectionnoit. *Amelot.*

L'empereur diſoit ſouvent que l'Italien paroît ſage & l'eſt, que l'Eſpagnol le paroît & ne l'eſt point, & que le François l'eſt ſans le paroître. *Moreri.*

Charles diſoit ſouvent : Les gens de lettres m'inſtruiſent, les négocians m'enrichiſſent, & les grands me dépouillent. *Son hiſtoire.*

L'empereur diſoit que les états ſe menent d'eux-mêmes, & que les innovateurs en ſont les perturbateurs. *Son hiſtoire.*

L'empereur ne vouloit être ni loué ni blâmé.

blâmé. Il appelloit les historiens Paul Jove & Sleidan ſes menteurs, parce que le premier avoit dit trop de bien de lui, & le ſecond trop de mal. *Son hiſtoire.*

Charles avoit pour maxime, que les princes ne doivent pas offenſer les papes, ni ſouffrir d'en être offenſés. *Son hiſtoire.*

C'étoit une des maximes de Charles, que celui auquel on donnoit des louanges qu'il ne méritoit pas, devoit les recevoir à titre d'inſtruction. *Son hiſtoire.*

Les rois d'Eſpagne n'ont porté le titre de majeſté que depuis que Charles-Quint fut appellé au trône de l'Empire. On donna pour la première fois ce titre à ce prince en 1519, dans une occaſion célebre où fut plaidée la cauſe de la liberté des Indiens, contre la tyrannie de leurs vainqueurs. *Herréra.*

La diſſection du corps humain a paſſé pour un ſacrilege juſqu'au tems de Charles-Quint; & on voit une conſultation que fit faire ce prince aux théologiens de Salamanque, pour voir ſi, en conſcience, on pouvoit diſſéquer un corps pour en connoître la ſtructure. *Le Gendre.*

HISTOIRE

DES GUERRES CIVILES D'ESPAGNE,

En 1520, 1521 & 1522.

L'Eſpagne, connue dans les premiers âges ſous les noms d'Eſpérie & d'Ibérie, étoit habitée par des peuples qui, défendus, d'un côté par la mer, & de l'autre par les Pyrénées, jouiſſoient tranquillement d'un climat agréable, d'un pays abondant, de leurs propres loix. Leurs mœurs d'abord fort ſimples, s'altérerent par la communication, & avec le tems. Avant même que des liaiſons de commerce, ou des guerres qu'ils ne ſurent pas prévenir, leur euſſent apporté les vices des nations étrangeres, leur caractere étoit un peu changé: déjà ils gâtoient leur courage par de la préſomption, & leur fermeté par de l'orgueil. Ils ſe dégoûtoient aiſément de ce qu'ils poſſédoient; & montroient pour les poſſeſſions des autres un penchant mêlé de jalouſie. Leur conſtance à ſupporter, à braver même la fatigue, la faim, toutes les incommodités de la vie, étoit portée juſqu'à l'héroïſme. Comme l'inac-

tion leur paroiſſoit à tous un malheur, & à quelques-uns un crime; ils abrégeoient leurs jours par le fer ou par le poiſon, lorſque l'âge les rendoit incapables d'une occupation ſuivie. L'ennemi avoit ſouvent à ſe plaindre de leur barbarie: mais l'étranger devoit ſe louer toujours de leur généroſité. Ils pouſſoient l'attachement pour leur ſouverain, juſqu'à ſe donner ſouvent la mort pour ne lui pas ſurvivre. On les trouvoit aſſez généralement d'un ſecret inviolable, d'une fidélité incorruptible, d'une indépendance fiere & hardie. Quoiqu'ils fuſſent les plus magnifiques en habits qu'ils pouvoient l'être, on les accuſoit aſſez généralement d'avarice. Ils couchoient ſur la terre, vivoient très-frugalement, prenoient toujours ſeuls leurs repas, & ne donnoient pas même à manger dans les jours conſacrés au plaiſir.

Le repos leur paroiſſoit un fardeau ſi lourd, qu'ils alloient chercher dans des climats éloignés de l'exercice à leur inquiétude & à leur valeur, lorſque l'Eſpagne ne leur en fourniſſoit point. Ils commençoient la bataille en chantant; & la cavalerie combattoit à pied, ſi cela étoit néceſſaire, pour ſoutenir l'infanterie. Leurs armes offenſives les plus ordinaires étoient deux épées courtes & légeres, propres pour ſe

battre de près, ce qui ne pouvoit convenir qu'à un peuple intrépide. Jamais on ne commençoit une expédition que les meres n'euſſent ſolemnellement encouragé les fils par l'exemple de leurs peres, & ſans être muni de peaux ou de veſſies qu'on enfloit dans l'occaſion pour paſſer les rivieres à la nage. Ceux qui périſſoient à la guerre étoient laiſſés en proie aux vautours : c'étoit un honneur qui ne s'étendoit pas juſqu'à ceux qui mouroient dans leur lit : on brûloit leur corps.

La partie de la nation qui occupoit le midi étoit ſortie de la Barbarie par le commerce qu'elle avoit avec les étrangers : mais les habitans des côtes de l'océan reſſembloient à tous les peuples qui ne connoiſſent d'autre exercice que celui de la chaſſe, & qui paſſent leur vie dans les forêts. Ce genre de vie avoit tant de charmes pour les Callaïciens en particulier, qu'ils ſe déchargeoient ſur leurs femmes de tous les travaux de la campagne. On étoit parvenu à leur en faire ſoutenir la fatigue, en formant tous les ans une aſſemblée générale, où celles qui s'étoient le plus diſtinguées dans la culture des terres, recevoient des éloges publics.

Ces uſages durerent juſqu'à ce que les Carthaginois, que leur ambition, leur ava-

rice & leurs flottes rendoient redoutables ſur la méditerranée, euſſent porté leurs vues ſur une région remplie de richeſſes inconnues à ſes habitans. Quelques tentatives qu'ils firent d'abord pour s'y établir, par la voie des armes, ne leur ayant pas réuſſi, ils ſe préſenterent comme des amis qui, en échange d'un ſuperflu très-inutile, offroient des choſes néceſſaires pour les douceurs & les commodités de la vie. L'appas d'un commerce en apparence ſi avantageux, ſéduiſit à tel point les Eſpagnols, qu'ils permirent à ces républicains de bâtir ſur les côtes, des maiſons pour ſe loger, des magaſins pour la ſureté de leurs marchandiſes, des temples pour l'exercice de leur religion. Ces établiſſemens devinrent inſenſiblement des forteresſes dont ſortirent des armées nombreuſes & diſciplinées qui, après une guerre aſſez vive & des ſuccès quelque tems balancés, aſſervirent preſque tout ce qui étoit ſitué entre la mer & l'Ebre.

Les Carthaginois devenus les maîtres de la plus grande & de la plus riche partie de l'Eſpagne, parurent ignorer ou mépriſer les moyens d'y affermir leur domination. Au lieu de continuer, comme ils avoient fait juſqu'au commencement de la guerre, dans le cours même de leurs conquêtes, à tirer,

avec des effets de peu de valeur, l'or & l'argent que fourniſſoient aux vaincus, des mines abondantes, ils voulurent tout emporter de force. Cet eſprit de tyrannie paſſa de la république au général, à l'officier, au ſoldat, au négociant même. Une conduite ſi violente jetta les provinces ſoumiſes dans le déſeſpoir, & inſpira à celles qui étoient encore libres une horreur extrême pour un joug ſi dur. Ces diſpoſitions les déterminerent les unes & les autres à accepter des ſecours auſſi dangereux que les maux qu'elles éprouvoient ou qu'elles craignoient étoient cruels. Elles devinrent dès-lors le théatre de la jalouſie, de l'ambition, de la haine de Rome & de Carthage.

Ces deux républiques rivales combattirent avec beaucoup d'acharnement pour ſavoir à qui l'empire d'Eſpagne appartiendroit. Peut-être ne ſeroit-il reſté ni à l'une ni à l'autre, ſi les Eſpagnols, ſpectateurs tranquilles des événemens, euſſent donné le tems aux deux partis de ſe conſumer. Pour s'être conduits ſur d'autres principes, & avoir voulu être acteurs dans ces ſcenes ſanglantes, ils ſe trouverent les eſclaves des Romains pleinement victorieux des Carthaginois, après une guerre très-opiniâtre. Ils ne changerent de maître qu'au bout de ſix cents ans, à

l'occaſion & de la maniere que nous l'allons dire.

Des barbares ſortis la plupart du nord de l'Europe pour chercher des climats plus doux & plus fertiles que le leur, demanderent au commencement du cinquieme ſiecle des établiſſemens à l'empereur Honorius. Ce prince naturellement foible, & qui gouvernoit un état qui s'écrouloit de toutes parts, n'oſa rejetter une priere qu'on lui faiſoit les armes à la main. Seulement pour préſerver l'Italie des ravages qu'il prévoyoit, il fit inſinuer à ces nations d'aller ſe fixer au-delà des Alpes. l'Eſpagne fut le ſéjour que les Sueves, les Alains, les Vandales & les Gots choiſirent. Accoutumés au métier de brigands, ils ne purent devenir citoyens, & ils ſe firent entr'eux une guerre vive & continuelle. Les Gots, plus habiles ou plus heureux, ſoumirent leurs ennemis, & les états de leurs amis; & compoſerent de toutes les provinces d'Eſpagne une vaſte & puiſſante monarchie qui ſe ſoutint avec éclat juſqu'au commencement du huitieme ſiecle. L'incontinence de leur dernier roi fut la cauſe de la révolution qui leur ôta le ſceptre.

Rodrigue, c'étoit le nom de ce prince, devint amoureux d'une jeune perſonne de qualité nommée Cava, qu'il ne put jamais

parvenir à rendre ſenſible. Cette ſévérité, qu'une fauſſe idée de la grandeur ſouveraine lui fit regarder comme un crime & comme un outrage, le détermina à ſatisfaire ſa paſſion par la violence. Cava, inconſolable de ſon déshonneur, en inſtruiſit ſecrétement le comte Julien ſon pere, qui étoit d'un caractere à ne ſacrifier ſon reſſentiment à aucune conſidération, & dans une poſition qui lui rendoit la vengeance aiſée. Son gouvernement de Ceuta, la ſeule poſſeſſion des Gots en Afrique, le mit à portée de traiter, ſans ſe rendre ſuſpect, avec les Sarraſins déjà maîtres de la Mauritanie; & le mécontentement général de ſa nation l'aida à leur perſuader que l'occaſion qu'ils attendoient ſi impatiemment de s'établir en Europe, étoit enfin trouvée. Séduit par cette eſpérance, les Mores paſſent la mer, & ne trouvent que ce qu'on leur avoit annoncé; un roi ſans mœurs & ſans talens, beaucoup de courtiſans & point de miniſtres, des ſoldats ſans valeur & des généraux ſans expérience, des peuples amollis pleins de mépris pour le gouvernement & diſpoſés à changer de maître, des rebelles qui ſe joignent à eux pour tout ravager, tout brûler & tout maſſacrer. En moins de trois ans l'empire des chrétiens eſt détruit, & celui des infi-

deles établi ſur des fondemens ſolides. Ils auroient été peut-être inébranlables, ſi des haſards heureux n'avoient conſervé les jours du célebre Pélage.

Ce grand prince, iſſu du ſang des rois Gots, voyant que toute ſa valeur n'avoit pu vaincre, dans la journée de Xerès, la mauvaiſe deſtinée de ſa patrie, que l'état avoit ſuccombé, & le chef de l'état péri, ramaſſa ce qu'il put trouver de citoyens généreux, & les conduiſit dans l'Aſturie, réſolu d'y défendre juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang, les débris de la religion & de la monarchie. La conſternation, qui étoit générale dans ces montagnes lorſqu'il y arriva, ne le fit pas changer de deſſein: un courage à toute épreuve, des mœurs aimables, une fermeté au-deſſus de tous les revers, le talent de la parole, une grande réputation de vertu & de capacité, lui ſervirent à perſuader aux peuples qu'il étoit plus glorieux, plus ſage même de ſe défendre que de chercher leur ſalut dans une fuite honteuſe, qui abandonneroit à l'ennemi leur pays & leurs biens. Cette conviction fut ſuivie d'une ardeur à ſe retrancher qui approchoit beaucoup plus de l'héroïſme que du déſeſpoir.

Les ouvrages n'étoient pas encore finis,

que les Mores attaquerent en même tems les défilés & les hauteurs avec l'impétuosité qui leur étoit naturelle, & la confiance que leur inspiroient leurs succès. Ils furent plusieurs fois repoussés avec tant de perte, que, désespérant d'emporter des postes si avantageux, & si bien défendus, ils offrirent une suspension d'armes, si on vouloit s'engager à leur payer tous les ans un léger tribut. Pélage, qui manquoit de vivres, & qui voyoit que la plupart des siens commençoient à parler de se rendre, accepta sans balancer un accommodement plus favorable que sa situation ne le mettoit en droit de l'espérer. Son projet n'étoit pas d'observer long-tems les conditions du traité, mais de profiter, comme il fit, de la treve pour se fortifier, discipliner ses troupes, amasser des subsistances & secouer le joug.

Cette hardiesse, qui eût été une témérité dans une ame commune, pouvoit ne pas réussir même à un grand homme, & devoit, selon les apparences, être suivie des plus grands malheurs, si les projets des Mores, vastes, & sans être déraisonnables, avoient du succès. Ces infideles méditoient la conquête de la Gaule Gothique dont ils espéroient deux grands avantages; celui de former un établissement considérable dans

un beau pays, & celui de forcer à la ſoumiſſion Pélage, en le plaçant au centre d'un empire redoutable, ſans aucune eſpérance de ſecours. Pour éxécuter ce plan ſans trop haſarder, ils laiſſerent en Eſpagne une armée conſidérable diſpoſée de maniere à contenir les peuples ſubjugués, & à obſerver ceux qui ne l'étoient pas encore; & ils porterent leurs principales forces au-delà des Pyrénées. La fortune qui les conduiſoit comme par la main, leur fit parcourir en conquérans une grande partie de la France. Ils s'en croyoient les maîtres lorſqu'ils furent détruits près de Tours par Charles Martel, qui leur enleva le Languedoc, la Gaſcogne, la Catalogne, & les empêcha d'enfermer, comme ils ſe l'étoient propoſé, un état compoſé de l'Aſturie, de la Biſcaye, du nord de la Galice, & de la Navarre, les ſeules contrées que Pélage avoit pu ſauver ou recouvrer en vingt-trois ans d'adminiſtration. Des hiſtoriens très-eſtimables d'ailleurs ſe ſont trompés lorſqu'ils ont écrit que ce prince à qui on n'avoit déféré qu'une couronne élective, comme elle l'étoit avant les malheurs qu'on venoit d'eſſuyer, avoit réuſſi, ainſi que les circonſtances paroiſſoient l'exiger, à la rendre héréditaire; & que ſes deux enfans avoient donné le premier

exemple de la ſucceſſion en ligne maſculine; & féminine au défaut des mâles: il eſt douteux ſi Pélage a jamais porté le nom de roi, & il paroît certain que l'uſage de perpétuer le ſceptre dans une même famille ne s'eſt introduit qu'au commencement du dixieme ſiecle.

Un arrangement ſi ſage procura aux chrétiens, lorſqu'il eut été fait, la facilité de profiter, pour affermir leur liberté, & pour étendre leur empire, des diviſions qui partageoient les infideles. Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent auſſi quelquefois eux-mêmes en proie aux horreurs des guerres civiles: mais leurs démêlés ne furent ni auſſi longs ni auſſi cruels que ceux de leurs ennemis. S'ils acheterent quelque tems la paix par un tribut de cent de leurs filles deſtinées à des plaiſirs honteux, ils effacerent cette infamie par des actions héroïques & des ſuccès brillans. L'aſcendant qu'ils prirent peu-à-peu ſur les Africains, qui avoient fait la faute de ſe donner des rois particuliers dans toutes les villes conſidérables de leur domination, fut à la fin ſi marqué que, dans le quinzieme ſiecle, il ne reſtoit aux Maures de leurs conquêtes que le royaume de Grenade, tandis que les chrétiens avoient quatre monarchies, celle de Navarre, celle de

Portugal, celle d'Arragon, & celle de Caſtille. La derniere & la principale, qui avoit ſucceſſivement porté les noms de Royaume des Aſturies, d'Oviedo, de Léon & de Caſtille, prit celui d'Eſpagne après ſon union avec l'Arragon, par le mariage de Ferdinand & d'Iſabelle.

Les deux ſouverains, trop puiſſans pour craindre d'être inquiétés par leurs voiſins, réſolurent la ruine des Mores. Pour y travailler avec une apparence de bonne foi & de juſtice, on leur demanda un tribut que la Caſtille leur avoit autrefois impoſé, qu'ils ne payoient que lorſqu'ils étoient diviſés, & que leur roi refuſa comme on s'y attendoit, avec une fierté accompagnée de menaces. Cette réponſe fut le prétexte & le ſignal d'une guerre longue, vive & opiniâtre. Toutes les places du royaume de Grenade, qui étoient en grand nombre, furent forcées, en pluſieurs campagnes, par les chrétiens que Ferdinand & Iſabelle animoient par leur préſence, par leurs bienfaits & par leurs éloges. On inveſtit enfin la capitale dans le mois d'Avril de l'an 1491. Comme elle étoit extrêmement fortifiée pour le tems, défendue par une armée plutôt que par une garniſon, & remplie

d'une multitude d'habitans qui aimoient mieux périr que de ſe rendre, le ſiege en devoit être naturellement très-meurtrier. Gonſalve de Cordoue qui le conduiſoit, le changea en blocus dès qu'il eut appris que la ville manqueroit bientôt de vivres; elle n'en avoit plus en effet à la fin de Novembre; & elle ſe rendit le ſecond de Janvier de l'an 1492. On aſſura cette conquête en mettant de bonnes garniſons dans les places fortes, & en proſcrivant tous ceux des infideles qui furent fermes dans leur religion. La prévoyance pour la tranquillité de l'Eſpagne fut pouſſée encore plus loin dans la ſuite: on alla attaquer juſques chez eux des peuples qui l'avoient opprimée durant environ ſept ſiecles. Cette entrepriſe tout-à-fait héroïque réuſſit ſi heureuſement, qu'Oran, Bugie, Alger, Tripoli, furent ſoumis, & les rois de Tremecen & de Tunis forcés au tribut & à l'hommage: toute la côte d'Afrique reconnut l'autorité des rois catholiques. Leur puiſſance, avant cette expédition, avoit été augmentée par la ſoumiſſion des grands qui, dans le déſordre des troubles civils, s'étoient accoutumés à une entiere indépendance, par l'uſurpation des royaumes de Naples & de Navarre, & ſur-tout par

la découverte du Nouveau-Monde.

Cet événement, le plus grand peut-être en lui-même, & par ſes ſuites, qui ait jamais occupé les hommes, fut l'ouvrage du génie de Chriſtophe Colomb, & de la ſageſſe de Ferdinand & Iſabelle qui eurent aſſez d'élévation pour adopter les vaſtes & ſublimes idées qu'on leur préſentoit. Ils donnerent au pilote Génois trois vaiſſeaux avec leſquels il mit à la voile le 3 Août 1492. Sa navigation fut ſi heureuſe, qu'en trois mois il prit terre aux iſles Lucayes, & peu après à celle que ſon étendue & ſes richeſſes firent honorer du nom de l'iſle Eſpagnole. Là, il chargea ſes vaiſſeaux d'or, d'argent, de marchandiſes précieuſes qui réveillerent la curioſité; ou exciterent la jalouſie de toute l'Europe. Il en étoit parti aſſez généralement regardé comme un viſionnaire. Son retour cauſa une admiration univerſelle: la cour des rois catholiques ſur-tout le mettoit au-deſſus de tous les éloges. Une approbation ſi générale l'encouragea à continuer ſes découvertes & ſes conquêtes dans un pays qu'on commençoit à nommer Indes Occidentales, par oppoſition aux Indes Orientales que les Portugais venoient de découvrir, & où ils formoient déjà des établiſſemens. Le terme des travaux de

Colomb * ne fut pas celui des progrès des Eſpagnols dans cette quatrieme partie du

(*) Chriſtophe Colomb, à qui un génie élevé, des études profondes & de longs voyages avoient fait deviner qu'il y avoit une quatrieme partie de la terre inconnue aux trois autres, propoſa à la république de Genes ſa patrie d'en tenter la découverte. N'ayant pas été écouté, il alla offrir ſes ſervices à Jean II, roi de Portugal, qui voulut que ce projet fût examiné par *dom Diego Ortiz*, évêque de Ceuta, & par deux médecins juifs fort eſtimés pour leur habileté dans la coſmographie. La premiere choſe que firent ces commiſſaires fut de demander à Colomb un mémoire plus détaillé : il le donna ; & dès qu'ils l'eurent entre les mains, ils firent ſecrétement partir une caravelle, avec ordre au pilote de ſuivre exactement tout ce qui étoit marqué dans cet écrit, qu'on lui mit entre les mains : mais la tête & le courage du Génois manquoient également au Portugais : la caravelle n'alla pas fort loin ; elle retourna en Portugal, tout l'équipage déteſtant une entrepriſe qui lui paroiſſoit auſſi inſenſée que périlleuſe.

Colomb, indigné de cette ſupercherie, ſe rendit à la cour d'Eſpagne, où après bien des rebuts, la reine Iſabelle lui confia trois vaiſſeaux. Les Caſtillans qui les montoient, effrayés de ſe voir au bout d'un certain tems ſi éloignés de leur patrie, ne parlerent plus que d'en reprendre au plutôt la route. La cour, diſoient-ils, ne ſauroit trouver mauvais qu'après avoir navigué plus loin que perſonne n'a fait, nous n'ayons pas été plus avant, ſans eſpérance de rien trouver, & uniquement pour ſervir l'ambition déréglée d'un aventurier, qui, n'ayant rien à perdre, ſe mettoit fort peu en peine de nous voir tous périr. Il y en eut même qui dirent aſſez haut que le plus court étoit de jetter cet étranger à la mer, & qu'ils en ſeroient quittes pour dire qu'il y étoit tombé par accident en contemplant les aſtres.

Colomb qui comprit toute la grandeur du péril qu'il couroit, parla aux mécontens avec beaucoup de douceur, & leur repréſenta qu'un peu de conſtance alloit infailliblement leur acquérir une gloire immortelle. Voyant qu'ils ne ſe raſſuroient point, il ſe haſarda à leur faire une propoſition qui ſuſpendit leur fureur.

monde.

monde. Ils y fonderent l'empire le plus riche qui ait jamais exiſté, & l'établirent

---

Il leur déclara que ſi dans trois jours la terre ne paroiſſoit point, ils ſeroient les maîtres d'en uſer comme ils voudroient, & qu'il ſe mettroit à leur diſcrétion.

La déclaration du commandant fut priſe au pied de la lettre, & on lui fit entendre que les trois jours étant expirés, on ne différeroit pas un moment à revirer de bord : mais on prétend qu'il n'avoit rien riſqué en prenant un terme ſi court; qu'il y avoit déjà quelque tems qu'il trouvoit fond avec la ſonde, & que la nature du ſable ou de la vaſe qu'elle rapportoit lui faiſoit juger qu'il étoit près de terre. Dès le deuxieme jour il en parut des ſignes qui raſſurerent les plus timides. C'étoient des morceaux de bois figurés, des cannes fraîchement coupées, une épine avec ſon fruit. D'ailleurs on commençoit le matin ſur-tout à reſpirer un air plus frais, & ce qui plus que toute autre choſe faiſoit impreſſion ſur l'eſprit de Colomb, les vents changeoient ſouvent pendant la nuit; car il ne pouvoit douter que cela ne vînt d'un combat de vent de terre contre celui qui ſouffloit ordinairement au large. Le ſoir de ce même jour, qui fut le jeudi 11 d'Octobre 1492, la priere finie, il avertit que cette nuit-là même il comptoit de voir la terre. En effet ſur les deux heures après minuit un matelot, qui depuis quelque tems ſe tenoit au haut du grand mât, ſe mit à crier : *lumiere, lumiere, terre, terre*. Au point du jour la terre parut viſiblement éloignée d'environ deux lieues. Alors tout l'équipage de la capitane ſe jetta aux pieds de Colomb, lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avoit donnés, & le ſalua en qualité d'amiral & de vice-roi. On ſauta peu après à terre, & on prit poſſeſſion, au nom de la couronne de Caſtille, d'une des iſles Lucayes, à laquelle on donna le nom de San-Salvador. Les découvertes furent pouſſées les jours ſuivans. Les Caſtillans donnoient par-tout pour de l'or aux Sauvages qu'ils trouvoient, ce qu'en Europe on ne s'aviſeroit pas de ramaſſer, des pots de terre caſſés, des morceaux de verre & de faïence; & les inſulaires croyoient avoir fait un ſi bon marché, qu'ils s'enfuyoient auſſitôt, craignant que les Eſpagnols ne ſe raviſaſſent.

ſur des fondemens ſi ſolides, qu'il n'a eſſuyé aucune révolution: il paſſa, avec tous les

---

L'amiral voyant que ces peuples le regardoient lui & ſes compagnons comme des hommes d'une nature ſupérieure, crut qu'il ne riſqueroit rien à laiſſer trente-huit des ſiens dans un fort qu'il conſtruiſit dans l'iſle qu'il avoit appellée l'Eſpagnole, & il partit pour l'Europe. Il eſſuya une ſi furieuſe tempête, qu'il ſe crut perdu. Dans ce danger, il s'aviſa d'une inveniton aſſez ſinguliere pour conſerver la mémoire de ſes découvertes, en cas qu'il périt par la tempête. Il fit en peu de lignes une relation de ſon voyage, l'écrivit ſur du parchemin, & l'enferma dans une barrique bien fermée qu'il jetta à la mer. Cette précaution fut heureuſement inutile. Colomb arriva en Eſpagne, y fut reçu comme il le méritoit, & renvoyé avec une flotte conſidérable dans le Nouveau-Monde.

Les ſoldats qu'il y avoit laiſſés dans ſon premier voyage s'étoient ſi mal conduits pendant ſon abſence, qu'ils avoient été tous maſſacrés. Pour prévenir un ſemblable malheur, l'amiral bâtit une ville aſſez forte, qu'il appella Iſabelle; & il voulut exiger des ſiens une exacte diſcipline, qu'il ne put jamais établir. Comme ils manquoient ſouvent des choſes les plus néceſſaires à la vie, ils les prenoient de force aux Indiens. Ceux-ci ſe réunirent pour exterminer des étrangers qui ne ſe faiſoient connoître que par des violences. Comme Caonabo, roi de Maguana, étoit l'ame de cette ligue, Colomb voulut s'aſſurer de ſa perſonne: il ſavoit que ce cacique faiſoit beaucoup plus de cas du cuivre & de la fonte que de l'or, & qu'il avoit ſouvent témoigné une grande envie d'avoir la cloche de l'égliſe d'Iſabelle, parce qu'il s'étoit imaginé qu'elle parloit, il ſe ſervit de cette connoiſſance pour lui tendre un piege, dont l'exécution fut confiée au brave Ojeda.

Cet officier, après avoir reçu les inſtructions de ſon général, partit avec neuf cavaliers bien montés, pour ſe rendre à Maguana, lieu de la réſidence ordinaire de ſon cacique, ayant fait auparavant courir le bruit qu'il étoit chargé de préſens pour ce prince, avec lequel les Caſtillans vouloient, diſoit-il, par eſtime pour lui, établir une paix durable. Le peu de ſuite

autres états de la monarchie, à la maiſon d'Autriche par le mariage de Jeanne, fille de

qu'il avoit, empêcha Caonabo de ſoupçonner du myſtere dans cette ambaſſade; & il fit à l'ambaſſadeur une réception magnifique. Ojeda commença par remettre au roi les préſens dont il étoit chargé, & il accompagna cette action de beaucoup de complimens de la part de l'amiral; puis il fit de grandes plaintes des préparatifs de guerre qui ſe faiſoient par-tout contre une nation qui ne demandoit qu'à vivre en bonne intelligence avec toutes les autres. Il propoſa enſuite les conditions ſous leſquelles il avoit ordre de traiter : elles étoient très-raiſonnables, très-avantageuſes aux ſujets de Caonabo; & la cloche de l'égliſe d'Iſabelle devoit être le nœud d'une ſi belle union. « En attendant, dit Ojeda, mon général m'a ordonné, Seigneur, de » vous remettre un préſent rare, & tel qu'il n'en a jamais fait de » ſemblable à aucun prince. »

En diſant cela il fit voir des fers, ſemblables à ceux qu'on met aux pieds des criminels & des forçats, & des menottes de même matiere; le tout ſi bien travaillé, ſi poli & ſi luiſant, qu'on l'auroit pris pour de l'argent. Il fit entendre au caciquè que la coutume étoit de porter ces marques d'honneur aux pieds & aux mains, & il s'offrit à les lui mettre en particulier, afin qu'il pût ſe montrer en cet équipage à ſes ſujets. Le prince caraïbe donna ſottement dans le piegè, & ſe laiſſa conduire où étoient les gens d'Ojeda, qui le garotterent : puis cet ambaſſadeur, qui avoit ſon cheval tout prêt, s'étant ſauvé bruſquement deſſus, y fit mettre en croupe le cacique enchaîné, ſe le fit étroitement lier corps à corps, & gagna au galop Iſabelle avec ſa proie. Le malheur arrivé à Caonabo révolta les Indiens. Ils formerent une armée de cent mille hommes, qui furent détruits par deux cents hommes de pied, & vingt chevaux que Colomb mena contr'eux. Toute l'iſle Eſpagnole fut, après cet événement, condamnée aux travaux des mines, ou à un tribut qu'il étoit impoſſible de payer. L'amiral fut obligé d'aller rendre compte à la cour d'Eſpagne d'une conduite où il paroiſſoit ſi peu d'humanité. Ayant réuſſi à ſe juſtifier en partie, il retourna aux Indes; où il trouva les ſiens livrés aux fureurs des guerres

Ferdinand & d'Iſabelle, avec l'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien.

civiles. Quoiqu'il fût parvenu très-heureuſement à les finir, il fut accuſé de vouloir les perpétuer, dans la vue de ſe rendre ſouverain & indépendant. Cette accuſation fit impreſſion ſur Ferdinand, qui étoit d'un caractere défiant; & on perdit par d'autres moyens Colomb dans l'eſprit d'Iſabelle, ſeul juge des affaires du Nouveau-Monde, parce que la découverte s'en étoit faite au nom & aux dépens de la couronne de Caſtille. Le mécontentement de la reine alla juſqu'à dépoſer le vice-roi, & à envoyer dans les Indes un nouveau gouverneur général, qui fit condamner à mort ſon prédéceſſeur, & l'envoya les fers aux pieds en Europe. Un traitement ſi injuſte & ſi cruel rendit à Colomb la confiance des rois catholiques, qui le déterminerent à continuer ſes découvertes. Il ſe roit mort de faim à la Jamaïque, ſans un ſtratagême ſingulier.

Il devoit y avoir bientôt une éclipſe de l'une; l'amiral envoya dire à tous les caciques des environs qu'il avoit une choſe de grande conſéquence à leur communiquer. Ils vinrent, & il commença par leur faire de grands reproches ſur leur dureté à ſon égard; puis prenant un ton aſſuré: « Vous en ſerez bientôt » rudement punis, ajouta-t-il: je ſuis ſous la protection d'un » Dieu puiſſant qui me vengera. Et n'avez-vous pas vu ce qu'il » en a coûté à ceux de mes ſoldats qui ont voulu ſecouer le » joug de mon obéiſſance? bientôt vous ſerez un exemple bien » plus terrible de la vengeance du Dieu des Eſpagnols; & » pour preuve de ce que je vous dis, vous allez voir dès ce » ſoir la lune rougir, puis s'obſcurcir, & vous refuſer ſa lumiere: » mais ce ne ſera là que le prélude de vos malheurs, ſi vous » ne profitez de l'avis que je vous donne.»

L'éclipſe commença effectivement quelques heures après, & les barbares épouvantés pouſſerent des cris effroyables: ils allerent ſur le champ ſe jetter aux pieds de Colomb, & le conjurerent de détourner de deſſus leur tête les maux dont ils étoient menacés. Il lui fut aiſé alors de faire ſes conditions: on lui jura de ne plus le laiſſer manquer de rien. Il ſe fit un peu prier pour mieux cacher ſon jeu: puis paroiſſant tout-à-coup

La mort d'Iſabelle plaça Philippe * ſur le trône de Caſtille en 1506. Il s'y fit adorer

---

ſe radoucir : « Vous en ſerez quittes cette fois-ci pour la peur, » leur dit-il : je vais prier mon Dieu de faire reparoître la » lune. » Et en diſant cela il s'enferma, & les Indiens recommencerent à jetter des cris épouvantables. Au bout de quelques momens l'éclipſe commença à ſe perdre, & les infideles demeurerent perſuadés que cet étranger diſpoſoit à ſon gré de toute la nature : ils eurent toujours grand ſoin depuis ce tems-là, non ſeulement de ne lui rien refuſer, mais encore d'éviter de lui donner le moindre ſujet de mécontentement.

Ce fut au retour de cette expédition en 1505 que pour confondre ſes envieux, qui réduiſoient preſque à rien la gloire de ſes découvertes, il s'aviſa d'une plaiſanterie dont on a beaucoup parlé.

Un jour qu'il étoit à table avec une grande compagnie, le diſcours tomba ſur le Nouveau-Monde, & quelqu'un eut l'impoliteſſe de dire qu'il ne voyoit pas trop le merveilleux d'une telle entrepriſe : qu'un peu de hardieſſe & beaucoup de bonheur en avoit fait tout le mérite. Ce diſcours fut applaudi, & chacun jetta les yeux ſur Colomb, qui, ſans répondre un mot, ſe fit apporter un œuf, & demanda ſi quelqu'un ſavoit le ſecret de le faire tenir tout droit ſur ſa pointe. On lui en donna à lui-même le défi : il l'accepta, caſſa un peu la pointe de l'œuf, & le fit tenir droit. Tous s'écrierent qu'ils en auroient bien fait autant : « Je n'en doute point, reprit-il : mais aucun de vous » ne s'en eſt aviſé, & c'eſt ainſi que j'ai découvert les Indes. » Je me ſuis aviſé le premier de naviguer de ce côté-là ; & il » n'eſt aujourd'hui ſi miſérable pilote qui n'y puiſſe aller. Bien » des choſes paroiſſent aiſées après le ſuccès, qu'on a cru » impraticables avant qu'elles euſſent été entrepriſes. Vous » pouvez vous ſouvenir des railleries qui ont été faites de mon » projet avant que je l'euſſe exécuté. C'étoit alors une chimere » une folie : ſi on veut vous en croire aujourd'hui, rien n'étoit » plus aiſé. »

Colomb termina peu après à Valladolid une carriere plus brillante qu'heureuſe. *Hiſtoire de Saint-Domingue.*

(*) Ce prince portoit pour deviſe le collier de l'ordre de la

par ſon affabilité, ſa candeur, ſa généroſité. Tout lui promettoit un regne heureux, lorqu'une fievre violente le conduiſit au tombeau la même année qu'il avoit commencé à régner. Comme Jeanne ſa femme étoit folle, & que ſon fils Charles n'étoit pas en âge de prendre les rênes du gouvernement, Ferdinand, qui avoit quitté publiquement la qualité de roi de Caſtille, en prit l'adminiſtration comme régent (*). Il gouverna avec beaucoup de ſageſſe, de bonheur & de gloire, juſqu'au commencement de l'année 1516. Se voyant prêt alors à finir ſa carriere, il caſſa le teſtament qu'il avoit fait en faveur de ſon petit-fils Ferdinand, par lequel il lui laiſſoit la Caſtille, l'Arragon, & toutes les couronnes qui y étoient annexées. La paſſion qu'il avoit pour ſon projet de la monarchie univerſelle, ruiné

Toiſon d'or, avec ces mots caſtillans : *Con los humildes, y con el altraigo, azero y pedernal*; ce qui veut dire : agneau avec les humbles, fuſil & caillou contre les ſuperbes.

(*) Dans le peu de tems que Ferdinand avoit gouverné la Caſtille après la mort d'Iſabelle, il avoit ſinguliérement diſtingué un ſeigneur, dont il fut abandonné à l'arrivée de Philippe. Lorſqu'après la perte de ce jeune prince il reprit l'adminiſtration de cet état, il dit à ſon ancien favori : *Qui eût jamais penſé que vous m'euſſiez ainſi abandonné?* A quoi le courtiſan répondit : *Qui eut jamais cru, Sire, qu'un vieux roi eût dû vivre plus qu'un jeune?* Hiſtoire de Charles-Quint.

ſans reſſource par cette diſpoſition, l'emporta ſur la tendreſſe qu'il avoit pour l'Infant, & le détermina à déclarer l'Archiduc Charles ſon héritier univerſel.

Soit que les talens du jeune prince, né & élevé dans les Pays-Bas, n'euſſent pas encore aſſez excité l'admiration, ſoit que l'étendue des états qu'il devoit avoir un jour, eût inſpiré trop de défiance, les Eſpagnols parurent peu diſpoſés à le reconnoître pour leur roi à la mort de ſon ayeul. Ils prétendoient que la folie de la reine Jeanne * ſa

(*) « Cette princeſſe ne voulut voir perſonne : elle ne ſortoit » de ſa chambre que pour aller à l'égliſe, où elle rendoit de » de fréquentes viſites au corps de ſon mari ; tout le monde » en avoit compaſſion : elle étoit vêtue d'un gros drap noir » qui la ſerroit autour du col ; un grand bonnet noir, où ſa » tête étoit toute enfoncée, lui ſervoit de coiffure : ſes man- » ches lui cachoient les mains, & un voile épais, en forme de » mante, lui deſcendoit depuis la tête juſqu'aux pieds. Quoi- » qu'elle parut toujours toute occupée de ſa douleur, on ne » la vit jamais ſe plaindre ni répandre une larme.

» On raconte à cette occaſion que dans le fort de ſa jalouſie » elle ſurprit une fois ſon mari avec ſa maîtreſſe : elle en fut » ſi touchée, & verſa tant de larmes, que depuis elle ne » pleura plus, comme ſi la douleur eût tari la ſource de ſes » larmes.

» Quand elle faiſoit quelque voyage, elle ne marchoit que » la nuit, comme ſi la lumiere lui fût devenue odieuſe, lorſ- » qu'elle ne lui étoit plus commune avec un prince qu'elle » avoit ſi tendrement aimé. Elle ne marchoit jamais ſans faire » porter après elle le cercueil de ſon mari. Une longue ſuite de » gens à pied & à cheval, avec des flambeaux allumés, accom-

mere ne lui donnoit de droit réel qu'au gouvernement de l'état, & ne lui en donnoit pas même d'apparent au trône. Ces principes alarmoient vivement l'archiduc qui avoit cru toucher à la couronne, & qui se voyoit en danger d'en être encore long-tems éloigné. Des intrigues heureuses & bien conduites dissiperent pourtant ce nuage, qui s'étoit formé en Castille. L'Arragon eut moins de complaisance, & prétendit qu'il ne pouvoit accorder le titre de roi au fils, qu'à la mort de la reine mere.

Indépendamment de ces difficultés que la présence de Charles n'auroit pas peut-être empêchées, son éloignement fut l'occasion de beaucoup de mouvemens. Ferdinand son frere, qui se voyoit sujet après avoir été destiné au trône, ne paroissoit pas content de sa situation. Sa jeunesse, son affabilité,

» pagnoient le corps. Elle jettoit souvent les yeux sur lui, » pour observer si quelque femme n'en approchoit point : c'est » ce qu'elle ne pouvoit souffrir, & cette bizarre jalousie lui » rendoit les femmes insupportables. Comme elle alloit un jour » de Torquemada à Hornillos, elle apperçut une abbaye, elle » eut envie d'y loger, & fit arrêter le convoi : mais dès » qu'elle eut appris que c'étoit un monastere de filles, elle » aima mieux camper & passer toute la nuit en pleine cam- » pagne, que d'en approcher. Il ne se passoit point de jour » qu'elle ne donnât quelque nouvelle marque du déréglement de » son esprit. » *Histoire du cardinal Ximénez.*

l'avantage qu'il avoit d'être né en Eſpagne intéreſſoient vivement les peuples à ſa deſtinée : il ne lui manqua peut-être qu'un peu plus de hardieſſe ; & à ceux qui l'entouroient, des vues plus étendues, pour cauſer une révolution.

L'Andalouſie étoit en proie à une guerre civile qu'y avoit excitée Pédro Giron, fils du comte d'Urena, pour s'emparer des poſſeſſions de la maiſon de Medina Sidonia. L'opinion où il étoit que cette immenſe ſucceſſion appartenoit à ſa femme Mencia de Guſman, & qu'il ne parviendroit à ſe faire rendre juſtice autrement que par la force, l'avoit déterminé à ſacrifier la tranquillité de ſa patrie à ſes intérêts particuliers, & à choiſir la voie des armes pour expliquer & ſoutenir ſes droits.

Deux factions, celle de Beaumont & celle de Gramont, partageoient la Navarre, & la rempliſſoient de troubles. La premiere dévouée à l'Eſpagne, employoit les noms impoſans de reſpect & de ſoumiſſion pour venger ſes propres injures, & ſatisfaire ſon reſſentiment : la ſeconde déclarée pour la maiſon d'Albret, s'appuyoit de la protection de la France pour intimider ſes ennemis. L'un & l'autre parti couvroit ſes démarches les plus violentes de quelques apparences de fidélité.

Juan de Lanuza, premier magiſtrat d'Aragon, jaloux que le gouvernement de ce royaume eût été confié à l'archevêque de Saragoſſe par le teſtament de Ferdinand, traverſoit en tout ce prélat, ſous prétexte qu'il ne convenoit pas au repos de l'état que l'autorité abſolue demeurât entre les mains d'une perſonne à qui ſa naiſſance pouvoit inſpirer des deſſeins trop élevés. Cette maxime, dont les conſéquences ne pouvoient guere manquer d'être dangereuſes, entraîna dans des diſcuſſions raffinées ſur la ſoumiſſion qui conduiſirent à la déſobéiſſance.

Des bandits, après avoir dévaſté les campagnes du royaume de Valence, & de la Catalogne, ſe rendoient redoutales dans les villes même. Le déſordre étoit pouſſé ſi loin, qu'il n'y avoit pas de femme qui crût ſon honneur en ſureté, ni d'homme qui pût compter ſur ſa vie ou ſur ſa fortune. Le dépoſitaire de l'autorité étoit le plus expoſé. Il entroit dans ces attentas moins de crainte du magiſtrat, que de la haine pour la loi.

Quelques mécontens ſemerent ſourdement à Naples que Ferdinand avoit nommé pour héritier de ce royaume le duc de Calabre, priſonnier dans le château de Xativa. Cette abſurdité, qui fut mépriſée les premiers jours même parmi le peuple, prit tout-à-coup

faveur, dès qu'on eut réuſſi à lui donner l'apparence d'un myſtere. Il s'éleva alors une eſpece de ſédition qui cauſa du chagrin aux gens de bien, & de l'inquiétude à ceux qui étoient à la tête des affaires.

On prit les armes en Sicile contre Hugues de Moncade, avec aſſez d'acharnement pour que ce vice-roi, déſeſpérant de rétablir la tranquillité, ſe crût autoriſé à tout abandonner au haſard. Ce feu, plus violent & plus long qu'on ne l'avoit craint, fut attiſé par quelques ſeigneurs qui firent ſervir la ſottiſe du peuple d'inſtrument à leur ambition & à leur vengeance.

S'il y avoit un homme dans la monarchie capable d'y prévenir les révolutions que cette fermentation preſque générale ſembloit préſager, c'étoit Ximenez. Malheureuſement l'autorité de régent de Caſtille, que Ferdinand lui avoit confiée par ſon teſtament, lui étoit diſputée par Adrien, précepteur de Charles, qui n'ayant paru, juſqu'à la mort du feu roi, qu'ambaſſadeur de ſon éleve, montra depuis des pouvoirs qui l'autoriſoient à prendre les rênes du gouvernement. Des prétentions ſi oppoſées donnerent de l'audace à ceux qui ne cherchoient que des prétextes pour troubler l'ordre public. Ce déſordre continua juſqu'à ce que le cardinal eût pris ſur ſon

rival l'aſcendant qu'il ne pouvoit manquer de prendre, & qu'il ſe fût fait confirmer dans ſa place par le nouveau roi. Alors tout changea de face. Ce miniſtre, dans deux ans que dura ſon adminiſtration, acquitta les dettes de la couronne, recouvra le domaine, ſoumit les grands, termina glorieuſement des guerres civiles & étrangeres, fit reſpecter les loix. Pour ajouter une foi entiere à des révolutions ſi ſingulieres & ſi rapides dans les eſprits & dans les affaires, il faut connoître le génie qui les prépara.

Ximenez eut éminemment les mœurs de ſa nation, & remplit dans toute ſon étendue l'idée qu'on ſe forme ordinairement du caractere eſpagnol. Politique ſublime, il n'imaginoit jamais rien que de grand, & les moyens qu'il employoit pour réuſſir portoient, ainſi que les deſſeins qu'il formoit, l'empreinte de ſon génie. L'injuſtice, quelque part qu'elle ſe trouvât, lui faiſoit horreur; & ſon courage à la réprimer égaloit ſa pénétration à la découvrir. Il ne connoiſſoit pas de plus grande faute en politique que celle de diſſimuler les attentats contre l'autorité: tout état où ces ménagemens étoient néceſſaires, lui paroiſſoit bâti ſur des fondemens ruineux, ou gouverné par des hommes ſans talent. La ſévérité qu'il ne jugeoit qu'utile dans l'admi-

niſtration de ceux qui ſont nés ſur le trône, ou près du trône, lui paroiſſoit néceſſaire à ceux qui, comme lui, étoient parvenus d'un état obſcur aux premieres places; il croyoit que des exemples de rigueur faits avec fierté, ſinguliérement ſur des gens d'un grand nom, affermiſſoient encore plus un miniſtre que la naiſſance la plus diſtinguée.

Sa prudence à tout prévoir, à tout arranger, à remédier à tout, étoit preſque incroyable: le conſeil d'Eſpagne lui dut en grande partie la réputation dont il a joui long-tems, d'être le plus éclairé & le plus profond de l'Europe. Les contretems, capables d'ébranler les plus grands courages, l'affermiſſoient dans une entrepriſe: par cette fermeté il parvenoit en quelque maniere à maîtriſer les événemens, & à faire réuſſir des affaires que tout autre que lui auroit jugées impoſſibles. On blâma avec juſtice la lenteur de ſes délibérations: mais il regagnoit, par la promptitude de l'exécution, le tems qu'il avoit employé à délibérer. Comme il n'entroit ni mauvaiſe foi ni légéreté dans ſa politique, on traitoit avec lui ſans danger: il ne trahiſſoit jamais les paroles qu'il avoit données, ni n'en perdoit le ſouvenir qu'après y avoir ſatisfait. Il eut le mérite le plus eſſentiel à tous ceux qui gouvernent des empires, une eſpece de

paſſion pour les talens & pour les vertus. Il récompenſoit les hommes d'état par de grandes places, les ſavans par des largeſſes, les gens de bien par des éloges; il ajoutoit pour tous la conſidération. L'éclat de tant de qualités brillantes fut un peu terni par quelques défauts: ce prélat fut fier, dur, opiniâtre, ambitieux, & d'une mélancolie ſi profonde, qu'il étoit preſque toujours inſupportable dans la ſociété, & aſſez ſouvent à charge à lui-même (*).

(*) Ximenez, né en 1437 de parens obſcurs, ſe fit cordelier dans un âge aſſez avancé. Il devint ſucceſſivement confeſſeur de la reine Iſabelle, archevêque de Tolede, cardinal, & enfin régent de Caſtille.

Quoiqu'il fût déjà à la cour lorſqu'on le fit provincial de ſon ordre, il alloit à pieds dans tous ſes voyages, & ne prenoit d'autre précaution pour ſa ſubſiſtance que celle de l'aumône qu'il demandoit lui-même. C'étoit cependant un métier qu'il entendoit fort mal; & le plus ſouvent après avoir mendié tout le jour de porte en porte, à peine rapportoit-il un morceau de pain. François Ruys, ſon compagnon, lui reprochoit quelquefois agréablement ſa malhabileté à faire la quête. *Chacun a ſes talens*, lui diſoit-il: *vous n'êtes pas fait pour mendier: pour peu que vous vous obſtiniez à le faire, vous nous ferez mourir de faim; je l'entends bien mieux que vous: ſi vous voulez me laiſſer faire & ne point vous en mêler, nous ne manquerons de rien.* Hiſtoire du cardinal Ximenez, par Marſolier.

Un jour que le roi Ferdinand étoit occupé à rendre lui-même la juſtice à ſes ſujets, ſelon la louable coutume qui étoit encore alors en uſage, & qui s'eſt depuis inſenſiblement abolie, comme il ſortoit du palais accompagné d'une foule de courtiſans & de magiſtrats, un payſan, nommé Cannamares, qui s'étoit caché derriere une porte par où le roi devoit paſſer, ſortit ſubite-

La perte de ce grand homme, qui eût été un malheur dans tous les tems, arriva

---

ment, tira l'épée, & le frappa entre le cou & les épaules. Le coup fut ſi violent, que s'il n'eût été affoibli par un collier d'or que le roi portoit ordinairement, il ne pouvoit éviter d'être tué ſur la place. Le roi qui ſe ſentit frappé, ne perdit rien de ſa préſence d'eſprit ordinaire : ainſi s'étant apperçu que ceux de ſa ſuite alloient ſe jetter ſur l'aſſaſſin pour le poignarder, il les en empêcha, & ſe contenta d'ordonner qu'on le mit en priſon, dans le deſſein de lui faire avouer ſes complices, parce qu'il ne doutoit point qu'une action ſi hardie ne fût l'effet d'une conſpiration contre ſa perſonne. On fut bien ſurpris lorſque l'on reconnut, à n'en pouvoir douter, que l'aſſaſſin étoit un fou qui s'étoit imaginé que la couronne d'Aragon lui appartenoit, que Ferdinand l'avoit uſurpée ſur lui, & qu'il la retenoit injuſtement. *Si j'avois pu*, dit-il, *l'attaquer par une guerre juſte, je l'aurois fait : mais comme il a ſéduit tous mes ſujets, j'ai été contraint à me faire juſtice moi-même ; je n'ai pris conſeil de perſonne, & je n'en avois pas beſoin, puiſque mes droits à la couronne ſont évidens, & qu'il n'y a rien de plus naturel que de vouloir rentrer dans la poſſeſſion d'un royaume dont on a été injuſtement dépouillé.* Comme on ne put tirer autre choſe de ce malheureux par les preuves, ni par la queſtion, le roi fut d'avis qu'on le renvoyât ſans le punir. Mais Ximenez, qui ne le quittoit point, repréſenta ſi vivement les conſéquences d'une pareille indulgence, que ce malheurenx fut tiré à quatre chevaux. *Hiſtoire de Ximenez.*

La reine ayant deſtiné à ſon confeſſeur l'archevêché de Tolede, en fit venir de Rome ſecrétement les bulles. Les ayant reçues un jour de carême que Ximenez étoit prêt de partir de Madrid avec ſon compagnon, pour aller aſſiſter, ſelon ſa coutume, à l'office de la ſemaine ſainte, dans un couvent de ſon ordre, la reine l'envoya querir. Elle l'entretint quelque tems de choſes indifférentes, puis tirant tout d'un coup de ſa poche les bulles du pape : « Voyez, lui dit-elle, ce que mande Sa » Sainteté par ces lettres que je viens de recevoir. » Il les prit avec beaucoup de reſpect, & lut le deſſus, qui portoit :

dans des circonſtances qui la rendirent plus ſenſible. Charles venoit d'arriver des Pays-

---

A notre vénérable frere François Ximenez, élu archevêque de Tolede. Il fut d'abord extraordinairement ſurpris : mais revenant à ſoi, il ſe contenta de baiſer ces lettres ſans les ouvrir; & les rendant à la reine : *Madame*, lui dit-il, *ces lettres ne s'adreſſent pas à moi.* Il ſe retira auſſitôt, & partit pour ſon voyage.

La reine qui connoiſſoit ſon mérite & ſa capacité, & qui étoit perſuadée qu'il ne lui manquoit aucune des qualités néceſſaires pour ſoutenir la premiere dignité de l'égliſe d'Eſpagne, fut tout-à-fait édifiée de lui trouver l'eſprit auſſi humble qu'il étoit grand. Elle dépêcha auſſitôt après lui pluſieurs ſeigneurs de la cour, pour tâcher de lui perſuader de recevoir cette importante charge. Mais étant arrivés à ſon couvent, ils ne l'y trouverent pas : il avoit paſſé outre, & continuoit ſon chemin en grande hâte, lorſqu'il fut rencontré par ces mêmes ſeigneurs qui l'avoient ſuivi, & qui, étant bien montés, n'eurent pas beaucoup de peine à joindre un homme qui marchoit à pied, qui étoit chargé d'habits peſans, & qui étoit affoibli par le jeûne du carême, que l'on pratiquoit encore en ce tems-là avec une auſtérité toute autre que l'on ne fait aujourd'hui.

Ils n'épargnerent rien pour lui perſuader de ſe rendre au choix que le pape & la reine avoient fait de lui. Mais ſoit que Ximenez, qui faiſoit profeſſion de la piété la plus ſcrupuleuſe, ſe crût véritablement indigne de l'archevêché de Tolede, ou qu'il fût perſuadé que ſa réſiſtance ſeroit vaine, & qu'il le recevroit enfin avec d'autant plus de gloire qu'il auroit fait plus de difficulté de l'accepter, tous leurs efforts furent inutiles, & il fallut un commandement exprès du pape, pour l'obliger d'accepter une charge qui faiſoit l'objet de l'ambition des plus grands ſeigneurs du royaume. *Hiſtoire de Ximenez.*

De toutes les charges qui dépendent de l'archevêque de Tolede, la plus conſidérable pour l'honneur & pour le revenu, eſt le gouvernement de Caçorla, compoſé de pluſieurs villes & villages. Dom Rodrigue Ximenez, archevêque de Tolede, l'avoit conquis ſur les Mores, & le roi Ferdinand III l'avoit uni au domaine de cette égliſe l'an 1231. Le cardinal de Mendoſa en

Bas

Pas en Eſpagne, accompagné de beaucoup de Flamands. La crainte qu'on y avoit que

avoit pourvu dom Pedro Hurtado de Mendoza ſon frere, qui en étoit en poſſeſſion : il étoit tel qu'il falloit être pour obtenir toutes choſes de Ximenez; il faiſoit profeſſion de la plus haute probité, & tout le pays le louoit de ſa modération & de ſa juſtice : de plus, comme le nouvel archevêque devoit toute ſon élévation au cardinal ſon frere, il n'y avoit point d'apparence que Ximenez voulût lui ôter ſon gouvernement pour le donner à un autre : cependant, par une défiance à contre-tems, il pria ſes parens de s'adreſſer à la reine, & d'obtenir d'elle une recommandation, ou plutôt un ordre à l'archevêque de le continuer dans ſa charge. La reine leur permit de l'aller demander de ſa part à Ximenez. Ils y furent, ils lui parlerent du mérite de leur parent, & ils le firent reſſouvenir des obligations qu'il avoit au cardinal de Mendoza : mais ils ajouterent, en termes un peu trop forts, que la reine vouloit qu'Hurtado fût confirmé dans ſon gouvernement, & qu'elle n'entendoit pas qu'il fût donné à un autre.

Ximenez comprit auſſitôt que s'il ne déſaccoutumoit le monde de ces ſortes de recommandations, qui valent des commandemens, il n'auroit jamais rien à ſa diſpoſition; & qu'en donnant ainſi tout ce qui dépendroit de lui, on ne lui en auroit que peu, ou point du tout d'obligation. Cela ne convenoit point aux vues qu'il avoit de ſe faire des créatures. Ainſi quoique ſon premier deſſein eût été de favoriſer dom Hurtado, il répondit qu'il ſavoit, mieux que perſonne, les intentions de la reine; qu'en lui donnant l'archevêché de Tolede, elle lui avoit laiſſé la diſpoſition libre de tout ce qui en dépendoit; qu'il lui rendroit compte de toutes choſes; que cependant il avoit ſes vues pour le gouvernement de Caçorla, comme ils avoient eu les leurs. Ceux à qui il fit cette réponſe, en furent extrêmement choqués; ils furent auſſitôt la rapporter à la reine. Ils tâcherent de l'irriter contre lui, en l'accuſant d'ingratitude & d'une arrogance inſupportable dans un homme qui ſeroit encore dans l'obſcurité d'une cellule, ſi la reine ne l'en avoit tiré. Cette ſage princeſſe les écouta ſans s'émouvoir; & comme

ces étrangers ne ſe rendiſſent maîtres du gouvernement, & n'attiraſſent à eux les graces

elle étoit perſuadée de l'attachement de Ximenez, elle ne témoigna jamais que la liberté dont il avoit uſé lui eût déplu.

La cour n'en uſa pas de même : l'on parla du peu d'égard qu'il avoit eu pour la recommandation de la reine, comme d'une inſolence puniſſable ; & il n'y eut perſonne qui ne regardât dès-lors Ximenez comme un homme inflexible, de la fierté duquel on auroit beaucoup à ſouffrir.

Quelque tems après, l'archevêque étant allé au palais, il y rencontra dom Hurtado : il remarqua qu'il ſe détournoit pour ne le pas ſaluer, & qu'il tâchoit d'éviter ſa rencontre ; il le ſuivit, le ſalua ; &, hauſſant la voix, il l'appella gouverneur de Caçorla ; puis, s'approchant de lui, il lui dit : *Préſentement que je puis diſpoſer de votre gouvernement, je vous y rétablis avec joie : je n'ai pas voulu que d'autres que moi euſſent part à la juſtice que j'étois réſolu de vous rendre : je ſuis bien aiſe de trouver en vous un honnête homme & un ami, & de ſuivre mon inclination, en ſatisfaiſant à ma conſcience. Continuez à ſervir le roi, le public & votre archevêque, comme vous l'avez fait juſqu'à préſent, & ſoyez perſuadé que la grace que je vous fais eſt la moindre que je voudrois vous faire.*

Il lui parla enſuite avec tant de reconnoiſſance des obligations qu'il avoit au feu cardinal de Mendoza ſon frere, & avec tant de vénération pour ſa mémoire, qu'il effaça entiérement la mauvaiſe opinion que dom Hurtado avoit conçue de lui. Il fut toujours très-attaché à l'archevêque, & l'archevêque l'aima & l'eſtima toute ſa vie.

Ximenez fut enſuite trouver la reine : il lui dit qu'il avoit ſatisfait à ſes intentions ; qu'il venoit de donner à dom Hurtado le gouvernement de Caçorla, & qu'il avoit cru, qu'en rendant ce qu'il devoit à la recommandation de Sa Majeſté, elle ne trouveroit pas mauvais qu'il fît les choſes d'une maniere qui convînt à ſa dignité. La reine lui répondit qu'il lui avoit fait plaiſir, & que dom Hurtado avoit un mérite qui ne permettoit pas de le négliger. Cette démarche fit ceſſer les murmures de la cour ; mais elle n'empêcha pas qu'on ne regardât Ximenez

& les honneurs, faiſoit généralement deſirer qu'ils fuſſent renvoyés dans leur pays.

---

comme un homme ſévere & ſans égards, & qui ne permettroit pas qu'on donnât des bornes à ſon autorité. *Hiſtoire de Ximenez.*

Il y avoit dans les priſons d'Alcala un homme de condition, qui appartenoit aux premieres familles de la ville. Il étoit convaincu d'en avoir tué un autre, qui n'étoit pas moins bien apparenté que lui. Ce qui augmentoit le crime, eſt qu'il avoit été commis, pour ainſi dire, aux yeux de toute la cour : mais ce qui le diminuoit, eſt qu'il avoit été commis dans un premier tranſport de colere; que le mort étoit un ennemi déclaré qui avoit offenſé celui qui l'avoit tué de la maniere du monde la plus ſenſible, & que le criminel étoit d'ailleurs un fort honnête homme. Cette affaire ayant partagé toute la ville, Ximenez fut ſollicité par les parens du criminel de demander ſa grace à la reine, c'eſt-à-dire, de l'obtenir, ſon grand crédit ne permettant pas de douter qu'il ne l'obtînt en effet : mais il le fut en même tems par les parens du mort, de ne ſe point mêler de cette affaire, & de laiſſer aller la juſtice ſon cours ordinaire.

Comme le crime étoit des plus graciables, Ximenez eût bien voulu contenter les parens du criminel : mais il eût bien voulu en même tems que cela eût pu ſe faire ſans choquer les parens du mort : voici comme il ſe tira de cet embarras. Pour la ſatisfaction des parens du mort, il laiſſa condamner le criminel : mais il fit en ſorte que le jugement ne fût rendu que la veille de la naiſſance de Ferdinand, & que ſon exécution fût remiſe au lendemain; réſolu de la faire différer encore, ſi ce prince ne fût pas né ce jour-là. Tout le monde étoit perſuadé que c'étoit un homme perdu. On le conduiſoit déjà au ſupplice, lorſque Ximenez, qui étoit exactement averti de toutes choſes, ſortit de ſon palais, & le rencontra en chemin. Il fit ſemblant d'être ſurpris & embarraſſé de cette rencontre : puis, comme s'il eût pris ſon parti ſur le champ, il dit aux officiers qui le conduiſoient, qu'ils prenoient mal leur tems; que le jour de la naiſſance de l'Infant n'étoit pas un jour propre à de pareilles exécutions, & qu'elles ſe devoient encore moins faire dans le lieu qui en avoit été honoré que par-tout ailleurs. Il ordonna

Ximenez qui connoiſſoit la diſpoſition des eſprits, appuya des deſirs ſi raiſonnables avec

---

enſuite qu'on laiſsât le priſonnier ſous la caution de ſes parens, dont quelques-uns ſe préſenterent pour en répondre, & ſe chargea de faire agréer à Sa Majeſté l'ordre qu'il venoit de donner. Il la fut en effet trouver de ce pas : il en obtint la grace du criminel, & la fit expédier ſur le champ. *Hiſtoire de Ximenez.*

Le jeune roi Philippe, qui étoit porté à la profuſion, avoit confié ſes finances à un miniſtre encore plus prodigue que lui. Les ſuites que pouvoit avoir ce mauvais choix, alarmerent Ximenez, qui crut que le prince retireroit ſa confiance, ſi on lui prouvoit, par quelque fait conſtant & important, que celui auquel il la donnoit n'en étoit pas digne. Il le trouva, & en fit tout l'uſage qu'il avoit coutume de faire des avantages que la fortune lui préſentoit.

Un jour qu'il étoit allé chez le tréſorier particulier des finances, il lui demanda à voir le regiſtre des gratifications : il le parcourut comme par maniere d'acquit, & ſans qu'il parût fort appliqué à ce qu'il faiſoit : mais étant tombé ſur le rôle de celles qui n'étoient pas encore payées, il fut bien ſurpris d'y en trouver pluſieurs qui étoient aſſignées ſur les droits que le roi tiroit des ſoies du royaume de Grenade : il demanda ſi elles étoient expédiées; & l'intendant, qui n'y entendoit pas fineſſe, les fit voir toutes ſignées & prêtes à être envoyées au tréſorier de l'épargne, pour en faire le paiement. Alors Ximenez prenant un viſage ſévere : *Vous êtes*, lui dit-il, *bien obligé à l'amitié que je vous porte depuis ſi long-tems ; ſans cela, rien ne ſeroit capable de m'empêcher de vous faire arrêter, & d'aller de ce pas demander votre tête au roi.* Il lui fit enſuite de ſanglans reproches, de ce que ſachant que ces droits avoient été cédés au roi d'Aragon, il avoit été aſſez hardi pour ſigner de pareils billets, ſans avoir aucun égard à l'honneur du roi qu'il alloit faire paſſer pour un prince ſans foi. L'intendant lui répondit tout effrayé, qu'il n'avoit pu moins faire, n'étant que ſubalterne à Manuel, que de lui obéir; que ce n'étoit pas à lui à examiner s'il faiſoit bien ou mal. Il ajouta qu'il en avoit le brevet ſigné

toute la hauteur & la vivacité d'un miniſtre à qui la gloire de ſa nation étoit très-chere.

---

de la main du roi, & contre-ſigné de Manuel. Ximenez qui avoit par-là ce qu'il demandoit, ſe radouciſſant un peu, le lui demanda; il le lui remit auſſitôt : mais Ximenez ne l'eut pas plutôt lu, qu'il le déchira; & regardant l'intendant d'un air ſérieux : *Voilà*, dit-il, *comme doivent être traités des brevets obtenus par ſurpriſe, contre la bonne foi, & au préjudice de la réputation de notre commun maître.*

Ceux qui étoient préſens furent étrangement ſurpris d'une action ſi hardie; mais ils le furent bien plus lorſque Ximenez, ramaſſant les pieces du brevet déchiré, fut lui-même les porter au roi, & lui remontra avec tant de force le tort qu'il ſe ſeroit fait à lui-même, ſi, au préjudice du traité fait avec Ferdinand, il avoit été acquitté, qu'au lieu de lui en ſavoir mauvais gré, il le loua de ſa fidélité, avoua qu'il avoit été ſurpris, & ordonna qu'à l'avenir aucun brevet ne ſeroit exécuté, ſans avoir été communiqué à l'archevêque.

Mais Ximenez n'en demeura pas là : il en prit occaſion de remontrer au roi l'impoſſibilité qu'il y auroit de régler ſes finances tant qu'elles ſeroient entre les mains de Manuel : il lui rapporta ſur cela tous les abus qu'il y avoit remarqués, & lui en fit voir les conſéquences; & il y a bien de l'apparence qu'il fût venu à bout de ſon deſſein, ſi la mort du roi, qui arriva lorſqu'on y penſoit le moins, ne l'avoit empêché d'achever ce qu'il avoit ſi bien commencé. *Hiſtoire de Ximenez.*

Lorſque Ximenez entreprit, l'an 1509, la conquête d'Oran à ſes frais, quelques-uns des principaux officiers de l'armée, humiliés d'être obligés d'obéir à un eccléſiaſtique, mirent, parmi les troupes deſtinées à cette expédition, un eſprit de ſédition, qui approchoit de la révolte. Le cardinal averti à tems, appaiſa un peu ce tumulte par des émiſſaires adroitement répandus. Trop habile pour ne pas profiter d'un retour plus prompt qu'il n'eût oſé l'eſpérer, il fit battre l'aſſemblée; & étant ſorti de ſa tente, il fit ſigne de la main qu'il vouloit parler : il ſe fit auſſitôt un profond ſilence. Mais à peine avoit-il commencé ſon diſcours, qu'un ſoldat l'interrompit

Cette conduite offensa le nouveau roi, plus affectionné qu'il ne convenoit pour sa tran-

---

insolemment, en criant : *De l'argent, point de harangue.* Ximenez s'arrêta pour le chercher des yeux ; & l'ayant reconnu, il le fit arrêter & pendre sur le champ en sa présence : puis il continua son discours avec la même tranquillité que s'il ne lui fût rien arrivé. Cet exemple de sévérité, soutenu d'un discours accommodé au tems & aux circonstances, imprima dans toute l'armée un respect pour Ximenez, auquel elle ne manqua jamais, tant qu'il en eut le commandement. *Histoire de Ximenez.*

Ximenez répondit à des personnes qui vouloient qu'on recherchât les auteurs de quelques discours qui avoient été tenus contre lui : *Que lorsqu'on étoit élevé en dignité, & qu'on n'avoit rien à se reprocher, on devoit laisser aux inférieurs la misérable consolation de venger leurs chagrins par des paroles.* Histoire de Ximenez.

Le duc de l'Infantade ayant un procès contre le comte de Corunna, craignit de le perdre, si Ximenez, avec lequel il vivoit mal, en étoit le juge. Il obtint, pour l'éviter, des lettres de Charles, par lesquelles il se réservoit la connoissance de cette affaire lorsqu'il seroit sur les lieux, & défendoit cependant toutes poursuites. Ximenez s'en plaignit hautement, & écrivit si fortement au roi de cette affaire, qu'il permit enfin qu'elle fût jugée par les juges ordinaires. Il en arriva ce que le duc avoit prévu ; il perdit son procès. Il ne témoigna pas pour lors son ressentiment : quelque tems après le grand vicaire d'Alcala ayant envoyé le promoteur à Guadalajara, pour y faire quelques procédures, le duc lui fit donner des coups de bâton, sous prétexte qu'il avoit entrepris sur la jurisdiction de Bernardin de Mendoza son frere, qui étoit archidiacre du lieu, & menaça le promoteur de le faire pendre, s'il lui prenoit envie de revenir. Le promoteur fut à Madrid en porter ses plaintes à Ximenez.

Le cardinal qui jugea bien qu'on ne s'en étoit pris à son officier que pour se venger de lui, & que cette injure retomboit toute entiere sur lui-même, menaça hautement d'excommunication

quillité, & que la juſtice ne le permettoit à ceux de ſes compatriotes qui l'avoient ſuivi.

---

le duc, & de le dépouiller de toutes ſes terres, s'il ne ſe ſoumettoit à toutes les ſatisfactions que l'égliſe a accoutumé d'impoſer pour de pareils excès. Le duc ne l'eut pas plutôt appris, qu'au plus fort de ſa colere il lui envoya ſon chapelain, pour lui dire de ſa part toutes les injures les plus atroces dont il put s'aviſer. Le perſonnage étoit un des plus difficiles à faire : cependant le chapelain, qui craignoit la violence du duc, fut obligé de s'en charger. Il partit ſur l'heure pour aller trouver le cardinal : il ſe mit à genoux devant lui ; & après lui avoir demandé pardon de ce qu'il alloit lui dire, il lui répéta mot à mot toutes les injures qu'il avoit oui dire au duc.

Le cardinal, qui n'étoit pas moins ſurpris de la naïveté du chapelain que de l'emportement du duc, ne laiſſa pas de l'écouter auſſi froidement que s'il lui eût fait un compliment : il ne changea ni de viſage ni de poſture ; il ſe contenta, après l'avoir repris de ce qu'il s'étoit chargé d'une commiſſion ſi peu ſéante à une perſonne de ſon caractere, de le renvoyer au duc, en lui diſant qu'il le trouveroit bien fâché à ſon retour, de toutes les impertinences qu'il lui avoit fait dire.

En effet, le duc, revenu de ſon emportement, trouva fort mauvais qu'on ne l'eût pas empêché de faire une pareille extravagance : il gronda fort ſon chapelain de ce qu'il lui avoit trop exactement obéi, & le renvoya ſur ſes pas pour en faire des excuſes au cardinal. Le connétable de Caſtille l'ayant trouvé dans cette diſpoſition, lui offrit ſon entremiſe pour ſon accommodement avec Ximenez : il l'accepta ; & le cardinal qui n'oublioit jamais les bonnes actions, & qui ſe ſouvenoit encore que le duc avoit refuſé de s'unir contre lui avec Pedro Giron, ne s'en éloigna pas. L'on convint du jour & du lieu de l'entrevue ; elle ſe fit à Füencarollio : l'on s'y rendit de part & d'autre, ſans autre compagnie que de quelques amis communs.

Comme l'on étoit au plus fort de la conférence, il arriva un accident qui faillit à tout rompre : l'on entendit un grand bruit de chevaux, & les fanfares des troupes qui marchoient à leur tête. Le duc & le connétable en parurent fort ſurpris, & ne

Son caractere a fait ſoupçonner qu'il n'auroit pas tardé à ſentir le vice de ſa partialité, ſi le régent, le ſeul aſſez hardi pour l'éclairer, & aſſez accrédité pour lui impoſer, eût vécu le tems néceſſaire pour ſe faire entendre. Sa mort livra le royaume entier à l'avidité & aux caprices des Flamands.

Ce joug parut humiliant & dur à une nation fiere & généreuſe qui n'étoit pas

---

douterent point que le cardinal n'usât de mauvaiſe foi, & ne les eût attirés à Füencarollio pour ſe ſaiſir du duc. Ximenez de ſon côté, qui n'avoit donné aucun ordre, ne pouvoit deviner ce que ce pouvoit être. Il fut queſtion de le ſavoir. C'étoit Jean Spinoſa, capitaine des gardes du cardinal, qui ayant appris qu'il étoit à Füencarollio, & s'étant imaginé quil n'étoit pas de ſa dignité qu'il revînt auſſi mal accompagné qu'il étoit parti, étoit venu avec tous ſes gardes, pour lui faire eſcorte à ſon retour. Ximenez, après l'avoir bien grondé du contretems qu'il venoit de faire, le renvoya ſur ſes pas, lui défendant de s'ingérer à l'avenir de deviner ſes intentions.

La bonne foi du cardinal acheva de gagner le duc. L'accommodement ſe fit avec toutes les marques de part & d'autre d'une parfaite réconciliation, & chacun s'en retourna chez ſoi fort ſatisfait de ce qui s'étoit paſſé à Füencarollio. *Hiſtoire de Ximenez.*

Je viens vous avertir, Monſeigneur, dit un jour un eccléſiaſtique à Ximenez, qu'il y a à votre nomination, dans le lieu de ma naiſſance, un bénéfice vacant qui feroit mon bonheur. Comme je ſais que vous n'accordez rien à ceux qui vous demandent quelque choſe, & que vous ne vous ſouvenez pas de ceux qui ne vous demandent rien, je vous ſupplie d'avoir la bonté de me conſeiller de quelle façon je dois me conduire : *Je m'en vais vous le dire*, répondit le cardinal : appellez mon ſecretaire, d'un trait de plume il vous mettra en poſſeſſion de ce bénéfice.

encore accoutumée à la ſervitude. Le mécontentement étoit ſi vif & ſi général, que les gens ſages ne pouvoient pas s'empêcher de voir que la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de remuer ſeroit ſaiſie avec une ardeur extrême. Le départ de Charles pour l'Allemagne, où il alla prendre poſſeſſion, dans le mois de Mai de l'an 1520, de la couronne impériale, hâta l'éclat & les mouvemens qu'on craignoit. Au lieu de ſaiſir la circonſtance de ce voyage pour regagner la nation en emmenant tous les étrangers, ce prince la pouſſa au déſeſpoir, en confiant la principale partie de l'autorité, durant ſon abſence, au cardinal Adrien, que ſa qualité de Flamand faiſoit haïr, & que ſon génie borné faiſoit mépriſer.

On vit s'élever alors de toutes parts des voix ſans nombre qui ſe plaignoient que toutes les loix étoient violées, & tous les privileges anéantis; que les Flamands avoient en moins de trois ans ruiné l'Eſpagne, fait paſſer dans leur pays plus de ſix millions, acquis les charges & les bénéfices qui étoient à leur bienſéance, & vendu les autres; que l'eſpérance qu'on avoit conçue de voir finir ces abus énormes étoit anéantie, depuis que, par le départ du monarque, les tyrans de l'état en étoient devenus les juges; que les

royaumes d'Aragon & de Caſtille alloient devenir des provinces d'un état immenſe dont la Flandre ou l'Allemagne ſeroit le centre; qu'il ne reſtoit que la force pour rentrer dans des droits auſſi précieux qu'inconteſtables, & qu'il falloit recourir ſans balancer à cette voie extrême, mais néceſſaire. Les grands qui, ſous main, avoient contribué à allumer ce feu, envoyoient partout des émiſſaires pour l'entretenir & pour l'augmenter : ils penſoient, & ils faiſoient inſinuer à la multitude, que les circonſtances étoient favorables pour obtenir l'éloignement de ces orgueilleux & avides étrangers qu'on avoit pourſuivis juſqu'alors inutilement. L'opinion générale des gens raiſonnables & de ceux qui ne l'étoient pas, fut à la fin, que l'empereur, qui étoit prudent, ne haſarderoit pas ſes couronnes pour ſes favoris, & que le cardinal, qui étoit timide, ſe détermineroit à aller chercher avec ſes compatriotes un abri dans ſa patrie, s'il voyoit former ſur ſa tête un orage un peu dangereux.

Cette perſuaſion détermina les principales villes d'Eſpagne à former entr'elles une confédération trop réfléchie pour n'être pas dangereuſe. Elles envoyerent toutes, dans le mois de Juillet, à Avila, des députés avec des pouvoirs aſſez étendus pour prendre les

engagemens les plus violens. Tous les seigneurs furent invités à une assemblée qui n'étoit, disoit-on, convoquée que pour la défense des loix & de la liberté. Ceux qui s'y trouverent furent maintenus dans leur rang; on fit le procès aux autres, & on les condamna comme traîtres à la patrie. La nouvelle république prit beaucoup de résolutions; & n'en prit que de sanguinaires.

Avant qu'elles eussent été publiées, arrêtées même, il s'étoit déjà commis bien des désordres. Dès le 29 Mai, deux exempts avoient été assommés & pendus à Ségovie; le premier, pour avoir trouvé mauvais que, dans une assemblée des communes, on s'élevât avec trop d'audace contre le gouvernement; & le second, parce qu'il avoit osé plaindre un homme qui venoit de périr si misérablement. Un des députés de la ville aux états que l'empereur venoit de tenir, & où il s'étoit fait beaucoup d'innovations désagréables à la nation, étoit arrivé dans l'instant de la fermentation, & il avoit été massacré par la populace. La punition de ces barbaries pouvoit peut-être être différée, & la plupart des membres du conseil pensoient qu'on hasardoit trop en ne le faisant pas. Adrien, inspiré ou soutenu par le président, craignit que cette politique ne fût

priſe pour de la foibleſſe, & il ſe détermina à pouſſer les rebelles à l'extrêmité.

Le prévôt Ronquillo, l'homme le plus ſévere des Eſpagnols, fut chargé de cette commiſſion. Elle étoit devenue difficile par les précautions des mécontens qui s'étoient emparés des portes, & qui avoient dépoſé les magiſtrats dont la foi leur paroiſſoit ſuſpecte. Ces hardieſſes leur réuſſirent ſi bien, que les troupes qu'on envoya contre eux ne purent jamais pénétrer dans leur ville, & ſe virent réduites à en ravager le territoire. Le péril qu'elles couroient d'être accablées par les milices de Ségovie, de Tolede & de Madrid qui s'étoient jointes, détermina le cardinal régent à les faire ſoutenir par deux mille fantaſſins & deux cents chevaux. Antoine de Fonceca, général de cette petite armée, crut qu'il exécuteroit plus ſurement les ordres qu'il avoit reçus, & qu'il feroit rentrer dans la ſoumiſſion tout ce qui s'en étoit écarté, s'il avoit de l'artillerie; & il ſe préſenta, dans le mois d'Août, aux portes de Medina Del-Campo, à deſſein d'en prendre. Les habitans la défendirent avec tant de valeur qu'elle leur reſta; & dans le premier feu du reſſentiment qu'ils avoient de la violence qu'on avoit voulu leur faire, ils ſe joignirent aux autres membres de l'union.

A mesure que ce parti se fortifioit, ses vues s'étendoient; il n'avoit d'abord pensé qu'à se garantir de l'oppression; & déjà il aspiroit à devenir l'arbitre du gouvernement. Cette ambition lui donna l'idée de se rendre maître de la personne de la reine qui étoit étroitement gardée à Tordesillas, & il y réussit sans employer la force, par la seule connivence des principaux magistrats de la ville. Un avantage si considérable fut décisif. L'ordre qu'on fit donner par cette princesse à l'Aragon & à la Castille, de se joindre aux confédérés, produisit un effet prodigieux. Ceux qui s'étoient engagés dans la révolte y furent affermis, & tout ce qui balançoit encore fut excité par un si grand nom. Le peuple, qui adoroit Jeanne, se laissa aisément persuader que les foiblesses d'esprit qu'elle avoit eues par un excès d'amour, à la mort du roi Philippe, n'avoient été que passageres, & que l'affront qu'on lui faisoit de la tenir enfermée depuis seize ans, étoit moins une précaution contre sa folie, qu'une suite de l'ambition de Ferdinand, de Ximenez & de Charles. Cette conviction, tout-à-fait déraisonnable, de l'injustice qu'on faisoit à la mere, rendit si odieuse l'autorité du fils, que tous les moyens de la secouer parurent légitimes. On poussa l'audace

juſqu'à demander du ſecours au Portugal qui eut la probité de le refuſer ; & la folie, juſqu'à imaginer de marier la reine Jeanne avec le duc de Calabre qui étoit priſonnier à Xativa. C'étoit l'aſſemblée d'Avila tranſférée à Tordéſillas, qui faiſoit des démarches ſi hardies, & qui avoit des idées ſi biſarres.

L'empereur, qui étoit exactement inſtruit de ce qui ſe paſſoit, trouva ces diſpoſitions ſi dangereuſes, qu'il réſolut de tout ſacrifier pour les faire changer. Dans cette vue il donna au cardinal Adrien, pour collegues dans la régence, l'Amirante Frédéric Henriquez, & le connétable Inigo de Velaſco. Il fit aſſurer enſuite les villes confédérées, qu'il conſentoit à ne rien tirer du don gratuit qui lui avoit été accordé par les derniers états, & à réduire les revenus de la couronne aux ſommes qui avoient été payées ſous les rois catholiques : il voulut s'engager enfin à ne conférer qu'aux naturels du pays les dignités eccléſiaſtiques & ſéculieres du royaume, pourvu qu'il fût permis aux étrangers qui étoient déjà revêtus de quelques-unes, d'en jouir le reſte de leur vie. L'obſtination des mécontens à vouloir que tous les Flamands fuſſent renvoyés ſans délai, rompit l'accommodement, ſans ôter tout-

à-fait à la cour l'eſpérance de rétablir la tranquillité : on avoit échoué auprès de la multitude ; on ſe tourna du côté des chefs.

Antoine d'Acuna, évêque de Zamora, né d'un pere incertain, & formé dès l'enfance au crime, fut le premier attaqué. Il joignoit un caractere audacieux & turbulent à des mœurs baſſes & corrompues. On lui trouvoit tous les vices d'un mauvais prêtre, excepté l'hypocriſie, & toutes les vertus d'un ſoldat, excepté la généroſité. Ce prélat, dont l'ambition n'avoit point de bornes, mit ſa ſoumiſſion à un trop haut prix. Il oſa demander l'archevêché de Tolede qu'on eut la ſageſſe de lui refuſer. C'eût été un ſcandale horrible pour l'égliſe de voir un homme ſans religion ſur le premier ſiege d'un grand royaume, & un péril preſſant pour l'état, de renfermer dans ſon ſein un citoyen aſſez mauvais pour en vouloir la ruine, & aſſez puiſſant pour la procurer.

Jean Padilla paroiſſoit devoir être plus aiſément détaché de la ligue. C'étoit un homme ſans vices & ſans vertus. Quoique ſa maiſon eût ſervi en quelque maniere de berceau à la révolte, il n'y tenoit que par l'ambition & les caprices de ſon épouſe. Cette femme emportée & ſuperſtitieuſe, avoit vu en ſonge ſon mari grand-maître de

Saint-Jacques. L'eſpérance de voir réaliſer bientôt cette chimere, l'avoit déterminé à allumer ou à attiſer du moins le feu qui dévoroit l'Eſpagne: elle conſentit à l'éteindre, pourvu qu'on la conduisît au but qu'elle s'étoit propoſé: mais on trouva qu'il étoit moins dangereux de continuer à l'avoir pour ennemie, qu'il n'étoit dur de détacher de la couronne une dignité importante qui y avoit été unie irrévocablement ſous le dernier regne.

L'inutilité des deux tentatives qu'on avoit faites, ne détourna pas le conſeil d'en haſarder une troiſieme; il tenta Pedro Giron par de l'argent, des honneurs perſonnels, une dignité héréditaire. Cet eſprit léger & irréſolu laſſa plus d'une fois la patience des négociateurs. Il vouloit & ne vouloit pas. On le croyoit content un jour des conditions qu'on lui offroit, & il avoit le lendemain des prétentions nouvelles. De la certitude preſqu'entiere d'un accommodement conclu, on paſſoit ſans incident & ſans intervalle à la crainte de ne le voir jamais terminé. Il paroiſſoit difficile de prévoir quel ſeroit le dénouement de cette intrigue, lorſque Giron partit bruſquement pour s'aller mettre à la tête de l'armée rebelle.

Les troupes royales, trop foibles pour tenir la

la campagne, s'étoient retirées dans la ville & ſous le canon de Medina de Rioſeco. Cet aſyle quoique le meilleur peut-être qui ſe préſentât, n'étoit guere ſûr. Ceux qui l'avoient choiſi pouvoient y être aiſément forcés ou affamés. Il étoit même en quelque maniere impoſſible que l'un des deux malheurs n'arrivât pas, ſi Giron qui s'étoit porté devant cette place avec les principales forces de ſon parti, avoit ſu la guerre, ou qu'il eût été capable d'une réſolution. Ses incertitudes en le retenant dans l'inaction lorſqu'il étoit le plus important d'agir, l'empêcherent de réduire les aſſiégés avant qu'on penſât à les ſecourir; & ſon incapacité ne lui permit pas de voir qu'il lui étoit encore tout-à-fait aiſé d'accabler le ſecours qui approchoit. Lorſque la jonction eut été faite, le général des mécontens qui avoit perdu ſa ſupériorité, ſe retira, & laiſſa la campagne libre à ſes ennemis.

Quelques Hiſtoriens ont écrit avec moins de fondement, que les royaliſtes étoient ſur le point de ſe rendre à diſcrétion, lorſque la Comteſſe de Medina demanda à Giron qui étoit ſon parent, une conférence qu'il ne crut pas que la bienſéance lui permît de refuſer; que cet homme foible & aveugle s'y étoit laiſſé perſuader qu'il aſſureroit ſa gloire en

acceptant la place qui offroit de capituler ; & qu'il épargneroit le ſang de ſes ſoldats, en permettant de ſe retirer à des troupes nombreuſes dont la valeur & le déſeſpoir ſeroient redoutables ; qu'il n'avoit pas compris qu'une ville ouverte de tous côtés n'étoit d'aucune importance, & qu'il s'agiſſoit moins de livrer des aſſauts à la place que de couper les vivres à l'armée qui y étoit enfermée. Cette relation finit comme l'autre, par dire que le comte deHaro, capitaine expérimenté, brave, & entreprenant, qui fut mis dans ces circonſtances à la tête de toutes les troupes que les gouverneurs avoient levées, & que divers ſeigneurs y avoient jointes, forma un projet trop hardi pour être pénétré. Il prit avec beaucoup de diligence & de ſecret la route de Tordéſillas, eſcalada la ville avec une audace extrême, & eut le bonheur de ſe rendre maître de la perſonne de la reine Jeanne.

Les ſuites de cette démarche haſardée preſque à la vue d'un ennemi infiniment ſupérieur, furent très-heureuſes. L'eſprit de rebellion qui avoit fait des progrès ſi rapides depuis que le nom de la princeſſe avoit paru l'autoriſer, ne fut plus l'eſprit général de la nation. Les bons citoyens reprirent courage, & les mauvais furent conſternés. Ceux qui

n'étoient que foibles ou intéreſſés furent ramenés à leur devoir par les mêmes vues qui les avoient déterminés à s'en écarter : ils virent plus de ſureté & de fortune dans la ſoumiſſion que dans la revolte : Pedro Giron fut de ce nombre.

Padilla, placé par cette défection à la tête d'un parti qui commençoit à être décrié, ne trouvoit de moyen pour le ſoutenir, ni dans ſon courage, ni dans la confiance des peuples. Sa femme dont le caractere étoit plus vif & plus agiſſant, imagina des reſſources qui ne devoient pas tomber naturellement dans l'eſprit d'une femme ſuperſtitieuſe : elle ſe détermina à expolier l'égliſe de Tolede, la plus riche de toute l'Eſpagne. Les précautions de quelques eccléſiaſtiques actifs & éclairés, qui ayant pénétré ce deſſein, avoient mis à couvert tout ce qui leur avoit paru ſuſceptible d'être enlevé, la réduiſirent aux ſeuls reliques pour leſquelles le génie de la nation avoit perſuadé qu'on n'avoit rien à craindre. On la vit ſe proſterner devant ces reſtes précieux, les conjurer de ſe laiſſer dépouiller de leurs ornemens, & leur jurer ſolemnellement que leur gloire ſeroit un jour rétablie, & même augmentée. Après ces ridicules cérémonies, les reliques furent tirées de leurs châſſes, enveloppées dans des linges, & ref-

pectueuſement remiſes dans les armoires où elles étoient ordinairement gardées. On fit des châſſes l'uſage qu'on avoit projetté ; elles furent converties en monnoie.

Ce ſecours qui étoit paſſager ne ſuffiſant pas pour des beſoins continuels, les troupes commencerent à vivre dans une ſi grande licence, qu'elles ſe rendirent inſupportables, même à leurs partiſans les plus échauffés. « Un curé » du village de Médiane, dit Brantome, » affectionna ſi fort Dom Juan de Padilla, » un des principaux chefs mutinés, que tous » les dimanches à ſon prône il ne failloit de » le recommander d'un *Pater noſter* & d'un » *ave Maria*, & pour la ſainte ſédition dont » il étoit grand fauteur ; & il continua les » prieres l'eſpace d'un mois, au bout duquel » la fortune voulut que les troupes dudit » Padilla vinrent à paſſer par le village du- » dit monſieur le curé, qui lui mangerent » ſes poules & ſon lard, & burent ſon vin, » & qui plus eſt lui emmenerent ſa cham- » briere. Le dimanche d'après il en fit ſa » plainte en ſon prône, & leur raconta tout » le dommage que ces troupes lui avoient » fait, & ſur-tout de ſa chambriere Catherine, » la nommant tout à trac, & admoneſtant » le peuple de ne ſuivre plus le parti de » Padilla, ce qui fut fait, & renvoya tous » les autres à tous les diables. »

Ces diſpoſitions qui en ſe communiquant de proche en proche devenoient inſenſiblement générales, firent ſentir aux gouverneurs que la ligue déclinoit, & qu'un effort extraordinaire la pourroit ruiner. Dans cette perſuaſion, ils emprunterent de la haute nobleſſe qui étoit preſque toute reſtée fidelle, ce qu'elle avoit d'argent, & ils leverent & firent venir de tous côtés des troupes: leur armée ſe trouvant par ces précautions plus forte & mieux pourvue de toutes choſes que celles des mécontens, elle reçut ordre de l'aller combattre. Padilla qui étoit exactement inſtruit de ce qui ſe paſſoit ne jugea pas à propos d'attendre dans ſon poſte de Lobaton un ennemi très-ſupérieur; & il partit avec précipitation pour Toro, ville où il eſpéroit de ſe ſoutenir, juſqu'à ce que les ſecours qui lui venoient de tous côtés, le miſſent en état de changer la guerre défenſive en offenſive. Malheureuſement pour lui le comte de Haro fit tant de diligence qu'il le joignit à mi-chemin, & le força le 23 d'Avril 1521, près de Villatar (*) à une action générale qui fut déciſive.

(*) La veille de cette bataille, un ſoldat de l'armée du peuple écrivit à un ſoldat du parti contraire: *Mon ami, demain la bataille ſe donne; c'eſt une néceſſité de ſe bien battre: il eſt certain que ceux qui ſeront vainqueurs, ſeront ſans conteſtation les fideles.* Hiſtoire de Charles-Quint.

La plupart des événemens de cette journée ſont racontés ſi différemment & avec tant de confuſion, qu'il eſt impoſſible d'en faire une narration exacte & ſuivie. Ce qui eſt certain, c'eſt que les confédérés furent battus & preſque détruits ; que les officiers montrerent, comme il convenoit, plus de réſolution que les ſubalternes, que ceux des chefs qui n'avoient pas péri durant la bataille furent faits priſonniers, & décapités le lendemain, ſans beaucoup de formalité ; que Padilla qui avoit ſurvécu malgré lui à ſa défaite, donna ſur l'échafaud l'exemple d'une mort fiere & hardie ; que Valladolid, Segovie, Avila, Salamanque, Zamora, preſque tontes les communautés qui avoient pris les armes les quitterent ; & que la Caſtille entiere auroit été pacifiée, ſi Tolede s'étoit déterminée à la ſoumiſſion, comme elle l'auroit fait ſans doute, ſans les précautions de Marie Pacheco de Mendoza, veuve de Padilla, pour l'en empêcher.

Cette femme n'eut pas été plutôt inſtruite de la deſtinée de ſon mari, qu'elle le fit peindre décolé ſur une enſeigne qu'on portoit devant elle dans les rues de Tolede, tandis qu'elle montroit au peuple un enfant encore au berceau qu'elle avoit dans ſes bras. Ce ſpectacle qui devoit faire naturellement des

impreſſions profondes ſur l'eſprit de la multitude, empêcha en effet les ſéditieux qui en étoient témoins d'accepter l'amniſtie qui leur étoit offerte, & les confirma dans leur rébellion. Ils n'auroient pas tardé à être punis d'une réſolution ſi déſeſpérée, ſans la guerre de Navarre qui cauſa néceſſairement une diverſion.

Les gouverneurs alarmés des progrès que faiſoit l'ennemi dans ce royaume, & inquiets des vues d'ambition qu'il pouvoit avoir, porterent toutes leurs forces de ce côté-là, & abandonnerent au prieur de ſaint Jean qui avoit battu l'évêque de Zamora, le ſoin de réduire Tolede. Ce général auroit bien deſiré d'emporter la place d'aſſaut, ou de la prendre par un ſiége régulier : mais l'un de ces partis lui paroiſſant téméraire, & l'autre impoſſible, il ſe vit réduit à former un blocus. Par ce moyen il coupa les vivres aux rebelles qui haſarderent dans le mois d'Octobre une ſortie pour s'en procurer. La perte de douze ou treize cents hommes qui périrent inutilement à l'attaque des retranchemens, les rendit attentifs & dociles à des inſinuations pleines de modération & de ſageſſe. Ils ſe ſoumirent aux mêmes conditions qui avoient été accordées aux autres villes; & peu d'entr'eux furent exceptés de l'amniſtie.

Cette clémence qui peut être regardée comme un effet du syſtême qu'on avoit aſſez heureuſement ſuivi juſqu'alors pour ramener les eſprits, étoit encore un moyen dont on eſpéroit beaucoup pour finir les troubles déjà fort diminués du royaume de Valence. Leur origine étoit ſinguliere. Un Franciſcain ayant attaqué en chaire, dès l'année 1519, le péché contre nature, aſſura de la part de Dieu, que la contagion qui portoit de tous côtés la mort dans l'état, étoit une punition de ce crime énorme. Les auditeurs échauffés par ces déclamations chercherent tous ceux qu'on ſoupçonnoit d'avoir des mœurs ſi dépravées, & en arrêterent cinq : quatre furent livrés au feu comme évidemment criminels ; & le dernier, contre lequel il n'y eut que de légers indices fut condamné à une priſon perpétuelle. Le peuple qu'un grand intérêt rendoit alors ſévere, ne trouva pas ce jugement aſſez rigoureux ; & il maſſacra inhumainement l'accuſé que les lois ne condamnoient qu'à la perte de ſa liberté.

Le gouverneur du royaume, inſtruit de ce qui s'étoit paſſé dans la capitale, s'y rendit bien accompagné pour punir les auteurs du ſoulévement. Quoiqu'ils fuſſent aſſez généralement connus, perſonne ne voulut ni les dénoncer, ni dépoſer contr'eux. Ce ſilence

qu'on eſt forcé d'admirer, & qui ne peut être le crime que d'une nation qui a beaucoup d'élévation, eut des ſuites malheureuſes. Les coupables craignant d'être tôt ou tard victimes de quelque délateur, penſerent à ſe mettre à l'abri du châtiment. Dans cette vue ils formerent une confédération de tous les corps de métiers, qui eurent ſéparément leurs armes, leurs officiers, leurs drapeaux, mais qui ſe réuniſſoient à un centre commun. L'adreſſe qu'ils eurent de faire regarder cette aſſociation comme néceſſaire, pour garantir les côtes des deſcentes des Algériens, & pour réprimer la tyrannie des grands, en impoſa à Charles : il parut approuver une démarche, qui ſous quelque point de vue qu'on l'enviſageât, attaquoit l'autorité royale, & pouvoit un jour la ruiner.

En effet ce prince ne fut pas plutôt parti pour aller prendre poſſeſſion de la couronne impériale, que les confédérés voulurent avoir part au gouvernement réſervé juſqu'alors aux bourgeois & à la nobleſſe. Ils trouverent une oppoſition ſi marquée dans le vice-roi Diegue de Mendoza, comte de Mélito, que ſa perte fut réſolue. Pour la procurer, leur chef Guillaume Sorella imagina de diſparoître, & de faire répandre par les plus adroits de ſes partiſans qu'il avoit été maſſacré. Le vice-roi

qu'on chargeoit de cette barbarie fut auſſi-tôt aſſiégé dans ſon palais ; & il eſt preſque ſûr qu'il y auroit péri, ſi la nobleſſe qui s'y étoit rendue en armes à la premiere nouvelle de ce qui ſe paſſoit, n'eut fait aſſez de réſiſtance pour lui donner le tems de s'évader. Cette fuite détermina les peuples encore incertains du parti qu'ils devoient prendre : ils firent dans la plûpart des villes du royaume, dans l'iſle de Mayorque des confédérations particulieres, qui, réunies entr'elles & avec celle de la capitale, formerent une confédération très-redoutable.

Pour arrêter ce torrent qui pouvoit tout bouleverſer, le vice-roi convoqua le ban & l'arriere ban. Dès-lors tout le royaume fut en armes. Le peuple & la nobleſſe ſe battirent avec un acharnement dont les principes étoient différens, & les effets les mêmes. Il y eut des eſpeces de ſiéges, des rencontres & des batailles où les ſuccès furent partagés. Contre l'ordinaire des guerres civiles, celle de Valence ne développa point de talens, & n'occaſionna que des crimes honteux & lâches. Les deux partis entiérement livrés à leur animoſité ne paroiſſoient occupés qu'à ſe détruire réciproquement, & le déſir de vaincre n'entroit pour rien dans leurs démarches. Le vice-roi trop borné pour changer la diſpoſi-

tion des esprits, trop foible pour prendre une résolution décisive, crut les affaires désespérées lorsqu'elles n'étoient encore qu'en péril, & prit la résolution de tout abandonner. Des secours qui lui vinrent à tems de Castille, & les insinuations de quelques gentilshommes qui avoient de l'élévation, le détournerent de cette honteuse retraite, & le déterminerent à tout hasarder pour rétablir dans son gouvernement l'autorité qu'il avoit laissé perdre. Ses efforts furent secondés par ceux de toute la noblesse, & d'une maniere plus décisive par ceux du marquis d'Aytonne & des ducs de Serogue & de Candie.

Une populace ramassée au hasard, qui n'avoit ni projets suivis, ni chefs expérimentés, & qui n'étoit soutenue que par son désespoir, ne pouvoit guere résister à des forces considérables, & qui agissoient de concert. Dès que la révolution n'avoit pas été faite dans la premiere chaleur de la fermentation, elle étoit devenue en quelque maniere impossible. Il étoit naturel que la guerre traînant en longueur, comme cela arriva, les confédérés fussent battus en détail, se divisassent par leurs pertes, & fissent des accommodemens particuliers. Ceux que leur caractere où leurs intérêts rendirent plus opiniâtres, furent déterminés à la soumission, ou par la crainte

que leur inſpira l'approche de l'empereur, ou par la modération qu'il montra à ſon retour d'Allemagne. La tranquillité publique ſe trouva entiérement rétablie avant la fin de l'année 1522.

Il n'y eut que quelques uns des chefs de la confédération, exceptés de l'amniſtie générale, qui ne jouirent pas de cette paix. La veuve de Padilla, qui après que Tolede fut rentrée dans le devoir, s'étoit refugiée en Portugal, n'y vivoit pas ſans inquiétude. Il eſt vrai que les efforts des miniſtres eſpagnols pour la priver de cet aſyle, avoient été juſqu'alors inutiles : mais le roi Dom Manuel pouvoit ſe laſſer d'être généreux, ou ſe trouver dans des circonſtances où il ne lui ſeroit pas poſſible de l'être. On peut même aſſurer que ſi elle & ſon fils avoient vécu long-tems, ils auroient été l'un & l'autre la victime des ménagemens que les petites puiſſances ſont ſi ſouvent obligées d'avoir pour les grandes.

Cette crainte n'auroit pas empêché l'évêque de Zamora de choiſir cette retraite, ſi des haſards malheureux ne l'avoient retenu malgré lui dans les montagnes de Caſtille, errant & fugitif durant dix-huit mois. Il fut pris & enfermé dans un château, où ſa dignité lui procuroit des égards que ſes crimes auroient dû lui faire refuſer. Ce reſpect que la religion

n'ordonnoit pas, & que la raiſon déſavouoit, ne l'empêcha pas d'aſſaſſiner l'Alcayde qui étoit chargé de le garder. Une hardieſſe ſi barbare avança & détermina peut-être ſon ſupplice. On l'étouffa ſelon quelques hiſtoriens, on le précipita des fenêtres de ſa priſon ſelon d'autres: tous conviennent qu'on lui fit ſouffrir l'ignominie & les horreurs d'une fin violente.

Le bonheur qu'eut le comte de Salvatierra, chef du conſeil de la ligue, d'échapper longtems à la vigilance de ceux qui le pourſuivoient, eut une iſſue funeſte: mais il fut accompagné de la plus tendre conſolation.

Athanaſe d'Ayala, page de Charles-Quint, qu'il avoit ſuivi en Allemagne, apprit que ſon pere étoit proſcrit & abandonné. Sa jeuneſſe ne l'empêcha pas de connoître ſon devoir; ni ſon ambition de le remplir. Il vendit un cheval qui lui ſervoit pour le manége, & en envoya le prix à un gentilhomme Eſpagnol qu'il connoiſſoit aſſez généreux & aſſez ami de ſon pere, pour lui faire tenir ce ſecours partout où ſes malheurs l'auroient pu conduire. Dès qu'on ſe fut apperçu que le jeune d'Ayala n'avoit plus de cheval, on ſoupçonna qu'il l'avoit ſacrifié à ſes fantaiſies ou à ſes plaiſirs. Les peines qu'on lui impoſa, ou pour lui faire avouer la vérité, ou pour

le punir ne lui arracherent jamais d'aveu qui fût propre à confirmer ou à détruire ces conjectures. Cette opiniâtreté qui n'étoit ni de son âge, ni de son caractere, piqua la curiosité & multiplia les perquisitions. A force de recherches on réussit enfin à savoir tout le détail d'une action qu'il est honteux pour l'humanité, qu'on soit réduit à regarder comme singuliere, & à louer comme héroïque.

Le rafinement est souvent poussé si loin en Espagne, que le gouverneur des pages supposa qu'il se rendroit coupable du crime de lese-majesté, s'il n'avertissoit l'empereur de ce qu'il venoit d'apprendre. Ce prince qui se possédoit déjà souverainement, ne témoigna ni surprise ni indignation; il loua le délateur de son zele, & envoya chercher l'accusé. D'Ayala se présenta avec le respect qu'il devoit à son maître, & avec l'assurance qu'inspire une conscience tranquille : sans penser à se justifier ni à demander grace, il dit avec une noble simplicité ce qu'il avoit fait : ce secret qu'il avoit dérobé avec tant de soin aux autres, il se crut obligé de le révéler à son souverain.

Charles qui donnoit souvent une attention sérieuse à des actions que nous en trouverions peu dignes, feignit contre son page une colere qu'il ne se sentoit pas : mais il saisit

l'occaſion d'un ſervice que d'Ayala rendit quelques années après à la monarchie, pour le récompenſer, & de ce qu'il venoit de faire, & des marques de tendreſſe qu'il avoit données autrefois à ſon malheureux pere.

Cette preuve de généroſité n'eſt ni la ſeule, ni la plus marquée que l'empereur donna dans le cours des diſſentions domeſtiques : il mit plus de nobleſſe encore dans le traitement qu'il fit à Fernand d'Avalos. Ce ſeigneur, un de ceux qui avoient été exceptés de l'amniſtie, s'étoit d'abord retiré en France. Les efforts qu'il y avoit faits pour obtenir ſa grace, n'ayant trouvé qu'une indifférence cruelle, ou une compaſſion timide, il voulut eſſayer ſi ſa préſence n'inſpireroit pas d'autres ſentimens. Cette réſolution le conduiſit à la cour impériale, où il ne ſe montra qu'à ceux dont il ſe croyoit ſûr : mais il avoit fait trop d'amis pour n'en pas avoir d'infideles, dans un ſéjour où l'amitié ne ſurvit pas à la faveur. Il fut trahi par un Eſpagnol auquel il avoit donné une confiance ſans bornes, & ſur les ſervices de qui il comptoit le plus. Ce courtiſan perfide & intéreſſé ne s'en tint pas là. Pour cacher la honte de ſa démarche, & lui donner un air plus important, il feignit de croire que la perſonne du prince étoit en péril, & il ſuppoſa une

conſpiration dont il faiſoit Avalos l'auteur ou le complice.

L'attention que l'empereur prêta à ce rapport, fit penſer au délateur qu'on donnoit une créance entiere à ſes calomnies. L'inaction ou reſta la cour durant quelques jours ne lui parut pas ſuſpecte, & ne le fit pas changer d'opinion. Il crut que d'autres affaires avoient fait perdre celle-là de vue, & il ne craignit pas de la rappeller. Le prince indigné de ſon audace, lui dit de ce ton de maître qu'il ſavoit ſi bien prendre : *Vous deviez aller dire plutôt à d'Avalos où je ſuis, que de me venir apprendre où il eſt, puiſque dans l'état où ſont les choſes, il a plus à craindre de moi que je n'ai à craindre de lui.* Sa majeſté en achevant ces mots, fit ſigne à l'accuſateur de ſe retirer, & l'accuſé ne fut ni puni ni recherché. Ce trait de clémence acheva de gagner les Eſpagnols, que la force avoit déſarmés. Ils ſouhaiterent de répandre pour la patrie le reſte d'un ſang qu'ils venoient de prodiguer contre elle, & la guerre de Navarre en fournit bientôt l'occaſion.

HISTOIRE

HISTOIRE

DE LA GUERRE DE NAVARRE,

En 1521.

IL n'y avoit pas un demi-ſiecle que les Mores avoient abordés en Eſpagne, lorſque Abderame, gouverneur général des pays conquis, ſecoua le joug du Miramolin de Damas, ſouverain de tous les Sarraſins répandus en Aſie, en Afrique & en Europe. Ce courage éleva celui de pluſieurs gouverneurs particuliers qui aſpirerent à regner dans leurs provinces, & qui parvinrent à s'y rendre indépendans. La crainte d'être dépouillés de leur autorité naiſſante en détermina quelques-uns à appeller à leur ſecours Charlemagne. Ce prince qui aimoit la guerre, qui la ſavoit, & qui examinoit rarement la juſtice de celles qu'il entreprenoit, envoya une armée en Catalogne, & en conduiſit une autre dans la Navarre. Depuis les Pyrénées juſqu'à l'Ebre, tout ſubit les loix de ce conquérant. Les limites des Mores & des chrétiens étoient ſi mal fixées, ou le monarque François les reſpecta ſi peu, qu'il impoſa indifféremment un

tribut aux uns & aux autres. Cet empire dura malgré quelques mouvemens assez vifs jusqu'à ce que le regne foible & tumultueux de Louis le Débonnaire, eut enhardi les Infideles, non seulement à recouvrer leur liberté, mais encore à attenter à celle de leurs voisins.

Les Navarrois qui se voyoient à la veille de passer sous une domination qu'ils détestoient, & qui quoique sujets de la France n'en pouvoient espérer aucun secours, parce qu'elle étoit déchirée par des fureurs domestiques, élurent pour leur roi, Inigo comte de Bigorre, dont la valeur & la sagesse leur étoient connues. Ce prince se montra digne du choix qu'on avoit fait de lui. Il assura la tranquillité de ses sujets, & les rendit redoutables à leurs ennemis. Quoique sa postérité en héritant de son trône, n'hérita pas tout-à-fait de ses vertus & de ses talens, elle régna environ quatre siecles. Le sceptre passa dans une autre maison, à l'occasion que nous allons dire.

Sanche, surnommé le Fort, qui avoit conduit l'état avec assez de bonheur & de gloire durant un grand nombre d'années, se trouva, dans un âge avancé, incapable des soins du gouvernement. Cette foiblesse rendit le peuple insolent, & les grands factieux. Dès lors la voix de l'autorité ne fut plus écoutée, &

le royaume entier tomba dans une eſpece d'anarchie. Elle pouvoit durer long-tems, & avoir les ſuites les plus fâcheuſes, ſi les mouvemens que firent dans ces circonſtances les Caſtillans pour faire valoir quelques prétentions qu'ils avoient ſur la Navarre, n'euſſent déterminé Sanche à appeller à ſon ſecours Thibaud, comte de Champagne, fils de ſa ſœur, & ſon héritier. L'arrivée de ce jeune prince qui étoit en réputation de courage & d'habileté, ruina les eſpérances des étrangers, & fit rentrer les ſujets dans l'obéiſſance. Il gâta malheureuſement ce ſuccès par une impatience de régner qui le fit renvoyer en France. Le roi ſon oncle pouſſa même l'indignation juſqu'à reconnoître pour ſon ſucceſſeur le roi d'Aragon qui s'engagea de ſon côté à garantir ſon bienfaiteur de toute oppreſſion. Cet odieux traité, quoique ſigné par les principaux des deux nations, n'eut point d'effet; & à la mort de Sanche, arrivée l'an 1234, Thibaud monta aſſez paiſiblement ſur le trône.

Ce prince eut deux fils, Thibaud & Henri, qui régnerent ſucceſſivement. Le dernier ne laiſſa qu'une fille nommée Jeanne, qu'il eut l'attention de faire reconnoître pour ſon héritiere préſomptive. Quoiqu'elle n'eût que trois ans lorſqu'elle perdit le roi ſon pere, elle

fut recherchée par le roi d'Aragon, & le prince de Castille. Tandis que les états assemblés pour pourvoir au gouvernement du royaume, délibéroient sur les avantages & les inconvéniens des deux alliances, la reine mere passoit furtivement les Pyrénées avec sa fille, qui épousa Philippe le Bel, sur la fin du treizieme siecle. Par ce mariage, les couronnes de France & de Navarre, se trouverent réunies sur la même tête.

Une union si peu prévue, déplut également aux Navarrois, qui vouloient un maître moins puissant; & aux Castillans & Aragonois, qui auroient désiré un voisin moins ambitieux. Ce chagrin n'éclata pourtant que peu, & il ne se fit aucun mouvement pour empêcher le monarque François de prendre possession de son nouveau royaume. Les circonstances ne permirent pas à ce prince de se livrer aux soins nécessaires pour y rétablir l'empire des loix, & pour lui redonner son ancienne considération. Louis Hutin son fils, s'occupa encore moins de ce double objet. Comme il n'avoit pas d'enfant mâle, il ne se sentoit aucun zele pour un état que Jeanne, sa fille unique, alloit porter nécessairement dans une autre maison. Philippe, chef de celle d'Evreux, qui tiroit son origine de Louis de France, troisieme fils de Philippe le Hardi,

fut choisi pour cette alliance. Le mariage se fit le 27 Mars, 1316.

Le premier fruit de cette union, fut Charles le mauvais, dont la mémoire sera toujours odieuse à la France, pour la tyrannie qu'il y exerça, durant la prison du roi Jean. Il occupa le trône de Navarre après son pere, & le laissa à son fils Charles III, surnommé le Noble, par qui finit la maison d'Evreux, en 1425. Ce prince avoit fait, avant sa mort, des dispositions qui n'avoient paru ni dignes de sa sagesse, ni conformes à l'inclination qu'on lui croyoit pour son sang & pour son pays. Il avoit d'abord donné Blanche, sa fille unique & son héritiere, à Martin, roi de Sicile, & en secondes nôces, à Jean, frere d'Alphonse, souverain de l'Aragon, où il régna depuis lui-même. De ce mariage naquirent le prince de Viane, dont la vie fut un tissu de fautes presque nécessaires, & de ces malheurs que les plus grandes ames ne soutienent pas; Blanche, femme du roi de Castille, Henri IV, surnommé l'Impuissant, Eléonore, qui épousa Gaston comte de Foix, de Bigorre & de Béarn. Le prince de Viane ni Blanche n'ayant point laissé de postérité, la couronne de Navarre passa après la mort de Jean leur pere, qui leur avoit survécu, sur la tête d'Eléonore,

Cette princeſſe qui avoit perdu ſon époux & ſon fils, ne régna pas un mois entier. Le trône fut rempli après elle, par François Phébus de Foix, ſon petit-fils. Comme ce prince n'étoit pas encore en âge de prendre les rênes du gouvernement, l'état fut conjointement adminiſtré par Magdelaine de France ſa mere, & par le cardinal Pierre de Foix ſon oncle. Leur autorité ne finit pas avec la vie du monarque enfant : elle s'étendit aux premieres années du regne de ſa ſœur Catherine, qui lui ſuccéda.

Le mariage de cette princeſſe que l'ambition & les entrepriſes de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, rendoient néceſſaire, ſouffrit de grandes difficultés. Ferdinand alors roi de Caſtille par ſa femme Iſabelle, & roi d'Aragon de ſon chef, la vouloit pour Dom Juan ſon fils : il trouvoit dans cette alliance le double avantage d'augmenter conſidérablement ſes poſſeſſions, & d'en fermer pour toujours l'entrée aux François. Les Navarrois que la foibleſſe du gouvernement & leur caractere rendoient entreprenans, prétendoient que c'étoit aux états du royaume à régler le mariage de leurs ſouverains : ils ſe fondoient ſur d'anciens uſages, & ne cachoient pas la répugnance qu'ils auroient à reconnoître un maître qui ne ſeroit pas de

leur choix. On eſt autoriſé à penſer que ſi les régens avoient pu retenir ſans inconvénient le pouvoir qu'ils exerçoient, ils ne ſe ſeroient pas preſſés de le faire paſſer en d'autres mains. La néceſſité des affaires les réduiſit à donner à l'état un pilote, & leur inclination les porta à le chercher en France. Ils crurent l'avoir trouvé dans Jean d'Albret, qui à la mort d'Alain d'Albret, ſon pere, devoit hériter des comtés de Périgord, de Limoges, de Dreux, d'un grand nombre de Villes, & de quelques principautés.

Les beſoins du royaume exigeoient de grands talens. Il falloit former avec Louis XII des liaiſons ſuivies, qui ſans mettre la Navarre dans la dépendance de ſes alliés, la rendiſſent redoutable à ſes ennemis; prendre contre Ferdinand des meſures ſages qui ne lui fourniſſent point de pretextes pour commencer la guerre, & qui le miſſent pourtant hors d'état de la faire avec ſuccès; rétablir les fortifications des places fortes, & mettre ſur pied des troupes ſuffiſantes pour faire rentrer dans l'obéiſſance des peuples longtems accoutumés à ſe jouer de l'autorité; détruire l'un par l'autre les deux partis de Beaumont & de Grammont, qui diviſoient la nation depuis tant de ſiecles, ou tenir entr'eux la balance ſi égale, qu'on les fit

concourir l'un & l'autre au bien public; s'attacher à un ſyſtême de politique dans un état abandonné juſqu'alors au tumulte des factions, au haſard des événemens, aux caprices de quelques femmes foibles, aux intrigues de pluſieurs miniſtres mal intentionnés. D'Albret ne s'étant trouvé aucune des qualités néceſſaires pour exécuter de ſi grandes choſes, n'eut ni la confiance de ſes amis, ni l'eſtime de ſes voiſins, ni l'amour de ſes ſujets. Il étoit difficile, impoſſible même que dans cette poſition il ne ſuccombât ſous les efforts que Ferdinand étoit déterminé à faire pour le dépouiller.

Ferdinand né l'an 1452, dans le tumulte des armes, & parmi les malheurs de ſa maiſon, avoit la tête droite & élevée, les cheveux plats & châtains, les ſourcils épais, le teint olivâtre, le front ſerein, les yeux vifs, la voix agréable, la taille moyenne & bien proportionée, les manieres douces & inſinuantes, l'accès toujours facile & prévenant quand il le falloit. Il manioit un cheval avec grace, aimoit la propreté juſqu'à l'excès, pouſſoit la ſobriété auſſi loin qu'elle peut aller, affectoit des mœurs non-ſeulement régulieres mais auſteres, ne connoiſſoit de diſſipation dans ſa jeuneſſe que celle du jeu; dans un âge mûr, que celle de la chaſſe, &

dans les dernieres années de ſa vie, que le changement d'occupations.

Ce prince eut en montant ſur le trône la ſageſſe de ne pas ſe livrer au penchant ſi ordinaire aux ſouverains, de ſuivre par préſomption ou par jalouſie, une route directement oppoſée à celles de leurs prédéceſſeurs: également éloigné de ce goût pour la nouveauté qui n'épargne rien, & de l'eſprit d'habitude qui approuve tout, il s'accoutuma de bonne heure à prendre un parti, uniquement parce qu'il le croyoit bon. Quoiqu'il ſe propoſât de réformer tous les abus qu'il trouvoit établis, il ne montra pas cette impatience ſi ordinaire aux génies médiocres: en ne précipitant pas les changemens, il réuſſit à rétablir l'empire des loix, à réprimer l'orgueil des grands, à mettre ſur pied le ſeul corps d'infanterie qui exiſtât alors, à donner à ſa nation une conſidération qu'elle n'avoit jamais eue. Comme la crainte de ſe rendre odieux à ſes ſujets ne le détournoit point des entrepriſes qu'il jugeoit utiles, le deſir de la faveur populaire ne l'engagea jamais dans aucune démarche foible ou imprudente: ſon ame n'étoit pas remuée par ces petits reſſorts qui influent ſouvent dans la conduite des plus grands hommes. Ceux qui ne voyoient pas que la prodigalité des rois eſt la

ruine d'un état, l'accuſerent d'avarice : une injuſtice ſi commune fit peu d'impreſſion ſur lui, & il aima mieux rendre une juſtice exacte aux peuples, que de faire jouir les grands de ſes bienfaits. La mauvaiſe opinion qu'il avoit des hommes, plutôt qu'une confiance outrée en ſes lumieres, le détermina à être lui-même tout ſon conſeil : mais il prenoit les précautions les plus ſages, pour n'employer que des inſtrumens capables de redreſſer dans l'exécution, ce que les plans qu'il avoit formés pouvoient avoir de défectueux. Il avoit approfondi & adopté ce grand principe de politique, que le génie du monarque doit ſe plier à l'état de la monarchie : de-là vint qu'il ſe roidit ou qu'il plia, qu'il fit la guerre, ou qu'il vécut en paix, toujours ſuivant les beſoins & les circonſtances. Naturellement il craignoit l'éclat : l'expérience le convainquit de l'avantage qu'il y avoit à ne faire la guerre qu'avec de la *poudre ſourde*, ſelon l'expreſſion de Gracian ſon panégyriſte ; & il abandonna communément à ſes alliés la gloire d'une entrepriſe, pourvu qu'il pût les amener à lui en céder le fruit.

A juger de Ferdinand par les apparences, on pouvoit lui ſoupçonner une ame toujours dans l'agitation : ſa ſageſſe dans le choix de

ſes projets, & ſa tranquillité dans leur exécution, étoient la preuve que c'étoit plutôt par ſyſtême que par inquiétude, qu'il nouoit & dénouoit perpétuellement des intrigues. Il s'écartoit des principes de la morale en manquant de probité dans ſes négociations, & de ceux de la politique en ne ſauvant pas même les apparences de la probité : heureuſement pour les princes ſes contemporains, il ne les crut pas plus eſclaves que lui de leur parole, ce qui l'empêcha de profiter autant qu'il l'auroit pu faire de ſes perfidies. L'opinion générale veut qu'il ait eu beaucoup de penchant à la fineſſe, ou qu'il ait voulu en faire la baſe de ſa réputation : nous croyons avoir démêlé que ce génie ſouple ne préféra les voies détournées aux autres, que parce qu'il les crut plus ſures pour le ſiecle où il vivoit.

Les guerres étrangeres & les troubles domeſtiques qui retardent toujours les progrès d'un gouvernement, formerent celui d'Eſpagne : Ferdinand les tourna ſi bien au profit des loix & de l'état, en éloignant les eſprits inquiets & en dépouillant les ſéditieux, que Philippe II diſoit en parlant à ſon fils de ce grand prince : *C'eſt à lui que nous devons tout.* On ne ſauroit s'empêcher de le regarder comme un homme très-ſupé-

rieur, quand on penſe que le chimérique projet de la monarchie univerſelle qui le porta toujours au grand, ne lui fit rien haſarder d'imprudent, ni entreprendre d'impoſſible. Sa religion ne fut que ce fanatiſme odieux qui rend les rois perſécuteurs, & ce maſque perfide qui les diſpenſe d'être honnêtes-gens. Un grand politique a fini le portrait que nous traçons, quand il a dit que *ſi la monarchie Eſpagnole venoit jamais à décliner, l'unique moyen de la rétablir, ſeroit que Ferdinand reſſuſcitât, pour être ſon reſtaurateur.* (*)

(*) Ferdinand montroit combien la reconnoiſſance lui étoit à charge, quand il diſoit : Je ne vois aucun ſujet de joie pour moi dans la poſſeſſion du royaume de Naples, puiſqu'il ne m'en revient aucun profit, & que Gonſalve, qui l'a conquis en mon nom, ſemble n'avoir eu d'autre vue que ſon avantage particulier, & celui de ceux auxquels il en diſtribue les terres & les revenus. *Paul Jove.*

Les magiſtratures de création nouvelle ſont toujours odieuſes au peuple, parce qu'il les regarde comme un nouveau joug. Si on eſt forcé par les circonſtances à en ériger, il faut pour en diminuer l'horreur, ſur-tout dans les pays conquis, les confier à des perſonnes d'une modération connue & inaltérable. Les militaires, accoutumés à des loix qui ne fourniſſent point d'interprétation, ont rarement l'eſprit de conciliation, néceſſaire dans ces places, comme l'éprouva Ferdinand après la conquête du royaume de Grenade. Il fut obligé de leur retirer l'adminiſtration des affaires publiques, & de la confier à des *légiſtes qui, étant d'une condition inférieure aux grands & ſupérieure aux petites gens, font profeſſion de modeſtie, d'intégrité, de douceur & de tempérance, aiment la paix & le bien public.*

Le caractere de ce prince qui devoit inſpirer à tous ſes voiſins les précautions les

---

fuient les partialités, refuſent les préſens, & s'aſſemblent à des heures réglées pour donner audience, & pour juger les procès. Mendoça, guerre de Grenade.

Frédéric, roi de Naples, envoya en 1501, à Ferdinand ſon parent, le comte de Converſano, pour lui demander du ſecours contre Louis XII, qui s'apprêtoit à le dépouiller de ce royaume. Ferdinand, loin de vouloir maintenir Frédéric, avoit déjà partagé avec Louis XII l'état de Frédéric : mais il lui convenoit de cacher ce partage au roi de Naples, afin qu'il comptât ſur un ſecours qui lui manqueroit dans le moment fatal, & qu'il fût ainſi plus aiſément dépouillé. Pour cet effet, le roi d'Aragon donna le change à Converſano, en l'aſſurant, avec d'horribles ſermens, *qu'il regardoit le bien de ſon couſin, le roi de Naples, comme le ſien propre.* Cet envoyé, s'imaginant l'entendre, donna des aſſurances à ſon maître, qui furent la principale cauſe de ſa perte. *Du Bos, ligue de Cambray.*

Ferdinand n'ignoroit pas le commerce que le vice-chancelier d'Aragon avoit avec la reine Germaine de Foix, ſa ſeconde femme : mais le deſir d'avoir des enfans mâles pour les faire régner, à l'excluſion de ceux de ſa fille Jeanne, le déterminerent à fermer les yeux ſur ſon déshonneur, & à n'en jamais parler : ſur quoi un cavalier Aragonois a dit que Ferdinand mourut *como buen caſado, con el dedo en la boca.* Notes ſur Tacite.

Un des ſecrétaires de Ferdinand, Quintana, qui revenoit de la cour de France, diſant au roi ſon maître que Louis XII ne vouloit plus former d'alliance avec l'Eſpagne, ſous prétexte qu'il avoit été trompé deux fois : *Deux fois !* s'écria Ferdinand en jurant : *il en a menti, l'ivrogne : je l'ai trompé plus de dix.* Commentaires ſur Commines.

L'établiſſement de l'inquiſition eſt une faute énorme, qu'on reprochera à la mémoire de Ferdinand, lors même qu'il ſe ſera trouvé quelqu'un de ſes ſucceſſeurs aſſez éclairé pour la ſentir, & aſſez courageux pour la réparer. Ce prince, pour avoir voulu aſſervir à ſes opinions les Juifs & les Mores qui ne devoient que de la ſoumiſſion aux loix, a mis les rois &

plus ſages & les plus réfléchies, ne fit que jetter le roi de Navarre dans une défiance oiſive : cette inaction long-tems la ſource de beaucoup d'humiliation, eut des ſuites terribles à l'occaſion que nous allons dire.

Depuis que pour remplir les engagemens

---

les peuples ſous le joug le plus humiliant & le plus dur, celui de la ſuperſtition & du fanatiſme. Le chef de ce tribunal odieux eſt parvenu inſenſiblement à avoir dans l'état une autorité indépendante de celle du ſouverain; ce qui eſt un des plus grands déſordres qui puiſſent arriver dans un gouvernement. C'eſt aujourd'hui la ſeconde perſonne du royaume : la choſe eſt ſi vraie, que Philippe IV, qui avoit donné à un eccléſiaſtique l'alternative de l'archevêché de Tolede ou de la charge d'inquiſiteur général, s'écria, en apprenant le choix qu'il avoit fait: *Cet homme n'eſt pas ſi habile que je croyois, puiſqu'il aime mieux être archevêque de Tolede, qu'inquiſiteur général.* État préſent de l'Eſpagne.

Un prince Italien, contemporain de Ferdinand, diſoit: Avant que de compter ſur les promeſſes de ce monarque, je voudrois qu'il jurât par un Dieu en qui il crût. *Le Gendre.*

Le commentateur Eſpagnol de Commines, dit que Ferdinand fut plus reſpecté que ne l'avoient jamais été les autres rois d'Eſpagne, non parce qu'il puniſſoit beaucoup, mais parce qu'il puniſſoit hardiment les grands.

Ferdinand diſoit à ſon gendre Philippe I, pere de Charles-Quint, que les miniſtres & les conſeillers des princes étoient comme les lunettes, qui, quoique commodes pour ceux qui n'ont pas la vue bonne, ſont de tel uſage, que l'on eſt malheureux d'en avoir beſoin. *Audientia do Principes.*

Les autres maximes les plus familieres à Ferdinand, étoient :

Que les rois n'ont point de parens;
Qu'il faut être maître de ſoi pour être maître des autres;
Que la précipitation engendre toujours des avortons;
Qu'il faut penſer à loiſir & exécuter promptement. *Gratian.*

contractés à Cambrai, les François avoient porté la guerre en Italie, leurs succès trop brillans, & des vues politiques qu'il seroit trop long de développer, leur avoient donné pour ennemis tous les membres de cette célebre ligue, Jules II, Ferdinand, Maximilien, & deux puissances qui n'y étoient pas entrées, les Suisses & le roi d'Angleterre. Quoique les efforts réunis de ces différentes puissances, même en supposant qu'ils ne seroient ni aussi grands, ni aussi sagement dirigés qu'ils pouvoient l'être, parussent plus que suffisans, pour accabler une monarchie réduite à ses seules forces, ils furent appuyés par les foudres de l'église. Le pape mit en interdit la France & tous les états qui soutiendroient ses intérêts.

On croit communément que cette imprudente & injuste hardiesse servit de pretexte à l'entrée des Aragonois dans la Navarre: cependant il est démontré que cette invasion qui est du 21 ou 22 Juillet 1512, précéda l'outrage fait à Louis XII. La contradiction est si sensible, que Zurita & ses copistes ont eu recours à une bulle du 28 Février, qui excommunioit, disent-ils, nommément d'Albret comme fauteur du concile de Pise: mais l'existence de la bulle n'a jamais été prouvée; & il est sûr d'ailleurs que d'Albret

n'avoit fait aucune démarche qui pût faire penſer qu'il adhéroit à une aſſemblée ſi injurieuſe au ſouverain pontife. Des circonſtances favorables fournirent à l'ambition de Ferdinand des prétextes plus plauſibles.

Ce prince, que toute l'Europe croyoit déterminé à attaquer la Guyenne conjointement avec les Anglois, parut déſirer que la Navarre partageât le péril & les avantages de cette expédition. Il connoiſſoit trop les hommes pour ne pas voir qu'on trouveroit biſarre & peut-être extravagant qu'il eût oſé propoſer à un état peu conſidérable de ſe liguer contre le ſeul état qui pût & dût s'intéreſſer efficacement à ſa conſervation : mais un refus formel de ſe joindre à lui, étoit un préliminaire qu'il jugeoit propre à diminuer la hauteur & la dureté de la propoſition qu'il alloit faire. Il demanda un paſſage par la Navarre pour entrer en France, & la garde des meilleures places du royaume pour aſſurer ſon retour.

Quoique d'Albret craignît en général de voir ce qui pouvoit troubler ſa tranquillité, il ne lui fut pas poſſible de ſe diſſimuler le danger de ſa ſituation. Il ſentit que ſa perte étoit réſolue, & qu'on n'avoit recours à la ruſe que pour le dépouiller de ſes états ſans frais & plus ſurement. Cette perſuaſion le

détermina

détermina à refuſer ce qu'on exigeoit de lui, & à tâcher de conſerver par un peu de fermeté, une couronne qu'il voyoit bien que la ſoumiſſion lui feroit perdre.

Si les forces du royaume avoient été plus conſidérables, ou les diſpoſitions de ſes habitans moins mauvaiſes, cette réſolution en auroit peut-être impoſé. La connoiſſance exacte de ce qui ſe paſſoit rendit Ferdinand entreprenant. Ses troupes conduites par le duc d'Albe, entrerent dans la Navarre au mois de Juillet de l'an 1512, & pénétrerent après quelques jours de marche, juſqu'à Pampelune. L'exemple de la capitale qui ſe rendit ſans réſiſtance, devint auſſi contagieux qu'il pouvoit l'être : tout l'état ſe trouva ſoumis avant que les vainqueurs euſſent eu le tems de le parcourir.

D'Albret qui n'avoit eu ni la prévoyance néceſſaire pour conſerver ſon royaume, ni aſſez de courage pour qu'on pût regretter qu'il l'eût perdu, alla offrir à la cour de Louis XII le ſpectacle humiliant d'un roi détrôné, & détrôné par ſa faute. Cette raiſon n'empêcha pas qu'on ne s'occupât ſérieuſement du ſoin de le rétablir. Les moyens pour y réuſſir ſans beaucoup riſquer n'étoient pas faciles à trouver. On ne pouvoit les chercher que dans les forces de la France, &

toutes ces forces ne paroiſſoient pas ſuffiſantes pour défendre ce grand royaume contre les ennemis qui le menaçoient de toutes parts.

Les Anglois qui avoient une marine conſidérable, & qui poſſédoient encore des places dans le continent, donnoient de l'inquiétude pour pluſieurs provinces. Du côté des Pays-Bas & de l'Allemagne on avoit à craindre l'archiduc & l'empereur. On ſollicitoit fortement les Suiſſes de faire une irruption dans la Bourgogne, & ils ne montroient aucun éloignement pour cette entrepriſe. Les armées de l'Union qui venoient de chaſſer les François d'Italie, pouvoient paſſer les Alpes & attaquer la Provence ou le Dauphiné. Envoyer dans cette extrémité des troupes dans la Navarre, c'étoit une démarche hardie, mais qu'on jugea néceſſaire, & qui l'étoit. Il ne parut poſſible de réparer la faute qu'on avoit faite en laiſſant écraſer un allié, qu'en le remplaçant ſans délai & avec éclat ſur le trône dont il avoit été précipité.

Ce projet étoit ſage & honorable tout enſemble. Pour l'exécuter avec plus de facilité on crut devoir partager en trois corps les troupes qu'on avoit raſſemblées. Le duc de Bourbon entra à la tête du premier, dans le pays de Guipuſcoa, où il fit de grands

ravages. Le comte d'Angoulême & le duc de Longueville obſervoient avec le ſecond, le duc d'Albe, auprès de Saint Jean de Pied-de-Port. D'Albret pénétra avec le troiſieme dans la Navarre, & devint par la priſe de Burgui (*) le maître abſolu de ſes opérations. Il pouvoit à ſon gré marcher à la capitale qui n'auroit ni pu ni voulu faire aucune réſiſtance, ou ſe ſaiſir des défilés pour enfermer le général Eſpagnol entre le duc d'Angoulême & lui; les deux partis, quoique le dernier fût infiniment plus sûr, le menoient également à la conquête de ſon royaume qui ſe déclaroit pour lui de tous les côtés. Malheureuſement pour ſes intérêts, cet eſprit d'incertitude qui l'avoit ſi ſouvent empêché d'agir, le reduiſit à des opérations lentes & irréſolues dans la circonſtance de

(*) « La plupart des Eſpagnols qui s'étoient enfermés dans » cette place, s'y firent tuer. Ferdinand Valdez qui les comman- » doit fut trouvé parmi les morts, après s'être battu en déſeſ- » péré, & avoir fait des prodiges de valeur. Le bruit courut » alors que ce brave officier ne s'étoit expoſé dans cette occa- » ſion au danger évident de périr, que par chagrin d'un mot » piquant que le roi lui avoit dit après la bataille de Ravenne: » car Valdez étant de retour en Eſpagne après cette bataille, » & étant venu ſaluer le roi, ce prince ſe contenta de lui dire: » *N'eſt-ce pas à Ravenne que ſont reſtés les braves ?* Ce mot » fut pour Valdez un coup de poignard qui lui perça le cœur, » & un trait que la mort ſeule fut capable de lui arracher. » *Mariana.*

la vie qui auroit demandé le plus de célérité.

Une incertitude si déplacée laissa au duc d'Albe qui avoit senti tout le danger de sa situation & de celle de l'état qu'il devoit défendre, le tems & les moyens de la changer. Il chargea Diegue de Vera de la défense de Saint Jean de Pied-de-Port, & repassa les montagnes avec la plus grande partie de ses troupes. Quelques-unes furent jettées dans Pampelune, & les autres destinées à troubler le siege qui en fut enfin formé. Mais cette entreprise qu'une bonne conduite de la part d'Albret auroit fait réussir sans frais & sans risques un mois auparavant, échoua malgré la capacité de la Palice, & la valeur des François. Les suites nécessaires des deux assauts malheureux, la rigueur de la saison, & l'arrivée du duc de Najare à la tête d'un corps très-considérable, déterminerent les assiégeans à la retraite. Ils la firent dans le génie de leur nation en abandonnant leur bagage, leur artillerie, leurs conquêtes, & en sacrifiant leur arriere-garde. Nous conjecturons que Louis XII auroit fait de nouveaux efforts au-delà des Pyrénées, si la guerre qu'il fut obligé de soutenir contre les Anglois en Picardie, ne l'eût forcé de renvoyer sa vengeance & les droits du roi de Navarre à un tems plus favorable.

Ferdinand profita, pour assurer son usurpation, de la tranquillité dont on étoit forcé de le laisser jouir. De tous les moyens qu'il employa, aucun ne lui réussit aussi bien auprès de ses nouveaux sujets & de l'Europe encore à-demi-barbare, que les excommunications réelles ou imaginaires de Rome contre d'Albret. Quoique l'indépendance des états soit visiblement établie sur des fondemens si solides que des censures ne peuvent ni les ruiner ni les affoiblir, toutes les puissances se turent sur les prétentions du saint siege & l'abus criant qu'en faisoit l'Espagne, excepté la France. Les plaintes de cette couronne furent impuissantes, & la Navarre resta paisiblement sous le joug jusqu'à la mort de l'usurpateur arrivée le 23 Janvier de l'an 1516.

Cet événement parut favorable aux Navarrois pour secouer le joug de l'Espagne; à Jean d'Albret pour récouvrer le royaume qu'il avoit perdu; à François I pour affoiblir un voisin trop puissant. Ce concert de vues, d'efforts & de politique, produisit en peu de tems une armée nombreuse & brillante, qui auroit suffi à la conquête qu'elle méditoit, si elle avoit eu un autre général que le roi détrôné.

Ce prince étoit né malheureusement trop

indolent pour s'inſtruire par les événemens paſſés; trop foible pour ſoutenir avec quelque dignité les diſgraces préſentes; trop borné pour percer les myſteres de l'avenir. Il n'avoit ni aſſez de pénétration pour ſe conduire par ſes lumieres, ni aſſez de jugement pour profiter des conſeils d'autrui, ni aſſez de courage pour forcer la fortune à changer de parti. Ses ſentimens étoient bas, ſes manieres indécentes, ſes plaiſirs groſſiers, ſes familiarités choquantes; tout juſqu'à ſes bienfaits annonçoit un caractere rampant & mépriſable. Les grandes occaſions ne lui élevoient pas l'ame, & en travaillant à remonter ſur le trône, il fit aſſez de fautes pour en être précipité s'il y eût été aſſis. Ses diſpoſitions furent tout-à-fait mauvaiſes, ſa négligence extrême, ſa lâcheté incroyable: en diviſant ſon armée en trois corps trop éloignés l'un de l'autre pour ſe ſoutenir, il les fit battre ſucceſſivement. Son avant-garde & ſon corps de bataille donnerent l'un après l'autre, au paſſage de Roncevaux, dans une embuſcade, dont un général un peu vigilant les auroit préſervés. Plus occupé enfin de ſa vie que de ſa gloire, il prit ſon poſte à l'arriere-garde qui faiſoit le ſiege de Saint Jean de Pied-de-Port, & il donna l'exemple de la fuite à ceux qu'il auroit dû mener à la mort ou à la victoire.

D'Albret ne ſurvecut que peu à ſa honte & à ſes malheurs. La reine Catherine le ſuivit au tombeau environ ſept mois après. C'étoit une princeſſe qui avoit de l'élévation & du courage. *Si nous fuſſions nés*, diſoit-elle au roi, *vous Catherine, & moi Dom Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre.* Henri leur fils qui n'avoit que quatorze ans, hérita de ce qui leur reſtoit d'états, & de leurs droits ſur ceux qu'ils avoient perdus.

Ces droits ne furent pas ſacrifiés dans une occaſion délicate où il ſe fit aſſez de fautes pour qu'on n'eût pas dû être étonné que celle-là eût été du nombre. Nous voulons parler des conférences de Noyon dont le but étoit de concilier les prétentions de l'Eſpagne & de la France. Pour y parvenir plus ſurement, les ſouverains des deux monarchies avoient chargé de la diſcuſſion de leurs intérêts deux ſeigneurs qui les avoient élevés, qu'ils croyoient dignes de toute leur confiance, & auxquels ils donnerent les pouvoirs les plus étendus. De Chievres, gouverneur de Charles, étoit un homme d'état. Goufier de Boiſi, gouverneur de François, ſe trouva n'être qu'un honnête-homme. Le traité qu'ils ſignerent le 13 Août 1516, fut entiérement, comme on devoit s'y attendre, à l'avantage du prince qui avoit choiſi un Négociateur ferme &

éclairé. S'il y eut quelque article qui lui fut moins favorable que les autres, ce fut celui qui concernoit la Navarre. On ne ſtipula pas à la vérité la reſtitution de cet état : mais il fut convenu qu'auſſitôt que le roi catholique qui étoit encore dans les pays-Bas ſeroit arrivé en Eſpagne, il examineroit ſérieuſement cette grande affaire, & qu'il donneroit la ſatisfaction que la juſtice exigeroit. La France ſe réſerva, en cas que la maiſon d'Albret ne fût pas contente des propoſitions qu'on lui feroit, de pouvoir, ſuivant ſes engagemens, l'aider à recouvrer ſon royaume.

Il n'étoit pas difficile de prévoir que lorſque Charles ſeroit affermi dans l'immenſe ſucceſſion qui lui étoit échue, il ne conſentiroit pas au plus petit démembrement. Celui de la Navarre en particulier devoit lui coûter infiniment, parce qu'il introduiſoit les François juſques dans le cœur de ſes états. Auſſi ſe détacha-t-on bien vîte des eſpérances qu'on avoit légérement conçues. On fut convaincu qu'on n'obtiendroit juſtice que les armes à la main, & on attendit pour les prendre, qu'il ſe préſentât des circonſtances favorables.

Les guerres civiles qui agiterent l'Eſpagne, lorſque le roi en fut parti pour aller prendre poſſeſſion de la couronne impériale, four-

nirent l'occaſion qu'on déſiroit. Ces troubles réduiſirent les miniſtres de Charles-Quint à la funeſte alternative de laiſſer étendre la rebellion, ou de rappeller pour l'étouffer les troupes qui gardoient la Navarre : dans le premier cas, ils haſardoient le centre de la monarchie, & dans le ſecond, une frontiere très-importante. L'impoſſibilité où l'on ſe trouvoit de prendre un bon parti, détermina au dernier, dont les ſuites parurent moins dangereuſes. Cette démarche fut accompagnée de démonſtrations auxquelles les Navarrois ne furent point trompés : on feignit pour eux une confiance qu'on n'avoit pas, & ils promirent de leur côté une fidélité, qu'ils étoient bien réſolus de ne pas garder.

En effet, ces peuples ne ſe virent pas plutôt délivrés de leurs oppreſſeurs, qu'ils demanderent un vengeur à la France. La comteſſe de Château-Briant, qui, comme toutes les maîtreſſes de François Premier, influoit beaucoup dans les affaires les plus importantes, appuya cette priere de tout ſon crédit. Une entrepriſe, dont l'exécution paroiſſoit facile, qui devoit tirer un peuple entier de la ſervitude, dans laquelle ſon amant pouvoit ſe couvrir de gloire, attira toute ſon attention. Un intérêt ſenſiblement

perſonnel ſe joignit à ces grands motifs : ſes trois freres, Lautrec, Leſcun, & l'Eſparre, ſe trouvoient les plus proches héritiers de Henri d'Albret, que la jeuneſſe empêchoit d'agir, & que la délicateſſe de ſa ſanté faiſoit peut-être ſervir avec plus de zele.

Il n'étoit pas beſoin de tout l'aſcendant que la comteſſe avoit ſur l'eſprit & le cœur du roi pour engager ce prince dans une affaire qui ne pouvoit entraîner que des inconvéniens aſſez légers, & dont les ſuites devoient être naturellement fort heureuſes. On ne lui propoſoit pas de faire la guerre à l'empereur, mais de permettre ſeulement que les maiſons d'Albret & de Foix la lui déclaraſſent. On conſentoit à ne point tirer des ſecours de lui, pourvu qu'il fermât les yeux ſur ceux que quelques-unes de ſes provinces pourroient fournir. On le diſpenſoit enfin d'autoriſer ouvertement l'entrepriſe, & il reſtoit le maître de l'avouer ou de la déſavouer dans la ſuite, ſelon qu'il le jugeroit convenable à ſa gloire & à ſes intérêts. Ces avantages étoient ſenſibles : ils frapperent tous les eſprits, & la guerre de Navarre fut arrêtée.

L'Eſparre qui fut chargé de la conduire étoit d'un caractere également propre à réuſſir & à échouer : hardi & téméraire,

vif & inconsidéré, ambitieux & opiniâtre, excellent pour un coup de main, & incapable d'un dessein suivi; les circonstances pouvoient indifféremment rendre ses talens inutiles, ou mettre en valeur jusqu'à ses défauts. La fortune le servit admirablement, en lui opposant le duc de Najarre, homme trop sage en général pour gâter une bonne affaire, mais trop circonspect pour en accommoder une mauvaise. Son imagination lui grossissoit toujours le péril, & lui diminuoit les ressources qu'il avoit pour le surmonter. Il se croyoit ordinairement plus foible qu'il n'étoit, & cette opinion rendoit son ennemi plus hardi & plus fort. Loin de négliger les précautions nécessaires, il en prenoit le plus souvent d'excessives. Une guerre savante & méthodique ne l'effrayoit pas: mais il étoit déconcerté par des attaques brusques & imprévues. Son plus grand défaut étoit de ne rien hasarder, & les besoins les plus pressans de l'état ne l'auroient pas déterminé à livrer ou à accepter une bataille contre les regles.

Le général François qui connoissoit le caractere de son rival, sa lenteur & ses irrésolutions, ne lui donna pas le tems de former un plan de défense, ni de revenir de la surprise où le jettoit une irruption qu'on n'avoit

pas même soupçonnée. Il força Saint Jean Pied-de-Port à la fin d'Avril ou au commencement de Mai de l'an 1521, passa fièrement les Pyrénées, où les Espagnols abandonnés des Montagnards n'oserent se défendre; & pénétra sans trouver d'obstacle jusqu'à Pampelune, qui reçut, avec des transports, son libérateur. La résistance que fit la citadelle, n'est connue dans l'histoire que par la blessure qu'y reçut Ignace de Loyola, fondateur d'une société qu'il destina au progrès de la religion & des sciences. Le royaume entier suivit l'exemple de la capitale, & le vainqueur se trouva maître de toute la Navarre sans avoir tiré l'épée. Trois causes différentes firent ce succès: l'audace des conquerans, l'horreur des peuples pour un joug étranger, & la lâcheté du vice-roi, qui, au lieu de disputer le terrain à l'ennemi, s'étoit rendu auprès du cardinal-ministre, ou pour justifier sa conduite, ou pour demander du secours.

Si l'Esparre eût eu autant de prudence que de bonheur, il y a apparence que sa conquête seroit devenue aussi sure qu'elle avoit été facile. Depuis que les factions de Grammont & de Beaumont avoient sacrifié leurs haines à leur patrie, l'état n'avoit plus à craindre ces dissentions domestiques qui l'avoient

aſſervi : il étoit poſſible d'un autre côté de le garantir de l'irruption des Eſpagnols, en mettant les places en état de défenſe, & en couvrant la frontiere avec une bonne armée. Les gens ſages opinoient à ſe borner là, & à ne pas haſarder des avantages réels pour des conquêtes douteuſes, éloignées & inutiles.

Tant de modération ne ſe trouva pas du goût du général François. Il ne lui parut pas qu'il pût y avoir du danger à continuer la guerre contre un ennemi qui la faiſoit ſi mal ; & il penſa que s'il ſe contentoit des ſuccès faciles qu'il avoit eus, on le regarderoit plutôt comme un aventurier heureux, que comme un général habile. Ces idées étoient fortifiées par le cri de toute l'armée, qui menaçoit, ſi on la retenoit dans l'inaction, de s'en retourner en France. Le ſoldat demandoit d'un air fier & dédaigneux, ſi on ne l'avoit enrôlé que pour le rendre témoin de la fuite des Eſpagnols. L'officier ſoutenoit de ſon côté, qu'il ne pouvoit pas y avoir d'inconvénient à attaquer une nation tellement occupée de ſes différends, qu'elle ne penſeroit pas à ſe défendre, ou ſi fort affoiblie par ſes diviſions, qu'elle ſeroit hors d'état de faire quelque réſiſtance. Ces diſpoſitions déterminerent les vainqueurs à pénétrer en Caſtille, & ils s'attacherent au ſiege de Logrogno.

Cette ville, quoique frontiere & considérable, étoit si peu en état de défense, que ses habitans amollis par un long repos, se seroient rendus à la vue de l'armée ennemie, s'ils avoient été investis aussi-tôt qu'on eut laissé éclater le dessein de les assiéger. Trois jours imprudemment accordés au caprice, plutôt qu'au besoin des troupes, donnerent le tems à la noblesse voisine de se jetter dans la place, & d'y faire entrer les munitions de guerre dont elle avoit besoin. Le gouverneur, homme ferme & expérimenté, suppléa aux ressources qui lui manquoient, par deux précautions extrêmes, mais nécessaires : il renvoya les bouches inutiles, & inonda le pays. Tout effrayant qu'étoit cet appareil, il n'intimida pas les François : ils formerent le siege avec le courage qui leur est ordinaire, & le continuerent avec plus de constance qu'ils n'en ont ordinairement.

Les Espagnols qui avoient vu assez froidement la perte de la Navarre, qu'ils n'étoient pas encore accoutumés à regarder comme une partie de leur monarchie, parurent fort alarmés sur le risque que couroit Logrogno. Le desir de secourir sans délai cette forteresse si importante, acheva de pacifier les divisions, que le tems & la défaite des

rebelles avoient affoiblies. Les deux partis ſacrifierent leurs haines à l'amour de la patrie, & ils unirent leurs forces pour la venger d'un ennemi qui l'avoit ravagée, & qui prétendoit encore l'aſſervir. La marche de ce ſecours, compoſé de quarante-mille hommes, produiſit l'effet qu'on s'en étoit promis. Les aſſiégeans abandonnerent leur entrepriſe le onzieme de Juin, & ſe retirerent vers Pampelune, la ſeule de leurs conquêtes où ils puſſent eſpérer de trouver quelque ſureté. Ils n'étoient qu'à une lieue de cette grande ville, lorſqu'ils furent joints par les Eſpagnols, dont la jalouſie des généraux avoit ralenti la marche.

Ce retardement pouvoit être le ſalut de l'armée Françoiſe & de la Navarre, ſi l'Eſparre eût été auſſi capitaine qu'il étoit ſoldat. Une intelligence médiocre de la guerre lui auroit fait voir qu'il ne pouvoit être ni affamé, ni forcé dans le camp qu'il avoit choiſi; qu'il étoit également impoſſible d'emporter Pampelune d'emblée, ou de l'aſſiéger dans les regles; & que l'ennemi, dans l'impoſſibilité de faire venir des vivres de Caſtille, ou d'en trouver dans un pays ruiné, ſeroit bientôt forcé de ſe retirer. Soit que ces conſidérations ne ſe préſentaſſent pas au général François, ſoit qu'elles

ne fiſſent point d'impreſſion ſur lui, il ſe détermina à livrer bataille le dernier de Juin, & ce qui eſt plus ſurprenant encore, il négligea tous les avantages qui pouvoient lui procurer la victoire. En différant cette action de quelques jours, il auroit pu être renforcé de pluſieurs garniſons que les intérêts & l'inclination des habitans rendoient inutiles dans les forts qu'elles défendoient ; de ſix mille Navarrois qui s'empreſſoient de le joindre autant pour ſervir leur haine, que pour faire éclater leur valeur, & de quelques corps très-aguerris qui n'étoient plus néceſſaires pour couvrir les frontieres du côté de la Biſcaye, depuis que les Eſpagnols en avoient retiré leurs troupes. Avec ces reſſources, l'Eſparre auroit certainement vaincu, puiſque ſans elles il fut ſur le point de vaincre. Sa gendarmerie pouſſa d'abord ſi vivement les eſcadrons qu'on lui oppoſa, qu'elle parut devoir décider du ſuccès de cette journée : mais le reſte de ſon armée ayant mal ſoutenu les efforts de l'infanterie ennemie, les premiers ſuccès devinrent inutiles. La défaite des François fut auſſi complette qu'elle pouvoit l'être : ils furent tous tués, pris, ou diſſipés ; & la Navarre entiere fut recouvrée avec la même facilité qu'elle avoit été perdue. Depuis ce tems-là,

là, ce petit royaume a fait partie de la monarchie Eſpagnole. Cette uſurpation, il eſt vrai, a ſucceſſivement cauſé, à la mort, des remords à Ferdinand, à Charles-Quint, à Philippe II; mais ces retours tardifs à la juſtice, n'ont produit que d'inutiles exhortations à leurs deſcendans, de faire examiner des droits qui ne manquent jamais de paroître bien fondés aux princes qui ſurvivent, & à leur conſeil. (*)

(*) Charles-Quint dit dans une inſtruction qu'il dreſſa à Madrid immédiatement avant de traverſer la France, pour aller dompter les Gantois: « Et quant à ce qu'il eſt fait men-» tion par ledit écrit du 22 Décembre, du mariage entre notredit » fils & ladite Marguerite de France, combien que le parti » ſoit grand, & la dame princeſſe très-noble, dotée de grandes » vertus, & ſeroit fort à propos de eſtraindre l'amitié avec la » France, toutefois pour la diſparité de l'âge, encore qu'elle » ne ſoit trop grande, n'y avons voulu obliger plus avant » notredit fils, ains le laiſſer à ſon libéral arbitre, ſous lequel » auſſi nous a ſemblé comme encore fait que l'alliance avec » la fille unique d'Albret, ſeroit plus à propos quant à ce dit » âge, & pour pacifier & éteindre la querelle de Navarre, » pour aſſurance de noſdits royaumes de par deçà, & leur ôter » occaſion de guerre & dépenſes grandes & continuelles, & » avec ce mettre en repos de conſcience nous & notredit fils » & ſucceſſeur de ladite querelle; & ſoit que ledit mariage ſe » traite ou non, eſt notre intention & deſir d'éclaircir & vuider » la querelle de Navarre, comme nous trouverons être d'équité » & raiſon; &, ſi Dieu nous appelloit, premiérement recom-» mandons à notredit fils de s'en mettre en devoir, ſoit par » ledit mariage ou autrement. » *Mémoires de Granvelle.*

On voit dans un codicile de Charles V ce qui ſuit: « Quant » au royaume de Navarre, quoique le roi catholique dom

» Ferdinand Monſeigneur & ayeul l'ait gagné & conquis vrai-
» ſemblablement avec juſtice, comme nous n'en doutons pas,
» conſidérant la droiture & probité de ce prince qui avoit
» coutume de ne jamais rien faire qui ne fût de juſtice, &
» qu'après avoir conquis ce royaume, il l'ait gardé & poſſédé
» quelques années; qu'en mourant il nous l'ait laiſſé à la reine,
» Madame & à moi, en tant que le roi de Caſtille, & que
» juſqu'à préſent nous l'ayons poſſédé de bonne foi, & comme
» nous appartenant légitimement; néantmoins, pour plus grande
» ſûreté de notre conſcience, nous ordonnons & commandons
» au ſéréniſſime prince dom Philippe notre fils, qui doit nous
» ſuccéder en tous nos royaumes & états, de faire voir &
» examiner avec ſoin & reconnoître franchement & ſincére-
» ment, ſi la juſtice & la raiſon le doivent obliger à reſtituer
» ce royaume, ou à déſintéreſſer ou récompenſer d'une autre
» maniere qui que ce ſoit; voulant que ce que l'on eſtimera
» qu'il ſoit juſte de faire en cela, s'exécute réellement & de
» fait, enſorte que mon ame & ma conſcience en demeurent
» déchargées. » *Mémoires de Granvelle.*

On lit dans les mêmes Mémoires, « qu'Antoine de Bourbon,
» roi de Navarre, que les Eſpagnols ne nommoient que M. de
» Vendôme, & la reine ſon épouſe avoient envoyé au pape
» Pie IV un ambaſſadeur, pour lui faire ce qu'on appelle les
» complimens d'*obédience*. Le pontife, qui ne s'attendoit à rien
» moins, en fut ſi agréablement ſurpris, qu'à la réception gra-
» cieuſe qu'il fit à leur ambaſſadeur, il joignit l'attention de
» nommer un cardinal, protecteur de leurs états. Ces favora-
» bles diſpoſitions de Sa Sainteté, firent croire qu'on pouvoit
» en tirer des avantages plus réels. On lui députa M. d'Eſcars,
» pour l'engager à prendre connoiſſance de l'affaire de Navarre,
» que retenoit Philippe II, & à interpoſer ſes ſollicitations
» pour faire reſtituer ce royaume à ſes légitimes ſouverains,
» ou leur en obtenir un équivalent. Le pape ne ſe détermina
» qu'à ce dernier parti, & promit d'envoyer un nonce en
» Eſpagne, pour traiter de cet équivalent. Vargas, informé
» de la réſolution de Pie IV, crut lui devoir remontrer que
» Sa Sainteté s'expoſoit à mécontenter infiniment ſon maître,
» & que la conduite qu'il vouloit tenir, donneroit à penſer à
» tout le monde; qu'il étoit perſuadé que le roi d'Eſpagne
» retenoit injuſtement la Navarre. Le pape ſe trouva choqué de

» la liberté & du zele que Vargas employa à ces repréſenta-
» tions, auxquelles il eut cependant aſſez d'égard pour ne point
» envoyer de Nonce : mais autant par la honte d'avoir été,
» comme forcé à changer de deſſein, que par la crainte d'éprou-
» ver encore en d'autres occaſions la hardieſſe de l'ambaſſadeur,
» il travailla de tout ſon pouvoir à le faire rappeller, & il y
» réuſſit. » *Mémoires de Granvelle.*

HISTOIRE
DE CHARLES-QUINT
ET DE FRANÇOIS I,

Depuis 1521, juſqu'en 1544.

L'Italie, ce theatre continuel & malheureux de tant de guerres, en a peu vu d'auſſi ſingulieres par les motifs, & d'auſſi ſurprenantes par les événemens, que celles qu'on va raconter. Le lecteur en ſaiſira mieux l'eſprit, & en ſuivra plus agréablement les détails, lorſqu'on l'aura fait remonter juſqu'à leurs cauſes les plus éloignées.

Depuis plus de ſix ſiecles que l'Empire Romain avoit commencé à déchoir de cette élévation où ſa valeur, ſa politique & ſes vertus l'avoient placé, l'Italie ne s'étoit jamais trouvée dans la ſituation heureuſe & brillante où elle étoit en 1492. Une paix profonde, & qui paroiſſoit devoir être durable, régnoit dans toutes ſes provinces. Pluſieurs des états qui la compoſoient jouiſſoient de l'éclat & des avantages inſéparables d'un commerce étendu & floriſſant. Nul des

puiſſances qui s'y ſont établies après l'avoir ravagée, ne penſoit encore à s'y former d'établiſſement. Les ſciences & les arts, inconnus ou mépriſés par-tout ailleurs, lui donnoient des mœurs douces, aimables & polies. La majeſté du ſiege de la religion, plus ſentie alors qu'aujoud'hui, la rendoit reſpectable aux autres peuples. Tranquille, peuplée, riche & magnifique au-dedans, elle avoit au-dehors une aſſez grande conſidération.

Quoiqu'une ſituation ſi rare fût l'effet de pluſieurs cauſes très-difficiles à réunir, elle étoit ſinguliérement l'ouvrage de Laurent de Médicis, né citoyen de Florence; mais devenu, par ſes ſervices, le chef de ſa patrie, & par la ſupériorité de ſes vues, l'oracle des peuples voiſins. Ce grand homme étoit parvenu à leur faire ſentir que le bonheur & la ſureté de l'Italie dépendoient de l'équilibre qui s'y trouvoit établi, & que toute harmonie ſeroit néceſſairement détruite, s'il ne régnoit une union conſtante entre les différentes ſouverainetés qui la partageoient. Cette perſuaſion formoit la politique de toutes les républiques; & quelques princes, qui pouvoient avoir d'autres maximes, ne les ſuivoient pas, dans la crainte d'être trop haïs ou même accablés. Leur caractere feroit ſoupçonner qu'ils n'auroient pas été toujours

retenus par ces dangers, quelque grands qu'ils fussent, s'ils n'avoient compté sur quelque révolution qui les autoriseroit à se livrer bientôt à leur ambition. La mort de Médicis remplit leur espérance, & donna un cours libre à leurs passions.

Ludovic Sforce (*) fut le premier qui leva le masque : mécontent depuis long-tems de ne gouverner le Milanois que comme tuteur de Jean Galéas son neveu, il méditoit d'en usurper la souveraineté. Ce projet

(*) Jacques Attendulo, plus connu sous le nom de Jacomuzzo, étoit un paysan d'auprès de Cotignola, qui voyant passer un jour auprès d'un champ où il travailloit, une compagnie de soldats, sentit naître dans son cœur une espece de passion pour la guerre. Pour savoir s'il devoit suivre cette impression subite, il jetta le coutre de sa charrue sur un arbre, avec la résolution de s'en tenir à son état, si cet instrument venoit à tomber. Le coutre étant resté sur l'arbre, Attendulo s'enrôla sans balancer. Il passa par tous les grades, & devint chef de bande après Alberic de Como, qui le premier avoit mis cette profession en vogue. Sept mille hommes qu'il avoit sous ses enseignes, & la réputation du plus grand capitaine d'Italie, le firent rechercher par Jeanne II, reine de Naples, qu'il servit long-tems contre le roi d'Aragon. Il changea son nom d'Attendulo ou de Jacomuzzo en celui de Sforce, que sa postérité conserva. De trois fils légitimes qui lui survécurent, aucun n'eut du talent pour la guerre; & ce fut François, son bâtard, qui lui succéda dans le commandement des troupes. François fut aussi grand capitaine que son pere. Les Milanois le choisirent pour leur duc en 1450, au préjudice de Charles, duc d'Orléans, qui prétendoit au duché de Milan du chef de Valentine Viscomti sa mere. Louis XI, qui n'aimoit point le duc d'Orléans, favorisa Sforce. Ludovic, dont nous parlons, étoit le second des fils de François. *Machiavel.*

pouvoit & devoit naturellement être traverſé par le roi de Naples, ayeul de la femme du jeune duc. Pour écarter un obſtacle qui paroiſſoit certain, & qui pouvoit être inſurmontable, il ſuffiſoit de déterminer la France à faire valoir les droits qu'elle avoit par la maiſon d'Anjou; la choſe ſe trouva facile.

Charles VIII, qui n'avoit ni la pénétration néceſſaire pour connoître le bien de l'état, ni le ſentiment qui le fait deviner, & qui confondoit d'ailleurs, comme preſque tous les ſouverains, un fonds mépriſable d'inquiétude avec une paſſion très-louable pour la gloire, s'entêta de la conquête de Naples, dès qu'on lui en eut fait la premiere ouverture. La néceſſité de peupler ſon royaume, que les guerres contre les Anglois avoient dévaſté, de réformer le gouvernement dont les troubles civils venoient d'augmenter le déſordre, de rétablir les finances épuiſées par les biſarreries du dernier regne, ne balança pas un inſtant une réſolution ſi dangereuſe. Tout fut rapporté à une entrepriſe dont le ſuccès même devoit être un malheur.

Le deſir de réuſſir, tout vif qu'il étoit, peut-être même parce qu'il l'étoit, n'éclaira pas ſur les moyens. Il étoit facile de prévoir

que l'empereur & le roi d'Aragon chercheroient à faire échouer une expédition qui, quoique contre toutes les regles d'une politique ſage, paroîtroit pouvoir contribuer à la gloire de la France. Cette connoiſſance devoit conduire aux meſures néceſſaires pour rendre inutile la jalouſie de ces deux puiſſances. Il ne falloit pour cela que réveiller le reſſentiment des Mores, exciter l'émulation du Portugal, appeller les Turcs en Hongrie, menacer les Pays-Bas de l'Angleterre, inſpirer la défiance à l'Allemagne; reſſources que la ſituation des choſes rendoit la plupart faciles. Charles trouva plus ſûr ou ſeulement plus commode de gagner Ferdinand & Maximilien : la Cerdagne & le Rouſſillon furent cédés ou reſtitués à l'un; la Bourgogne & quelques autres pays à l'autre, à condition qu'ils ne traverſeroient pas ſes vues. Sa pénétration n'alla pas juſqu'à voir que ce qu'il abandonnoit valoit mieux que ce qu'il ſe propoſoit d'acquérir, & que lorſqu'il auroit conſumé ſes forces à faire des conquêtes, ces conquêtes lui ſeroient ravies par les armes ou par les intrigues de ceux qu'il n'avoit liés que par des traités. La défiance, qui eſt toujours un défaut en morale, mais aſſez ſouvent une vertu en politique, n'entra jamais dans l'ame de ce

prince : il regarda ſon triomphe comme infaillible, lorſqu'il crut s'être aſſuré qu'il n'auroit à combattre que des Italiens.

Cette conviction n'avoit rien de téméraire. Quand les différens états qui partageoient l'Italie n'auroient pas été diviſés comme ils l'étoient, par une haine opiniâtre, des perfidies mutuelles, & des intérêts eſſentiels, ils ne pouvoient oppoſer qu'une foible réſiſtance. Leurs troupes n'étoient compoſées que de gens ſans honneur, ſans talent & ſans aveu, que quelques ſeigneurs qui jouiſſoient d'une eſpece d'indépendance dans l'état eccléſiaſtique ou dans d'autres états, raſſembloient pour le ſervice des puiſſances qui en avoient beſoin. Ces chefs de bande, maîtres abſolus des corps qu'ils avoient formés, y diſpoſoient à leur gré de tous les emplois, & faiſoient avec leurs ſubalternes le marché qu'ils vouloient, ſans que l'état qui les avoit à ſa ſolde, prît connoiſſance de ces conventions. La difficulté ou la dépenſe des recrues, déterminoit ces aventuriers à n'agir que de concert; & quoiqu'ils fuſſent dans des camps ennemis, ils travailloient plutôt à ſe faire valoir les uns les autres, qu'à tenir les engagemens qu'ils avoient contractés. Un ſi vil intérêt avoit réduit la

guerre à n'être qu'une comédie. On ne la faiſoit jamais que de jour, & l'artillerie même ſe taiſoit pendant la nuit, pour que le repos du ſoldat ne fût pas troublé. Dans les occaſions même les plus vives, il n'y avoit guere de ſang répandu que par inadvertance; & les combattans ne cherchoient réciproquement qu'à faire des priſonniers dont la rançon pût les enrichir. Machiavel nous a laiſſé le récit exact & détaillé des deux plus mémorables actions de ſon ſiecle, celle d'Anghiari & celle de Caſtracaro. On y voit des ailes droites & gauches renverſées & victorieuſes, un centre enfoncé, le champ de bataille perdu & regagné pluſieurs fois. Ces deſcriptions annoncent un carnage horrible; il n'y eut cependant ni mort ni bleſſé dans le premier combat, & dans le ſecond il ne périt qu'un ſeul homme d'armes qui fut foulé par les chevaux.

L'orage qui ſe formoit en France contre les Italiens, ne les pouvoit pas rendre, & ne les rendit pas en effet ſur le champ ſoldats: auſſi ne penſerent-ils pas à réſiſter à Charles, & ils le reçurent comme s'il avoit été leur libérateur. Ce fut en 1494, que ce prince traverſa les états qui le conduiſoient à ſon terme, comme il eût traverſé ſes propres

provinces; & ſa marche fut plutôt une pompe triomphale (*) qu'une marche militaire. Il ſe trouva le maître du royaume de Naples (**), ſans avoir tiré l'épée, & en moins de tems qu'il n'en auroit fallu pour le parcourir.

Si cette conquête eût été moins rapide ou moins brillante, le vainqueur, ſelon les apparences, auroit eu le tems de s'y affermir. Un ſuccès dont toutes les circonſtances augmentoient l'éclat, aigrit les puiſſances jalouſes des proſpérités de la France, & les réunit, dans le deſſein de la dépouiller & de l'humilier. Cinq états formerent, par des motifs différens, une ligue redoutable. Le

(*) *Alexandre VI* diſoit que les François étoient venus prendre Naples, la craie à la main, comme des fourriers. *Comines.*

(**) Alphonſe II, prince généralement haï, avoit cru pouvoir prévenir cette révolution, en cédant ſa couronne au prince Ferdinand ſon fils. Les Vénitiens, fâchés de ce qu'après ſon abdication il s'étoit réfugié en Sicile plutôt qu'à Veniſe, firent tout ce qu'ils purent pour le rendre ſuſpect au roi d'Aragon Ferdinand, ſurnommé le Catholique, qui poſſédoit la Sicile. Un jour le ſénateur Léonard Loredan, qui depuis fut élu doge, s'étant aviſé de dire à dom Lorenço Suarez de Figueroa, ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, que de la maniere dont Alphonſe en uſoit en Sicile, il y étoit plus comme roi, que comme hôte, puiſqu'il y créoit des chevaliers, & qu'il y exerçoit pluſieurs actes royaux. Si cela eſt ainſi, (répondit l'Eſpagnol qui voyoit la malignité du Vénitien, & le deſſein qu'avoit la république de brouiller les deux rois enſemble), il eſt de la grandeur de mon maître de tenir en Sicile un roi ſubalterne qui y faſſe des chevaliers & des nobles, comme un évêque titulaire fait des prêtres dans le dioceſe d'autrui. *Amelot de la Houſſaye.*

pape & les Vénitiens y entrerent pour garantir l'Italie de la ſervitude, dont les exploits & l'ambition de Charles paroiſſoient la menacer. Depuis que Ludovic s'étoit rendu maître du Milanois, après avoir empoiſonné ſon neveu, il n'avoit à craindre que la maiſon d'Orléans dont les droits ſur cette principauté n'étoient point douteux. L'empereur avoit des haines à ſatisfaire, & croyoit avoir des injures à venger. La Sicile couroit quelques riſques, ſi l'Eſpagne, à qui elle appartenoit, n'en écartoit un voiſin puiſſant. Les efforts de tant d'alliés devoient être ſoutenus par les intrigues du roi détrôné, qu'on avoit dédaigné de pourſuivre dans l'Iſle d'Iſchia, par les entrepriſes de pluſieurs garniſons qui, n'étant que foiblement attaquées, s'étoient maintenues dans quelques places fortes du royaume, par les mouvemens des peuples qui, traités avec hauteur & avec dureté par leurs nouveaux maîtres, étoient déterminés à tout haſarder pour ſecouer le joug qu'ils déteſtoient.

Quoique ce coup-d'œil eût d'abord quelque choſe de fort impoſant, Charles fut plus effrayé de ſa ſituation qu'il ne devoit l'être. Avec un peu de réflexion il auroit ſenti que la ligue n'offroit pas d'aſſez grands avantages aux rois catholiques pour en obtenir des

ſecours réels ; que les finances de Maximilien étoient trop dérangées pour qu'il pût faire de long-tems le moindre effort ; que les Italiens étoient trop jaloux les uns des autres pour agir jamais de concert ; qu'avec beaucoup d'activité, de prudence & d'humanité, il étoit poſſible de réparer tout le mal qu'on avoit fait à Naples ; & qu'enfin les forces qu'il avoit, & celles qu'il pouvoit faire venir de France, étoient plus que ſuffiſantes pour diſſiper le péril qui le menaçoit, & pour lui procurer peut-être de nouveaux avantages. Le défaut de vues lui fit prendre une réſolution qui pouvoit entraîner de grands inconvéniens. Il deſtina une partie de ſes forces à la défenſe de ſa conquête, & reprit la route de ſes états avec le reſte.

Si quelque choſe pouvoit juſtifier cette conduite, c'étoit une marche prompte qui eût conduit Charles dans ſon royaume avant que ſes ennemis puſſent être en état de lui en couper le chemin. Pour n'avoir pas fait aſſez de diligence, pour avoir perdu dans les plaiſirs ou dans les négociations inutiles des momens que ſa ſituation rendoit très-précieux, il ſe vit réduit à attaquer à Fornoue, avec ſept ou huit mille ſoldats fatigués par une longue marche, trente mille hommes tous frais & bien armés. La victoire qui

ſuivit ce coup de déſeſpoir, lui procura l'avantage ineſpéré de pouvoir s'échapper d'un pays où il venoit d'entrer en maître, & de regagner précipitamment ſon royaume.

Cette retraite, qui raſſura la ligue, enhardit le roi de Naples à ſe montrer à ſes peuples. L'Eſpagne lui avoit fourni une armée navale, Veniſe des troupes de débarquement, & le ſaint ſiege des ſommes conſidérables. On ne doutoit point qu'avec ces ſecours, un prince, que l'adverſité devoit avoir inſtruit, ne recouvrât ſes états en auſſi peu de tems qu'il les avoit perdus. La révolution ne fut ni auſſi facile ni auſſi rapide qu'on l'avoit eſpéré. Les conquérans, quoique diviſés entr'eux & conduits par un chef ſans génie & ſans expérience, ſe défendirent long-tems avec aſſez de bonheur & de conſtance. Ils ne perdirent courage, que quand ils ſe virent tout-à-fait oubliés par Charles (*),

(*) « Charles aima fort les femmes, & les ſervit bien; voire » trop : car tournant de ſon voyage de Naples très-victorieux » & glorieux, il s'amuſa ſi fort à les ſervir, careſſer, & donner » tant de plaiſirs à Lyon par les beaux combats & tournois » qu'il y fit pour l'amour d'elles, que ne ſe ſouvenant point » des ſiens qu'il avoit laiſſés dans ce royaume, les laiſſa perdre, » & royaume, villes & châteaux qui tenoient encore, & lui » tendoient les bras pour avoir ſecours. » *Brantome.*

La prodigalité de ce prince le mit encore hors d'état d'envoyer des ſecours. Auſſi le commentateur Eſpagnol de Comines

qui avoit troublé le repos de l'Europe, plutôt par une saillie de légéreté que par des vues de politique, ou par aucun motif de grandeur. Alors ils évacuerent les places dont ils étoient les maîtres ; & il ne resta à la France, de cette expédition, que la honte d'avoir formé une entreprise considérable sans fin déterminée, ou sans moyen pour y parvenir.

Si les fautes de ceux qui ont gouverné des empires servoient d'instruction à leurs successeurs, Louis XII auroit compris qu'il lui convenoit de renoncer à l'avantage d'entrer dans la balance de l'Italie, & qu'il devoit se borner à la gloire de la tenir : par cette modération, il auroit réduit une nation naturellement très-défiante, à le regarder comme l'appui de sa liberté, & à l'appeller dans ses affaires. Insensiblement l'habitude de la confiance se seroit formée, & les rois de France auroient pris à la longue plus d'empire sur les Italiens, que s'ils les avoient assujettis par les armes. Pour n'avoir pas apperçu ou goûté ces maximes, Louis ne

---

parlant de cette courte instruction que Louis XI donnoit au prince son fils, *qui nescit simulare nescit regnare*, ajoute-t-il que Charles VIII auroit eu grand besoin qu'on lui enseignât une autre regle, dont Louis XII, son successeur, fit sa principale maxime d'état : *Nescit regnare, qui nescit negare.*

fut pas plutôt parvenu au trône, qu'il tourna ſes vues vers le Milanois ſur lequel il avoit des droits par ſon ayeule Valentine, ſœur unique du dernier duc de la famille des Viſ-conti.

Cette conquête n'étoit pas aiſée à faire, & étoit très-difficile à conſerver. L'unique moyen de réuſſir à l'un & à l'autre étoit peut-être d'y faire concourir les Vénitiens que leur ſituation rendoit redoutables à l'état qu'on vouloit attaquer, & leurs forces aux puiſſances qui pouvoient avoir intérêt à le défendre. Il paroiſſoit dangereux d'en haſarder la propoſition avec une république éclairée qui devoit rejetter naturellement tout ce qui tendoit à lui donner un voiſin dangereux, & qui, par beaucoup de moyens, pouvoit faire échouer un projet dont elle auroit le ſecret, & qu'elle croiroit contraire à ſa ſureté. Cette conſidération n'arrêta pas. On ſavoit le ſénat ſi aigri contre les Sforces, qu'on eſpéra de l'intéreſſer à leur ruine, en offrant de partager leur dépouille avec lui. Les choſes tournerent comme on l'avoit prévu; & le Milanois, attaqué en 1499, d'un côté de l'Adda par les Vénitiens, & de l'autre par les François, fut ſubjugué en quinze jours. Les efforts que fit, quelques mois après, Ludovic pour le recouvrer, furent d'abord

d'abord assez heureux; mais ces premiers succès devinrent inutiles, funestes même à ce prince, par l'avidité des Suisses de son armée qui le vendirent à ses ennemis. Il mourut dix ans après au château de Loches, où Louis XII l'avoit fait enfermer. (*)

Les prospérités de ce monarque ne pouvoient presque pas être stériles. Elles devoient le conduire naturellement à la conquête de Naples qu'on savoit être l'objet de son ambition. La crainte du péril dans lequel la réunion de tant d'états à une couronne d'ailleurs redoutable, mettroit nécessairement la liberté de l'Italie, fit imaginer des moyens sans

(*) Pierre de Médicis avoit en quelque sorte prévu cet événement, lorsqu'il avoit dit, au commencement de la guerre d'Italie, à Ludovic Sforce, surnommé le More, *Monsieur, je suis allé au-devant de vous; mais il faut que vous vous soyez égaré: car j'ai eu le malheur de ne vous point rencontrer. Il est certain*, répondit Ludovic, *que l'un de nous deux s'est égaré; mais n'est-ce point vous?* Guichardin.

Ludovic se regardoit comme le premier homme de son siecle, & il se laissoit dire par ses flatteurs: *qu'il n'y avoit que Dieu & lui qui sussent quelle issue auroit l'expédition des François en Italie.* Nardi, hist. de Florence.

Ludovic, badinant un jour avec un gentilhomme Florentin, & lui montrant un grand tableau de l'Italie où étoit représenté un More qui sembloit en chasser, avec un ballet, beaucoup de coqs & de poussins de toutes les sortes, il lui demanda ce qu'il pensoit de ce dessein. *Je pense*, répondit le Florentin, *que votre More, voulant balayer & nettoyer l'Italie, se remplit lui-même d'ordure & de poussiere.* Nardi, Histoire de Florence.

nombre pour prévenir cet événement. Les vues des Vénitiens qui, outre le ſoin de leur propre conſervation, avoient encore à faire oublier leur alliance avec la France, furent trouvées les plus raiſonnables : elles tendoient à rendre le roi de Naples, qui y conſentoit, tributaire du roi très-chrétien, qui refuſa cet arrangement pour ſuivre un parti moins sûr, & dont les inconvéniens étoient ſenſibles. Il convint avec les Eſpagnols d'attaquer, à frais communs, le royaume de Naples, & de le partager après la victoire.

Frédéric ne pouvoit pas faire une grande réſiſtance, & il en fit encore moins qu'il ne l'auroit pu. Cette foibleſſe fut fatale aux vainqueurs dont elle cauſa, ou avança du moins la déſunion. Ils n'eurent pas plutôt accablé l'ennemi commun, qu'ils devinrent irréconciliables. La haine & l'ambition des deux ſouverains paſſerent rapidement dans leurs conſeils & dans leurs armées. Il fut aiſé de prévoir dès-lors que la conquête qu'on venoit de faire reſteroit à une ſeule nation, & que ce ſeroit à l'Eſpagnole. Outre l'avantage que lui donnoient ſur la Françoiſe un roi diſſimulé & peu ſcrupuleux, des miniſtres fermes & accrédités, des généraux ſages & unis, des ſoldats patiens & diſciplinés; elle

avoit cette conſtance ſi néceſſaire à tout, & qui eſt déciſive dans les guerres éloignées. Ces moyens réunis aſſurerent, après bien des combats & des négociations, Naples à Ferdinand, ſans que Louis, que les événemens n'éclairoient jamais, apprît à connoître les hommes, ni même à ſe défier de ſon rival. Un aveuglement ſi extraordinaire le précipita bientôt dans de nouveaux malheurs à l'occaſion que nous allons dire.

La république de Veniſe jettoit, en 1508, un éclat qu'elle n'avoit pas eu auparavant, & qu'elle n'a pas eu depuis. Sa domination s'étendoit ſur les iſles de Chypre & de Candie, ſur les meilleurs ports du royaume de Naples, ſur les places maritimes de la Romagne, & ſur la partie du Milanois qui ſe trouvoit à ſa bienſéance. Des poſſeſſions ſi fort éloignées les unes des autres étoient en quelque maniere réunies par les flottes nombreuſes & bien équipées de cette puiſſance, la ſeule qui en eût alors. Les dépenſes qu'exigeoient ces armemens conſidérables, ne l'épuiſoient pas; & ſon commerce qui embraſſoit tout le monde connu, la mettoit encore en état d'avoir beaucoup de troupes de terre, & de les mieux payer que les autres nations. Ces forces n'étoient ni les ſeules, ni mêmes les plus grandes reſſources de l'état.

Il pouvoit compter ſur l'affection des ſujets qui trouvoient un avantage ſenſible à vivre ſous un gouvernement qui entretenoit l'abondance au dedans, & qui paſſoit au dehors pour le plus ſage & le plus profond de tous les gouvernemens.

Pour ſe maintenir dans cette poſition brillante, Veniſe travailloit ſans relâche à mettre les forces de ſes voiſins dans un tel équilibre, qu'elle pût rendre toujours ſupérieur le parti qu'il lui conviendroit d'embraſſer. Le deſir d'établir cette balance de pouvoir, la chimere de tant de célebres politiques, l'empêchoit d'être fidelle à ſes alliances les plus ſolemnelles, & de reſpecter les droits les plus évidens des autres ſouverains. Ses amis fatigués par ſes défiances, & ſes ennemis aigris par ſes hauteurs, prirent peu-à-peu pour elle les mêmes ſentimens. Comme cette diſpoſition ne pouvoit pas être long-tems ſecrette, on ne tarda pas à ſe faire réciproquement confidence de ſon averſion; & cette confidence aboutit à une conſpiration générale contre la république.

Il eſt très-commun de voir pluſieurs états s'unir contre un état dont l'ambition & les forces menacent la liberté publique. L'hiſtoire ne fournit guere que les congrès de Cambray où pluſieurs puiſſances ſe ſoient réunies contre une puiſſance moins conſidérable que

chacune d'elles. Cette fameuſe ligue étoit compoſée du pape, du roi catholique, de l'Empereur, & de Louis XII (*). Le premier réclamoit Rimini, Faenza, Ravenne & Cervie, que les Vénitiens avoient enlevées au ſaint ſiege; le ſecond, Trani, Gallipoli, Monopoli, & trente places du royaume de Naples ſituées ſur leur golphe; le troiſieme, Padoue, Vicence, Vérone, Tréviſe & le Frioul, comme des dépendances de la maiſon d'Autriche ou de l'Empire; le quatrieme, Crémone, Breſſe, Bergame & Creme, qui avoient été détachées du Milanois.

Le roi de France, toujours fidele à ſes engagemens, entra, en 1509, ſur le territoire de la république dans le tems dont on étoit convenu, & avec les forces qu'il devoit fournir. Il craignoit, & il devoit craindre d'y trouver un ennemi ſage & circonſpect qui prendroit le parti de ſe retrancher, & qui ſe borneroit à lui couper les vivres. Cette défenſe l'auroit embarraſſé, & pouvoit avec le tems réduire à rien ſes forces. Heureuſement pour lui, un des généraux Vénitiens

(*) L'ambaſſadeur de Veniſe, exagérant à Louis XII la prudence des Vénitiens pour le diſſuader de leur faire la guerre: *J'oppoſerai un ſi grand nombre de fous à vos ſages*, lui dit le prince, *que je les déconcerterai*. Propos mémorables de Corrozet.

s'éloigna des bonnes maximes en cette occaſion. Comme s'il eût oublié qu'il y a plus de mal à craindre en perdant contre des étrangers une bataille en ſon pays, qu'il n'y a de bien à eſpérer en la gagnant; il haſarda à Aignadel (*) un combat où l'armée Vénitienne

(*) Ce général, qui ſe piquoit de beaucoup de célérité dans ſes mouvemens, & qui avoit rendu ſes ſoldats capables d'une auſſi grande diligence que les Romains, c'étoit Lalviane. Quoiqu'il fût fait priſonnier, il ſervit dans la ſuite utilement ſa patrie. La mort le ſurprit dans le Breſſan, où les François, victorieux à Marignan, devoient le joindre pour l'aider à reprendre quelques places de la république. Le ſénat, qui vouloit lui rendre des honneurs funebres fort diſtingués, écrivit qu'on envoyât ſon corps à Veniſe. Pour l'y tranſporter, il falloit avoir le conſentement des Allemands, maîtres de Vérone & de toute la route. Jamais ſes ſoldats ne voulurent qu'on demandât un paſſeport. Ils ſoutinrent qu'il n'étoit pas convenable que leur général, qui, pendant ſa vie, n'avoit jamais eu beſoin de la permiſſion des ennemis pour aller où il lui plaiſoit, ne paſſât, après ſa mort, que de leur aveu, & comme un poltron le pourroit faire. Ils s'obſtinerent à garder le corps de Lalviane tout le reſte de la campagne; & lorſqu'ils repaſſerent l'Adige, pour entrer dans leurs quartiers, ils le porterent à travers le Veronois, tambours battans & enſeignes déployées. *Juſtiniani.*

Lalviane avoit pour collegue, à Aignadel, Petilliane. Celui-ci, qui avoit été d'avis de ne point combattre, ſauva, par ſon habileté, une grande partie de l'armée durant l'action, & rétablit enſuite, par ſa prudence, les affaires de la république. Pour conſerver le ſouvenir d'une conduite ſi bien aſſortie aux circonſtances, on grava ſur le tombeau de ce général, par ordre du ſénat, ce vers d'Ennius, qui contient l'éloge que les Romains donnerent à Fabius-Maximus, après qu'il eut, ſans rien haſarder, rompu toutes les meſures d'Annibal:

Unus homo nobis cunctando reſtituit rem.

Un ſeul homme, en temporiſant, a rétabli la république. *Petrus de Angleria.*

courut risque d'être entiérement détruite. Cette défaite répandit une si grande consternation dans le sénat, qu'il abandonna son état de Terre-ferme, & se resserra dans ses lagunes. Elles auroient subi le joug du vainqueur, si les alliés avoient pu prendre quelque confiance les uns aux autres.

La ligue de Cambray ne pouvoit pas subsister. Comme les puissances qui la formoient y avoient été uniquement entraînées par leur ressentiment, elles s'étoient répenties de leur démarche, immédiatement après l'avoir faite. Il leur étoit arrivé ce qui arrivera toujours aux états qui, ayant des intérêts constamment & totalement opposés, n'entreront jamais, à l'occasion d'une passion passagere, dans une alliance étroite, qu'elle ne devienne une source inépuisable de plaintes & de divisions. Les précautions qu'on avoit prises pour resserrer des liens mal formés, n'avoient pas été suffisantes. Tous les membres de l'union devoient être si éloignés de travailler à la grandeur les uns des autres, qu'il étoit comme impossible que les succès de l'un d'eux ne réveillassent la jalousie générale. Si quelqu'un eût pu calmer les défiances des confédérés, c'eût été sans doute Louis XII, par la sagesse qu'il avoit de tempérer l'éclat de sa gloire, & la bonne

foi avec laquelle il obſervoit les conditions du traité : cependant il n'y réuſſit pas ; & il vit tourner contre lui les forces de la ligue, celles des Suiſſes & du roi d'Angleterre (*).

Malgré les efforts réunis de tant d'ennemis, les François conſerverent en Italie toutes leurs conquêtes. Ils les étendirent même par l'habileté avec laquelle ils profiterent de l'avantage qu'a une puiſſance conſidérable de pouvoir prévenir des puiſſances plus foibles qui ſe réuniſſent contre elle. Leurs troupes, enhardies par des ſuccès tous les jours plus éclatans, demandoient continuellement à voir l'ennemi qu'ils croyoient découragé, & qui l'étoit. Cet aſcendant paroiſſoit devoir durer, lorſque la mort du duc de Nemours qui ſe fit tuer en ſoldat à la bataille de Ravenne, qu'il avoit gagnée en général, changea la ſituation des choſes.

Les vainqueurs, plus déconcertés par la

(*) Il n'étoit pas de l'intérêt des Anglois de faire la guerre à la France. Ils y furent entraînés par une galéaſſe chargée de vins grecs, de fromage & de jambons que le pape envoya à Londres, préciſément à l'ouverture du parlement. Le roi & les membres des communes & de la haute chambre, à qui on diſtribua ces préſens, furent ſi charmés de l'attention de Jules, qu'ils s'empreſſerent tous de ſervir ſon reſſentiment. Ce trait, que l'hiſtoire a conſervé précieuſement, eſt une nouvelle preuve que les motifs les plus petits produiſent preſque toujours les plus grands événemens. *Guichardin.*

mort de leur chef, que les vaincus par les pertes immenſes qu'ils avoient faites, ſe livrerent, dans la Romagne, à une inaction honteuſe, au lieu de marcher à Rome comme ils le pouvoient & comme ils le devoient. Des diviſions, des incertitudes & des négociations entamées mal-à-prpos avec le pape, les retinrent dans cette poſition, où les déſertions & les maladies les ruinerent, juſqu'à ce qu'ils furent obligés d'aller défendre le Milanois. Trop foibles pour s'y maintenir, ils en furent chaſſés en 1512 par les Suiſſes qui y rétablirent Maximilien Sforce, fils de Ludovic.

L'abaiſſement de la France, auquel preſque tous les mouvemens de l'Europe ſe rapportoient depuis trois ans, ne pouvoit pas manquer d'être ſuivi de beaucoup d'intrigues. Il étoit impoſſible que les puiſſances ennemies & jalouſes de cette couronne, n'ayant plus d'intérêt commun ni de point fixe, n'entraſſent en défiance les unes des autres. Elles devoient ſe ſuppoſer mutuellement de l'ambition, & ne haſarder aucune démarche juſqu'à ce qu'elles euſſent pénétré leurs vues réciproques. En les ſurprenant dans cet embarras on étoit preſque ſûr de les diviſer ou de les vaincre. Louis fit l'un & l'autre; il vint à bout d'amener les Véni-

tiens à ſon alliance & de recouvrer ce qu'il avoit perdu au-delà des Alpes.

Cette conquête fut facile. Les Milanois qui juſqu'alors avoient regardé les François comme des tyrans, les reçurent comme leurs libérateurs. Ce qu'ils éprouvoient de Sforce, & ſur-tout des Suiſſes, depuis la révolution, leur avoit appris que l'orgueil, l'injuſtice & le mépris des loix & des bienſéances étoient moins les vices d'une nation en particulier, que de la proſpérité en général. Ces réflexions les avoient conduits au parallele de leurs anciens & de leurs nouveaux maîtres; & ils avoient jugé que ceux qui rachetoient les défauts des conquérans par la bonté de leur cœur & la facilité de leurs mœurs, devoient être préférés à ceux qui n'offroient pas les mêmes compenſations. La domination françoiſe en Italie pouvoit être affermie par des diſpoſitions ſi favorables, ſi les imprudences de la Tremoille (*) & de Trivulce n'euſſent tout perdu. Ces deux généraux ruinerent les affaires, l'un par ſa préſomption, & l'autre par ſa négligence: ils furent chaſſés de leur conquête en auſſi peu de tems qu'ils en avoient mis à la faire.

(*) C'eſt à l'occaſion de *la Tremoille* que Louis XII avoit dit ce mot ſi répété, & qui ne l'a pas encore été aſſez: *Un roi de France ne venge point les injures du duc d'Orléans.*

François I, en montant sur le trône, trouva des préparatifs commencés pour réparer tant de désastres. Son caractere, qui le portoit aux entreprises éclatantes, lui fit adopter & suivre les vues de son prédécesseur avec la même vivacité que si elles eussent été ses propres vues. Quoiqu'il n'ignorât pas que les Suisses, mécontens de ce que la France avoit refusé d'augmenter leurs pensions, & de ce qu'elle leur avoit préféré les Lansquenets, s'étoient emparés du Mont-Génevre & du Mont-Cénis, les deux portes de l'Italie, il espéra assez de son courage & de sa fortune, pour penser qu'il réussiroit. Cette audace fut justifiée par l'événement. L'armée entiere fit, en 1515, de si belles manœuvres, & des efforts si heureux, qu'elle vint à bout de passer les Alpes par les cols de l'Argentiere & de Guilleſtre, qu'on avoit jugés jusqu'alors impraticables. Elle déboucha par le marquisat de Saluces, & s'avança jusqu'à Marignan où elle fut attaquée par les Suisses.

Les François qui ne s'attendoient pas à combattre des troupes avec lesquelles on venoit de signer la paix (*), eurent d'abord

(*) La plupart des Suisses furent entraînés, presque sans s'en appercevoir, dans une démarche si opposée à leur caractere, par le cardinal de Sion leur compatriote, qui avoit acquis un empire absolu sur eux. Cette trahison ternit l'éclat d'une action unique

quelque désavantage. L'égalité s'étoit tout-à-fait rétablie, lorsque la nuit suspendit l'action. Les troupes des deux partis, mêlées les unes avec les autres, prirent du repos sur le terrain qu'elles occupoient. Avec le jour recommença l'acharnement des Suisses, qui, trouvant dans leur ennemi autant de courage & plus d'ordre que la veille, furent enfin vaincus. Trivulce disoit, de dix-huit batailles où il s'étoit trouvé, que c'étoient des jeux d'enfans; mais que celle de Marignan étoit une bataille de géant (*). La victoire fut rapidement suivie de la conquête du Milanois entier. La retraite des Suisses, l'alliance des Vénitiens, la cession de Sforce, la mésintelligence de l'empereur, du

---

qu'ils avoient faite peu de tems auparavant. Le pape & le roi catholique leurs alliés contre la France, s'étoient engagés à leur payer, chaque mois, un subside de quarante mille écus d'or. Les deux puissances ne tenant pas leurs promesses, les Suisses pillerent la caisse du commissaire apostolique, député à la suite de leur armée, & reprirent brusquement le chemin de leur pays, abandonnant le Milanois à sa destinée. Ils trouverent à Galera le contingent du roi d'Aragon pour leur solde, & furent regagnés par cet argent. Les prédications que fit à cette occasion le cardinal de Sion, eurent un si grand succès, que ceux qui avoient pillé la caisse du pape, y rapporterent l'argent enlevé. *Guichardin.*

(*) François I, qui s'étoit fort signalé dans cette grande action, voulut être armé en chevalier, suivant l'ancien usage, sur le champ même de bataille. Bayard, qu'il choisit pour cette fonction glorieuse, le frappa, sur le cou, du plat de son épée, en disant: *Sire, autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier, Godefroy ou*

roi catholique & du pape, ſervirent de moyens aux François pour s'y affermir : ils y furent tranquilles juſqu'en 1521.

Quoique l'Europe dût s'attendre que la jalouſie de Charles-Quint & de François I, qui venoient de ſe diſputer l'Empire, ne ſeroit pas long-tems oiſive ; on fut auſſi ſurpris de voir commencer la guerre, que ſi l'on ſe fût cru aſſuré de la paix : cet étonnement ne pouvoit venir que des motifs qui brouillerent les deux princes.

Le ſeigneur d'Aimieres & le prince de Chimai, prétendoient tous deux à la propriété de la ville d'Hierge, ſituée dans les Ardennes. Le premier, condamné au tribunal de Bouillon, juge ſouverain en cette matiere, fut reçu appellant de ce jugement à la chancellerie de Brabant. La Marck, homme fier & violent, déſeſpéré de voir donner cette atteinte à ſa petite ſouveraineté, demanda du ſecours au roi de France, & envoya défier l'empereur à Wormes.

Baudouin ſon frere. Certes vous êtes le premier prince que onques fis chevalier. Dieu veuille qu'en guerre ne preniez la fuite. Regardant enſuite ſon épée avec une joie ingénue : *Tu es bienheureuſe, mon épée,* dit-il, *d'avoir aujourd'hui, à un ſi vertueux & puiſſant roi, donné l'ordre de chevalerie. Certes, ma bonne épée, vous ſerez moult bien comme relique gardée, & ſur toutes autres honorée, & ne vous porterai jamais, ſi ce n'eſt contre Turcs, Sarrazins ou Mores.* Vie de Bayard.

Les miniſtres de Charles auroient ſouhaité qu'on méprisât la ridicule audace de ce ſouverain, dont la principauté n'avoit pas ſix lieues d'étendue : mais l'empereur ne put pas ſurmonter ſon reſſentiment. Il arma d'un côté pour punir la Marck, & François de l'autre, pour le ſoutenir. Cette étincelle alluma un incendie qui embraſa toute l'Europe, qui dura plus de trente-huit ans, & qui coûta la vie à deux millions d'hommes.

La Flandre où furent frappés les premiers coups, n'offrit d'événement un peu remarquable que la défenſe de Mezieres par Bayard. Ce brave homme ſe voyant hors d'état de ſe ſoutenir par la ſeule force, eut recours à la ruſe pour ſauver ſa place. On l'avoit averti que les deux généraux de l'empereur, Naſſau & Sickingen, ſe défioient l'un de l'autre. Il profita de cette connoiſſance pour écrire à la Marck, qui étoit à Sedan, une lettre dans laquelle ſuppoſant que ce prince lui avoit fait confidence du deſſein où étoit Naſſau de s'attacher au roi, il lui conſeilloit de le preſſer de prendre ſon parti avant qu'il eût reçu un affront. Il ajoutoit, que tandis que les douze mille Suiſſes & les huit cents hommes d'armes qui alloient arriver attaqueroient Sickingen, il ſe propoſoit de faire lui-même une ſortie ſur Naſſau ; deux

attaques vives & imprévues qui ne pouvoient guere manquer de réuſſir. Cette lettre, confiée à un payſan qui devoit la porter à Sedan au travers du camp de Sickingen, fut interceptée comme on l'avoit prévu, & elle produiſit l'effet qu'elle devoit naturellement produire. Sickingen ſe crut trahi par ſon collegue ; & cette conviction le détermina à paſſer la riviere pour ſe poſter auprès de lui. Naſſau, étonné de cette manœuvre, en demanda la raiſon : on lui répondit avec tant de hauteur & d'une maniere ſi aigre, que les deux corps ſe mirent en bataille, & ſe diſpoſerent à en venir aux mains. Les François profiterent de cette méſintelligence pour ravitailler la place. Ce ſecours donna le tems aux troupes qu'ils levoient de tous côtés, d'arriver ; elles ne firent pas ſeulement lever le ſiege, mais encore elles pouſſerent vivement l'armée impériale, reprirent Mouzon, & s'emparerent de Bapaume, Landreci & Bouchain.

Quoique Bonivet ſoutînt dans le même 1521.
tems l'honneur des armes françoiſes ſur les frontieres d'Eſpagne, par la priſe de Fontarabie, ce fut l'Italie qui fut proprement le théatre de la guerre. Le pape & l'empereur y unirent leurs forces : l'un avoit en vue de recouvrer Parme & Plaiſance, & l'autre de

chaſſer du Milanois les François qui, après bien des révolutions, en étoient enfin reſtés les maîtres.

Lautrec, qui y commandoit, ſavoit la guerre : mais il n'avoit aucun talent pour le gouvernement. On le trouvoit généralement haut, fier & dédaigneux. Egalement incapable de manier les eſprits & de s'inſinuer dans les cœurs, il ne pouvoit rien obtenir que par la crainte ou par la violence. Sa ſévérité le rendoit odieux à tout le monde, & ſon humeur inſupportable à ceux qui l'approchoient. Une certaine impétuoſité de caractere le précipitoit ſouvent dans des fautes conſidérables que ſon orgueil ne lui permettoit jamais de réparer. Des principes de deſpotiſme dangereux dans tous les ſiecles & chez toutes les nations, lui faiſoient mépriſer la ſoupleſſe, la patience & la fineſſe, les ſeuls moyens qu'il eût de contenir un peuple qui n'avoit pas de point fixe, dont les caprices étoient continuels, qui ſubtiliſoit & qui rafinoit ſur tout. Le vice de ſon adminiſtration étoit augmenté par des paſſions vives & odieuſes, une avidité inſatiable, & des vengeances implacables. Tous les jours étoient marqués par des injuſtices, des confiſcations, des empriſonnemens. Le nombre des bannis s'étoit multiplié juſqu'à faire dire qu'il

qu'il y avoit autant de citoyens chaſſés de Milan, qu'il y en étoit reſté. L'aſcendant que madame de Châteaubriant, ſœur de Lautrec, avoit pris ſur le cœur du roi, aſſuroit ce général de l'impunité, & le rendoit hardi à tout entreprendre. Si un reſte de reſpect humain, ou quelques conſidérations particulieres l'empêchoient, dans certaines occaſions, de ſatisfaire lui-même ſa haine ou ſa jalouſie, il rempliſſoit aiſément de ſoupçons l'eſprit du monarque. Le maréchal de Trivulce, que ſes richeſſes, ſa naiſſance & ſes ſervices rendoient le premier homme du Milanois, en fit la triſte expérience. Ce ſeigneur jouiſſoit d'une grande conſidération, vivoit avec beaucoup de magnificence, & avoit les cœurs des peuples: telles furent les raiſons qu'on eut de le rendre ſuſpect à la cour; le prétexte qu'on prit, fut qu'il s'étoit fait naturaliſer Suiſſe.

Trivulce, également fier & de ſon innocence & de ſes ſervices, mépriſa d'abord une accuſation ſi frivole. Inſtruit, dans la ſuite, qu'elle avoit fait plus d'impreſſion qu'il ne l'avoit craint, il paſſa les Alpes en hiver, & à quatre vingts ans, dans la certitude de ſe juſtifier, & avec l'eſpérance de faire punir ſon accuſateur. Non-ſeulement on ne lui rendit pas juſtice, on refuſa même

de l'écouter. Outré d'un traitement qui n'eſt croyable que parce qu'il ſe renouvelle tous les jours, il ſe fit porter dans un endroit où le roi devoit bientôt paſſer. *Sire, ah! Sire, un mot d'audience*, s'écria Trivulce, dès qu'il apperçut François. Le prince détourna la tête & ne répondit rien. Ce trait de mépris fut un coup mortel, que le repentir du monarque ne put jamais guérir. Le maréchal répondit à celui qui le viſita enſuite de ſa part: *qu'il n'étoit plus tems. Le dédain que le roi m'a témoigné*, ajouta-t-il, *& mon dépit ont déjà fait leur opération; je ſuis mort.* Il ordonna qu'on gravât ſur ſon tombeau cette courte épitaphe, qui exprimoit bien ſon caractere: *Hic quieſcit qui numquam quievit.* Ici repoſe qui ne ſe repoſa jamais. (*)

Cet événement pouvoit avoir, & eut en effet, des ſuites terribles. Les Milanois qui n'avoient haï juſqu'alors que leurs gouverneurs, montrerent une haine extrême contre la nation & contre le roi même. Les citoyens, tranquilles & modérés, ſe bornerent à ſouhaiter de changer de maître: les eſprits

(*) Louis XII, déterminé à faire la guerre au duc de Milan, demandoit à Trivulce ce qu'il falloit pour la faire avec ſuccès. Trois choſes ſont abſolument néceſſaires, lui répondit le maréchal. *Premiérement de l'argent, ſecondement de l'argent, troiſiémement de l'argent.*

vifs & déterminés chercherent dans les états voiſins un abri contre l'oppreſſion : les factieux formerent des ligues, & ne craignirent pas de troubler le repos de leur patrie, dans l'eſpérance de briſer ſes fers.

Lautrec vit une partie de ces malheurs, & devina le reſte. L'impoſſibilité où il ſe trouvoit de réprimer à la fois les ennemis domeſtiques que ſes violences avoient aigris, & d'arrêter les étrangers qui ménaçoient ſon gouvernement, le détermina à aller demander des ſecours en France. On lui accorda des hommes, mais on lui refuſa de l'argent. Les diſſipations du roi & de la ducheſſe ſa mere, l'avidité des maîtreſſes, des favoris, des miniſtres ; tout cela avoit jetté une telle confuſion dans les finances, qu'on n'avoit ni fonds ni crédit. Ce que Lautrec gagna par ſes inſtances, ce fut une promeſſe & des ſermens, qu'il trouveroit, en arrivant à Milan, trois cents mille écus, ſans leſquels il proteſtoit qu'il ne pourroit ſoutenir la guerre.

Ce général n'eut pas plutôt repaſſé les Alpes, qu'il marcha aux confédérés qui faiſoient le ſiege de Parme. La lenteur de leurs chefs lui donna le tems de raſſembler ſes troupes ; & leurs démêlés, la facilité de s'en ſervir pour faire échouer leur projet. Avec plus d'activité, il auroit rendu leur retraite

dangereuſe & peut-être impoſſible : ſes incertitudes firent leur ſalut, & un renfort de dix mille Suiſſes qu'ils reçurent à propos, leur rendit leur ſupériorité. Ils pouſſerent Lautrec juſqu'à Milan, s'emparerent de la ville, mais non du château, & réduiſirent les François à ſe réfugier ſur les terres des Vénitiens dont ils commencerent alors à eſtimer l'alliance.

Lautrec s'y vit aſſez long-tems réduit à être ſpectateur oiſif des progrès de Proſper Colonne & du marquis de Peſcaire. Il eſpéra pluſieurs fois, & avec raiſon, que ſa ſituation alloit devenir meilleure : cependant des contre-tems qu'il ne pouvoit ni prévoir ni ſurmonter, tromperent toujours ſes ſoins & ſes conjectures. La mort même du pape, qui paroiſſoit devoir néceſſairement changer la face des affaires, fut un événement preſque indifférent. Il eſt vrai que les troupes confédérées, qui ne ſubſiſtoient qu'aux dépens du ſaint ſiege, furent diſperſées en partie : mais Jerôme Moroné, vice-chancelier de Milan, trouva, dans ſa haine, des reſſources pour lever de nouveaux ſoldats & pour les ſoudoyer. Ce magiſtrat qui, de partiſan outré des François, en étoit devenu l'ennemi implacable, parce qu'il en avoit été négligé, outragé même, aſſocia à ſes fureurs un

moine Auguſtin, appellé Ferrari. Ce déclamateur, abuſant du talent de la parole & de la crédulité des peuples, ſubſtitua les matieres d'état, dans la chaire, aux dogmes de la religion & aux regles de la morale. Tour-à-tour politique & prophete, il faiſoit voir la poſſibilité de chaſſer les François de l'Italie, & en intimoit l'ordre de la part du ciel. L'enthouſiaſme ſe communiqua ſi bien, qu'au rapport de du Bellai, les habitans de Milan qui n'avoient que deux écus, en portoient un pour continuer la guerre, & que ceux qui étoient en état de prendre les armes, offroient de ſervir ſans ſolde. L'arrivée du jeune François Sforce, fils du dernier duc, fut un nouveau motif d'encouragement aux peuples de fournir des ſecours, aux villes de ſecouer un joug étranger, aux généraux de pouſſer leurs conquêtes.

Dix mille Suiſſes, & quelques troupes Françoiſes & Italiennes, qui joignirent Lautrec dans ces circonſtances, mirent ce général en état de rentrer dans le Milanois. Après quelques entrepriſes ſur la capitale, que la haine qu'on avoit pour lui rendit inutiles, & le ſiege meurtrier & malheureux de Pavie, il marcha aux conféderés campés à la Bicoque, maiſon de plaiſance des anciens ſouverains du pays. Son projet étoit, dit-on, 1522.

de les y affamer : mais les Suiſſes, auxquels il étoit dû pluſieurs montres, refuſerent de ſeconder des vues ſi ſages & ſi bien concertées : ils demanderent, ou qu'on les payât, ou qu'on leur permît de ſe retirer, ou qu'on les menât au combat. La premiere de ces demandes étoit viſiblement déplacée, depuis que le convoi, qui conduiſoit quelque argent de France, avoit été coupé par l'ennemi : on ne pouvoit ſans ſe trop affoiblir écouter la ſeconde; & pour accorder la troiſieme, il falloit haſarder l'armée entiere, en attaquant un camp très-bon par lui-même, entouré d'un large & profond foſſé, & défendu par une artillerie nombreuſe. Ces obſervations qu'on préſenta ſous toutes les formes, & qu'on chercha à fortifier ſucceſſivement par des prieres, des reproches & des promeſſes, ne firent aucune impreſſion. On n'arracha jamais aux Suiſſes que ces trois mots : *argent, congé ou bataille.*

Cette obſtination ne laiſſa pas Lautrec le maître de ſes opérations. Réduit à des partis qui entraînoient tous des inconvéniens, il crut devoir préférer celui où les haſards étoient pour lui, & il ſe détermina à combattre. Quoique ſa diſpoſition de bataille & la valeur de ſes troupes aient mérité des éloges, il fut vaincu & il devoit l'être. Sa

défaite entraîna la perte du Milanois ; & ſon retour en France donna lieu à des éclairciſſemens qui, ſans le juſtifier entiérement, le firent traiter comme innocent, parce qu'ils ſervirent à faire paroître coupable la ducheſſe d'Angoulême, mere du roi, qu'on appelloit Madame Régente, depuis l'expédition d'Italie de 1515.

Cette princeſſe ne s'étoit pas plutôt apperçue de la paſſion du roi ſon fils pour madame de Châteaubriant, qu'elle avoit redouté le caractere hardi & élevé de cette maîtreſſe. La crainte de voir diminuer ſon autorité, lui inſpira d'abord des projets violens ; mais ſes confidens lui en ayant fait ſentir le danger, elle ſe détermina, quoiqu'avec répugnance, à recourir à des voies obſcures & détournées. La premiere qui lui vint dans l'eſprit, fut de perdre la ſœur par le frere ; & la chûte de Lautrec lui parut infaillible ſi on pouvoit réuſſir à lui faire faire une guerre malheureuſe dans la Lombardie. Pluſieurs moyens pouvoient produire un effet ſi odieux & ſi funeſte ; Madame Régente s'arrêta à celui qui lui parut le plus ſûr & le plus facile : elle détourna à ſes uſages les fonds deſtinés à la défenſe du Milanois.

Les fruits de cette déteſtable politique ne furent pas tels qu'on les ſouhaitoit & qu'on

les avoit eſpérés. Les François, il eſt vrai, furent chaſſés d'Italie; mais ce malheur n'entraîna ni la diſgrace de madame de Châteaubriant, ni même la chûte de Lautrec. Ce général dédaigna de ſe juſtifier, il oſa ſe plaindre; & rejettant ſur des intrigues de cour les revers qu'il venoit d'eſſuyer à la guerre, il accuſa le ſur-intendant des finances, de ne lui avoir fait toucher aucune des ſommes qu'on lui avoit promiſes. Le fait étoit vrai: auſſi Semblançai ne s'amuſa-t-il pas à s'inſcrire en faux: il dit ſeulement pour diminuer ſa faute, qu'accablé par l'autorité & intimidé par les menaces de Madame Régente, il lui avoit laiſſé prendre l'argent qu'on ſe plaignoit avec juſtice de n'avoir pas reçu.

Cette princeſſe, accoutumée à ſoutenir le menſonge du même air que la vérité, rejetta cette accuſation avec plus d'emportement & d'audace que l'innocence n'en a ordinairement. François, à qui l'expérience ne permettoit pas de ſoupçonner ſon miniſtre, ni le reſpect ſa mere, n'oſoit ni croire quelque choſe, ni douter de rien. Cette incertitude ſurprit & offenſa la Régente, dont juſqu'alors l'empire n'avoit point eu de bornes. Elle craignit qu'une conduite ſi équitable n'affoiblît ſon crédit, en faiſant ſoupçonner qu'il

étoit diminué. Pour l'affermir, elle exigea, avec toute la hauteur, toute la dureté de ſon caractere, qu'on fît le procès au ſurintendant.

Le chancelier Duprat, ennemi déclaré de ce miniſtre, & créature de la Régente, chercha dans tous les parlemens du royaume des magiſtrats diſpoſés à ſacrifier leur honneur & leurs lumieres à ſes intérêts & à ſa paſſion. L'événement fit voir qu'il ſe connoiſſoit en hommes lâches & injuſtes. Semblançai fut déclaré coupable de péculat, & puni comme s'il en avoit été convaincu (*). La plupart

(*) » Sur quoi j'ai oui faire un conte plaiſant à madame la » ducheſſe d'Usès, laquelle a été toujours une très-honnête » dame, & fille de fort gentil & ſubtil eſprit, qui diſoit & ren» controit des mieux. Etant donc fille, à la cour, de madame la » Régente alors, & toujours fort éveillée de quelque bon mot, » il arriva au roi, après l'exécution dudit monſieur de Sem» blançay, venant à cauſer avec elle, il l'appella, par deux ou » trois fois, *ma fille*. Lui s'étant deſparti d'auprès d'elle, elle ſe » mit à faire ſemblant de pleurer, ſe tourmenter, crier & ſouf» frener, comme ſi elle eût ſenti quelque grand mal ou fortune. » Auſſi-tôt ſes compagnes, & autres qui étoient en la chambre, » accoururent à elle, & lui demanderent ce qu'elle avoit. *Hélas!* » dit-elle, *le roi me vient d'appeller, à cette heure, par trois ou* » *quatre fois, ſa fille. J'ai grand peur qu'il ne m'en faſſe faire autant* » *comme à monſieur de Semblançay, qu'il appelloit tant ſon pere. Que* » *puiſqu'il l'appelloit ſon pere, & moi ſa fille, c'eſt la même choſe:* » *de même m'en fera-t-il autant.* Auſſi-tôt ſes compagnes, & tous » ceux de la chambre ſe mirent tous à rire, voyant qu'elle bouf» fonnoit: & le roi le ſut, qui ſe mit à rire; mais non pas madame » la Régente, qui lui en fit la réprimande, car cela lui touchoit ». *Brantome.*

des hiſtoriens modernes prétendent, uniquement ſur la foi des annales d'Aquitaine, que ce jugement n'eut de fondement que l'impoſſibilité où ſe trouvoit le ſurintendant de repréſenter les quittances qu'il avoit prétendu que la Régente lui avoit faites. Cette princeſſe les avoit retirées par le moyen de Gentil, premier commis des finances, & amoureux d'une de ſes femmes, qui exigea de ſon amant cette trahiſon. Le ſupplice honteux qu'on fit ſouffrir à ce perfide, après la mort de la ducheſſe, ne permet pas de douter de cette anecdote. (*)

(*) Ceux auxquels la vérité de cette anecdote ne paroîtra pas ſuffiſamment prouvée, peuvent s'autoriſer de l'épitaphe que fit Théodore de Beze, de ce commis qui étoit préſident en même tems. On va voir qu'il n'y eſt point queſtion du crime qu'on impute ici à Gentil.

Fracto gutture ſtare quem revinctum
Impellique vides & huc & illuc,
Quondam purpureo ſedem Senatu
Primam Pariſio in foro tenebat.
Verum (proh! facinus ſceluſque grande?)
Dum lucri ſtudio impotente captus,
Bonos non minus ac malos coercet,
Juſto numine ſic jubente divûm,
Virus qui malè ſederat tot annos
Stare nunc malè mortuus jubetur.

Celui que tu vois ſuſpendu à ce gibet, & dont le corps eſt devenu le jouet des vents, a occupé autrefois une des premieres places du barreau. Mais hélas! juſqu'où porte-t-on le crime & la

ſcélérateſſe? Ce magiſtrat, ſe laiſſant entraîner à l'inſatiable paſſion des richeſſes, punit ſans diſtinction l'innocent & le coupable. Auſſi, par un juſte retour de la vengeance divine, le même homme qui, pendant tant d'années, avoit ſi injuſtement exercé les fonctions de ſa charge, reçoit à ſa mort, dans cette poſture humiliante, la récompenſe de ſes injuſtices.

Fin du Livre premier.

HISTOIRE
DES GUERRES
DE CHARLES-QUINT
ET DE FRANÇOIS I.

LIVRE SECOND.

TANDIS qu'on n'étoit occupé à la cour de France que des démêlés de Madame Régente & du ſurintendant, le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand duc d'Autriche, François Sforce, que Charles-Quint avoit rétabli dans le Milanois, les Vénitiens, les Florentins, & les Génois, s'uniſſoient pour aſſurer le repos de l'Italie. Cette ligue, quelque redoutable qu'elle fût, ne diminua rien des prétentions de François, & ne changea rien à ſes projets. Il ne réfléchiſſoit pas aſſez pour voir le péril, & avoit d'ailleurs trop de courage pour le craindre. Toute l'Europe conſpire contre moi, dit-il, j'eſpere de rendre vains les efforts de toute l'Europe. Je crains peu l'empereur, parce qu'il manque d'argent; le roi d'Angle-

terre, (*) parce que ma frontiere de Picardie eſt bien fortifiée ; les Flamands, parce qu'ils ſont mauvais ſoldats. Pour l'Italie, je m'en charge moi-même ; j'irai à Milan, je le prendrai, & je ne laiſſerai à mes ennemis aucune des conquêtes qu'ils ont faites ſur mes généraux. Ce prince ſe diſpoſoit en effet à paſſer les Alpes avec une armée capable d'exécuter les plus grandes choſes, lorſque la conſpiration du connétable de Bourbon l'arrêta dans ſes états. Cet événement eut des ſuites ſi terribles, qu'on n'en peut trop exactement développer les cauſes. 1523.

Charles de Bourbon, comte de Montpenſier, devoit originairement l'immenſe fortune, dont il jouiſſoit, à l'amour qu'avoit pour lui, Louiſe de Savoie mere du roi, & à la haine implacable que portoit à cette princeſſe Anne de France, fille de Louis XI. Ces deux femmes, dont l'une avoit gouverné le royaume ſous Charles VIII, &

(*) Le roi d'Angleterre avoit épouſé les intérêts de l'empereur, à la ſollicitation de Wolſey qui lui répétoit continuellement une maxime très-ſouvent mauvaiſe pour un grand état : *Que la bonne politique veut qu'on s'allie avec les plus forts.* Par le traité fait entre les deux princes, Charles s'étoit engagé à payer un ſubſide de cent trente mille écus : mais cet article n'étoit que pour en impoſer au conſeil d'Angleterre. Cette ſomme ne fut jamais payée, & on étoit convenu en ſecret qu'elle ne le ſeroit pas. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

l'autre le gouvernoit ſous François I, ſe déclaroient dans toutes les occaſions l'une contre l'autre, avec tout l'emportement que peuvent inſpirer l'antipathie, la vengeance, l'orgueil & la jalouſie. Les projets de l'une étoient toujours traverſés par l'autre; & Louiſe n'eut pas plutôt laiſſé entrevoir le deſſein d'épouſer Montpenſier, qu'Anne lui propoſa ſa fille Suſanne, ſeule héritiere des vaſtes domaines de la branche aînée de Bourbon. Quoique ce jeune prince prétendît avec quelque fondement peut-être que ces biens lui étoient ſubſtitués, il ne balança pas à ſe marier avec ſa couſine qui lui fit don de tous ſes droits.

La premiere impreſſion que fit ſur Louiſe une union ſi précipitée, reſſembloit à de la haine: mais la ſeconde fut un redoublement d'amour. Cette princeſſe, perſuadée que ſi ſa rivale avoit aſſez de bonnes qualités pour mériter l'eſtime de ſon mari, elle n'avoit pas aſſez de grace pour fixer ſon cœur, réſolut de le rendre infidele; & comme rien ne perſuade mieux que les grands bienfaits, elle demanda & obtint pour lui l'épée de connétable.

Bourbon parut très-ſenſible à un procédé ſi noble, & ſes attentions prirent un air de tendreſſe qu'on interpréta favorablement.

Cependant comme l'amour de la princeſſe augmentoit avec la réputation de celui qui l'avoit fait naître, elle ne tarda pas à deſirer un retour plus vif. Dans un de ces momens où la paſſion eſt auſſi ingénieuſe à s'alarmer, qu'elle l'eſt dans d'autres à ſe flatter, on craignit que l'ambition du connétable n'étouffât tout autre ſentiment. Pour prévenir cette indifférence, Louiſe donna au roi ſon fils, Duprat pour miniſtre, & Bonnivet pour favori. Elle crut que cet arrangement la rendant néceſſaire au conétable, l'aſſuroit de lui pour toujours. Ce ſentiment n'étoit pas délicat, & il devoit naturellement moins allumer l'amour que l'éteindre. Le prince en jugea ainſi; & ſi ſes premiers traits lui firent ſoupçonner ce qu'il devoit craindre d'une femme de ce caractere, il en fut convaincu par ce qu'il éprouva en Italie, où après la victoire de Marignan, qu'on peut regarder comme ſon ouvrage, il reſta en qualité de vice-roi du Milanois.

Bourbon, quoique prince du ſang, maître preſque abſolu de cinq provinces conſidérables, chef d'une maiſon nombreuſe, revêtu de la premiere dignité du royaume, ſavoit quand il le vouloit, être populaire, & il le voulut être à Milan. Jaloux de jouir de preſque tous les honneurs de la royauté

chez une nation insinuante & polie, il parvint à les obtenir, en prodiguant à la noblesse & au peuple tout ce que l'affabilité, la politesse & la douceur ont de plus séduisant. Quelques François qui ne jouissoient pas de ces qualités aimables, firent un crime au prince de sa complaisance pour les Italiens; & soit qu'il n'écoutassent que leur haine, ou qu'ils suivissent des impressions étrangeres, ils réussirent à rendre ses vues suspectes, & sa politique odieuse. On tourna tout contre lui, jusqu'à la découverte qu'il fit des intrigues tramées à la cour de Rome contre les intérêts de la France. Le roi se laissa persuader que cette vigilance, & cette pénétration dans un jeune prince nourri loin des affaires, & dans les plaisirs, étoient nécessairement la preuve & les suites d'une ambition extrême.

Le connétable qui ne tarda pas à être instruit des dispositions où on étoit pour lui, entreprit de les faire changer en quittant sa place. Une démarche si sage fit tomber les soupçons de François, mais ne le réconcilia pas avec la Régente, qui avoit contribué à les faire naître. Cette princesse avoit été pénétrée de douleur en voyant Bourbon accepter sans regret un emploi qui l'éloignoit d'elle. Cette conduite l'avoit presque convaincue

convaincue d'une indifférence qu'elle n'avoit voulu juſqu'alors que ſoupçonner. Pour l'en punir, & pour tâcher de le ramener, elle le força en quelque maniere, en répandant un nuage ſur ſes actions, à repaſſer en France. Lorſqu'il parut à ſes yeux conduit par le devoir, elle le reçut avec autant d'émotion & de joie, que s'il eût été amené par l'amour. Ces ſentimens ne durerent point. Le prince qui étoit inſtruit de tout, & qui le vouloit paroître, ne prit plus la peine de maſquer ſa froideur par des politeſſes reſſemblantes aux expreſſions de la paſſion; & la régente ne mit plus de bornes à ſa haine & à ſa vengeance. Elle commença à nuire au connétable du côté de l'intérêt en empêchant qu'il ne fût payé de ſes penſions, & continua par l'attaquer du côté de l'honneur en le faiſant priver, dans une occaſion éclatante, des plus brillantes prérogatives de ſa charge.

Sur ces entrefaites, la ducheſſe Suſanne mourut ſans laiſſer d'enfans. Cet événement découvrant à madame régente la poſſibilité de ſatisfaire ſa paſſion, en ralluma vivement l'ardeur. Elle crut que l'eſpérance de partager avec elle le gouvernement du royaume, ou la crainte de ſe voir ravir une ſucceſſion ſur laquelle elle avoit une

apparence de droit, rendroit plus docile le connétable. L'événement prouva que ce prince n'avoit pas été pénétré. Supérieur aux promeſſes & aux menaces, il conſervoit le ſouvenir des injures paſſées, & ne montra que du mépris pour les offres qu'on lui faiſoit. Tant d'aigreur & tant de hauteur déterminerent la régente à pouſſer ſon reſſentiment auſſi loin qu'il pourroit aller. Elle revendiqua les biens de la maiſon de Bourbon dont elle étoit par ſa mere, & qu'elle prétendoit lui appartenir par la proximité du ſang, tandis que le connétable ſoutenoit que par l'uſage immémorial de ſa maiſon, les biens lui appartenoient en qualité de mâle. Les juges ne ſe trouverent pas aſſez corrompus pour adjuger à la régente cette ſucceſſion; mais ils furent aſſez foibles pour la mettre en ſequeſtre.

Cette injuſtice qui dépouilloit Bourbon des richeſſes & de la puiſſance qui l'avoient ſoutenu juſqu'alors contre la haine & les intrigues de ſes ennemis, le détermina à chercher des appuis hors de ſa patrie. Il entra en négociation, & fit un traité avec l'empereur & le roi d'Angleterre. Le premier s'engagea à lui donner en mariage ſa ſœur Eléonore, veuve du roi de Portugal, & à la déclarer, par ſon teſtament, héritiere

de tous les états de la maiſon d'Autriche, ſi lui, & Ferdinand ſon frere mouroient ſans enfans. Henri s'obligea à l'aider, à ſe former un établiſſement indépendant, en lui fourniſſant des hommes & de l'argent. Le connétable, pour ſoutenir les prétentions, & favoriſer ſur la frontiere les entrepriſes des alliés, devoit faire révolter les Bourbonnois, l'Auvergne, le Beaujolois, & quelques autres provinces dont il étoit le maître. Heureuſement pour la France, le ſecret d'une conſpiration ſi dangereuſe tranſpira, & Bourbon fut obligé de quitter en fugitif (*) un pays où il prétendoit

(*) « J'ai ouï raconter à une perſonne grande, que le grand » roi François, grand certes en tout, ne voulut point tant de » mal, comme l'on diſoit bien, aux ſerviteurs de feu M. de » Bourbon, qui le ſuivirent hors de France en ſon adverſité. » Quand on les lui amenoit pris, ainſi qu'ils paſſoient pays pour » ſuivre leur maiſtre, il les interrogeoit ſimplement où ils alloient; » & après leurs réponſes, qu'ils ſuivoient leur maiſtre, ſans » autrement s'eſtomaquer, il diſoit à ceux qui les avoient pris, » ou bien à d'autres qui crioient, *tolle, tolle, crucifige*, (comme » il y en a toujours de telles gens, & s'en trouvent aſſez pour faire » des bons valets.) *Ce ſeroit charge de faire mal à ces pauvres* » *gens. Ce ſont pauvres ſerviteurs & officiers de leur maiſtre qui* » *les nourrit très-bien. Ils le vont trouver pour vivre. Que s'ils* » *l'abandonnoient, ils mourroient de faim ailleurs. Moy-meſme ne* » *leur en donnerois pas, n'en eſtant la raiſon, ny auſſi pour l'oſter* » *aux miens pour le donner à eux. Parquoi, qu'ils ſe retirent,* » *ils ſont à louer pour leur loyauté.* Et par ainſi, le fondant ſur » de très-bonnes raiſons, il n'exerça que peu de rigueurs de » juſtice envers eux, ny même envers les plus coupables, ny

régner. François, dans l'incertitude des ſuites qu'auroit cette retraite, craignit de s'éloigner de ſes états, & au lieu d'aller conquérir le Milanois comme il l'avoit très-imprudemment projetté, il chargea Bonnivet de cette expédition.

De tous les généraux qui furent employés durant cette guerre, ce fut le moins heureux, parce que c'étoit le moins habile. Claude de Lorraine, premier duc de Guiſe, rendit vains les efforts des Allemands en Champagne; la Tremoille, ceux des Anglois en Picardie, & Lautrec, ceux des Eſpagnols devant Bayonne. L'amiral, le ſeul proprement qui eût une armée, entra dans la Lombardie, à la tête de près de quarante mille hommes François, Suiſſes ou Lanſquenets, & y fit autant de fautes que de pas.

Proſper Colonne, fut le général que la ligue lui oppoſa. Cet Italien, qui paſſa pour un des plus grands capitaines de ſon ſiecle,

---

» les plus grands, auxquels il pardonna, comme au ſeigneur de » Sainct-Vallier, eſtant ſur l'eſchaffaut, & de la Vauguyon, & » de Louis d'Arts. » *Brantome.*

Le roi ayant envoyé demander à Bourbon, qui étoit déjà dans le pays ennemi, l'épée de connétable & ſon *Ordre*, Bourbon répondit: Quant à l'épée de connétable, il me l'ôta à Valanciennes, lorſqu'il donna à mener, à M. d'Alençon, l'avant-garde qui m'appartenoit; pour ce qui eſt de l'*Ordre*, je l'ai laiſſé derriere mon chevet à Chantilly. *Brantome.*

faiſoit la guerre avec moins d'éclat que de ſageſſe, & avoit pour maxime de ne rien abandonner à la fortune, même dans les cas les plus preſſans. Il combinoit extrêmement toutes ſes démarches, & dans la crainte de les déranger, il laiſſoit échapper ſouvent des occaſions déciſives que la négligence ou la foibleſſe de l'ennemi lui préſentoient. Sa maniere de faire la guerre étoit bonne en général, mais elle avoit le défaut d'être toujours la même: il ignoroit l'art de varier ſes principes ſuivant les lieux, les tems & les circonſtances. Il fut lent ſans être irréſolu, & s'il manqua de l'activité néceſſaire pour fatiguer ou pour ſurprendre l'ennemi, il fut aſſez vigilant pour n'être jamais ſurpris. Le brillant & la gloire des batailles ne le tentoient point même dans ſa jeuneſſe: ſon ambition dans tous les âges fut de défendre ou de conquérir des provinces ſans répandre du ſang. Exempt de l'inquiétude qu'on remarque dans la plupart des généraux, il attendoit ſans impatience le fruit de ſes manœuvres, & un ſuccès pour venir lentement n'en étoit pas moins un ſuccès pour lui. Si la politique qui le porta à changer ſi ſouvent de parti, le décria du côté de la probité, elle lui donna la connoiſſance du génie militaire de

pluſieurs peuples, une autorité ſuffiſante pour les conduire, & l'adreſſe néceſſaire pour les accorder.

La moindre partie de ces talens eût ſuffi pour fermer l'entrée de l'Italie à Bonnivet, vif, imprudent, préſomptueux, & inappliqué. Malheureuſement pour la ligue, & peut-être pour la France, Colonne accablé par les maladies & par l'âge, avoit conſervé l'ambition du commandement, la derniere qui quitte les hommes, & avoit perdu les forces néceſſaires pour exercer les fonctions du généralat. Sa foibleſſe plus que ſa raiſon l'avoit convaincu que les François n'étoient point en état de penſer à recouvrer le Milanois, & que quand ils auroient été aſſez téméraires pour en former le projet, la révolte du connétable, & la multitude d'ennemis qu'ils avoient à craindre, le leur auroit fait abandonner. Cette imprudente confiance l'empêcha de faire des recrues, de raſſembler ſes quartiers, & de rétablir les fortifications.

Les François avoient paſſé les Alpes, que Colonne étoit à peine déſabuſé. Il ramaſſa à la hâte ce qu'il put de troupes, & ſe porta avec aſſez de célérité ſur les rives du Teſin pour en diſputer le paſſage. Le fleuve s'étant trouvé moins profond qu'on ne

l'avoit cru, il fut traverſé à gué ou ſur des ponts avec tant de promptitude, & un ſi bon ordre, que le général des confédérés fut forcé de ſe retirer. Tous les hiſtoriens conviennent que ſi Bonnivet eût ſu profiter de ſa ſupériorité, il auroit détruit ſans péril l'armée ennemie, & que Milan ne pouvoit pas balancer à lui ouvrir ſes portes. On varie ſur les raiſons qui l'empêcherent de mettre à profit ſon activité, le ſeul talent qu'il eut pour la guerre.

Quelques écrivains prétendent qu'il voulut attendre la partie de ſon armée qui ne l'avoit pas encore joint, ſans faire attention que le tiers des forces qu'il avoit ſuffiſoit pour faire réuſſir toutes les entrepriſes qu'il voudroit former. D'autres ont chargé de ſon inaction quelques Milanois, qui, pour détourner les malheurs qui menaçoient leur patrie, s'engagerent à faire donner par capitulation à la capitale, plus d'argent qu'on n'en tireroit en la ſaccageant. Brantome a écrit que Bonnivet étoit devenu paſſionnément amoureux de la Signora Clarice, la plus belle perſonne de Milan, & qu'il avoit mieux aimé prendre la ville par une voie où ſa maîtreſſe ne courût aucun riſque, que de haſarder un aſſaut qui l'auroit expoſée à la fureur & à la licence du ſoldat. Un

moderne a avancé, mais j'ignore ſur quel fondement, que Galeas Viſconti méditoit de remettre ſa maiſon en poſſeſſion du Milanois, entrepriſe plus difficile ſi les François s'en rendoient les maîtres, que s'il n'y avoit qu'à prévenir ou à attendre la mort de Sforce qui étoit infirme, & qui probablement n'auroit point d'enfans. Dans cette eſpérance Viſconti s'étoit rendu agréable à Bonnivet, & lui avoit perſuadé de ménager & de laiſſer repoſer ſes troupes, pour qu'il excitât plus d'admiration ou de crainte, lorſqu'il iroit prendre poſſeſſion de Milan.

Quoi qu'il en ſoit, quelques jours que l'amiral donna mal-à-propos aux plaiſirs ou au repos, furent autrement employés par Colonne. Une longue expérience ayant appris à ce général, que les hommes même les plus éclairés, ne prennent pas toujours le meilleur parti, il imagina que les François dont il avoit très-mauvaiſe opinion, pourroient bien lui donner le tems de réparer les fortifications de la ville, & il ne ſe trompa point. Cette prévoyance & cette activité rétablirent les affaires de la ligue, & réduiſirent Bonnivet à ne former qu'un blocus devant Milan, à ſouhaiter de pouvoir couper les convois de l'armée confédérée, & à ſurprendre de petites villes ou

quelques poſtes. Ces légers avantages mêmes ne durerent pas long-tems. Les François qui avoient le pays contre eux, un général qu'ils n'eſtimoient pas, un ennemi qui devenoit tous les jours plus fort, & à qui on faiſoit faire une guerre lente & à l'Italienne, ſe découragerent. Dès lors leurs partis ſe laiſſerent battre, leurs ſubſiſtances devinrent difficiles; & Bonnivet dans la crainte de ſe voir forcer ou affamer dans ſon camp, recula ſes quartiers juſqu'au Teſin.

L'armée de Colonne, & les peuples du Milanois, demandoient qu'on attaquât les François dans leur marche. On le pouvoit peut-être avec avantage: mais le caractere du général Italien s'y oppoſa. Il ſoutint que Bonnivet acheveroit bien lui ſeul de ruiner ſon armée; que la prudence ne permettoit pas de preſſer un ennemi malhabile, qui n'avoit de reſſource que ſon déſeſpoir; que c'étoit un triomphe bien complet & bien glorieux que d'avoir ſu forcer les François à la retraite ſans péril & ſans effuſion de ſang; que la perte d'une bataille ſeroit plus funeſte dans la ſituation où on ſe trouvoit, que la victoire ne pouvoit être avantageuſe; & qu'enfin il ne vouloit pas à la fin de ſa carriere adopter de nouveaux principes, & négliger une méthode à laquelle il devoit ſa gloire & ſa fortune.

Bonnivet profita de la tranquillité dont on le laiſſa jouir, pour ſe fortifier à Biagraſſa, place à quatorze milles de Milan. Ce poſte étoit très-bon, & il y a apparence qu'il s'y ſeroit maintenu juſqu'à l'arrivée des ſecours qu'il attendoit, ſi la mort de Colonne (*) n'eût fait paſſer le commandement de l'armée impériale à des généraux plus actifs que lui.

Ces généraux étoient l'Annoy, vice-roi de Naples, le marquis de Peſcaire & Bourbon, qui depuis ſa ſortie de France, étoit paſſé en Italie. Il fut arrêté entr'eux, le duc d'Urbin & Pierre Peſcaro, l'un chef des troupes de l'égliſe, & l'autre de celles de Veniſe, qu'on laiſſeroit Sforce dans ſa capitale pour la raſſurer contre la hardieſſe & les entrepriſes de quelques garniſons voiſines, & qu'on paſſeroit le Teſin en force pour s'emparer des derrieres de Bonnivet, lui couper les vivres, & peut-être l'envelopper. Ce plan qui fut exécuté avec toute la vivacité & l'intelligence poſſibles, obligea les François à abandonner Biagraſſa. Cette démarche, pour être trop tardive, leur fit

(*) Ce général avoit une ſi grande réputation, qu'on n'entendoit que ces mots dans le camp François : *Courage, Milan eſt à nous, puiſque Colonne eſt mort.* Vie de Charles-Quint.

perdre leur communication avec le Piémont, & ils ſe trouverent renfermés dans le Novareze, pays entiérement ruiné. Bonnivet ſe flatta long-tems qu'une diverſion que ſix mille Griſons devoient faire chez les Vénitiens & les Milanois, pourroit changer quelque choſe dans ſa ſituation: mais ces peuples ayant été répouſſés dans leurs montagnes, il ne lui reſta d'autre reſſource que de ſe porter à Romagnano, ſur la Seſſia, pour y recevoir ſix mille Suiſſes qu'on lui envoyoit. Quoiqu'ils ne fuſſent ſéparés de l'armée que par la riviere, ils refuſerent de joindre, ſous prétexte qu'on ne leur avoit pas envoyé à Ivrée les quatre cents gendarmes qu'on leur avoit promis pour les eſcorter. Cette défection entraîna celle de leurs compatriotes. Ils déſerterent du camp en foule, & mirent une eſpece de gloire à ſuivre un exemple plus propre à affermir dans le devoir des hommes courageux, qu'à les en écarter.

L'amiral, au déſeſpoir de ſe voir perdu par l'endroit qui devoit faire ſon ſalut, ne penſa plus qu'à ramener, s'il pouvoit, les débris de ſon armée en France. Quoique ce projet fût rempli de difficultés, il auroit réuſſi ſelon les apparences ſans l'activité, & peut-être la haine de Bourbon. Depuis

long-tems ce prince disoit qu'une extrême diligence étoit nécessaire pour profiter des fautes du général François que les officiers expérimentés de son armée pouvoient réparer si on leur donnoit le tems de se faire entendre ou d'agir eux-mêmes. Ce conseil, le meilleur qu'on pût suivre, n'avoit pas été écouté par des hommes accoutumés à agir avec lenteur, & qui craignoient trop de lui voir attribuer le succès de la campagne, pour en régler si exactement les opérations sur ses vues. Le péril où se trouvoient les François, le rendit plus vif, & ses envieux plus traitables : ils consentirent à presser leur marche, & le firent si heureusement qu'ils se trouverent à portée de charger la gendarmerie Françoise, dans le moment même que l'infanterie commençoit à défiler sur un pont qu'on avoit jetté.

Bonnivet que son devoir & son courage avoient placé à l'arriere-garde, y soutint quelque tems les efforts des confédérés. Une blessure considérable, & peut-être aussi la crainte de tomber entre les mains du connétable, le détermina à s'aller mettre à couvert au-delà du pont. (*) Bayard, chargé par

(*) Lorsque ce général fut de retour en France, Lautrec, sur lequel il avoit fait des railleries cruelles après la défaite de la

cette retraite du ſalut de la gendarmerie qui s'étoit ſacrifiée au reſte de l'armée, le procura par des prodiges de hardieſſe & de conſtance. Il ouvrit à cette généreuſe nobleſſe le chemin de la France, auſſi-bien qu'à l'infanterie : mais il lui en coûta la vie. Bleſſé à mort dans cette action par un coup de mouſquet, dont on ſe ſervoit alors pour la premiere fois, il ſe fit deſcendre de cheval, & mettre au pied d'un arbre. C'eſt-là que le viſage tourné du côté de l'ennemi, regardant la croix de ſon épée, & après s'être confeſſé par humilité à ſon maître-d'hôtel, il attendoit la fin de ſa deſtinée. Bourbon qui pourſuivoit les fuyards, paſſa devant lui, & s'attendrit ſur ſon ſort. *Je ne ſuis point à plaindre, Monſieur*, lui dit ce brave homme avec une noble fierté, *je meurs en faiſant mon devoir ; c'eſt de vous qu'il faut avoir pitié, en vous voyant armé contre votre patrie, votre roi, & vos intérêts.* Peſcaire le plus grand ennemi des François, mais l'ami de tous les gens de mérite, n'eut pas été plutôt inſtruit du malheur arrivé à

Bicoque, lui demanda des nouvelles de ſon expédition : *J'avoue*, répondit-il, *que cinq mille Eſpagnols ſont cinq mille gendarmes, cinq mille chevaux-légers, cinq mille pionniers, & cinq mille diables.* Vie de Charles-Quint.

Bayard, qu'il accourut à lui, & ne le quitta pas qu'il n'eût rendu le dernier ſoupir. Nous avons perdu, dit-il alors, le véritable modele d'un grand homme, & les François un grand capitaine. Il mourut comme tous ſes ancêtres. Son triſayeul avoit été tué ſous le roi Philippe de Valois, à la bataille de Crecy : ſon biſayeul à la bataille de Poitiers ſous le roi Jean : ſon ayeul à la bataille d'Azincourt ſous le roi Charles VI ; & ſon pere bleſſé à mort à la bataille de Montlheri ſous Louis XI.

La nouvelle de la mort de Bayard, portée aux François y cauſa une déſolation générale. Les officiers, les gendarmes, les ſoldats, s'attroupoient & ſe confondoient enſemble, comme réunis par le même ſentiment de douleur : ils avoient tous perdu un pere, un ami, un bienfaiteur. Quelques-uns emportés par leur zele ou leur connoiſſance, allerent ſe rendre aux confédérés pour avoir la conſolation de revoir encore le chevalier : mais l'ennemi touché d'une réſolution ſi héroïque ſe joignit à leurs regrets, & voulut qu'ils fuſſent libres. Ses amis envoyerent demander ſon corps au vainqueur : la généroſité de Peſcaire avoit prévenu leurs ſoins ; on l'avoit déjà embaumé, & il leur fut remis pour être

porté à Grenoble ſa patrie. Le duc de Savoie ordonna qu'il recevroit dans ſes états tous les honneurs qu'on rend à des ſouverains, & que ſa nobleſſe l'accompagneroit juſques ſur la frontiere. Les peuples du Dauphiné vinrent l'y recevoir & le conduiſirent parmi des gémiſſemens & des pleurs, juſqu'à la capitale de la province. Il fut enterré ſous une tombe ſimple, ſans ornement & ſans inſcription, ſépulture convenable à ſa modeſtie, & aſſez décorée par ſon ſouvenir.

L'hiſtoire eſt pleine des actions héroïques de cet homme ſingulier. Une des premieres eſt de 1500. Un parti François ayant rencontré un parti Italien, le pouſſa vivement. On étoit ſi animé de part & d'autre, que les uns ne s'appercevoient preſque pas qu'ils reculoient, ni les autres qu'ils avançoient. Les deux troupes étant arrivées aux portes de Milan, un gendarme François cria d'une voix forte: *tourne, homme d'armes, tourne:* mais Bayard tranſporté du plaiſir de vaincre, fut ſourd à ces cris répétés, & entra au galop dans la ville, comme s'il eût voulu, dit ſon hiſtorien, emporter ſeul cette capitale. Les ſoldats, le peuple, tout juſqu'aux femmes, ſe jetta ſur lui: mais le brave Cajazze que ſa valeur avoit toujours tenu à portée de ſes coups, le fit couvrir par

ſes hommes d'armes, & le reçut priſonnier. Cajazze le conduiſit dans ſa maiſon dont il le rendit le maître, & alla enſuite au ſouper du prince, où il parla avec admiration du chevalier. Ludovic ſi défiant, ſi artificieux avec les ſouverains, étoit ſouvent ouvert & magnanime avec les hommes : il avoit vu des fenêtres de ſon palais les actions du brave François ; il demanda à l'entretenir, & voulut connoître ſon caractere.

Mon gentilhomme, lui dit le duc, *qui vous a conduit ici ? L'envie de vaincre, Monſeigneur*, répondit Bayard. *Et penſiez-vous prendre Milan tout ſeul ? Non*, repartit le chevalier ; *mais je croyois être ſuivi de mes camarades. Eux & vous*, ajouta Ludovic, *n'auriez pu exécuter ce deſſein. Enfin*, dit Bayard, qui ne pouvoit diſconvenir de ſa témérité, *ils ont été plus ſages que moi : ils ſont libres, & me voici priſonnier ; mais je le ſuis de l'homme du monde le plus brave & le plus généreux.* Le prince lui demanda enſuite d'un air de mépris quelle étoit la force de l'armée Françoiſe. *Pour nous*, dit Bayard, *nous ne comptons jamais nos ennemis : ce que je puis vous aſſurer, c'eſt que les ſoldats de mon maître ſont gens d'élite, devant leſquels les vôtres ne tiendront pas.* Ludovic piqué d'une franchiſe ſi hardie, répliqua

que

que les effets donneroient une autre opinion de ſes troupes, & qu'une bataille décideroit bientôt de ſon droit & de leur courage. *Plut-à-Dieu*, s'écria Bayard, *que ce fût demain, pourvu que je fuſſe libre. Vous l'êtes*, repartit le duc; *j'aime votre fermeté & votre courage, & j'offre d'ajouter à ce premier bienfait tout ce que vous voudrez exiger de moi.* Bayard pénétré de tant de bonté, ſe jette aux genoux du prince, le prie de pardonner en faveur de ſon devoir, ce qu'il y avoit de hardi dans ſes réponſes, demande ſon cheval & ſes armes, & retourne au camp publier la généroſité de Ludovic, & ſa reconnoiſſance.

La fortune & ſa vertu le mirent ſouvent en occaſion d'inſpirer ce dernier ſentiment, à Breſſe ſur-tout en 1512. Cette ville s'étant révoltée contre les François qui en étoient les maîtres depuis la bataille d'Aignadel, elle fut ſaccagée avec une fureur qui a peu d'exemples. Bayard qui avoit été bleſſé au commencement de l'action, fut porté chez des gens de qualité, qu'il raſſura par ſes diſcours, & par la précaution qu'il prit de placer à leur porte deux ſoldats, qu'il dédommagea par un don de huit cents écus du ſacrifice qu'ils lui avoient fait en ne pillant pas. Lorſque l'impatience

de joindre l'armée, plutôt que ſa guériſon, qui n'étoit qu'imparfaite, eut déterminé le chevalier à partir, la maîtreſſe de la maiſon ſe jetta à ſes genoux : « Le droit de la » guerre, lui dit-elle, vous rend le maître » de nos biens & de nos vies, & vous » nous avez ſauvé l'honneur. Nous eſpé- » rons pourtant de votre généroſité que » vous ne nous traiterez pas avec rigueur, & » que vous voudrez bien vous contenter » d'un préſent plus proportionné à notre » fortune qu'à notre reconnoiſſance. » Elle lui préſenta en même tems une boîte remplie de ducats d'or. Bayard la regarda en ſouriant, & demanda enſuite combien il y en avoit. « Deux mille cinq cents, Mon- » ſeigneur, répondit la dame en tremblant : » mais ſi vous n'êtes pas content, nous » ferons nos efforts pour en trouver davan- » tage. Non, madame, dit le chevalier, » je ne veux point d'argent : les ſoins que » vous avez pris de moi, ſont bien au- » deſſus des ſervices que j'ai pu vous rendre. » Je vous demande votre amitié, & vous » conjure d'accepter la mienne. » Une modération ſi rare cauſa plus de ſurpriſe que de joie à la dame : elle ſe jetta de nouveau aux pieds du chevalier, & lui dit qu'elle ne ſe releveroit point qu'il n'eût accepté

cette marque de sa gratitude. « Puisque vous » le voulez, reprit Bayard, je ne vous » refuserai point : mais ne pourrai-je pas » avoir l'honneur de saluer vos filles. » Dès qu'elles furent arrivées, il les remercia de leur attention à lui faire compagnie & à l'amuser. « Je voudrois bien, ajouta-t-il, » vous témoigner ma reconnoissance : mais » les gens de guerre ont rarement des » bijoux convenables aux personnes de votre » sexe. Madame votre mere m'a fait présent » de deux mille cinq cents ducats, je vous » en donne à chacune mille pour vous » aider à vous marier. Je destine les cinq » cents autres aux religieuses de cette ville, » qui ont été pillées, & je vous prie d'en » faire la distribution. »

Ce trait de générosité préparoit Bayard à une action plus glorieuse & plus difficile. Il apperçut à Grenoble, l'hiver suivant, une jeune personne d'une beauté parfaite. Tout ce qu'il apprit de sa naissance & de sa situation, lui laissant croire qu'il pouvoit donner une liberté entiere à ses desirs, il les confia à son valet de chambre. Ce domestique trouva dans sa commission plus de préjugés à surmonter que de véritables sentimens d'honneur à vaincre ; il gagna la mere ; & il lui fut permis d'emmener sa

fille. Elle ſuivit ſans grande réſiſtance ſon conducteur, parce qu'elle comptoit beaucoup ſur la probité du chevalier. « Mon-» ſeigneur, lui dit-elle en tombant à ſes » pieds, & en verſant un torrent de larmes, » vous ne déshonorerez pas une malheureuſe » victime de la miſere, dont votre vertu » devroit vous rendre le défenſeur. » Ces mots toucherent Bayard. « Levez-vous, » lui dit-il, ma fille, vous ſortirez de ma » maiſon auſſi ſage, & plus heureuſe que » vous n'y êtes entrée. » Sur le champ il la conduiſit dans une retraite ſure, & le lendemain il fit appeller la mere; après lui avoir fait les reproches qu'elle méritoit, il lui donna ſix cents francs pour marier ſa fille à un honnête homme, qui conſentoit de l'épouſer avec cette dot. Il ajouta cent écus pour les habits & les frais de la cérémonie. *C'eſt ainſi*, dit l'auteur de ſa vie, *que le bon chevalier changea de vice à vertu.*

Il lui étoit auſſi très-ordinaire d'augmenter ſa réputation juſques dans les occaſions où ſa nation perdoit la ſienne; & la déroute de Guinegate ſi honteuſe en 1513 pour les François qui ſe laiſſerent vaincre ſans combattre, tourna à ſa gloire. Son courage qui n'avoit pas beſoin d'être ſoutenu par l'exemple, & qui ne dépendoit pas des

événemens, ne lui permit pas de fuir avec les autres. Il soutint fort long-tems avec quelques hommes aussi déterminés que lui, les efforts de plusieurs corps très-considérables. Forcé de se rendre, il le fit d'une maniere également sage & hardie. Il apperçut de loin un gendarme richement armé, qui voyant qu'il n'y avoit point de péril, & dédaignant de faire des prisonniers, s'étoit jetté au pied d'un arbre pour se reposer, & avoit quitté son casque. Il pique droit à lui, saute de son cheval, & lui appuyant l'épée sur la gorge: *Rends-toi homme d'armes*, lui dit-il, *ou tu es mort.* L'Anglois imaginant qu'il est survenu du secours aux François, se rend sans résistance, & demande le nom du vainqueur. *Je suis*, répondit-il d'un ton plus adouci, *le capitaine Bayard, qui vous rend votre épée avec la sienne, & qui se fait aussi votre prisonnier.*

Quelques jours après le chevalier voulut s'en aller: *Et votre rançon*, dit le gendarme; *Et la vôtre*, répondit Bayard, *je vous ai pris avant de me rendre à vous, & j'avois reçu votre parole lorsque vous n'aviez pas encore la mienne.* L'aventure étoit si extraordinaire que les rois d'armes ne l'avoient pas prévue, & le cas si difficile qu'ils n'oserent prononcer. On convint de s'en rapporter à

l'empereur & au roi d'Angleterre : ils décidèrent que les deux prisonniers étoient mutuellement quittes de leurs promesses : mais Henri ajouta que Bayard qui avoit vu leur camp & leurs travaux, seroit obligé de faire un voyage de six semaines dans les Pays-Bas, avant de rejoindre son armée. Ce prince avoit une vue plus étendue, que de priver pendant ce tems-là les François des lumieres & de la valeur d'un de leurs meilleurs officiers : il méditoit de se l'attacher ; mais les offres, les caresses, les éloges même des esprits séduisans qu'il chargea de cette négociation, n'obtinrent rien & ne pouvoient rien obtenir.

Toutes les actions du chevalier Bayard partoient d'une ame simple, noble & sensible. Il réunissoit les qualités qui gagnent les hommes, la douceur, la franchise, le désintéressement, la générosité. Ces vertus lui procurerent la confiance générale, distinction plus flateuse que toutes celles que peuvent donner le crédit ou les grandes places. Content de cette espece d'empire qu'il avoit sur les cœurs, il n'en brigua jamais d'autre, & il ne se plaignit jamais de la cour, quoiqu'elle ne rendît pas justice à ses services, & qu'elle les avouât sans les récompenser. Comme les qualités

du cœur portées à un degré éminent donnent plus de considération que les titres, il eut plus d'autorité qu'aucun capitaine de son tems : ses compagnons accorderent souvent à ses prieres, ce qu'ils avoient refusé à l'autorité de leurs chefs. Sa réputation faisoit naître l'émulation sans exciter l'envie ; & nous devons remarquer à l'honneur de son siecle, que les généraux qui sont si aisément jaloux des subalternes ne le furent point de lui, tout instruits qu'ils étoient qu'on attribuoit à ses conseils & à sa valeur la plus grande partie de leurs succès. Quoiqu'il sût la guerre comme ceux qui de son tems la savoient le mieux, il dut sa réputation à une intrépidité audacieuse & brillante, qui déconcertoit les arrangemens des guerriers méthodiques. La passion qu'il avoit pour les combats n'étouffoit pas en lui l'amour de l'humanité : sa maxime favorite étoit que la force des armes ne devoit être employée que pour rétablir l'équité, & non pour exercer des vengeances ou des barbaries. Sans fortune, il étoit généreux à l'excès ; mais il l'étoit à propos ; & ses libéralités servoient toujours de récompense à une action louable, ou d'encouragement à une vertu. L'histoire ne lui reproche pas d'avoir jamais rien dit ni rien fait de blâmable, quoique tous les

hiſtoriens contemporains aient ſouvent & long-tems parlé de lui. Il mérita avant trente ans, & porta juſqu'au tombeau le ſurnom de *chevalier* (*) *ſans peur & ſans reproche ;* qualification honorable, qu'on n'accordoit alors qu'à des hommes ſupérieurs qui joignoient l'honneur & la probité à la plus haute valeur & aux talens militaires.

La mort de Bayard, & la déroute de l'armée de Bonnivet étendirent les vues d'une partie des confédérés. Le pape, les Vénitiens (**) & Sforce, ſe croyant trop heureux d'avoir chaſſé les François de l'Italie,

(*) La plus haute dignité où un homme de guerre pût anciennement aſpirer, étoit celle de chevalier. Il n'y avoit que les chevaliers que l'on traitât de Monſeigneur, & leurs femmes ſeules étoient appellées Madame. Jeanne d'Artois, princeſſe du ſang, qui, le jour de ſes noces, devint veuve de Simon de Thouars, comte de Dreux, du chef de ſa mere, ne ſe remaria point, & ne prit jamais d'autre titre, dans toutes les chartres qu'elle ſigna, que celui de *Mademoiſelle de Dreux*, parce que le comte ſon mari n'étoit encore qu'écuyer quand malheureuſement il fut tué dans un tournoi, ſix heures après leur mariage. Le roi ſe faiſoit honneur d'être chevalier, & les chevaliers mangeoient à ſa table : avantage que n'avoient point ſes fils, ſes freres, ſes neveux, qu'ils n'euſſent été faits chevaliers. On en fit tant pendant la guerre des Anglois, & pendant celle qu'excita la haine & la jalouſie des maiſons d'Orléans & de Bourgogne, que la dignité s'avilit un peu. Elle donna encore long-tems de la conſidération. *Du Tillet.*

(**) Jerôme Adorno fut choiſi par Charles-Quint, dans ces circonſtances, pour être ſon ambaſſadeur à Veniſe. Les Venitiens, qui ne furent pas long-tems à s'appercevoir que ce miniſtre avoit

vouloient, il eſt vrai, qu'on ſe contentât de ce ſuccès: mais on aima mieux ſe paſſer de leur ſecours, que d'adopter leurs idées. Bourbon avoit propoſé & fait goûter une irruption en France. Le projet de ce fameux rebelle, étoit de traverſer le Dauphiné ſans s'attacher à aucun ſiege, de marcher droit à Lyon, ville foible, & où il avoit des intelligences, de pénétrer enſuite dans le Forez, & les autres provinces de ſon patrimoine, où il s'aſſuroit que la nobleſſe qui l'aimoit, l'aideroit de ſon épée; & que les peuples qui étoient mécontens, lui fourniroient des vivres: il eût paſſé de-là ſans obſtacle dans le centre du royaume, & fait courir à la monarchie un des plus grands périls où elle ſe fût jamais trouvée. Ce plan étoit brillant & ſolide en même-tems. Cependant il ne fut goûté, ni par l'empereur ni par le roi d'Angleterre. Ils craignirent que ſi le connétable, qui étoit & devoit être mécontent de ſa ſituation, pénétroit trop avant, il ne s'accommodât, & ne livrât peut-être l'armée impériale (*). Cette conſidération les

une ſagacité qui pouvoit devenir funeſte, & qu'il entroit trop avant dans les ſecrets de leur gouvernement, ſe défirent de lui par le poiſon: ce qui fit dire en Italie, qu'il étoit mort de trop ſavoir. *Amelot de la Houſſaye.*

(*) Lorſque Bourbon s'étoit jetté entre les bras de Charles-

détermina à lui envoyer ordre de porter la guerre en Provence.

Il y entra par le comté de Nice, à la tête d'environ dix-huit mille hommes, & s'empara, ſans de grands efforts, d'Antibe, de Frejus, de Grace, de Brignoles & d'Aix. Peut-être eût-il été ſage de continuer à ſe rendre maître des petites villes pour enrichir les troupes ſans les expoſer, & de détruire par force ou par adreſſe ce qui reſtoit de l'armée Françoiſe avant qu'elle eût reçu ſes renforts : alors la ville de Marſeille qui auroit vu l'ennemi maître de la province, & qui n'auroit pu compter ſur aucun ſecours, ſe ſeroit, ſelon les apparences, rendue ſans réſiſtance. Ce raiſonnement du connétable ne plut pas au marquis de Peſcaire, qui partageoit avec lui l'honneur du commandement, & qui avoit encore plus d'autorité. Comme il avoit eu toujours mauvaiſe opinion de cette expédition, & qu'il perſiſtoit à croire que l'iſſue en ſeroit funeſte, il penſoit qu'on ne pouvoit trop-tôt s'aſſurer d'un port pour la retraite ou pour les ſecours qui viendroient

---

Quint, on avoit fait une paſquinade. On y repréſentoit l'empereur donnant des lettres-patentes au connétable qui les recevoit avec ſoumiſſion. Derriere ces deux princes étoit Paſquin, qui faiſoit ſigne, avec le doigt, à l'empereur, & qui lui diſoit : *Charles, prenez garde*, Vie de Charles-Quint.

d'Eſpagne. Ces craintes bien ou mal fondées prévalurent ſur tout ce qu'on y oppoſa, & le ſiege de Marſeille (*) fut commencé le 19 Août 1524.

On ſe flattoit que les bourgeois effrayés par l'effet de l'artillerie, & dans la crainte du pillage, forceroient la garniſon à capituler : leur activité, leur courage, leur fermeté détruiſirent ces eſpérances, & déterminerent les aſſiégeans à attacher le mineur à la muraille. Ce nouveau genre d'attaque étoit plus terrible, & ne parut pas plus redoutable. On montra, pour découvrir les mines, le zele qu'on avoit montré pour réparer les breches. Les femmes même les plus diſtinguées de la ville, concoururent à la défenſe commune

(*) Durant ce ſiege, un ſoldat François, qui manioit ſa pique avec une adreſſe ſinguliere, ſortit de la place, & défia au combat les impériaux. Le défi fut accepté par un Eſpagnol nommé Louis Pigagno, & les deux champions entrerent auſſi-tôt en lice entre le camp & la ville. Les aſſiégés, voyant leur brave en péril, lui envoyerent un camarade, & ils tirerent en même tems ſur ſon adverſaire qui fut bleſſé aſſez dangereuſement. Pigagno, qu'on avoit cru intimider par cette double trahiſon, n'en parut que plus acharné à vaincre. Il preſſa ſi vivement le premier, qu'il l'avoit tué quand le ſecond arriva. Ce dernier n'évita le même ſort, qu'en fuyant après une aſſez légere réſiſtance. Alors le généreux Eſpagnol, couvert de ſon ſang & du ſang ennemi, & chargé des armes des deux champions qu'il avoit eu à combattre, rentra dans le camp, où il reçut les éloges dus à ſa valeur. *Vie de Charles-Quint.*

avec tant d'ardeur, que les contremines qui furent faites à cette occaſion furent appellées la tranchée des dames.

Dans le déſeſpoir de réuſſir par la force ouverte, les aſſiégeans eurent recours à la ruſe, ils parvinrent à faire entrer dans la ville des hommes choiſis qui devoient profiter du trouble d'un aſſaut prémédité, pour mettre le feu à divers quartiers. Ces ſoldats qui ne pouvoient pas communiquer avec le camp, prirent mal leurs meſures; ils furent découverts & pendus à la vue de l'armée. Pour prévenir de nouvelles ſurpriſes, on ordonna qu'il y auroit la nuit des lumieres à toutes les fenêtres.

Bourbon, chagrin des longueurs du ſiege, parut plus déterminé que jamais à ſortir heureuſement de ſon entrepriſe, ou à y périr avec gloire. Dans cette idée il s'expoſoit aux plus grands périls, & ſe conſoloit en attendant l'effet de ſa fortune par l'applaudiſſement que le ſoldat donnoit à ſa valeur. Les difficultés en ſe multipliant, lui ravirent même cette conſolation. En vain il ſe trouvoit ſans ceſſe aux batteries & aux tranchées; on ſe plaignoit d'une réſiſtance qu'il ne pouvoit empêcher, ſans lui tenir compte de ce qu'il entreprenoit pour la vaincre. Bientôt il ne fut plus regardé que comme un traître

à ſa patrie, dont il étoit affreux de ſervir la haine & le déſeſpoir.

Le marquis de Peſcaire autoriſoit cette conduite par ſon ſilence, & peut-être en étoit le premier mobile par les reſſorts ſecrets qu'il faiſoit agir. Un projet qu'il avoit ſi hautement blamé excitoit ſon mépris, & ſouvent ſes railleries. Un jour entr'autres, un boulet de canon ayant tué dans ſa tente deux gentilshommes, & un prêtre qui y diſoit la meſſe; & le duc de Bourbon qui étoit accouru au bruit que faiſoit cet accident, demandant ce que c'étoit: ce ſont, Monſieur, lui dit-il, les conſuls de Marſeille qui viennent vous en apporter les clefs, faiſant alluſion à ce que ce prince avoit dit au commencement du ſiege ſur la facilité de prendre la ville.

Tandis que l'armée impériale dépériſſoit en Provence, François Premier aſſembloit ſes forces. L'avantage qu'il en pouvoit retirer eût été médiocre, ſi les Eſpagnols en ſe jettant dans la Guienne, & les Anglois dans la Picardie l'avoient forcé à les diviſer. Ce projet dont l'exécution pouvoit aiſément entraîner le démembrement de la monarchie, n'avoit pas eu lieu parce que les premiers avoient manqué d'argent, & que les autres avoient craint les Ecoſſois. Ces contre-tems

tinrent lieu à François de politique, & lui permirent de mener lui-même toutes ses troupes à la défense de la seule de ses frontieres qui fut attaquée. Bourbon & Pescaire savoient trop la guerre pour attendre une armée de quarante mille hommes; ils décamperent après quarante jours de siege, & avant qu'on pût les joindre ou leur couper la retraite. (*)

Il y avoit certainement des raisons pour poursuivre les impériaux, & des raisons pour ne les pas poursuivre. D'un côté ils étoient découragés, leur armée étoit ruinée, l'Italie étoit sans défenseurs : il falloit ou renoncer tout-à-fait au Milanois, ou saisir l'occasion qui se présentoit de le recouvrer. D'un autre côté la saison étoit trop avancée pour faire des conquêtes; on ne pouvoit pas compter sur une infanterie toute composée de Suisses ou de Lansquenets qui pouvoient ou se laisser corrompre ou se rebuter; le royaume resteroit exposé aux irruptions qu'y pourroient faire les Anglois, les Flamands & les Espagnols.

(*) Lorsque Bourbon avoit passé les Alpes, on avoit fait courir à Rome une pasquinade qui disoit : *Le duc de Bourbon, qui a été bon François, s'est jetté dans le parti de l'empereur, pour aller faire une rodomontade espagnole sur les terres de France.* Vie de Charles-Quint.

François ne prit pas la peine de balancer les avantages & les inconvéniens des deux partis qu'on pouvoit prendre. Toujours emporté par les moindres prospérités plus loin que la prudence & l'incertitude des événemens ne sembloient devoir le permettre, il se livra sans résistance & sans réflexion à Bonnivet, quoiqu'il eût pour lui moins d'estime que de goût. « Ce fut lui seul, dit » Brantome, qui conseilla au roi de passer » les monts, & suivre M. de Bourbon ayant » laissé Marseille, non tant pour le bien & » service de son maître, que pour aller revoir » une grande dame de Milan, & des plus » belles, qu'il avoit fait pour maîtresse quel- » ques années devant, & en avoit tiré » plaisir, & en vouloit retaster. J'ai oui dire » ce conte à une grande Dame de ce tems-là, » & même qu'il avoit fait cas au roi de cette » Dame, qu'on dit que s'appelloit la Signora » Clarice, pour lors estimée des plus belles » d'Italie, & lui en avoir fait venir l'envie » de la voir & coucher avec elle; & voilà » la principale cause de ce passage du roi qui » n'est à tous connue. (*) »

(*) Ce ne devoit pas être la premiere fois que le maître & le favori avoient aimé en même lieu. « J'ai oui conter, dit Bran- » tome, que le roi François, ayant en main une fort belle dame,

Comme le ſuccès de cette entrepriſe dépendoit abſolumennt de la diligence, parce que le Milanois étoit ſans troupes,

» qui lui a long-tems duré, allant un jour inopiné à ladite dame, » & en heure inopinée, coucher avec elle, vint à frapper à la » porte rudement, ainſi qu'il devoit & avoit pouvoir, car il » étoit maiſtre. Elle, qui étoit pour lors accompagnée du ſieur » de Bonnivet, n'oſa pas dire le mot des courtiſannes de Rome : » *Non ſi parla, la Signora è accompagnata.* Ce fut à s'adviſer » là où ſon galant ſe cacheroit pour plus grande ſurété. Par cas » c'étoit en été, où l'on avoit mis des branches & feuilles en la » cheminée, ainſi qu'eſt la coutume de France. Par quoi, elle » lui conſeilla & l'adviſa auſſi-tôt de ſe jetter dans la cheminée, » & ſe cacher dans ces feuillages tout en chemiſe, que bien lui » ſervit de quoi ce n'étoit en hyver. Après que le roi eut fait ſa » beſongne avec la dame; il voulut faire de l'eau; & ſe levant, la » vint faire dans la cheminée, par faute d'autre commodité; dont il » eut ſi grande envie, qu'il en arrouſa le pauvre amoureux, plus » que ſi l'on lui eût jetté un ſeau d'eau; car il en arrouſa en » forme de chantepleure de jardin, de tous côtés, voire & ſur » le viſage, par les yeux, par le nez, la bouche, & par-tout; » poſſible en échappa-t-il quelque goutte dans la bouche. Je » vous laiſſe à penſer en quelle peine étoit ce gentilhomme; car » il n'oſoit ſe remuer: & quelle patience & conſtance tout » enſemble! Le roi, ayant fait, s'en alla, prit congé de la dame, » & ſortit de la chambre. La dame fit fermer par derriere, & » appella ſon ſerviteur dans ſon lit, l'échauffa de ſon feu, & lui » fit prendre chemiſe blanche. Ce ne fut ſans rire, après la » grande appréhenſion; car s'il eût eſté deſcouvert, & lui & » elle eſtoient en très-grand danger. Cette dame eſt celle-là meſme, » laquelle eſtant fort amoureuſe de monſieur de Bonnivet, & en » voulant monſtrer au roi le contraire, qui en concevoit quelque » petite jalouſie, elle lui diſoit: *Mais il eſt bon, Sire, de* » *Bonnivet, qui penſe eſtre beau, & tant plus je lui dis qu'il* » *l'eſt, tant plus il ſe voit; & je me moque de lui, & par ainſi* » *j'en paſſe mon tems; car il eſt fort plaiſant, & dit de très-bons* » *mots: ſi bien qu'on ne ſçauroit s'en garder de rire, quand on*

les

les Impériaux hâtoient leur marche pour les couvrir, & les François la leur pour les prévenir. Les deux armées arriverent le même jour; la premiere, en côtoyant la mer, à Albe dans le Montferrat; & la seconde à Verseil par le Mont-Cenis. Jusques-là tout étoit égal : mais les Impériaux ayant fait quarante milles le lendemain pour joindre Lannoy à Pavie, ils se trouverent en état de prendre le parti qui leur paroîtroit le plus convenable. La défense de la capitale fut d'abord résolue. Cependant tout bien examiné, à Milan même, on désespéra de se maintenir dans un lieu où la peste venoit d'enlever une partie des habitans, & de réduire l'autre à la misere qui suit ordinairement ce terrible fléau. On se contenta de jetter dans le château des troupes capables de s'y défendre, & on sortit de la ville par la porte Romaine, dans l'instant même que les François se présentoient à la porte du Tesin.

L'armée Impériale étoit perdue sans

» *est près de lui, tant il rencontre bien.* Elle vouloit par-là » montrer au roi, que sa conversation ordinaire qu'elle avoit » avec lui, n'estoit point pour l'aimer & en jouir, ni pour fausser » compagnie au roi. Ah! qu'il y a plusieurs dames qui usent » de ces ruses, pour couvrir leurs amours qu'elles ont avec » quelques-uns: elles en disent du mal, s'en moquent devant le » monde, & derriere n'en font pas ce beau semblant, & cela » s'appelle ruses & artifices d'amour. » *Brantome.*

reſſource, ſi elle eût été pourſuivie un peu vivement. Sa retraite ſe faiſoit avec une précipitation qui n'étoit guere différente d'une fuite. Les troupes épuiſées par les travaux du ſiege de Marſeille, fatiguées par des marches longues & continuelles, affoiblies par la dyſenterie & d'autres maladies, ſans vivres, ſans munitions, la plupart même ſans armes, n'étoient pas en état de ſoutenir l'attaque d'un ennemi dont le moindre des avantages étoit la ſupériorité du nombre. Cette armée, la ſeule reſſource du Milanois, une fois diſſipée ou ruinée, c'étoit une néceſſité pour ce beau duché de ſubir, ſans différer, le joug du vainqueur.

Ces obſervations étoient ſenſibles, cependant on ne les fit pas, & le malheur de la France voulut qu'on crût devoir, avant toutes choſes, s'aſſurer de Milan. Les gens qui ſavoient la guerre, avoient autrefois blâmé Bonnivet de n'avoir pas profité de la conſternation du Milanois pour ſe rendre maîtres de la capitale. François ne voulut pas qu'on pût lui faire le même reproche : mais les circonſtances n'étoient plus les mêmes. Le favori avoit eu beſoin des murailles de Milan pour ſe défendre contre Colonne, qui lui étoit fort ſupérieur, & qu'il ne pouvoit ni éviter ni vaincre en pleine campagne. Le

roi au contraire, plus fort que ſes ennemis, devoit les pourſuivre pour les battre, bien aſſuré qu'une ville conſternée & privée de tout eſpoir de ſecours ne lui oppoſeroit aucune réſiſtance.

Quoiqu'il en ſoit, le tems que les François perdirent à Milan (*), les Impériaux l'em-

(*) « Nous avons, dans les *Cent Nouvelles de la Reine de* » *Navarre*, *Marguerite*, une très-belle hiſtoire de cette dame de » Milan qui, ayant donné aſſignation à M. de Bonnivet, depuis » amiral de France, une nuit, attira ſes femmes-de-chambre avec » des eſpées nues pour faire bruit ſur le degré, ainſi qu'il ſeroit » preſt à ſe coucher: ce qu'elles firent très-bien, ſuivant en cela » le commandement de leur maîtreſſe, qui, de ſon côté, fit » l'effrayée & craintive, diſant que c'étoient ſes deux freres, » qui s'eſtoient apperceus de quelque choſe, & qu'elle étoit » perdue, & qu'il ſe cachât ſous le lit ou derriere la tapiſſerie. » Mais monſieur de Bonnivet, ſans s'effrayer, prenant ſa cappe » à l'entour du bras, & ſon eſpée en l'autre, il dit: *Où ſont-ils* » *ces braves freres, qui me voudroient faire peur oumal? Quand* » *ils me verront, ils n'oſeront ſeulement regarder la pointe de mon* » *eſpée.* Et ouvrant la porte, & ſortant ainſi, vouloit commencer » à chargér ſur ce degré, là où il trouva ces femmes avec leurs » tintamarres, qui eurent peur, & ſe mirent à crier & confeſſer » le tout. M. de Bonnivet, voyant que ce n'étoit que cela, les » laiſſa & les recommanda au diable, & rentre en la chambre, » & ferme la porte ſur lui, & vint trouver ſa dame, qui ſe » mit à rire, l'embraſſer, & lui confeſſer que c'eſtoit un jeu » apoſté par elle, & l'aſſeurer que s'il euſt fait du poltron, & » n'euſt montré en cela ſa vaillance, de laquelle il avoit le bruit, » jamais il n'euſt couché avec elle; mais pour s'eſtre monſtré » ainſi généreux & aſſeuré, elle l'embraſſa, & lui coucha auprès » d'elle; &, toute la nuit, il ne faut point demander ce qu'ils » firent; car c'eſtoit l'une des plus belles femmes de Milan, & » après laquelle il avoit eu beaucoup de peine à la gagner ». *Brantome.*

ployerent à faire de très-bonnes disposition. Antoine de Leve se chargea de défendre Pavie, Pescaire se fortifia dans Lodi, quelques autres officiers tous excellens furent envoyés à Cremone, à Come, à Alexandrie; & Lannoy, le connétable, & le duc de Milan, camperent avec le reste des troupes à Soncino sur l'Oglio, pour régler leurs mouvemens suivant le besoin & les circonstances.

Les Impériaux avoient fini leurs arrangemens, lorsque les François commencerent à délibérer sur le parti qu'ils avoient à prendre. On pouvoit ou détruire le camp de Soncino pour n'en être point inquiété, ou prendre Come pour ouvrir un chemin facile aux Suisses qu'on attendoit, ou forcer Lodi pour jetter l'ennemi fort loin. Toutes ces opérations paroissoient faciles aux généraux, & l'utilité en étoit évidente. Bonnivet prétendit que pour s'assurer de ses derrieres, il falloit assiéger Pavie; & cette place fut aussi-tôt investie.

Antoine de Leve qui y commandoit, avoit autant de génie que de valeur, & plus d'expérience encore que d'activité. Né dans un état obscur, & d'abord simple soldat, il étoit parvenu au commandement par d'utiles découvertes, & une suite d'actions la plupart hardies & toutes heureuses. Un extérieur

bas, ignoble même, ne lui ôtoit rien de l'autorité qu'il devoit avoir, parce qu'il avoit le talent de la parole, & une audace noble à laquelle les hommes ne réſiſtent pas. Ce qu'il y avoit d'inquiet, d'auſtere, & d'un peu barbare dans ſon caractere, étoit corrigé ou adouci, ſelon les occaſions, par ſon ambition qui étoit vive, forte, & éclairée. Il ne connoiſſoit de la religion & de la probité que les apparences. Sa fortune, & la volonté ou les intérêts du prince, étoient pour lui la ſuprême loi. (*)

Les talens & les reſſources d'un officier ſi diſtingué rendirent long-tems inutiles les efforts que faiſoient les François pour prendre la place, & tournoient contre eux juſqu'aux avantages qu'ils avoient pour y réuſſir. Le déſeſpoir & la honte de voir tous leurs deſſeins prévenus ou ruinés, les conduiſirent à vouloir détourner le Teſin de devant Pavie. Cette riviere ſe partage à une lieue au-deſſus de cette ville, en deux parties inégales, qui ſe réuniſſent à une lieue au-deſſous avant

(*) Leve, entretenant un jour l'empereur des affaires d'Italie, prétendoit qu'il n'y avoit qu'un moyen d'aſſujettir ce pays-là ſans peine, qui étoit de ſe défaire de tous les princes qui y avoient des poſſeſſions: *Eh que deviendroit mon ame*, lui dit Charles-Quint? *Avez-vous une ame?* repartit Leve, *abandonnez l'empire.* Vie de Charles-Quint.

de ſe jetter dans le Pô. Bonnivet crut pouvoir réuſſir à couper la plus conſidérable, qui baigne les murs de Pavie, & à la faire entrer dans l'autre qui s'en écarte, & qu'on nomme le Gravaloné. Il comptoit qu'en la mettant ainſi à ſec, il viendroit aiſément à bout de prendre la place, qui de ce côté-là n'étoit défendue que par la profondeur des eaux. Trois ſemaines entieres s'écoulerent dans cette entrepriſe qui coûta beaucoup de monde & de dépenſe : mais lorſque les aſſiégés commençoient à craindre quelque choſe, & les aſſiégeans à eſpérer beaucoup, la riviere groſſie par des pluies abondantes, & par la fonte des neiges, entraîna les digues élevées pour détourner ſon cours.

Cet événement avoit été précédé, & fut ſuivi de pluſieurs autres ſi malheureux, qu'après deux mois de ſiege on n'étoit guere plus avancé que le premier jour. Cependant l'armée diminuoit tous les jours par le feu continuel de la place, les maladies contagieuſes, les fréquentes déſertions, les rigueurs de la ſaiſon, le défaut de vivres ; ſur-tout par les alarmes continuelles que donnoient les ſorties fréquentes & bien conduites d'Antoine de Leve, & les mouvemens des généraux Impériaux qui avoient raſſemblé leurs troupes.

François, malgré tant de raisons d'abandonner le siege, s'y opiniâtra. Il ne pouvoit pas se résoudre à abandonner une entreprise qui lui avoit déjà beaucoup coûté, qui fixoit depuis long-tems l'attention de toute l'Europe, & qu'il croyoit devoir décider de sa réputation. Le murmure du soldat & les représentations des chefs auroient pu surmonter une répugnance si déraisonnable : mais il y étoit malheureusement affermi par Bonnivet, qui avoit dit qu'il mourroit devant la place, ou qu'il la prendroit. Cet amiral, abusant du talent commun à la cour, de donner un tour odieux aux sentimens les plus louables, & aux actions les plus héroïques qu'on a intérêt de décrier, réussissoit à faire regarder par le roi tous ceux qui cherchoient à l'éclairer, ou comme des hommes méchans qui vouloient le couvrir de honte, ou comme des hommes bornés qui ne voyoient pas dans l'avenir les moyens de réussir qui se présenteroient en foule. Le maître avoit, avec le favori, une telle conformité de caractere, qu'il croyoit comme lui qu'il suffisoit d'avoir le courage d'attendre le péril pour le vaincre; & une confiance si aveugle en ses promesses, qu'il attendoit tranquillement dans les plaisirs, que Pavie lui ouvrît ses portes.

Bourbon, qui connoiſſoit la bonté de la place, l'habileté du gouverneur, les diviſions des François, & l'incapacité de l'amiral ſur qui tout rouloit, avoit prévu ce qui arriva, & réglé ſes démarches ſur ſes conjectures. Il ſavoit qu'on lui attribuoit les déſaſtres de la derniere campagne, & il connoiſſoit trop les hommes pour eſpérer qu'on rendît juſtice à ſa conduite, tant que les effets en ſeroient malheureux. Pour faire ceſſer ces plaintes, il abandonna à Peſcaire & à Lannoy, le ſoin des affaires d'Italie, & ſe rendit à la cour du duc de Savoie ſon ami particulier. Il ne réuſſit pas ſeulement à le détacher des intérêts de la France, & à le déterminer à une alliance avec l'empereur; il en obtint encore les ſecours dont il avoit beſoin pour aller lever des troupes en Allemagne où il trouva moins de facilité qu'il ne l'avoit eſpéré.

Les princes de l'empire, quoique liés en quelque maniere d'intérêt avec Charles-Quint, ne voyoient pas ſans inquiétude l'accroiſſement d'une puiſſance énorme dont on pourroit abuſer peut-être un jour pour les aſſervir. Ils n'oſoient pas, à la vérité, s'oppoſer ouvertement aux entrepriſes de l'empereur: mais ils ſouhaitoient vivement que le roi de France pût réuſſir à ſe rendre maître du Milanois. Ces diſpoſitions déter-

minerent Bourbon à s'adreſſer à Fronſperg. Ce gentilhomme, à qui la connoiſſance des affaires d'Allemagne, & la confiance des gens de guerre donnoient, dans toutes les parties de l'Empire, une autorité preſque indépendante, reçut avec empreſſement les ouvertures qu'on lui faiſoit. Jaloux de la gloire de ſa nation, & fâché de la voir un peu obſcurcie par les Suiſſes depuis un ſiecle, il trouvoit la cauſe de ce malheur dans la facilité qu'avoient les aventuriers Allemands de ſe ranger indifféremment ſous toutes ſortes de drapeaux. Un chef de la naiſſance & de l'habileté du connétable lui parut très-propre à redonner aux troupes de ſon pays leur ancien orgueil & leur premiere réputation. Cette eſpérance le rendit ſi actif & ſi adroit, qu'en moins de trois ſemaines il ramaſſa dix mille vieux ſoldats. Avec ce corps, & ſix mille hommes que le comte de l'Odron avoit faits dans le Wirtemberg, Bourbon rentra en Italie, & y trouva les François qui ſe conſumoient devant Pavie, où il les avoit laiſſés en partant il y avoit quatre mois.

Ce prince, aſſervi juſqu'alors aux caprices d'autrui, devint le maître des opérations, parce que ſes ſoldats étant à lui, il étoit en état de rendre à ſon gré des ſervices, ou

1525. de ſe faire craindre. Il n'eut pas plutôt joint l'armée impériale, qu'il fit arrêter qu'on marcheroit aux François, lui à la tête des Allemands, Lannoy des Italiens, & Peſcaire des Eſpagnols. Ce parti étoit réellement ſage, & plus ſage qu'il ne le paroiſſoit peut-être d'abord. Une défaite ne faiſoit que détruire une armée qui, faute de paie, s'alloit diſſiper d'elle-même, au lieu qu'une victoire ſauvoit Pavie, délivroit le Milanois, & ouvroit le chemin de la France.

La même politique, qui faiſoit ſouhaiter une bataille aux Impériaux, devoit la faire craindre à leur ennemi. Il n'avoit qu'à lever le ſiege, prendre un poſte où il ne pût pas être attaqué, temporiſer quelques ſemaines ou même quelques jours, & il auroit vu diſparoître des troupes qu'on n'avoit retenues dans Pavie, & à l'armée, que par l'eſpérance d'une action déciſive, & du pillage d'un riche camp. Cette retraite finiſſoit la guerre, du moins la campagne; & les Francois, ſans tirer l'épée, ſe trouvoient maîtres d'un duché conſidérable, pour lequel ils avoient tant de fois prodigué leur ſang. Ces conſidérations, quoique fortifiées du ſuffrage de tous les généraux, ne changerent rien aux idées de gloire mal entendue de

François I (*). Ce prince, qui avoit confondu, toute sa vie, une sage retraite avec une fuite honteuse, & les démarches dictées par la prudence, avec celles qu'inspire la crainte, se crut obligé à recevoir le combat: il fut battu par sa faute, & par les savantes manœvres de ses ennemis.

La faute qu'il fit fut décisive. Son artillerie, admirablement postée, & servie avec toute la vivacité possible par Gaillot de Genouillac, tira d'abord avec un si grand succès sur les Impériaux, que chaque volée en emportoit une file entiere. L'infanterie espagnole, ne pouvant résister à ce feu terrible, se débanda avec précipitation & en désordre, pour s'aller mettre à couvert dans un chemin creux. Un commencement si heureux éblouit François. Croyant la victoire sure, & voulant en avoir l'honneur, il sortit de ses retranchemens pour achever, à ce qu'il pensoit, la déroute. Ce mouvement, ayant placé le prince entre l'artillerie & les fuyards, rendit le canon inutile. Dès-lors le combat

(*) François I avoit le défaut & le malheur de se croire trop aisément supérieur à ses ennemis. Leur inaction apparente, durant le siege de Pavie, l'avoit si fort confirmé dans sa présomption, qu'il demanda un jour à Bonnivet, qu'*étoient devenus ces lions d'Espagne par lesquels il s'étoit laissé battre: Ils dorment, Sire*, répondit l'amiral, *Votre Majesté verra ce qu'ils feront à leur réveil.* Vie de Charles-Quint.

ſe rétablit, & la victoire ſe déclara enſuite pour le parti qu'on avoit cru quelque tems vaincu.

La défaite de François (*) vint ſur-tout de leur gendarmerie qui avoit paſſé juſqu'alors pour la meilleure de l'Europe, & qui, dans cette journée, ne ſoutint pas ſa réputation. Elle fut vaincue & preſque détruite par deux mille Baſques d'une agilité merveilleuſe, qui ſe ſéparant par pelotons de dix, de vingt, de trente hommes, l'attaquerent avec une vivacité & une adreſſe très-redoutable. Ils

(*) François I, entretenant un jour Vivonne, ſénéchal de Poitou, de la bataille de Pavie, & lui ſpécifiant toutes les pieces dont il étoit armé dans ce combat, le ſénéchal lui dit: « *Sire, vous étiez très-bien armé, ſelon que vous dites; mais vous aviez à dire la meilleure piece de votre harnois. Et laquelle?* répondit le roi. *Le cœur de votre nobleſſe*, répliqua monſieur le ſénéchal, que par ci-devant n'aviez reconnue & traitée comme deviez; car vous n'aviez reconnu & traité & contenté que quatre ou cinq favoris, comme l'amiral Bonnivet, Montchenu, Montmorenci, Brion & autres, qui ſeuls ſe ſont reſſentis de vos faveurs, bienfaits, honneurs & dignités, & les autres non. Car, & à quel propos Brion a-t-il tant de bienfaits de vous, que de ſa ſeule fauconnerie, il a ſoixante chevaux en ſon écurie, lui qui n'eſt que gentilhomme comme un autre, & encore cadet de ſa maiſon, que j'ai veu qui n'avoit pour tout ſon train, que ſix ou ſept chevaux. Si vous euſſiez reſpandu également vos faveurs & moyens aux autres gentilshommes de votre royaume, ils vous euſſent eſté plus affectionnés qu'ils n'ont eſté, & euſſent crévé auprès de vous, & poſſible ne fuſſiez-vous eſté pris; & poſſible auſſi que, pour ce ſujet, Dieu a ainſi diſpoſé de vous à ce coup, pour y aviſer mieux à l'avenir, & vous en corriger. » *Brantome.*

faiſoient une décharge pour diſparoître enſuite, & revenoient à l'improviſte pour diſparoître encore. On prétend qu'Antoine de Leve avoit dreſſé depuis quelque tems ces arquebuſiers à combattre par pelotons entre les eſcadrons de la cavalerie Eſpagnole, & qu'il avoit emprunté cet uſage des Grecs. Les généraux qui, depuis ce tems-là, s'en ſont ſervis le plus ſavamment, ſont l'amiral de Coligni, Henri VI, le grand Guſtave, Weimar, Montroſe, & M. de Turenne, en 1674, à Sintzim, & à Ensheim.

Un ſtratagême de Peſcaire contribua encore beaucoup au ſuccès de cette journée. Ce général, s'étant approché du camp ennemi un peu avant le commencement du combat, rentra dans le ſien pour y annoncer que le roi de France venoit de faire publier dans ſon armée une défenſe, ſous des peines capitales, de faire quartier à aucun Eſpagnol. Cette nouvelle, quoique fauſſe, fut crue de ſi bonne foi, & fit des impreſſions ſi fortes, que preſque tous les Impériaux jurerent de n'accorder la vie à aucun François, & de plutôt mourir que de ſe rendre. Ce ſerment eut les ſuites terribles qu'il devoit avoir; il rendit l'Eſpagnol invincible dans l'action, & féroce après la victoire.

Il n'y a guere de bataille plus célebre dans

l'hiſtoire, que celle de Pavie. Les vaincus y perdirent huit ou dix mille hommes, Bonnivet (*), la plupart des officiers conſidérables, & le Milanois entier. Cependant ces événemens ſont ſi communs à la guerre, qu'on en auroit preſque perdu le ſouvenir, s'ils ne s'étoient trouvés liés au malheur de François I. Ce prince, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de l'homme du monde le plus intrépide, fut forcé de le rendre : mais il ne voulut ſe rendre qu'au vice-roi : *Monſieur de Lannoy*, lui dit-il en italien, *voilà l'épée d'un roi qui mérite d'être loué, puiſqu'avant de la perdre, il s'en eſt ſervi pour répandre le ſang de pluſieurs des vôtres; & qu'il n'eſt pas priſonnier par lâcheté, mais par un revers de fortune.* Lannoy ſe mit à genoux, reçut avec reſpect les armes du prince, lui baiſa la main, & lui préſenta une autre épée, en diſant : *Je prie Votre Majeſté d'agréer que je lui donne la mienne qui a épargné le ſang de pluſieurs des vôtres. Il n'eſt pas convenable à un officier de l'empereur de*

(*) Cet imprudent favori ſe fit tuer pour éviter la honte & les reproches que ſa témérité lui auroit attirés. Sa mort n'éteignit pas la haine de Bourbon, qui, après l'avoir contemplé avec une eſpece de complaiſance, s'écria : *Ah, malheureux ! tu es cauſe de la perte de la France & de la mienne.* Brantome.

voir un roi désarmé, quoique prisonnier (*).

La crainte qu'on eut que les Lansquenets, qui depuis long-tems n'avoient point reçu de solde, ne pensassent à se saisir de François, pour en avoir la rançon, fit prendre la résolution de le conduire au château de Pisigithoné. Il y fut traité en roi. Lannoy avoit pour lui le plus grand respect, Pescaire (**) une admiration sans bornes, & Bourbon (***) une soumission qui approchoit du repentir. Les sentimens des généraux avoient passé jusques dans le cœur du soldat; & il n'y

(*) François I écrivit, après la bataille, à la duchesse d'Angoulême sa mere: *Madame, tout est perdu, hors l'honneur.* Antonio de Vera.

(**) » Pescaire, n'étant encore bien guéry en sa playe au » visage, il vint à visiter le roy; non vétu de velours ni d'or, » comme les autres, lesquels, depuis la bataille gagnée, à la » mode de pompe & de bravade, s'estoient accommodés & » armés de la dépouille des François, mais avec une saye & » habillement de drap noir, par une singuliere modestie de cou- » rage, que monstroit l'habit, non de vainqueur, mais de vaincu: » & pour monstrer aussi, par une douleur non feinte, qu'il » avoit compassion de la fortune, de la condition & de l'état » royal.» *Brantome.*

(***) Bourbon se mit à genoux au souper du roi, & lui présenta la serviette. Les relations françoises disent qu'elle fut refusée; & les espagnols, qu'elle fut acceptée. Le caractere du monarque, est plus favorable à la premiere de ces opinions, & la nécessité de ses affaires à la seconde. S'il devoit lui paroître grand, d'un côté, de ne vouloir pas, même dans sa disgrace, être servi par un rebelle, il étoit imprudent, de l'autre, d'aigrir un général victorieux, & en état de se venger.

avoit perſonne dans l'armée impériale qui ne s'intéreſſât vivement au ſort du roi priſonnier. Il reçut quelque tems après de nouvelles conſolations qui lui étoient encore plus néceſſaires. On l'inſtruiſit que ſa diſgrace n'avoit pas jetté la France dans le découragement qu'il avoit craint; que le duc de Vendôme, qui auroit pu diſputer l'autorité, l'avoit cédée généreuſement pour préſerver l'état de l'anarchie; que les perſonnes les plus conſidérables de la nation s'étoient rendues à Lyon auprès de la régente, & avoient pris avec elles des meſures ſages pour aſſurer l'ordre; que les frontieres étoient preſque en état de défenſe, & les fonds tout faits pour racheter les ſoldats & les officiers pris par les Eſpagnols devant Pavie; que le roi d'Angleterre, qui avoit parut d'abord charmé de ce qui s'étoit paſſé en Italie, commençoit à être alarmé des progrès de l'empereur; enfin que les peuples étoient diſpoſés à tout ſacrifier pour briſer ſes fers, & pour empêcher que le royaume ne fût démembré.

Ces agréables nouvelles avoient été précédées par un bruit ſourd & confus qui annonçoit qu'il ſe tramoit quelque choſe en faveur de François. C'étoit l'effet des mouvemens que ſe donnoient Saint-Paul, Vaudemont & Saluces, pour engager quelques puiſſances

puiſſances d'Italie à ſe liguer pour faire rendre la liberté au roi priſonnier, ou pour empêcher au moins qu'il ne fût conduit hors du Milanois. Cette intrigue, conduite avec beaucoup de dextérité par le comte Franciſque de Pontreſme, pouvoit avoir une iſſue favorable, ſi les ſoupçons qu'on en eut n'avoient pas inſpiré les plus grandes précautions. Il fut arrêté que le prince ſeroit conduit dans le royaume de Naples. Peſcaire, jaloux de montrer à ceux de ſon pays le plus grand roi de l'Europe pris particuliérement par ſa conduite & par ſa valeur, vouloit que ce fût par terre. Bourbon, qui craignoit qu'une foible eſcorte ne laiſſât enlever ce prince, & qu'une trop forte n'expoſât le Milanois, vouloit, avec tous les généraux, que ce fût par mer. Lannoy, qui répondoit de tout, ne ſavoit à quoi ſe réſoudre : il ſentoit que, même dans ſa vice-royauté, Bourbon & Peſcaire, maîtres abſolus des troupes, le ſeroient du roi ; & il croyoit très-dangereux de commettre un dépôt ſi précieux à la foi de deux mécontens, dont l'un accuſoit publiquement l'empereur de perfidie, & l'autre d'ingratitude.

Le vice-roi étoit dans cet état d'incertitude, le plus terrible de tous pour un homme de ſon caractere, lorſqu'il en fut tiré par un

événement des plus surprenans. Pour consoler François I dans sa prison, on l'avoit flatté que l'empereur seroit ou assez généreux pour l'élargir sans rançon, ou assez juste pour n'exiger que des conditions raisonnables. Les premieres propositions qu'on lui fit l'ayant détrompé, il imagina que s'il pouvoit aller lui-même en Espagne, il avanceroit plus les affaires dans une entrevue avec Charles-Quint, que les ministres des deux cours, par des négociations de plusieurs années. Il se confirma dans son opinion par l'habitude où il étoit de juger des inclinations d'autrui par les siennes; & il la proposa au vice-roi comme l'unique moyen de donner bientôt la paix à la chrétienté.

Lannoy, charmé de l'ouverture que quelques historiens prétendent qu'il fit le premier, y entrevit pourtant des inconvéniens. Il craignoit d'un côté que Bourbon & Pescaire n'approuvassent pas une idée qui dérangeoit peut-être leurs projets, & il n'osoit de l'autre éloigner des côtes d'Italie la flotte Espagnole qui devenoit nécessaire au transport du roi prisonnier. Le prince applanit ces difficultés en ne laissant rien échapper qui pût faire pénétrer ses vues par ceux à qui on avoit intérêt de les cacher, & en fournissant ses propres galeres pour le voyage.

Il partit pour l'Eſpagne ; & lui qui avoit demandé de n'être pas conduit à Pavie après la bataille, ne craignit point d'aller ſervir de ſpectacle à une nation fiere & dédaigneuſe.

L'empereur, qui ne fut inſtruit de cette réſolution qu'à l'arrivée du roi même, diſſimula la joie qu'elle lui cauſoit avec autant de ſoin qu'il avoit caché celle qu'il avoit reſſentie en apprenant le ſuccès de la journée de Pavie. L'Europe entiere avoit eu les yeux ſur lui, pour voir de quelle maniere il recevroit la nouvelle d'une ſi belle victoire, & toute l'Europe avoit été étonnée de la ſageſſe & de la modeſtie d'un jeune & puiſſant prince, qu'aucun revers de fortune n'avoit accoutumé à tant de modération. Il avoit pouſſé la feinte juſqu'à défendre des feux de joie : *Les chrétiens*, avoit-il dit, *ne doivent ſe réjouir que des victoires qu'on remporte ſur les infideles.* Charles continua ce perſonnage juſqu'à ce qu'il convînt à ſes intérêts d'en prendre un autre. Alors il mit la liberté de François aux conditions les plus dures, les plus humiliantes ; & pour lui ôter l'eſpérance d'y faire rien changer, il déclara qu'il ne le verroit point juſqu'à ce que les prétentions reſpectives des deux couronnes euſſent été réglées. Une dureté ſi criante étoit moins l'effet du caractere de Charles, qu'une ſuite de ſa poli-

tique. Ce prince avoit examiné dans son conseil de quelle maniere il lui convenoit d'agir dans la position où il se trouvoit.

L'évêque d'Osma son confesseur s'étoit déclaré pour le parti de la modération. Il avoit représenté que si l'empereur vouloit abuser de ses avantages, il ne pourroit ni réprimer l'orgueil des Turcs en Hongrie, ni arrêter les progrès du luthéranisme en Allemagne, ni conserver les alliances qu'il avoit avec l'Angleterre & avec quelques puissances d'Italie. Ses craintes s'étoient étendues plus loin. Il avoit pensé que l'Europe, alarmée pour sa liberté, se ligueroit contre l'Espagne; & que si on imposoit à la France des conditions trop dures, elle ne se croiroit pas obligée de les remplir. Ces observations l'avoient porté à assurer qu'il falloit chercher à tempérer l'éclat de la victoire, rendre la liberté au roi prisonnier, & n'exiger de lui que des sacrifices que l'intérêt essentiel de son royaume & le soin de sa gloire ne le forceroient pas de rétracter.

Cette politique avoit paru foible & timide au duc d'Albe. Il avoit prétendu que plus la victoire qu'on venoit de remporter étoit brillante, & plus il seroit honteux à l'empereur de n'en pas bien profiter; qu'il étoit inutile de travailler à regagner, par un trai-

tement favorable, un prince imprudent & malheureux, aigri ſans retour par ſes humiliations & par ſes revers, que l'impoſſibilité de calmer les inquiétudes du pape & des autres puiſſances d'Italie depuis la bataille de Pavie, devoit déterminer à les opprimer ; qu'il convenoit de profiter de l'eſpece d'anarchie & d'anéantiſſement où ſe trouvoit la France, pour lui ôter juſqu'à l'eſpérance de jamais recouvrer ſon ancienne conſidération ; que l'affoibliſſement de la monarchie la plus conſidérable de l'Europe ôteroit aux Turcs & aux proteſtans l'audace que ſon appui leur avoit donnée ; enfin qu'il étoit ſage de profiter des circonſtances heureuſes où on ſe trouvoit pour aſſurer à la maiſon d'Autriche une ſupériorité marquée, & qui fût à l'abri des révolutions. Le duc d'Albe avoit conclu de toutes ces conſidérations, ou qu'il ne falloit pas relâcher le roi priſonnier, ou qu'il falloit lui impoſer des conditions fort rudes.

Ce ſentiment, qui avoit prévalu dans le conſeil, étoit devenu la baſe de toutes les négociations. L'empereur, convaincu qu'on ne lui imputeroit rien, parce qu'il paroiſſoit plutôt déférer aux lumieres de ſes miniſtres, que ſuivre ſes vues particulieres, ne mettoit point de bornes à ſes prétentions. Il croyoit devoir tirer le plus grand parti des irréſolu-

tions de la cour de France, & il confondoit l'uſage avec l'abus de la victoire.

François, qui ſe regardoit comme étant depuis ſa défaite, & comme deſtiné à être encore long-tems la victime de cette politique, étoit d'un caractere trop vif & trop impatient pour ſoutenir ſes malheurs avec fermeté. Il ſuccomba autant ſous le poids de ſa foibleſſe que ſous celui de ſes revers; & il fut attaqué d'une maladie dangereuſe (*). L'intérêt que Charles prenoit à la conſervation d'une vie dont la fin ruinoit ſes projets, lui fit faire des réflexions: il ſe détermina enfin à voir ſon priſonnier, & à eſſayer de lui rendre, par les fauſſes promeſſes d'une liberté prompte, l'eſpérance & la ſanté que trop de dureté lui avoit ravies. Son chancelier Gattinara, qu'il conſulta ſur cette réſolution,

(*) Rien n'eſt plus propre à donner une juſte idée de la dureté qu'on avoit pour François durant ſa priſon, qu'une lettre du ſecretaire, de l'amiral de Chabot, publiée par le Laboureur. Elle fut écrite de Londres le 5 Février 1535, & contient entr'autres choſes, qui furent dites par Henri VIII à ce ſecretaire: « Qu'il » étoit ſouvenant & bien recordé, quand ils ſe trouverent der» niérement enſemble, que François I, parlant un jour à meſſei» gneurs le dauphin, d'Orléans & d'Angouleſme ſes enfans, en » la préſence dudit roi, leur dit ces propres mots: Que s'il ſavoit » qu'ils oubliaſſent jamais les torts & inhumains traitemens faits » à lui & à eux par ledit empereur, en cas qu'ils ne s'en ven» geaſſent, ſi faire lui-même ne le pouvoit, comme il eſpéroit, » durant ſa vie, il leur donnoit dès-lors ſa malédiction. » *Addit. aux mém. de Caſteln.*

la désapprouva. Il soutint que l'empereur ne devoit pas voir le roi de France, ou qu'il devoit briser ses fers; parce qu'autrement cette civilité passeroit pour intéressée, & que la postérité auroit sujet de soupçonner d'avarice une action qu'il pouvoit rendre la plus belle de son regne, en la faisant par un motif de générosité. Ce langage, tenu par le même homme qui quelques mois auparavant, avoit été d'avis de rendre la prison de François perpétuelle, parut à Charles une contradiction: il ne s'apperçut pas que les deux conseils partoient d'un ministre porté au grand, & qui n'ayant pu lui persuader de recueillir tout le fruit qu'il pouvoit de sa victoire, vouloit du moins l'engager à en tirer toute la gloire.

L'empereur, qui n'avoit pas eu la fermeté nécessaire pour se fixer au premier de ces deux partis, manqua du désintéressement qu'il falloit pour embrasser le second. Il suivit le plan qu'il s'étoit formé, d'abuser de la crédulité de François, pour lui persuader qu'il alloit être libre, dès que sa santé seroit rétablie. Cette promesse arracha ce prince au tombeau, & l'arrivée de la duchesse d'Alençon sa sœur, chargée de traiter de sa rançon lui rendit ses forces. Il en avoit besoin, non comme il l'avoit espéré pour prendre la route

de ſes états, mais pour ſoutenir encore les dégoûts & l'ennui de ſa ſituation. A meſure que ſa guériſon avançoit, l'empereur trouvoit des prétextes pour reculer la négociation, convaincu qu'il arracheroit à l'impatience de ſon priſonnier des ſacrifices qu'il n'avoit pu obtenir de ſa raiſon. François, laſſé de tant de délais, eut un mouvement de dépit qui pouvoit paroître un effort de vertu : il proteſta qu'il étoit réſolu de finir ſes jours dans ſa priſon; & il donna à la ducheſſe d'Alençon, qui repaſſoit les Pyrénées, un acte ſigné de ſa main, par lequel il remettoit le gouvernement du royaume entre les mains du dauphin ſon fils aîné, & lui permettoit de prendre la couronne. (*)

(*) Comme nos hiſtoriens n'ont jamais parlé de cet acte, dit Amelot de la Houſſaye dans ſes notes ſur Tacite, je ne puis, à mon avis, faire un plus grand plaiſir au public, que de mettre ici un extrait de cet acte, qui probablement n'eſt point venu à leur connoiſſance. » Par bonne & mûre délibération, dit ce roi, » nous avons voulu, ordonné & conſenti, par édit perpétuel » & irrévocable, voulons, ordonnons & conſentons, & » tel eſt notre plaiſir, que notre très-cher & très-amé fils » aîné, François, dauphin de Viennois, par la grace de Dieu, » né & appellé, après nous, à la couronne de France, » ſoit, dès-à-préſent, déclaré, réclamé, & de tous nos ſujets » nommé, tenu & réputé roi très-chrétien de France & nommé » roi, couronné, ſacré avec & en gardant toutes les ſolemnités » requiſes & accoutumées, & à lui ſeul comme à roi vrai & » indubitable, tous nos autres enfans mâles & femelles, ſes freres » & ſœurs, les princes de notre ſang, les archevêques, évêques, » chapitres, abbés, prélats, nobles & autres, aient reçoup

L'empereur qui avoit approfondi le caractere de ſon priſonnier, ne fut que médiocrement alarmé de cette démarche : il la regarda ou comme une feinte concertée, à laquelle on n'auroit aucun égard en France, ou comme un trait de légéreté qui ſeroit bientôt rétracté en Eſpagne. Pour ſavoir

---

» comme à leur roi & vrai ſeigneur & prince, & comme roi le » tiennent & traitent, en lui obéiſſant entiérement, & à ſes » commis, officiers & députés, &c. Voulons auſſi que tous ceux » qui nous doivent foi & hommage, tant princes de notre ſang, » prélats & autres juſticiers & officiers, nobles & non nobles, » ſoient quittes & abſolus de la foi, ſerment & hommage qu'ils » nous ont dus, & en faiſant ſeulement ſerment, foi & hommage » à notredit fils ainé, après ſon couronnement, comme à roi, » ou à ſon chancelier repréſentant ſa perſonne. » Voilà une ceſſion : mais ce qui ſuit montre qu'elle n'étoit ni ſincere ni véritable, & que ſi l'on eût fait couronner le dauphin, ſelon ſon *Edit perpétuel & irrévocable*, il auroit compté cette obéiſſance pour un crime de leze-majeſté. « Retenons au ſurplus & réſervons, » ajoute-t-il, que s'il plaît à Dieu permettre que la délivrance » de notre perſonne s'en enſuivît par ci-après ; alors & en ce cas, » nous entendons & retenons à nous de retourner au gouvèrne- » ment & conduite de notre royaume, tout ainſi que ſi jamais » n'euſſions été pris ni en captivité, ainſi que les droits *poſtliminii* » le veulent & permettent. Et en ce cas-là, notredit très-cher » & très-amé fils ainé nous cédera & lairra le nom & place de » roi, & ne ſe fera plus expédition ni acte quelconque au nom » de notredit fils : ainſi le tout ſera par nous, & en notre nom, » fait & expédié, comme il ſe faiſoit auparavant notre priſe & » captivité ; & ſera & demeurera ladite coronation, l'effet d'icelle, » & regne, ſuſpendu & différé juſqu'après notre trépas, ou à » notre longue abſence de noſdits royaumes, pays, terres & » ſeigneuries. *Edit écrit de la main du premier préſident de Selve, dont j'ai vu copie tirée ſur l'original.*

plus préciſément à quoi s'en tenir, & pour avancer peut-être le dénouement d'une ſcene, qui, au gré de l'Europe entiere, duroit trop long-tems, il fit jouer un reſſort dont la force & la bonté lui étoient parfaitement connues.

Bourbon étoit paſſé d'Italie en Eſpagne pour veiller à ſes intérêts durant les négociations qui commencerent d'abord après la bataille de Pavie, & dans leſquelles il prévoyoit que ſes intérêts ſeroient diſcutés. Il avoit été ſi mal reçu d'abord, que le marquis de Villane n'avoit conſenti à le loger chez lui qu'en aſſurant à l'empereur qu'il brûleroit ſon palais dès que ce prince en ſeroit ſorti, ne pouvant ſe réſoudre à occuper dans la ſuite une demeure qu'un traître auroit ſouillée. Dès qu'il fut devenu néceſſaire de donner de l'inquiétude aux François, on commença à témoigner au connétable une conſidération extraordinaire. Charles feignit de vouloir tenir toutes les paroles qu'il lui avoit données, & il parut déterminé à commencer par lui faire épouſer ſa ſœur.

Le roi de France, qui ne pouvoit pas douter qu'il ne fût bientôt forcé de rétablir Bourbon dans ſes biens, fut effrayé du péril que couroit la monarchie, ſi un prince ſi

puiſſant devenoit beau-frere de l'empereur. Pour prévenir cet inconvénient, il demanda la princeſſe pour lui-même, eſpérant que Charles, qui s'opiniâtroit à ſe faire céder la Bourgogne, conſentiroit à la laiſſer à la France comme dot de la reine Eléonore, & que cette difficulté, la ſeule qui éloignât la paix, étant applanie, la tranquillité ſe trouveroit rétablie preſque d'elle-même entre les deux nations.

Il eût été à ſouhaiter, pour le bonheur de l'Europe, que l'empereur eût eu aſſez de modération pour goûter ce tempérament. Malheureuſement il perſiſta à exiger la ceſſion d'une province ſur laquelle il prétendoit avoir des droits, &, comme il l'avoit prévu, on eut la foibleſſe de la lui abandonner. François ne mit qu'une condition à ce ſacrifice, c'eſt que ſa liberté précéderoit l'évacuation de la Bourgogne. Les miniſtres Flamands, peu éclairés ou corrompus, comme on le publia depuis, opinerent pour cette condeſcendance: les Eſpagnols, plus déliés ou plus fideles, s'y oppoſerent. Charles, qui ne regardoit peut-être cet arrangement que comme une vaine formalité, ou qui croyoit avoir pris du moins des meſures infaillibles pour s'aſſurer qu'on ne lui manqueroit pas de parole, ſe prêta à la délicateſſe de ſon

prisonnier. Alors rien ne s'opposant plus à la paix, elle fut signée (*) aux conditions suivantes. 1°. Que le roi de France céderoit la Bourgogne en pleine souveraineté. 2°. Qu'il renonceroit à tous ses droits sur Naples, sur le Milanois, sur Genes, & à l'hommage que lui devoient les comtés de Flandres & d'Artois. 3°. Qu'il rétabliroit le connétable dans ses biens, charges & dignités. 4°. Qu'il paieroit pour sa rançon deux millions d'écus d'or. 5°. Qu'il donneroit, à son choix, pour ôtages, ses deux fils, ou le dauphin & douze seigneurs qu'on désignoit. 6°. Que s'il ne vouloit ou ne pouvoit tenir sa parole, il retourneroit dans sa prison. Le sceau de la réconciliation

(*) « La premiere fois que l'empereur rendit visite au roi, » après la signature du traité, il voulut être accompagné de » l'Isle-Adam que les affaires de son ordre avoient attiré en » Espagne. On remarqua que Charles-Quint & François I, étant » sortis ensemble, l'empereur, au passage, déféra le pas au roi, » & que le prince le refusa; sur quoi ils appellerent le grand- » maître pour en décider: *Je prie Dieu*, leur dit ce vénérable » vieillard, *qu'il n'y ait jamais de différend de plus grande impor-* » *tance entre vos Majestés*; & adressant la parole au roi de France: » *Personne*, lui dit-il, *Sire, ne disconvient que l'empereur ne soit* » *le premier prince chrétien; mais étant dans ses états & dans son* » *palais, il me semble que vous ne devez pas refuser les honneurs* » *qu'il croit devoir au plus grand roi de l'Europe.* Une réponse » aussi prudente & aussi adroite, contenta l'un & l'autre. » *Histoire de Malte.*

fut ſon mariage avec Eléonore, ſœur aînée de l'empereur, & veuve du roi de Portugal. (*)

(*) François I, malgré cette union, prit une nouvelle maîtreſſe à ſon retour d'Eſpagne. Voici comment s'explique ſur cela Brantome : « J'ai oui conter, & le tiens de bon lieu, que lorſque » le roi François I eut laiſſé madame de Châteaubriant, ſa » maîtreſſe favorite, pour prendre madame d'Eſtampes, étant » fille appellée Helly, que Madame la Régente avoit priſe avec » elle pour l'une de ſes filles, & la produiſit au roi François à » ſon retour d'Eſpagne à Bordeaux, laquelle il prit pour ſa » maîtreſſe, & laiſſa madame de Châteaubriant, ainſi qu'un » clou chaſſe l'autre, madame d'Eſtampes pria le roi de retirer » de ladite dame de Châteaubriant tous les plus beaux joyaux » qu'il lui avoit donnés, non pour le prix & la valeur, car » pour lors les pierreries n'avoient la vogue qu'elles ont eues » depuis, mais pour l'amour des belles deviſes qui étoient miſes, » engravées & empreintes, leſquelles la reine de Navarre ſa » ſœur avoit faites & compoſées; car elle étoit très-bonne » maîtreſſe.

» Le roi François lui accorda ſa priere, & lui promit qu'il » le feroit; ce qu'il fit : & pour ce, ayant envoyé un gentil- » homme vers elle pour les lui demander, elle fit ce la malade » ſur le coup, & remit le gentilhomme dans trois jours à venir, » & qu'il auroit ce qu'il demandoit. Cependant, de dépit, elle » envoya querir un orfévre, & lui fit fondre tous les joyaux, » ſans avoir reſpect ni acception des belles deviſes qui y étoient » engravées; & après le gentilhomme tourné, elle lui donna » tous les joyaux convertis & contournés en lingots d'or; » *Allez*, dit-elle, *portez cela au roi, & dites-lui que puiſqu'il* » *lui a plu me révoquer, ce qu'il m'avoit donné ſi libéralement,* » *je le lui rends & renvoie en lingots d'or. Quant aux deviſes,* » *je les ai ſi bien empreintes & colloquées en ma penſée, & les* » *y tiens ſi cheres, que je n'ai peu permettre que perſonne en diſ-* » *posât & jouit, & en eût du plaiſir que moi-même.*

» Quand le roi eut reçu le tout, & lingots & propos de cette » dame, il ne dit autre choſe, ſi non : *Retournez & rendez-lui le*

» *tout. Ce que j'en faiſois ce n'eſtoit point pour la valeur, (car je*
» *lui euſſe rendu deux fois plus, mais pour l'amour des deviſes ;*
» *& puiſqu'elle les a fait ainſi perdre, je ne veux point de l'or, &*
» *le lui renvoie. Elle a montré en cela plus de courage & généroſité*
» *que je n'euſſe penſé provenir d'une femme.* Un cœur de femme
» généreuſe, dépité & ainſi deſdaigné, fait de grandes choſes. »
Brantome.

Fin du Livre ſecond.

HISTOIRE
DES GUERRES
DE CHARLES-QUINT
ET DE FRANÇOIS I.

LIVRE TROISIEME.

PERSONNE ne douta que le traité de paix qu'on venoit de faire, ne devînt l'époque d'une guerre longue & sanglante. On supposoit que François I, qui avoit sa gloire à réparer, ses intérêts à ménager, & sa vengeance à satisfaire, se livreroit à toute la vivacité, à toute l'impétuosité de son caractere. Cette conjecture étoit d'autant mieux fondée, que le prince trouva en rentrant dans ses états, que son absence n'avoit pas nui aux affaires, & que la régente sa mere avoit profité avec beaucoup de courage & de bonheur, pour mettre les frontieres en état, & pour lever des troupes, de l'inaction où l'empereur étoit resté faute d'argent, 1526.

par esprit d'incertitude, & pour rassurer l'Europe (*).

Les dispositions du roi ne se trouverent pas telles qu'on les imaginoit : les malheurs qu'il venoit d'éprouver lui avoient fait souhaiter une situation tranquille. Il étoit disposé de très-bonne foi à exécuter le traité de Madrid, tout humiliant qu'il étoit, pourvu qu'au lieu de la cession de la Bourgogne, on se contentât de deux millions d'écus d'or: moyennant cet adoucissement, il promettoit d'observer une neutralité parfaite, & il abandonnoit l'Italie entiere au ressentiment & à l'ambition de son rival.

Pour juger de la faute que fit l'empereur en n'acceptant pas les offres de la France, & pour sentir qu'il se laissa plutôt emporter par le dépit de s'être trompé, que conduire par la connoissance de ses vrais intérêts, il suffit de rappeller ce qui s'étoit passé depuis la journée de Pavie.

Avant cet événement mémorable, les puissances d'Italie souffroient assez patiemment

(*) Lannoy, disant à l'empereur que Bourbon avoit été d'avis d'attaquer la France immédiatement après la bataille de Pavie, pour profiter de la consternation qui y étoit généralement répandue, & qu'il s'en étoit fallu de bien peu que cette opinion n'eût été suivie : *Pourquoi*, lui répondit l'empereur, *me dire aujourd'hui ce qui ne s'est pas fait, & qui se pouvoit faire alors.* Vie de Charles-Quint.

les

les Impériaux dans le Milanois, & le duc lui-même ne reſpectoit pas ſeulement les ordres de l'empereur, il ſe ſoumettoit encore aux caprices de ſes généraux. La haine qu'on avoit conçue contre les François étoit ſi vive qu'on ne croyoit pas pouvoir trop acheter l'avantage de les accabler. Lorſque le ſort des armes eut changé la face des affaires, les diſpoſitions des cœurs changerent auſſi. Le pape & les Vénitiens (*) craignirent un vainqueur puiſſant, qui ne trouvoit preſque plus d'obſtacle, & dont les ſuccès pouvoient étendre les vues juſqu'à leurs états. Cette conſidération leur fit ſouhaiter qu'on ne différât pas davantage de donner à Sforce l'inveſtiture du duché de Milan, & qu'on en fît ſortir une armée, qui depuis ſa derniere victoire n'avoit plus d'ennemis à combattre. Pour forcer l'empereur à ces deux démarches

(*) Les Venitiens étoient ceux qui avoient le mieux caché les ſentimens que leur avoit inſpirés la bataille de Pavie. Ils répondirent à l'ambaſſadeur de l'empereur qui leur annonçoit les ſuites de cette fameuſe journée, qu'ils partageoient avec ce prince la joie qu'un événement ſi heureux devoit lui cauſer. Ils dirent le lendemain à l'ambaſſadeur de France, qui leur peignoit la déſolation du royaume, qu'ils en étoient véritablement pénétrés. Si je me ſuis hier réjoui, ajouta le doge, c'étoit pour pratiquer le précepte de l'évangile, qui ordonne de pleurer avec ceux qui pleurent, & de ſe réjouir avec ceux qui ſe réjouiſſent: *Flere cum flentibus, ridere cum ridentibus.* Hiſtoire de Charles-Quint.

qu'on ſentoit qu'il ne feroit jamais volontairement, il fut arrêté que tous les princes d'Italie uniroient leurs forces, & qu'ils ſerviroient la cauſe commune de tout leur pouvoir. Il falloit une ame forte & agiſſante pour mouvoir & pour régler ce corps compoſé de tant de membres : on crut la voir dans Peſcaire, qui commandoit alors l'armée de l'ennemi commun.

Ce général avoit les vices qu'il falloit pour ſe laiſſer ſéduire, & les talens néceſſaires pour bien ſervir le parti qu'il embraſſeroit : il étoit altier, faux & ambitieux ; mais brave, vigilant, ferme, actif, inépuiſable en reſſources, l'idole des troupes (*). Un mécontent-

(*) « Le marquis de Peſcaire ayant aſſiégé une place nommée » Pizighitone, en l'état de Milan, il y eut dedans trois excellens » arquebuſiers, ayant été mis en garde en un certain lieu ſecret » de la muraille, regardoient s'ils ne verroient point quelque » Eſpagnol ſur lequel ils puſſent décharger leurs arquebuſes à » coups ſurs ; & il arriva qu'ayant couché mort, par terre, le » capitaine Buſto & le capitaine Mercado, le troiſieme ayant » dreſſé ſon arquebuſe contre le marquis de Peſcaire, & cherchant à y mettre le feu, tout d'un coup un capitaine de » Pavie, nommé le Fratin, avança la main & lui arracha la » meche allumée, criant à haute voix : *A Dieu ne plaiſe* que, » par notre cruauté, périſſe un ſi vaillant capitaine qui eſt le » pere des ſoldats, & qui nous maintient, encore que nous ſoyons » ennemis ; mais au contraire, conſervons-lui la vie, afin de » vivre du gain de nos ſoldats, & que nous ne mourions point de » faim au milieu d'une paix lente & pareſſeuſe : ainſi lui fut » ſauvé la vie. Il avoit raiſon de parler ainſi ; car comme ennemi

tement qu'il avoit eu de l'empereur l'avoit disposé à écouter des propositions contraires à ses engagemens. De cette disposition à une défection réelle, le chemin est facile & court. On espéra qu'il le feroit, si cette importante négociation étoit conduite avec l'art, le secret, & les ménagemens convenables. En effet, après avoir eu ou montré des scrupules qui pouvoient être également les suites d'un reste de probité, ou des preuves de son ambition, il céda à l'éloquence de Jérôme Moroné, & à l'offre qu'on lui fit de la couronne de Naples. A cette condition, il s'engagea à disposer les troupes impériales de telle sorte qu'elles pourroient être aisément accablées par les Milanois, & à marcher si rapidement avec l'armée des confédérés vers les états qu'on lui destinoit, qu'ils ne feroient point ou peu de résistance. Par ce système,

» de paix & ami de guerre; il leur entretenoit toujours leur » gaigne-pain. » *Brantome.*

Pescaire avoit pris pour devise un bouclier avec ces mots, *aut cum hoc, aut in hoc.* C'étoit une allusion au discours de cette Lacédémonienne qui commanda à son fils de revenir vainqueur avec son bouclier, ou d'y être porté étendu mort. *Brantome.*

Le marquis de Pescaire disoit qu'un grand capitaine devoit être sans charge dans son armée, c'est-à-dire prêt à tout. *Vie de Charles-Quint.*

François I disoit que sans Antoine de Leve, Pescaire auroit été le premier des capitaines de l'empereur. *Vie de Charles-Quint.*

l'empereur se trouvoit chassé de l'Italie, qui recouvroit son ancienne liberté & sa premiere tranquillité.

Ce projet n'avoit rien de chimérique : mais on s'étoit vu réduit à le communiquer à tant de personnes, qu'il étoit presque impossible qu'il restât secret ; aussi Charles en fut-il instruit, sans qu'on ait jamais su ni presque soupçonné par quel canal. Pescaire, averti à propos que ses menées étoient découvertes, envoya un homme de confiance à l'empereur pour lui apprendre une chose qu'il savoit déjà, & pour tâcher de lui persuader qu'il n'avoit feint d'épouser les intérêts des confédérés que pour se mettre à portée de connoître & de traverser leurs vues. Ce prince qui imagina qu'il étoit plus convenable à sa dignité de faire semblant de croire ce qu'on lui disoit, que d'essayer de tirer de cette trahison une vengeance qui n'étoit pas sûre, ordonna à son général de recueillir, le plutôt qu'il pourroit, le fruit de son intrigue, & d'en amener insensiblement le dénouement. Il fut tel que Charles le souhaitoit, & que ses intérêts le demandoient. Moroné, attiré à Novaré sous prétexte de prendre des arrangemens décisifs, & une derniere résolution, fut arrêté par son complice, & interrogé juridiquement.

Dès qu'il eut avoué qu'il avoit agi dans toutes ſes démarches par ordre de ſon maître, Peſcaire ſe crut obligé à traiter ce prince en criminel de leſe-majeſté : il lui demanda la garde de ſes fortereſſes, comme néceſſaire à la ſureté des troupes impériales, & comme une preuve de ſoumiſſion qui pourroit calmer l'empereur. Le duc, qui ſe trouvoit ſans force, ſans conſeil & ſans eſpérance, n'oſa refuſer ce qu'on exigeoit, & mit lui-même ſes ennemis en poſſeſſion de toutes ſes places. Il croyoit qu'un ſacrifice ſi grand & ſi difficile ſeroit ſuivi de quelque tranquillité ; mais ſon perſécuteur, qui avoit une perfidie à faire oublier, pouſſa l'outrage juſqu'à vouloir ſe rendre maître du château de Milan. Sforce, qui n'avoit que cette retraite, refuſa de la livrer, & y fut aſſiégé. Peſcaire la preſſoit vivement, lorſqu'il périt à trente-ſix ans d'une mort qui parut violente. Les ſoupçons de poiſon tomberent également & ſur les Eſpagnols qui ne doutoient pas qu'il ne fût entré dans la conſpiration, & ſur les confédérés qui ſe plaignoient d'en avoir été trahis. Cet événement n'eut pas les ſuites qu'il pouvoit avoir, par l'attention qu'eut l'empereur d'envoyer, ſans délai, Bourbon pour continuer le ſiege.

Telle étoit la ſituation des choſes, lorſque

François I, sorti de prison, conclut à Cognac un traité avec le pape, les Vénitiens & le duc de Milan. Le but de cette ligue, dont le roi d'Angleterre fut depuis déclaré protecteur, étoit de rendre la liberté aux enfans de France, d'affermir Sforce dans ses états, & de remettre l'Italie entiere dans la situation où elle étoit avant la guerre. Il faut développer comment des prétentions si justes & des projets si sages eurent une issue tout-à-fait funeste.

Le roi de France qui n'étoit entré dans la confédération que pour intimider l'empereur, & l'engager à accepter un équivalent pour la Bourgogne, agit d'abord mollement. Outre cette raison qui étoit connue, il y en avoit une autre qu'on ne soupçonna pas : il craignoit que s'il faisoit des efforts trop prompts & trop heureux pour chasser les Impériaux de la Lombardie, il ne se vît abandonné, dans la suite, des alliés, ou que du moins ils n'agissent pas avec assez de vigueur & de zele pour lui faire rendre ses enfans. Ces considérations politiques étoient fortifiées par son goût pour le plaisir, par le dérangement de ses finances, & par le mécontentement des Suisses qui lui refusoient des troupes.

Le roi d'Angleterre qui, sans s'en apper-

cevoir, avoit été entraîné juſqu'alors dans le parti de la maiſon d'Autriche par l'ambition de Wolſey, n'étoit entré dans la ligue que pour ſervir la vengeance de ſon favori. Ce cardinal qui avoit compté deux fois ſur les ſervices de l'empereur pour parvenir au ſaint ſiege, avoit été trompé deux fois dans ſes eſpérances. Cette ingratitude avoit jetté dans ſon cœur un commencement d'aigreur, que les manieres pleines de froideur & de mépris, qui ſuivirent la journée de Pavie, tournerent en haine : le prince qui juſqu'alors lui avoit écrit lui-même toutes ſes lettres avec cette ſouſcription, *votre fils & couſin Charles*, ne ſigna plus, depuis cette victoire, que *Charles*, des lettres écrites de la main d'un ſecretaire. L'orgueilleux Wolſey voulut punir cet outrage, en armant ſon maître contre ſon ennemi : mais comme c'étoit les inſinuations de ſon miniſtre, plutôt que des raiſons d'état, ou ſes paſſions particulieres qui avoient engagé Henri dans cette démarche, il ne la regarda preſque pas comme un engagement ſérieux.

Le pape, qui étoit irréſolu par caractere, intriguant par goût, & par le malheur des circonſtances en guerre avec les Colonnes, ne pouvoit pas ſervir fort utilement la cauſe commune. Il étoit refroidi d'ailleurs par

l'inaction des rois d'Angleterre & de France, qui ne faiſoient point de diverſion dans les Pays-Bas & du côté des Pyrénées, quoiqu'ils s'y fuſſent engagés, & qui n'envoyoient pas en Italie, l'un l'argent, & l'autre les troupes qu'ils avoient promis.

Les Vénitiens étoient dans une poſition fort dangereuſe, parce que l'empereur qui les haiſſoit formoit des prétentions ſur leurs états de terre ferme, & qu'ils étoient voiſins du théatre de la guerre. Ces raiſons devoient naturellement les déterminer à déployer leurs forces & à prodiguer leurs richeſſes pour faire finir le péril, ou du moins pour l'éloigner; d'autres raiſons s'y oppoſoient: ils ſe perſuadoient que plus ils feroient d'efforts, moins les autres confédérés ſe croiroient obligés d'en faire; ainſi la république s'expoſoit à périr pour vouloir trop engager ſes alliés à ſa conſervation.

François Sforce n'avoit été qu'un perſonnage de théatre, depuis qu'il étoit rentré dans le Milanois. On s'étoit d'abord ſervi de ſon nom pour en chaſſer les François, & enſuite de ſes liaiſons avec Peſcaire pour l'en dépouiller. Lorſqu'il entra dans la ligue, il étoit aſſiégé par les Impériaux dans le château de ſa capitale; & à la honte des confédérés, il fut obligé de le rendre peu de

tems après. Le duc d'Urbin fut la principale cauſe de ce malheureux événement.

Ce général étoit lent & irréſolu : il voyoit toujours tant de raiſons d'agir & de n'agir pas, qu'il paſſoit, à diſcuter, le tems qu'il auroit dû employer à combattre. Son imagination, qui ſe frappoit aiſément, groſſiſſoit toujours à ſes yeux les forces de l'ennemi, & diminuoit le nombre de ſes propres troupes. Il avoit le défaut ordinaire aux hommes timides, d'ôter le courage à ſes ſoldats, en ne leur en croyant point, & d'enfler celui de l'ennemi en lui en ſuppoſant trop. Les avantages qu'il avoit pour attaquer, & ceux que lui procureroit la victoire ne ſe préſentoient jamais à lui : ſon eſprit ne voyoit que les haſards d'une action, & les ſuites d'une défaite. Tout, juſqu'à la réputation qu'il avoit de ſavoir ſupérieurement la guerre, nuiſit à la cauſe qu'il défendoit : ſes maîtres, éblouis par l'éclat de ſon nom, approuvoient aveuglément toutes ſes démarches ; & les ſubalternes, accablés par le poids de ſon autorité, n'oſoient être d'un avis différent du ſien, ou craignoient de le ſoutenir.

Avec le caractere que nous venons de tracer, il n'étoit pas poſſible de rien faire qui exigeât un peu de hardieſſe ou d'activité. Auſſi le duc d'Urbin, quoiqu'à la tête de

vingt mille Vénitiens, d'un corps considérable de troupes de l'église, & d'environ cinq mille Suisses, laissa-t-il prendre le château de Milan à sa vue, par un général infiniment moins fort, mais plus hardi & plus vaillant. Les secours qui lui vinrent de France pouvoient l'aider à réparer sa faute: jamais les Impériaux n'auroient résisté aux conspirations qu'occasionnoient tous les jours dans Milan leur cruauté & leur avarice, & aux efforts de l'armée confédérée. Heureusement pour eux, le duc d'Urbin s'amusa à assiéger Cremone. Les affaires de la ligue furent ruinées par cette entreprise fatale, quoiqu'heureuse: elle donna le tems à Bourbon de recevoir d'Allemagne les Lansquenets qu'il en attendoit.

Ce prince que l'inexécution du traité de Madrid fixoit nécessairement dans le parti où il s'étoit jetté, se maintenoit dans la Lombardie avec fort peu de troupes & sans argent. L'empereur étoit hors d'état de fournir ni l'un ni l'autre; il lui convenoit mieux de les employer dans les Pays-Bas, & en Espagne pour y faire échouer les entreprises qu'y devoient naturellement former les rois de France & d'Angleterre. L'Allemagne pouvoit fournir des secours à son chef, & elle le fit, non comme on l'espéroit, mais d'une

maniere qui mérite d'être remarquée par l'hiſtoire.

Quelques Lanſquenets, enrichis par les dépouilles des malheureux Milanois, que Bourbon avoit été obligé par les circonſtances de leur abandonner, s'étoient hâtés d'aller dépoſer leur butin dans leur pays, montrant en cette occaſion deux exemples rares, d'économie dans un ſoldat, & de fortune arrivée par le moyen de la guerre. Leurs compatriotes, frappés par cette ſingularité, parurent déterminés à s'expoſer aux mêmes périls, pour ſe procurer les mêmes avantages. Georges Fronsberg, qui s'étoit ſi fort diſtingué dans les dernieres guerres d'Italie, & qui depuis la journée de Pavie vivoit dans ſa patrie avec beaucoup d'éclat & de dignité, remarqua ces diſpoſitions, & penſa à en profiter. Cet homme ſingulier étoit comme sûr de ne point trouver d'obſtacle: malgré l'obſcurité de ſa naiſſance, il pouvoit compter ſur la conſidération des princes, & ſur le zele des officiers & des ſoldats qui avoient autrefois ſervi avec lui, & auxquels ſa maiſon avoit été toujours depuis ouverte. Son projet ne fut pas plutôt devenu public, qu'il vit venir à lui de toutes parts tout ce qui ſe ſentoit du goût pour la guerre. Il choiſit dans cette

multitude environ vingt mille hommes, qui, moyennant un écu chacun payé d'avance, le ſuivirent du fond de l'Allemagne juſques dans le Milanois. Une attaque d'apoplexie qui le mit hors d'état d'agir, dès qu'il eut joint les Eſpagnols dans le Plaiſantin, rendit Bourbon plus fort, en le rendant maître abſolu des deux armées.

1527. Ce général, tranquille pour le Milanois où il avoit laiſſé Antonio de Leve avec ſept ou huit mille hommes, & sûr de n'être que foiblement traverſé par un ennemi irréſolu & découragé, ſe trouva le maître de ſes opérations. Il eut ſucceſſivement des vues ſur Plaiſance, ſur Boulogne & ſur Florence : quelques difficultés & d'autres vues plus étendues lui firent abandonner ces projets ; il ſe fixa au ſac de Rome. Une réſolution ſi violente pouvoit partir de pluſieurs principes, ou du deſir d'enrichir ſon armée pour ſe l'attacher, ou de l'envie de donner de l'éclat à ſon parti, ou du deſſein de ſe rendre agréable à l'empereur, en le vengeant du principal inſtrument de la ligue ; ou enfin, ce qui n'eſt pas ſans vraiſemblance, de l'eſpérance de s'ouvrir un chemin au trône de Naples, où il pouvoit s'aſſurer qu'il ſeroit maintenu par la meilleure partie de l'Europe, ſi elle l'y voyoit une fois aſſis. Il ne ſeroit

pas impoſſible auſſi que Bourbon n'eût été déterminé à cette entrepriſe la plus utile & la plus brillante de toutes celles qu'il pouvoit former, que parce qu'elle étoit devenue la plus facile, depuis que le pape, qui venoit d'acheter du vice-roi de Naples une treve de huit mois, avoit licencié ſes troupes.

Quoi qu'il en ſoit de ces conjectures qui ont toutes quelque fondement dans l'hiſtoire, la marche de l'armée impériale n'eut pas plutôt averti Rome du péril qu'elle couroit, qu'on réclama les engagemens contractés par le comte de Lannoy, de garantir de toute invaſion l'état eccléſiaſtique. Soit que le vice-roi agît ou qu'il n'agît pas de bonne foi, il fit part du traité au connétable, qui, pour amuſer le pape, promit d'abord de s'y conformer, & qui enſuite prétendit être dans l'impoſſibilité de le faire, ſous prétexte qu'il étoit pourſuivi par les confédérés, & qu'il n'étoit pas le maître de ſes troupes.

Tandis que ces négociations duroient, l'armée avançoit à grandes journées. Elle ne craignoit ni la faim, ni la fatigue, ni l'ennemi, depuis qu'on lui avoit annoncé ſon terme. L'eſpérance d'un riche & immenſe butin faiſoit une impreſſion ſi vive & ſi agréable ſur tous les ſoldats, qu'ils étoient diſpoſés, diſoient-ils, à ſuivre le connétable,

voulût-il les mener à tous les diables ; ajoutant que ſi on s'oppoſoit à leurs volontés, *ils renverſeroient le monde entier.* L'habitude qu'il avoit contractée de marcher à leur tête, d'être vêtu comme eux, & de les entretenir familiérement, ſans nuire au reſpect, ajoutoit beaucoup à la confiance & à l'attachement. Ils pouſſoient leur admiration pour lui, juſqu'à le préférer à Scipion, à Annibal & à Céſar. Ces diſpoſitions entretenues, augmentées même par le pillage des petites villes qu'ils trouvoient dans leur marche, les ſoutint juſqu'au cinquieme Mai 1527, jour auquel ils camperent à la vue de Rome.

Bourbon demanda ſur le champ paſſage par la ville, ſous pxétexte de continuer ſa marche vers le royaume de Naples. Le pape, qui n'avoit pas à craindre un ſiege, & qui ſe flatta de pouvoir réſiſter à une attaque bruſque, refuſa ce qu'il ne pouvoit accorder ſans riſque, & ſe prépara à ſoutenir, avec des bourgeois, contre des troupes aguerries, un aſſaut qui ne fut renvoyé qu'au lendemain. Le connétable, vêtu exprès d'un habit blanc, pour être, diſoit-il, le premier but des aſſiégés, & la premiere enſeigne de ſes ſoldats, appuyoit lui-même une échelle contre la muraille, lorſqu'il reçut un coup mortel. Dans cette extrêmité, il ne perdit

ni le courage, ni le jugement. Comme ce malheur pouvoit n'avoir pas été remarqué dans la chaleur de l'action, & qu'il auroit pu, s'il étoit devenu public, glacer l'ardeur du ſoldat, il ordonna froidement au capitaine Jonas, ſon ami, de le couvrir d'un manteau, ſous lequel il expira quelques inſtans après. Les troupes continuerent vivement l'attaque, ſans être inſtruites de la perte qu'elles avoient faite. Lorſqu'elles l'eurent appriſe après la victoire, elles ſe jetterent ſur les Romains, en criant, pour s'exciter au carnage : *Carne, carne, ſangre, ſangre, ſierra, ſierra, Bourbon, Bourbon.*

Rome ne fut pas ſeulement quelques jours en proie à l'avarice, à la brutalité, à la barbarie du vainqueur, comme le ſont ordinairement les villes emportées d'aſſaut : ces horreurs durerent deux mois entiers. Palais, monaſteres, égliſes, tombeaux, tout fut fouillé & dégradé. On maſſacroit le citoyen pauvre, parce qu'il n'avoit rien à donner, & on mettoit le riche à la torture pour le forcer à donner tout ce qu'il avoit. Les Allemands, la plupart luthériens, ſe plaiſoient à couvrir d'opprobre les évêques & les cardinaux, & à les accabler des plus ſanglans outrages. Les Italiens violoient les vierges dans leur cloître, & les Eſpagnols forçoient

les Romains les plus distingués par leur rang ou par leur naissance, à être les témoins du déshonneur de leurs femmes. La capitale du monde chrétien avoit été saccagée cinq fois, & n'avoit vu que la moindre partie des forfaits dont elle étoit alors la victime (*).

Le pape qui au lieu de sortir de Rome, comme il le pouvoit pour sa sureté, & comme il le devoit pour le bien de ses sujets,

(*) « Lorsque l'armée Impériale surprit Rome, il y eut des » dames Italiennes qui s'y trouverent engagées. Elles n'étoient » ni Romaines, ni de l'état ecclésiastique; & le seul motif de » leur voyage, ou pour mieux dire de leur pélerinage, avoit » été de visiter les sépulcres de S. Pierre & de S. Paul. Elles » étoient de qualité; & comme il n'y avoit eu aucune apparence » de guerre dans le tems qu'elles étoient parties de leur pays, » elles avoient mené leurs enfans avec elles. Le hasard les fit » tomber entre les mains de quelques soldats Espagnols qui les » connoissoient. Ils les garantirent, dit-on, d'outrage; & ce fut » là tout le bon office qu'elles reçurent d'eux, puisqu'en récom- » pensa de l'honneur qu'ils leur avoient sauvé, ils les arrêterent » & les retinrent prisonnieres. Ils leur demanderent ensuite une » rançon si considérable, qu'elle égaloit la moitié de la dot » qu'elles avoient apportée en mariage. Leurs époux solliciterent » Charles d'ordonner qu'elles & leurs enfans leur fussent rendus » gratuitement. La requête qu'ils lui présenterent étoit fondée » sur ce principe du droit des gens, que puisqu'ils n'étoient » point en guerre avec Sa Majesté Impériale, il n'y avoit ni » raison ni prétexte de retenir des personnes qui leur apparte- » noient par un titre si légitime, & qui n'étoient d'ailleurs ni de » sexe ni d'âge à porter les armes contre elle. Cependant Charles » n'eut aucun égard à la requête; & les maris ne recouvrerent ni » leurs femmes ni leurs enfans, qu'en payant la taxe que les » Espagnols avoient mise pour leur rançon. » *Varillas, Histoire de François I.*

s'étoit

s'étoit retiré par entêtement dans le château Saint-Ange, y fut assiégé par le prince d'Orange, qui, depuis la mort de Bourbon, commandoit l'armée impériale. Il comptoit pour sa délivrance sur les forces des confédérés : mais le duc d'Urbin, aigri contre tous les Médicis depuis que Léon X l'avoit dépouillé de ses états, sacrifia son devoir, sa gloire, & la ligue à sa haine. Par un raffinement de vengeance, qui n'est que de certains peuples, il se montra à Clément sur les hauteurs, & il se retira dès qu'il eut été vu. Cette retraite, en ôtant tout espoir de secours au pape, le détermina à s'accommoder avec les vainqueurs. Il s'engageoit par son traité à livrer quelques places, que les Vénitiens, André Doria, les Florentins, le duc de Ferrare qui en étoient en possession, ses propres sujets eux-mêmes, qu'il avoit fait avertir secrétement de ses intentions, refusèrent constamment de rendre. Comme on étoit convenu qu'il ne seroit mis en liberté qu'après que cette condition auroit été remplie, il fut cinq mois entiers dans le château Saint-Ange. Son sort changea pourtant, parce que lorsqu'il ne fut que prisonnier, il se vit à l'abri de la famine, dont il avoit éprouvé toutes les horreurs dans le tems du siege.

Tandis que toutes ces scenes se passoient

en Italie, l'Eſpagne en fourniſſoit encore de plus ſingulieres. L'empereur qui auroit pu mettre le pape en liberté par une ſimple lettre, ordonnoit des proceſſions pour demander à Dieu ſa délivrance. Il faiſoit différer les réjouiſſances qu'on avoit préparées pour la naiſſance de ſon fils Philippe, & il prenoit le deuil pour un événement qu'il avoit ſouhaité & qui le combloit de joie. Cette comédie dura juſqu'à ce que l'armée des alliés s'étant miſe en mouvement, il jugea qu'il lui ſeroit plus honorable de relâcher ſon priſonnier, que facile ou avantageux de le retenir.

La nouvelle ligue formée contre l'empereur fut compoſée des rois de France & d'Angleterre, des Vénitiens & des Florentins, des ducs de Milan & de Ferrare, & du marquis de Mantoue. L'autrec commanda leurs forces réunies. Loin de briguer cet honneur, il le refuſa, parce qu'il craignoit qu'on ne le laiſsât manquer des ſecours néceſſaires pour faire heureuſement la guerre; & François, qui ne l'eſtimoit guere, & qui ne l'aimoit plus, opinoit lui-même pour un autre choix. Ils furent obligés de ſacrifier l'un ſes raiſons, & l'autre ſes répugnances à la cauſe commune : pluſieurs membres de la confédération ayant déclaré qu'ils ſe retireroient ſi on leur donnoit

un autre général. Lautrec passa les Alpes à la tête d'une belle armée : il s'en servit pour réduire la plus grande partie du Milanois sous les loix de Sforce ; ses opérations furent vives, sages & savantes. Elles auroient procuré la prise de la capitale, si le duc de Milan, & les Vénitiens avoient été crus. Ils s'appuyoient sur la facilité d'y forcer Antoine de Leve, trop foible pour résister à la fois aux ennemis du dehors & du dedans, sur l'importance de couper les secours de l'Allemagne aux Impériaux pour les empêcher de se soutenir à Rome & à Naples ; enfin, sur la nécessité d'assurer une retraite aux François, au cas que les expéditions qu'ils alloient commencer fussent malheureuses.

Ces avantages étoient sensibles : mais on craignoit d'un côté, en France, que si les Vénitiens n'avoient plus rien à redouter des Impériaux, ils n'agissent mollement pour la conquête de Naples ; & on vouloit de l'autre laisser indécise la possession du Milanois, afin de pouvoir le sacrifier, s'il en étoit besoin, à l'empereur pour l'engager à se relâcher sur l'article de la Bourgogne. C'étoit sur ces deux pivots que devoit porter la conduite de Lautrec. Tout eût été perdu s'il se fût laissé pénétrer : heureusement les circonstances favorisèrent son secret. Tandis qu'on lui fai-

soit le plus d'instances pour le déterminer au siege de Milan, le pape le pressoit de marcher à Rome pour le mettre en liberté, puisque c'étoit le principal motif de la ligue : les Florentins appuyoient vivement ce sentiment dans la crainte que les Impériaux ne quittassent Rome pour secourir le Milanois, & ne fissent en passant leurs ravages ordinaires sur les terres de la république. Quoique ces raisons ne fussent pas celles du général, elles lui servirent de prétexte pour laisser au duc de Milan & aux Vénitiens le soin d'achever la réduction de la Lombardie, & pour prendre avec son armée la route de Rome. Sa marche, quoique lente, parce qu'il attendoit l'issue d'une négociation qu'on avoit entamée en Espagne, produisit peut-être plus d'effet qu'il ne s'en étoit promis. Clément fut relâché, & cet événement mit Lautrec à portée de suivre les vues qu'il avoit sur le royaume de Naples. Il y arriva sur la fin de Février 1528.

1528.

Les Impériaux l'y avoient précédé de quelques jours. Ils arrivoient, si fort affoiblis par la peste & par la débauche de l'état ecclésiastique où ils avoient vécu environ huit mois sans regle & sans discipline, que si on les eût poursuivis un peu vivement, il n'en seroit pas échappé un seul, & il n'auroit fallut que parcourir ensuite le

royaume pour le ſoumettre. Les François en s'amuſant mal-à-propos à prendre les places qu'ils trouverent ſur leur route, laiſſerent au nouveau vice-roi Moncade, le tems de ſe fortifier dans la capitale. Cette faute en rendit le ſiege long, difficile, meurtrier, & donna occaſion à un événement qui eut des ſuites importantes.

André Doria le plus grand homme de mer de ſon ſiecle, étoit entré au ſervice de François I, & y avoit apporté la hauteur, le courage & les mœurs d'un républicain. Les miniſtres accoutumés aux déférences & aux baſſeſſes des courtiſans, conçurent aiſément de la haine contre un étranger qui ne vouloit recevoir des ordres que du roi. Comme l'habitude de dépendre d'eux n'étoit pas encore bien formée parmi les grands, ils craignirent qu'un exemple comme celui-là, ne retardât les progrès de la ſervitude générale qu'ils introduiſoient avec ſuccès dans le royaume. Pour prévenir le péril qui menaçoit leur autorité naiſſante, ils conſpirerent la perte d'un homme dont ils n'étoient devenus ennemis que parce qu'il n'avoit pas voulu être leur eſclave. On ne pouvoit y parvenir qu'en dégoûtant le roi de lui, ou en le dégoûtant du roi. Ces deux moyens ſe prêtant

de la force l'un à l'autre, ils ne furent pas séparés. Doria se vit insensiblement négligé, oublié, insulté même. Il n'étoit ni payé de ses pensions, ni écouté dans les conseils, ni consulté sur les affaires. Ce traitement lui arracha des plaintes & des menaces fort vives, qui rapportées dans de certains tems, & dans certaines circonstances, le firent passer, par degrés, dans l'esprit du monarque qu'il servoit, pour un importun, un avare, un orgueilleux; & enfin pour un homme d'une humeur incompatible.

Telle étoit la disposition des esprits, lorsque Doria reçut à Gênes où il demeuroit ordinairement, ordre de bloquer Naples par mer, tandis que Lautrec l'assiégeoit par terre. Son neveu sur lequel il se déchargea de cette commission, toute importante qu'elle étoit, remporta une victoire complette sur les Espagnols, & lui envoya du Guast, Colonne, & d'autres prisonniers de marque, pour qu'il en tirât rançon, conformément au traité qu'il avoit fait avec la France. Le refus qu'on fit d'y consentir, quoiqu'on s'y fût engagé, augmenta le mécontentement de Doria. Il ne se borna plus dès-lors à vouloir disposer à son gré des prisonniers, il exigea qu'on rendît la liberté à sa patrie, & qu'on

lui reſtituât Savonne, (*) qu'on en avoit démembrée pour l'affoiblir.

Le roi qui dans le fond eſtimoit Doria, & qui craignoit de le perdre, penchoit à le contenter. Il trouvoit que la fidélité d'un homme ſi utile, & l'entretien de douze galeres que la république lui offroit, étoient un dédommagement ſuffiſant des ſacrifices qu'on lui propoſoit de faire. Malheureuſement les intérêts particuliers qui ruinerent toujours les affaires de ce regne, empêcherent l'accommodement. Montmorency à qui on avoit abandonné les impôts qui ſe levoient à Gênes, ne fut pas aſſez généreux pour ſacrifier au bien de l'état cette eſpece d'uſurpation. Pour ſe l'aſſurer même davantage, il ſe propoſa de perdre le ſeul homme qui pouvoit lui en rendre la poſſeſſion incertaine, & avec le ſecours de Duprat (**) il en vint à bout.

(*) Cette ville s'eſt révoltée ſi ſouvent depuis contre les Génois, qu'on a agité ſérieuſement, dans le ſénat, ſi on ne la détruiroit pas. Meſſieurs, dit à cette occaſion un ſénateur de la maiſon Doria, je vous conſeille d'envoyer encore à Savonne un gouverneur comme les deux derniers qui y ont commandé: puiſque vous êtes dans le deſſein de détruire cette ville, vous ne ſauriez vous ſervir d'un meilleur expédient. Une ironie auſſi ſage fit revenir le ſénat de ſon égarement. On fit rendre compte à ces tyrans de leur conduite, & on les punit de leurs malverſations.

(**) Antoine Duprat, né à Iſſoire en Auvergne, de ſimple avocat devint maître des requêtes, premier préſident au parle-

François pris par le foible commun à tous les princes, de croire trop légérement leur autorité mépriſée, ordonna que Doria fût arrêté.

---

ment de Paris, chancelier de France, archevêque de Sens, cardinal & légat perpétuel en France.

François I dit un jour à Duprat qui, quoiqu'élevé aux premieres charges de l'état, & comblé de biens, ne ceſſoit de demander de nouvelles graces: *Sat prata bibere.* Cette alluſion au nom de Duprat eſt la fin d'un vers de Virgile.

Claudite jam rivos, pueri, ſat prata bibere

Amelot de la Houſſaye.

Duprat ayant fait bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris la ſalle qu'on nomme encore aujourd'hui la Salle du Légat: elle ſera bien grande, dit le roi, ſi elle peut contenir tous les pauvres qu'il a faits. *Brantome.*

François I ayant reçu la nouvelle que Henri VIII lui envoyoit douze dogues, *duodecim moloſſos*, comme s'exprimoit la lettre, Duprat lui demanda un de ces beaux mulets qui lui venoient d'Angleterre. Le roi lui répondit, en riant de ſon erreur, que c'étoient des dogues, & non des mulets. Le cardinal s'excuſa en diſant qu'il avoit cru entendre lire *duodecim muletos.* Ce trait d'ignorance, rapporté par Théodore de Beze, ne paroît guere vraiſemblable. On peut le croire imaginé par les Calviniſtes pour infirmer l'autorité d'un prélat qui s'étoit hautement & vivement déclaré contre les nouvelles opinions.

Les hiſtoriens qui ont eu occaſion de parler de Duprat, n'ont pas dédaigné de tranſmettre à la poſtérité ſon goût bizarre pour la chair d'ânon. Il donna ſur cela, comme ſur beaucoup d'autres choſes, le ton à la cour; & l'ânon ne ceſſa d'être un mets exquis que lorſque le miniſtre eut ceſſé de vivre. A force de boire & de manger, il étoit devenu ſi gros & ſi gras, qu'il fallut échancrer ſa table pour faire place à ſon ventre. *Meibomius in vita Mæcenatis.*

On voit des lettres-patentes de François I, adreſſées à Duprat, avec cette ſinguliere & peut-être unique ſouſcription: *A notre*

Quand l'exécution de cet ordre eût été sure & facile, il eût été toujours très-imprudent de le donner. La bonne politique

---

très-cher & féal ami le cardinal de Sens, chancelier de France. Amelot de la Houssaye.

« Clément VII, dit Capelloni, étant mort, le cardinal Duprat » se laissa tellement posséder par le desir déréglé de devenir pape, » qu'il osa se présenter devant le roi pour lui dire que le tems » étoit venu qu'il le pouvoit faire pape. Le roi, voulant voir » jusqu'au bout où son ambition le porteroit, s'arrêta pour lui » laisser dire tout ce qu'il vouloit. Le cardinal ajouta donc, que » si Sa Majesté le vouloit favoriser de son autorité auprès du » college des cardinaux, afin d'obtenir qu'ils le fissent pape, » il n'en auroit que le nom; mais que ce seroit le roi qui en » auroit l'effet. Le roi, voyant l'ambition excessive de cet homme, » & considérant les difficultés extrêmes de cette entreprise, qui » ne se pouvoit exécuter qu'avec de grandes sommes d'argent, » répondit: Par ma foi, monsieur le chancelier, l'appetit des » cardinaux est si grand, que je n'ai nulle envie de le contenter. » Le cardinal repartit que si le roi étoit dans ce dessein, il auroit » bien le courage de trouver quatre cents mille écus pour l'exé- » cuter. Mais le roi lui repartit: Vous pouvez bien, monsieur, » avoir la somme que vous dites; mais pour moi je n'ai nulle envie » d'entrer dans cette entreprise. Cette réponse du roi fit revenir » à lui le cardinal, & lui fit connoître la faute qu'il avoit faite, » non tant d'avoir témoigné son ambition, que d'avoir découvert » ses trésors. Il entra donc dans un tel déplaisir, qu'il en devint » malade; & son mal, qui étoit léger au commencement, » s'accrut extrêmement, ayant appris que le roi, sachant qu'il » étoit au lit, avoit commandé qu'on saisit ses meubles & son » argent, ajoutant à ceux qui lui en firent des plaintes de la part » du cardinal, qu'il le traitoit comme il lui avoit conseillé de » traiter les autres: de sorte que le cardinal en mourut. Dieu » sait comment (*Dio sa come*), peu content & peu satisfait. » Messieurs de Port-Royal, Remarques sur la requête de l'archevêque d'Ambrun.

Ce conte, très-suspect parce qu'il ne se trouve dans aucun historien contemporain, l'est encore parce qu'il est autrement

ne vouloit pas qu'on se privât volontairement du seul homme capable d'établir d'abord, & de maintenir ensuite la domination Françoise en Italie. Le favori & le ministre aveuglés par leur haine, leur orgueil & leur avarice, firent une plus grande faute encore : ils traiterent cette importante affaire avec si peu de mystere que Doria fut averti de tout, & ils prirent si mal leurs mesures qu'il leur échappa. Les intérêts de sa vengeance autant que les précautions pour sa sureté le déterminerent à porter aux Impériaux son crédit, ses conseils, sa réputation & son expérience. (*) Il parut devant Naples,

rapporté par Melancton. « Le roi fit courir le bruit, dit-il, par » les dépêches que son courier lui apporta de Rome, que le » pape y étoit mort. Il manda ce cardinal qu'il connoissoit être » ambiteux, aspirant au papat, & lui raconte ce faux bruit. » Voici son fruit. Il montre au roi le grand intérêt qu'il y avoit » pour le roi & son état, qu'un tel y seroit élu qui lui fût bon » ami. Oui, dit le roi, & si on t'y pourroit pourvoir ? Le cardinal » y transporte ses desirs. Il faut de l'argent, dit le roi, & pour » le présent je n'en ai point. L'autre présente deux tonneaux d'or. » C'est assez, dit le roi, j'y adjouteray aussi du mien. Les autres » lettres puis après disent que le pape vivoit encore sans qu'il » avoit été jamais malade. Le cardinal le dit au roi & redemanda » son argent. C'étoit fait : la réponse fut, je reprendrai mon » ambassadeur : pour l'argent, si le pape n'est pas mort, il mourra : » cette repartie fit la triste départie. » *Jérémie de Pours, Divine mélodie du saint Psalmiste.*

(*) L'empereur demanda un jour à Doria quels étoient les meilleurs ports d'Espagne. *Juin, Juillet & Carthagene*, répondit Doria, pour dire que dans ces deux mois tous les ports d'Espagne sont bons, & Carthagene dans toutes les saisons.

non pour lui couper les vivres, comme il s'y étoit engagé autrefois, mais pour lui en fournir. Ce contre-tems acheva d'abattre Lautrec, qui luttoit depuis long-tems contre l'ennemi, la peſte, la miſere & la famine. Il mourut en déteſtant les mauvais citoyens dont l'état, l'armée, & lui étoient les victimes. (*)

Quoique ce général eût de grands défauts, & que dans le cours de cette expédition, il eût fait des fautes capitales, il n'y avoit parmi ſes ſubalternes que Navarre en état de le remplacer. Pierre Navarre avoit commencé à ſervir comme ſoldat dans l'armée Génoiſe qui aſſiégeoit Serezanella ſur les Florentins, en 1487. Un officier avoit entrepris d'y faire ſauter la muraille de la forteresſe, & il avoit échoué. Ses ſupérieurs confondant mal-à-propos l'exécution avec l'invention, avoient regardé le projet comme chimérique; & il étoit paſſé pour conſtant qu'un mineur étoit un fou. Navarre à qui

(*) Le corps de Lautrec n'ayant pas été enſeveli avec la décence convenable, un ſeigneur Eſpagnol lui fit élever généreuſement, quelques années après, un tombeau de marbre, avec cette épitaphe: *Odeto Fuxio Lautreco Conſalvus Ferdinandus, Ludovici filius Corduba, magni Conſalvi nepos, cum ejus oſſa, quamvis hoſtis in avito Sacello ut belli fortuna tulerat, ſine honore jacere comperiſſet, humanarum miſerarium memor, Gallo Duci, Hiſpanus Princeps poſuit.*

l'impulſion de génie avoit fait quitter le commerce dans un âge mûr pour prendre le parti des armes, devoit voir, & avoir vu en effet autrement que les autres. Il avoit reconnu que l'eſſai qu'on avoit fait n'avoit pas manqué par l'impuiſſance de l'art, mais par la faute de l'ouvrier. Cette lumiere lui avoit fait ſouhaiter vivement une occaſion brillante où il pût tenter de nouveau une expérience mal faite, & il ne l'avoit trouvée qu'en 1503. Ses mines avoient rendu les Eſpagnols maîtres des châteaux de Naples, au grand étonnement de l'Europe qui avoit appris le nom de Navarre comme celui d'un homme extraordinaire.

Comme il n'y a que les ſouverains incapables de juger des choſes par eux-mêmes, qui ſoient décidés dans leurs choix par les préjugés du rang & de la naiſſance, Ferdinand, roi d'Aragon avoit rapidement élevé aux premiers emplois un homme juſqu'alors obſcur, qui montroit un talent ſi décidé pour la guerre. Des actions héroïques, & de ſavantes opérations avoient juſtifié ces marques d'eſtime juſqu'à la bataille de Ravenne, où Navarre avoit été fait priſonnier. L'idée aſſez bien fondée où on étoit que ſon eſprit de ſyſtême avoit contribué aux malheurs de cette journée, avoit empêché

qu'on ne payât ſa rançon. Cette preuve de mépris ou d'indifférence l'avoit déterminé à s'attacher à la France, qui en avoit tiré d'aſſez grands ſervices juſqu'à l'expédition de Naples. Il y a apparence que cette guerre auroit eu une iſſue moins funeſte, s'il eût remplacé le général qu'on venoit de perdre.

Le marquis de Saluces, qui lui fut préféré, manquoit de vues, d'audace & d'activité. Trop borné pour tirer un grand parti même d'une poſition excellente, il étoit bien éloigné de rendre utile ou honorable la dangereuſe ſituation où il ſe trouvoit. Le ſuccès du ſiege étoit une eſpece de chimere dont Lautrec s'étoit trop long-tems entêté, & que ſon ſucceſſeur fit bien d'abandonner. Il prit malheureuſement un parti ſi ſage en homme ſans cœur & ſans conduite. Au lieu de raſſembler les membres épars de ſon armée, & de la mener, comme cela étoit facile, dans un poſte ſûr, où un air ſain & de bonnes ſubſiſtances l'auroient rétablie, il ſe retira en déſordre avec le peu qu'il avoit de troupes. Elles furent battues & preſque détruites dans leur retraite par les Impériaux ſortis de Naples. Ce qui avoit échappé ſe rendit bientôt après dans Averſe à des conditions honteuſes, & s'obligea à évacuer le royaume ſans drapeaux & ſans armes. Le

général retenu prisonnier, fut assez lâche pour vouloir engager les François, les Vénitiens & les autres alliés à rendre aux mêmes conditions les places dont ils étoient les maîtres dans la Capitanate, l'Abruzze, & la Calabre : ils refuserent de le faire, & leur courage fut justifié par le succès. Avec un peu de bonheur, & beaucoup de conduite, ils réussirent à se maintenir dans leurs conquêtes jusqu'à la paix.

Il est vrai qu'une circonstance particuliere les favorisa. Doria qui étoit assez fort pour les forcer ou pour leur couper les vivres, regarda avec raison leur soumission comme une chose à-peu-près indifférente, & s'occupa de vues plus étendues. Des deux projets qu'il avoit formés de se venger des François, & de rendre la liberté à sa patrie, il avoit exécuté le premier en assurant à l'empereur le royaume de Naples; & s'étoit préparé le succès du second par les sages mesures qu'il avoit prises. Instruit par l'histoire & convaincu par ses réflexions que la désunion des Génois les avoit, dans tous les tems, préparés à la servitude, il imagina pour la finir, d'anéantir les factions qui continuoient à les diviser. Ses émissaires se conduisirent avec tant d'adresse qu'ils réussirent à réunir tous les esprits sans être traversés par les François

qui ne pénétrerent pas le but d'une politique ſi ſimple. Alors Doria s'approcha de Gênes avec ſes galeres. Quoique Barbezieux commandât ſur la côte une flotte nombreuſe, il n'oſa diſputer l'entrée du port à un homme d'un talent ſi ſupérieur au ſien; & Trivulce qui, pour éviter la contagion qui ravageoit la ville, s'étoit retiré dans le château, & avoit diſperſé ſes forces dans la campagne, ſe trouva hors d'état de défendre ſa place. Le ſort de la capitale décida la révolution. La citadelle, Savone, toutes les terres de la république ſecouerent le joug étranger; & le libérateur qui auroit pu aſſervir ſa patrie, eut la généroſité d'y établir le gouvernement qui ſubſiſte encore aujourd'hui. On lui érigea une ſtatue, avec une inſcription qui lui aſſuroit le titre de libérateur & celui de pere de la patrie. (*)

La deſtinée de Gênes décida du ſort de la Lombardie. Les Eſpagnols ſe ſervirent heureuſement des ports de la république pour faire paſſer à Antoine de Leve des ſecours foibles (**) en eux-mêmes, mais

(*) *Andreæ Doriæ, quod Rempublicam diutius oppreſſam priſtinam in libertatem vindicaverit, Patri proinde Patriæ appellato Sen. Januenſ. inmortalis memor beneficii, viventi poſuit.*

(**) Antoine de Leve, ne trouvant pas dans le Milanois de quoi ſubſiſter, & n'en recevant point d'ailleurs des ſubſiſtances,

considérables par l'usage qu'il en savoit faire. Ce général presque réduit à la seule ville de Milan, s'y voyoit toujours à la veille d'être accablé par les forces réunies de Venise, du Milanois, & de la France. Sa politique étoit & devoit être de traîner les choses en longueur. Il pouvoit espérer ou qu'il diviseroit ses ennemis, ou qu'il les lasseroit, ou enfin qu'il feroit naître quelque occasion favorable de les accabler. Avec l'esprit de système qu'il avoit, & le génie de la guerre, il devoit vaincre tôt ou tard des chefs irrésolus, foibles & imprudens, tels qu'étoient le duc d'Urbin, Sforce & le comte de S. Pol. Ce moment se fit attendre : mais il arriva sur la fin de Juin 1529 à l'occasion que nous allons dire.

Les confédérés ayant remporté quelques avantages, penserent à en profiter pour se rendre maîtres de Milan. Les périls d'un siege régulier les déterminerent à un blocus. Comme cette opération ne parut pas assez difficile au général François pour devoir occuper toutes les forces de son parti, il crut pouvoir se détacher pour former une entreprise sur Gênes. Des intelligences qu'il y avoit,

---

contint long-tems ses soldats par l'espérance qu'il leur donna de les mener bientôt à Florence, *où ils mesureroient le brocard d'or à la longueur de leurs piques*. Amelot de la Houssaye.

&

& l'éloignement de Doria lui firent eſpérer qu'il réuſſiroit. Ce ſuccès le flattoit d'autant plus qu'il le croyoit également utile à ſon maître & à la ligue. Il trouvoit qu'il n'y avoit rien de plus beau que de rendre d'un même coup un bel état à ſa patrie, & d'aſſurer à la cauſe commune une ville importante, en forçant l'empereur qui venoit en Italie, d'aller deſcendre à Naples, d'où il ne pourroit pas ſecourir Milan, comme il l'auroit fait, s'il eût pu débarquer à Gênes. Quoique Sforce & le duc d'Urbin n'approuvaſſent pas ce projet, S. Pol ne s'en mit pas moins en marche pour l'exécuter. Il fut joint par les Impériaux à Landriano, parce que les pluies avoient rallenti ſa marche; & ſurpris, parce qu'il faiſoit la guerre avec négligence. Antoine de Leve, auſſi vigilant & plus entreprenant qu'aucun capitaine de ſon ſiècle, le battit ſi bien que toute l'armée fut détruite ou diſſipée; & que du reſte de la campagne, on ne vit pas paroître dix ſoldats François enſemble. (*) Cet événement produiſit le bien de

(*) Antoine de Leve effaça par ce ſervice le riſque qu'il avoit fait courir au royaume de Naples par ſa jalouſie. Voici comme s'explique, à ce ſujet, le traducteur des diſcours hiſtoriques de Lorenzo Capelloni. « Le duc de Brunſwich, étant arrivé près de » Milan avec un camp de gens de pied & de cheval, bien en » ordre, ſe préſenta à lui Antoine de Leve, général de l'empe-

tous les événemens décisifs. Il avança les négociations pour la paix, qui étoient commencées, mais qui languissoient.

Cambray étoit le lieu qui avoit été choisi pour discuter les prétentions des deux plus puissans monarques de l'Europe, &

» reur en Lombardie; lequel entrant en propos avec ce duc, » touchant l'intention qui le poussoit . . ., découvrit qu'il vouloit » aller au royaume de Naples travaillé par les François. Antoine, » qui desiroit qu'il s'embrouillât en la Lombardie, lui demanda » comment il pourroit conduire cette armée si loin, sans avoir » faute de vivres. . . . . Le duc répondit qu'il imposeroit des » tailles sur les villes, bourgs & villages par où il passeroit, » lesquels tous pour crainte qu'il ne fit le dégât aux nouvelles » moissons qui étoient encore aux champs, lui fourniroient des » vivres & de l'argent pour entretenir son armée. Leve, » connoissant que le duc viendroit à bout de son dessein, & qu'al- » lant à la guerre de Naples, il étoit pour s'acquérir beaucoup » d'honneur & quelques grandes charges en Italie, & peut-être » même le gouvernement de Milan, entra en tel soupçon & » jalousie, que, sans avoir égard au grand service que le duc » auroit pu faire à l'empereur, il employa tout son esprit à le » détourner de cette entreprise, alléguant la longueur du chemin » & plusieurs autres difficultés; & fit si bien que le duc s'arrêta » au siege de Lodi, où ses chaleurs excessives firent périr une » partie de son armée: de sorte que ce prince fut contraint de » lever le siege & de s'en retourner en Allemagne, honteux » d'avoir été la dupe d'Antoine de Leve. »

Les succès que Leve avoit eus dans le Milanois lui procurerent des distinctions flatteuses. L'empereur, qui, immédiatement après la fin de cette guerre, passa en Italie, le fit asseoir à côté de lui, & le voyant obstiné à ne se pas couvrir, lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en lui disant, *qu'un capitaine Italien qui avoit fait soixante campagnes toutes glorieuses, méritoit bien d'être assis & couvert, à l'âge de soixante-treize ans, en présence d'un empereur qui n'en avoit que trente.* Vie de Charles-Quint.

pour tâcher de les concilier. Les plénipotentiaires étoient deux femmes célebres, Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, & la ducheſſe d'Angoulême, mere de François I. Comme ces princeſſes connoiſſoient les affaires, & qu'elles avoient le ſecret entier de leurs cours, elles pouſſerent vivement les conférences dès qu'il leur fut permis d'agir. L'empereur qui prévoyoit l'irruption des Turcs en Hongrie, & qui craignoit les mouvemens des proteſtans d'Allemagne, ſe détacha de la Bourgogne pour déſarmer le plus redoutable de ſes ennemis. Le roi de France qui ne recevoit que peu de ſecours d'Angleterre, & qui ne pouvoit compter ſur ſes alliés d'Italie, qu'autant qu'ils craindroient pour le Milanois, renonça à ſon droit de ſouveraineté ſur l'Artois & ſur la Flandre, à ſes prétentions ſur Gênes, ſur Milan, ſur Naples, & paya deux millions d'écus d'or(*) pour tirer de priſon les princes ſes fils. Ces

(*) Le chancelier Duprat donna, dans cette occaſion, une nouvelle preuve de la baſſeſſe de ſon caractere. Il fit frapper des eſpeces de moindre aloi que celles qui avoient cours, afin de donner réellement une moindre valeur que celle qui étoit portée par le traité. Soit que les Eſpagnols fuſſent avertis de cette ſupercherie, ou qu'ils fuſſent naturellement ſoupçonneux, ils exigerent que quelques directeurs des monnoies des deux royaumes examinaſſent la nature de l'argent qu'on devoit livrer. Cette épreuve fut honteuſe pour la France qui avoit voulu évidemment

ſacrifices ne furent pas peut-être le plus grand malheur de ce traité, conclu le 3 d'Août 1529. François y perdit ſa réputation & la confiance de toute l'Europe, en abandonnant ſes alliés (*) à ſon rival.

L'accommodement particulier de Rome, (**) qui avoit précédé celui de la France, ne le juſtifioit pas, parce que la politique des

---

tromper l'Eſpagne, & ne lui fut pas utile, puiſque, outre les ſommes ſtipulées, il fallut donner encore une indemnité. *Du Bellay.*

(*) La maniere dont on en uſa avec les Vénitiens dans ce traité qui leur rappelloit la ligue de Cambray, fit dire au doge André Gritti, que la ville de Cambray étoit le purgatoire des Vénitiens, où les empereurs & les rois de France faiſoient expier à la république, les fautes qu'elle avoit faites de s'allier avec eux. *Paul Jove.*

(**) Charles, réconcilié avec le pape, voulut recevoir de ſa main la couronne Impériale. « Sur ce que j'ai oui faire un conte » plaiſant à des Eſpagnols & Italiens, même dans Boulogne, » où fut fait ce couronnement; qu'avant y aller, il y eut aucuns » de ſes favoris, & même Eſpagnols, qui ſont ſoupçonneux, » comme ſinges de cour parmi les pages, qui lui dirent qu'il ſeroit » bien eſtonné qu'en faiſant ſa ſubmiſſion au pape, il luy feroit » l'affront que fit un de ſes prédéceſſeurs à l'empereur Frederic, » & lui mettroit le pied ſur la gorge, en récompenſe de ce qu'il » l'avoit fait prendre & tenir priſonnier ſi long-tems. A quoi » répondit l'empereur: *S'il ſe jouoit à cela, je luy donnerois de* » *mon eſpée ſi eſtroit ſur l'oreille, qu'il s'en reſſouviendroit pour* » *jamais, & l'endormirois bien pour un long tems.* Et pourtant » ſongeant un peu, & ne voulant eſtre pris ſans gantelet, il alla » par devers luy, non en petit prince s'humiliant, mais en vrai » empereur arrogant, & avec telles forces, qu'il fit plus de peur » au pape, que le pape à luy, bien qu'il fuſt ſur ſes terres, & » en ſa ville de Boulogne. » *Brantome.*

petits états ne doit pas être toujours celle des grandes puiſſances. Il étoit difficile que le pape qui n'avoit jamais eu de principes fixes ſur rien, excepté ſur la grandeur de ſa maiſon, réſiſtât à l'offre que lui faiſoit l'empereur de rétablir l'autorité des Médicis dans Florence. Cette république défendit preſque un an entier ſa liberté : mais à la fin elle fut aſſervie. Cet avantage, & le recouvrement de pluſieurs places importantes ne coûterent à Clement que l'inveſtiture du royaume de Naples, qu'il accorda à Charles, à condition qu'on offriroit tous les ans, de ſa part, au ſaint ſiege, une haquenée blanche pour redevance.

Si l'envie de faire oublier à la chrétienté les outrages faits au chef de la religion, avoit déterminé l'empereur à être généreux envers le pape, la crainte de Soliman le força à être moins injuſte à l'égad de ſes autres ennemis. Le duc de Milan fut rétabli dans ſes états en payant quatre cents mille écus comptant, & en s'engageant à en payer encore cinq cents mille en dix ans. Les Vénitiens acheterent la paix par le ſacrifice de tout ce qu'ils avoient conquis dans l'Abruzze & dans la Calabre, & par des ſommes aſſez conſidérables. Le duc de Ferrare, qui en reſtant dans l'inaction dans une occaſion

où il auroit pu servir utilement la ligue ; avoit disposé l'empereur à lui être favorable, ne perdit aucune de ses possessions. Pour le roi d'Angleterre, quoiqu'il eût déclaré la guerre à Charles, comme il ne la lui avoit pas faite, il n'y eut aucun traité entr'eux.

1531. 1532. La paix de Cambray fit jouir la France & l'Espagne d'un repos de quelques années, sans rapprocher les cœurs des deux souverains. La concurrence à l'empire avoit fait naître entr'eux une haine vive & forte, que leurs prétentions sur Gênes, sur Milan, sur Naples, rendirent plus vive & plus forte encore. Leur fureur avoit été poussée jusqu'à se donner publiquement des démentis, & à s'envoyer des cartels dressés dans toutes les formes de l'ancienne chevalerie. Comme s'ils eussent ignoré que c'est à la tête des armées, & non dans un champ clos qu'il sied bien aux rois de combattre, parce que ce n'est pas leurs injures, mais celles de l'état qu'ils doivent venger, ils avoient montré pour des combats singuliers un entêtement qui les avoit rendus la fable de l'Europe. L'accommodement auquel ils avoient consenti avec ces dispositions, étoit visiblement l'ouvrage de la nécessité & des circonstances. Les intrigues des deux cours après cet événement appuient cette conjecture.

L'empereur forma le plan d'une ligue, où 1533.
il invita les grandes & les petites puiſſances d'Italie: toutes, excepté les Vénitiens y entrerent, mais dans d'autres vues que celles qu'on ſe propſoit. Le but de Charles étoit de fermer le paſſage des Alpes aux François, & de tenir ſous le joug l'Italie même, en ſe faiſant entretenir une armée nombreuſe qui ſeroit compoſée de ſes troupes, & commandée par un de ſes généraux. Le piége étoit adroit, mais les confédérés n'y donnerent pas. Ils prétendirent, au contraire, que leur union & l'engagement qu'ils avoient contracté de ſe ſecourir s'ils étoient attaqués, ſuffiſant à leur ſureté, l'Italie devoit être délivrée de cette foule d'étrangers qui l'avoient opprimée ſi long-tems. Cette réſolution étoit ſi unanime, & parut ſi ferme, que l'empereur qui étoit hors d'état de payer ſon armée, en licentia une partie, & envoya l'autre en Eſpagne.

Tandis qu'on négocioit d'un côté, on n'étoit pas dans l'inaction de l'autre. Le roi de France ne négligeoit rien pour ſuſciter des ennemis à ſon rival. Il aigriſſoit contre lui les luthériens d'Allemagne, en ſe récriant hautement contre les perſécutions qu'on leur ſuſcitoit; le roi d'Angleterre en le preſſant de répudier Catherine d'Aragon, & d'épouſer

Anne de Boulen ; le pape, en blâmant le jugement qui avoit assuré Reggio & Modene au duc de Ferrare ; le duc de Milan en lui offrant de l'aider à se décharger d'une espece de tribut honteux pour lui, & ruineux pour ses peuples, qu'il devoit payer pendant dix ans. Ces intrigues duroient depuis longtems, lorsqu'un événement arrivé sur la fin de l'année 1533 en prépara le dénouement.

Un gentilhomme Milanois, nommé Merveille, qui vivoit ordinairement en France, étoit retourné dans sa patrie, sous prétexte de quelques affaires particulieres ; mais en effet pour cimenter l'union qui commençoit à se former entre Sforce & François I. Les deux princes, persuadés qu'il y auroit eu de l'imprudence à donner publiquement un caractere à leur confident, convinrent que sa qualité de ministre ne seroit connue que d'eux. Cependant soit vanité du côté du négociateur, soit sagacité de la part des politiques, le mystere fut soupçonné. L'empereur fut si convaincu de cette intelligence, qu'on ne put pas réussir à le désabuser, & si offensé, que le duc de Milan qui croyoit avoir tout à craindre de son ressentiment, chercha tous les moyens imaginables de l'appaiser. Le hasard ou son imprudence lui en fournirent un affreux. Quelques domestiques de Merveille

ayant tué dans une querelle un Milanois qui faiſoit profeſſion de les inſulter eux & leur maître, l'agent de France fut arrêté & décapité.

Cet attentat, un des plus crians que l'hiſtoire fourniſſe contre le droit des gens, fit ſur l'eſprit de François I, toute l'impreſſion qu'il y devoit faire. Cependant ce prince, d'ordinaire eſclave de ſes premiers mouvemens, eut cette fois aſſez d'empire ſur lui-même, pour différer une vengeance qu'il eût été dangereux de précipiter. Il demanda une réparation qu'il n'auroit pas acceptée, & fit croire par cette démarche à ceux qui le connoiſſoient le mieux, qu'on ne riſquoit rien à ne le point ſatisfaire, & qu'il s'appaiſeroit avec le tems. L'empereur lui-même trompé par ces apparences de modération, crut la tranquillité de l'Europe établie ſur des fondemens ſolides. Dans cette perſuaſion il porta la guerre en Afrique pour détroner le pirate Barberouſſe, qui s'étoit fait roi d'Alger, & pour le mettre hors d'état de continuer à infeſter les côtes de Naples & de Sicile. 1534.

Le roi de France ſaiſit un inſtant ſi favorable pour ſatisfaire ſon reſſentiment, réparer ſa gloire, humilier Sforce, & recouvrer le Milanois. L'exécution de ces projets eût été facile, ſi on avoit pu obtenir du duc de

Savoie paſſage ſur ſes terres; ou ſi, comme il eſt plus vraiſemblable, on n'avoit pas voulu ſe ſaiſir de ſes états pour le punir des torts qu'il avoit, ou qu'on lui imputoit. François l'accuſoit d'avoir fourni des ſecours à Bourbon durant ſa révolte, d'avoir fait tous ſes efforts pour dégoûter les Suiſſes de l'alliance de la France, d'avoir écrit après la journée de Pavie des lettres pleines d'une joie maligne & indécente, d'avoir pouſſé ſon devouement pour l'empereur, juſqu'à faire élever ſon fils aîné en Eſpagne, de ne lui avoir point enfin rendu juſtice ſur aucune de ſes prétentions, ſur le comté de Nice, ſur quelques places du marquiſat de Saluces, ſur l'hommage de Faucigny & ſur la ſucceſſion de Philippe, pere de Louiſe de Savoie.

Le duc de Savoie, homme de cabinet, plus qu'homme de guerre, n'oppoſant à tous ces ſujets de mécontentement que des raiſons, des prieres, des reſpects, & des propoſitions de paix, ne fut pas écouté.
1535. L'amiral de Brion Chabot (*) entra dans

(*) « J'ai oui dire à une honneſte dame de ce tems-là que » le roi eſtant encore comte, avoit trois favoris qu'il aimoit » fort, qui eſtoient monſieur de Montmorency, qu'on appelloit » lors à la cour, le Camus de Montmorency, Brion & Mont- » chenu. Un jour eſtant en leurs goguettes & gauderies, & » parlant du monde & des affaires de la cour & de la France, &

ſes états au commencement de l'année 1535 à la tête d'une belle & nombreuſe armée. Toutes les villes du Bugey, de la Breſſe, & de la Savoie lui ouvrirent leurs portes ſans ſe défendre. Il s'empara la campagne ſuivante, avec la même facilité, du Piémont, juſqu'à la Doire, & en auroit ſurement achevé la conquête, avancé même celle de la Lombardie, s'il n'eût mis lui-même des bornes à ſes ſuccès. Nous trouvons les hiſtoriens partagés ſur les motifs de cette inaction.

Les uns prétendent que l'amiral ne pouſſa pas ſes avantages, dans la crainte d'avoir affaire à un général auſſi brave, auſſi ferme, auſſi habile qu'Antoine de Leve qui commandoit dans le Milanois, & qui s'étoit avancé juſqu'à Verceil. D'autres aſſurent que

---

» du roy Louis XII, ils vinrent à dire audit comte, quand il » ſeroit roy, leur tardant bien que le roy Louis ne fuſt déjà » mort, ainſi que font ceux qui aſpirent à la grandeur, à l'eſtat » & dignité d'un autre, quels eſtats il leur donneroit à tous » trois? Le roy les mit à leurs ſouhaits.

» Monſieur de Montmorency dit qu'il voudroit un jour fort » eſtre conneſtable de France; Brion dit qu'il voudroit eſtre » amiral de France, & Montchenu, premier maiſtre-d'hôtel » de ſa maiſon. Selon le ſouhait fait, au bout de quelque tems, » le roy les pourveut tous trois, & les appointa deſdits eſtats. » Il n'y eut que le ſeigneur de Montchenu, le plus mal de tous: » toutes fois le roy le ſervit ſelon ſon ſouhait & appetit. » *Brantome.*

le cardinal Charles de Lorraine qui aſpiroit à l'honneur de pacifier l'Europe, & qui comptoit aſſez ſur ſon génie pour eſpérer d'y réuſſir, craignit que les ennemis de la France ne fuſſent plus aigris qu'abattus par des diſgraces trop multipliées & trop humiliantes ; qu'il communiqua cette idée à Chabot en paſſant par ſon camp pour aller à Rome, & que l'amiral qui étoit plus courtiſan que politique, avoit adopté un ſyſtême qui lui étoit préſenté par un homme éloquent, & qui étoit en réputation d'habileté. Il paroît plus vraiſemblable que François, qui s'étoit laiſſé tromper ſi ſouvent, ſe laiſſa amuſer encore dans cette occaſion ; & que pour lui épargner la honte que méritoit ſa crédulité, on jetta des nuages ſur tout ce qui s'étoit paſſé. Le ſilence qu'on obſerva quatre ans après ſur cette affaire dans le procès (*) de malverſation qui fut

(*) Montmorency, le cardinal Charles de Lorraine & Chabot partageoient la faveur du roi. Les deux premiers, qui craignoient que leur rival, appuyé par la ducheſſe d'Eſtampes, ne l'emportât ſur eux, ſe réunirent, quoiqu'ennemis, pour le perdre, & réuſſirent à le faire ſoupçonner de malverſation. Chabot, au lieu de ſe juſtifier par de bonnes raiſons s'il étoit innocent, ou d'attendrir ſon maître par des paroles humbles & ſoumiſes s'il étoit coupable, dit d'un ton fier & inſultant, qu'il ne craignoit point les recherches. François, plus offenſé de l'orgueil dont il étoit témoin, que de toutes les prévarications dont on

fait à Chabot eſt peut-être une démonſtration en faveur de cette conjecture.

Quoi qu'il en ſoit, la cour de France ſe trouvoit alors dans des conjonctures où une politique plus profonde & plus ſuivie que la ſienne auroit peut-être échoué. Le duc de Milan étoit mort ſans enfans dans l'intervalle des campagnes de Savoie & de Piémont. Par cet événement tout-à-fait imprévu, François rentroit dans tous ſes droits ſur le Milanois qu'il n'avoit cédé par le traité de Cambray qu'à Sforce & à ſa poſtérité. Il s'agiſſoit de les juſtifier dans des négociations

---

lui avoit parlé, envoya l'amiral à Vincennes, & lui fit faire ſon procès par des commiſſaires tirés de divers parlemens. Ce tribunal, malgré les intrigues & les menaces du chancelier Poyet, qui ſe conduiſoit, dans toute cette affaire, moins en juge qu'en partie, ne trouva l'accuſé coupable que de ces légeres fautes dont on n'eſt preſque jamais exempt dans les grandes places, & ne le condamna qu'à perdre ſa charge, & à payer une groſſe amende. Le roi, qui n'avoit voulu avoir un arrêt de mort contre ſon favori, que pour le rendre plus reſpectueux, & pour avoir le plaiſir de lui donner ſa grace, le fit déclarer par le parlement de Paris, authentiquement déchargé de tout crime.

Poyet, qui avoit dû originairement ſon élévation à la faveur de la ducheſſe d'Angoulême dont il avoit plaidé la cauſe contre le connétable de Bourbon, fut perdu pour avoir encouru la diſgrace de madame d'Eſtampes dans l'affaire de Chabot. Cette femme, dont la haine étoit vive & opiniâtre, détermina le roi à faire faire le procès au chancelier, qui s'étant trouvé réellement coupable de malverſation, fut dégradé & privé de ſes biens. Quelques hiſtoriens diſent qu'il retourna au pilier des conſultations pour gagner de quoi ſubſiſter.

ou de les faire valoir par les armes. Le dernier parti étoit le plus sûr & le plus facile par le caractere du prince, & par les forces qu'il avoit alors au-delà des monts. Une modération foible & timide, qui est presque toujours la ruine des grandes affaires, fit préférer le premier. On espéra qu'à force de ménagemens on parviendroit à rassurer l'Italie qui regardoit l'établissement des François dans la Lombardie comme le tombeau de sa liberté. Cette condescendance parut d'autant moins dangereuse qu'on croyoit l'empereur, qui revenoit d'Afrique, disposé à concilier de bonne foi tous les intérêts. Il offroit de donner l'investiture du Milanois au duc d'Angoulême, troisieme fils de France. L'inimitié que cette préférence pouvoit faire naître entre les deux freres, & le desir du roi leur pere, le faisoit pencher ensuite du côté du duc d'Orléans. Il trouvoit peu après du danger à faire régner un prince qui étoit trop près du trône, & il revenoit à son premier choix. Les prétentions de François à l'usufruit pendant sa vie, étoient un nouveau prétexte d'examen & de délais. Ainsi de difficultés en difficultés l'empereur gagna assez de tems pour s'emparer du Milanois en qualité de seigneur suserain, pour décrier son rival

dans toute l'Europe, lui débaucher tous ſes alliés ; & raſſembler ſes propres forces.

L'armée Impériale ſe trouvant forte de cinquante mille hommes, entra dans le Piémont. Les François qui y ſubſiſtoient difficilement, & qui pouvoient être aiſément accablés par des forces ſupérieures, avoient repaſſé les Alpes. Ils n'avoient retenu de leurs conquêtes que Turin, Foſſan & Coni, trois places qu'on croyoit capables d'arrêter l'ennemi s'il les vouloit prendre, ou de le forcer à laiſſer un corps conſidérable de troupes pour contenir les garniſons, s'il vouloit paſſer outre. Ce plan étoit peut-être le plus ſage que l'on pût former dans les circonſtances où on ſe trouvoit : mais l'exécution en auroit dû être confiée à un homme d'un eſprit plus étendu & moins foible que Saluces. Ce général dont l'incapacité étoit généralement reconnue, nuiſit à ſon parti d'une autre maniere, dont malgré la mauvaiſe opinion qu'on avoit de lui, il ne pouvoit pas être ſoupçonné. Convaincu ſur la foi d'un aſtrologue que la France ſeroit ſubjuguée dans une campagne, il ſe jetta dans les bras de l'empereur pour n'être pas enſeveli ſous les ruines de ſa patrie. Le projet de cette trahiſon l'avoit empêché de réparer les fortifications de Coni, qui ſe rendit ſans 1536.

réſiſtance, & de fortifier & pourvoir de vivres Foſſan, qui ne laiſſa pas de ſe défendre. Montpeſat, (*) gentilhomme de Quercy qui y commandoit, montra une activité, une

(*) » Montpeſat avoit été pris à la bataille de Pavie, par un » ſoldat Eſpagnol qui ſe trouva de bonheur pour ce gentil- » homme, de la garde du roy ce ſoir; & ce ſoldat le tenoit » toujours près de luy, en la chambre, de peur qu'il ne luy » eſchapaſt. Ainſi que le roy ſe déshabilloit pour ſe coucher, » n'ayant pas un de ſes valets-de-chambre, ni de garde-robbe, » ni gentilshommes; car ils eſtoient tous effrayés de la bataille, » & eſcartés comme perdraux, ce ſieur *de Montpeſat* s'ingéra, » avec une certaine petite crainte & honte, de lui aider à ſe » deshabiller & à le ſervir. Le roy connut bien qu'il eſtoit François » & priſonnier, lui demanda: *Qui eſtes-vous, mon gentilhomme?* » *Je ſuis, Sire, de votre royaume*, répondit l'autre; *gentilhomme* » *de Quercy, homme d'armes* de la compagnie de monſieur le » maréchal de Foix, & m'appelle-t-on Montpeſat, & ſuis pri- » ſonnier de tel ſoldat Eſpagnol de voſtre garde.

» Alors le roy appella le ſoldat, & luy demanda combien ſon » priſonnier luy avoit promis de rançon, lequel la luy dit, » qui ne pouvoit pas monter penſez à guere, ainſi que de ce » tems les rançons des hommes d'armes ne montoient à guere, » & qui eſtoient parmy les François & Eſpagnols, taxés ſelon » leur mot & condition, cela s'en alloit ſans dire. Le roy dit alors » au ſoldat: Mettez-le en liberté, je vous reſponds de ſa rançon; » outre ce, je vous donne cent écus davantage: vous aurez le » tout bientôt. Qui fut ayſe? ce fut le ſoldat, d'avoir rencontré » un ſi bon pleige & payeur pour ſon homme, & par ainſi ledit » ſieur de Montpeſat, en liberté, ſe mit à ſervir le roy très- » bien, & coucha toujours en ſa chambre. Le roy dès-lors le » prit en amitié, & ſe confia tant en lui, qu'il l'envoya devers » Madame la Régente, pour lui porter des paroles ſecrettes & » de conſéquence, fit pluſieurs voyages en poſte devers elle & » l'empereur, où il s'en acquitta très-bien (car il avoit force » eſprit); de ſorte que peu-à-peu il parvint à grade de maréchal » de France.

audace,

audace, une capacité, une conſtance qui ont rendu ce ſiege mémorable. Il ne ſe rendit après ſeize jours d'attaque, que parce qu'il manquoit de ſubſiſtances, & qu'à condition que la capitulation ſeroit nulle, s'il étoit ſecouru dans les quinze jours qu'il devoit être encore dans la place. Par cette adreſſe, il arrêtoit un mois entier Antoine de Leve, avantage conſidérable que la France avoit plutôt ſouhaité qu'eſpéré.

Huit jours après que les articles eurent été ſignés, l'empereur arriva au camp, où on lui préſenta la Roche-du-Maine, la Palice & Daffier, les trois ôtages que les aſſiégés avoient donnés. Ce prince qui connoiſſoit beaucoup le premier de réputation, fit devant lui la revue de ſon armée, & voulut ſavoir ce qu'il en penſoit : *Je la trouve*, dit-il, *plus belle que je ne voudrois : mais ſi Votre Majeſté paſſe les Monts, elle en verra une plus leſte encore.* L'empereur lui ayant dit enſuite qu'il alloit viſiter les Provençaux qui étoient ſes

» Le roy, au retour de ſa priſon, paſſant par le Poitou, lui » fit épouſer la demoiſelle du Fou, couſine germaine de mon » pere, riche héritiere pour le tems; car elle avoit dix mille » livres de rente & en belles maiſons. Il eut une compagnie de » gendarmes, ſe trouva au ſiege de Naples dont il retourna » ſauf, & quelques-uns de ſes gendarmes, dont j'en ay veu de » mon tems mes voiſins, qui m'en contoient fort; & puis peu- » à-peu il fut maréchal de France. » *Brantome.*

ſujets : *Je vous aſſure, Sire*, reprit-il, *que vous les trouverez fort déſobeiſſans.* L'entretien s'échauffant inſenſiblement, Charles demanda combien il y avoit de journées depuis le lieu où ils étoient juſqu'à Paris : *Si par journées vous entendez des batailles, il y en a douze au moins*, répondit l'officier François, *à moins que vous ne ſoyez battu dès la premiere.*

Ni cette confiance, ni les repréſentations du pape, des Vénitiens, & du duc de Savoie, ni la poſſeſſion de Turin par les François, ne purent empêcher l'empereur de ſuivre le projet de campagne qu'il avoit formé. Convaincu que les diſcours de la Roche-du-Maine étoient des rodomontades; que l'humeur des princes d'Italie paſſeroit bientôt, & que le danger de laiſſer dans ſes derrieres une ville forte entre les mains de ſes ennemis, étoit un péril médiocre dont le marquis de Marignan & le général Scalenghe, qui en faiſoient le ſiege avec dix mille hommes, le délivreroient bientôt, il prit d'abord après la reddition de Foſſan la route de Provence. (*) Le ſuccès de cette

(*) Ce prince n'avoit pas encore paſſé les Alpes, lorſque Pierre de la Baume l'alla trouver pour l'engager à faire rentrer la ville de Geneve ſous l'obéiſſance de ſes évêques, l'aſſurant que cet événement ne feroit pas moins d'honneur à ſa religion, que l'expédition d'Afrique qu'il venoit de finir. *Monſieur*, lui

expédition lui paroiſſoit ſi ſûr, qu'il dit à Paul Jove ſon Hiſtorien, (*) de faire proviſion d'encre & de papier, & qu'il alloit lui tailler bien de la beſogne.

Ceux qui jugent de la grandeur des cauſes par l'importance des événemens, chercheront dans le ſyſtême politique du ſeizieme ſiecle, les raiſons qui déterminerent Charles-Quint à cette entrepriſe. Elle eut pourtant, ſi l'on en croit quelques Hiſtoriens d'une autorité douteuſe, une origine puérile & burleſque, que les lecteurs verſés dans l'étude des hommes & des ſiecles, croiront ſans peine ſur la connoiſſance des mœurs de ce tems-là. Un aſtrologue fort renommé avoit aſſuré Antoine de Leve encore enfant, qu'il mourroit en France, & qu'il ſeroit enterré à S. Denis. Cette prédiction lui parut long-tems une fable groſſiere qui ſe convertit à ſes yeux en une vérité lumineuſe, dès qu'il ſe vit à la

---

dit l'empereur, *quand nous aurons pris la France pour nous, nous prendrons Geneve pour vous.* Le prélat paroiſſant mécontent de cette réponſe, Charles ajouta: *Ma maiſon a perdu la Suiſſe qui lui appartenoit, & je n'en dis rien; & vous faites un bruit horrible pour la perte de Geneve qui n'étoit pas à vous.* Vie de Charles-Quint.

(*) C'eſt un écrivain partial, & qui diſoit hautement qu'il avoit deux plumes; l'une d'or pour les grands qui lui donnoient des penſions, & l'autre de fer pour ceux qui ne lui en donnoient pas.

tête d'une armée victorieuse & redoutable, sur les frontieres d'une monarchie qu'il croyoit sans ministres, sans ressources & sans généraux. S'imaginant être appellé par sa fortune à la conquête de ce beau royaume, il commença à le regarder comme une province d'Espagne qu'il gouverneroit jusqu'à la mort. Sa crédulité lui persuadoit que ses cendres seroient confondues avec celles des rois, & que cette récompense étoit une des moindres distinctions qu'on décerneroit à sa gloire, & qui étoient dues à ses services. La contagion de l'enthousiasme est si dangereuse, que l'empereur fut entraîné malgré les lumieres de sa raison, par les visions de son général. Il est vrai qu'Antoine de Leve le flatta par un trait qui est plus dans les mœurs d'un courtisan consommé, que d'un homme nourri dans des camps & à l'armée. Tandis qu'il le pressoit en secret de passer les Alpes, il se jettoit à ses genoux en public pour l'en détourner, afin qu'il eût visiblement tout l'honneur d'une expédition dont le succès lui paroissoit infaillible.

Le spectacle qui s'offroit à l'armée Impériale, lorsqu'elle entra par le comté de Nice en Provence vers la mi-Juillet 1536, devoit un peu diminuer des grandes espérances qu'elle avoit conçues. Pour lui ôter les

moyens de s'établir & de ſubſiſter, on avoit abandonné les villes & fait de grandes brêches aux murailles, envoyé les payſans dans les bois ou dans les montagnes, détruit les fours & les moulins & briſé ou emporté les matériaux qui auroient pu ſervir à les rétablir, comblé les puits ou gâté leurs eaux en y jettant tout ce qu'on trouvoit de plus propre à les corrompre, défoncé les tonneaux d'huile & de vin, enfin brûlé les grains & les fourages. On n'avoit épargné que les vignes & les arbres, dont la deſtruction auroit ruiné la Province durant pluſieurs années, & dont les fruits déjà avancés pouvoient, par leur abondance, cauſer des maladies aux ennemis. Le dégât s'étendoit depuis les Alpes juſqu'à Marſeille, & depuis la mer juſqu'au Dauphiné. C'eſt à travers toutes ces horreurs qu'après avoir été beaucoup inquiété dans ſa marche, l'empereur arriva à Aix qu'il trouva ſans habitans.

Montmorenci chargé de l'arrêter avec une armée inférieure par l'expérience, par le nombre & par la confiance, s'étoit déterminé malgré les murmures des peuples, & les railleries des courtiſans à ſacrifier la province entiere au ſalut du reſte de l'état. Il s'étoit ſagement arrêté à trois points fixes dont il ne s'écarta jamais : c'étoit de ne

défendre qu'Arles & Marſeille, de tenir ſon armée ſous Avignon, couverte par le Rhône & par la Durance, & de ne haſarder de bataille qu'avec une certitude entiere de ſuccès. Ce plan réduiſoit les Impériaux ou à s'en retourner ſans avoir rien fait, ce qui leur paroiſſoit honteux; ou à s'arrêter en attendant des circonſtances favorables, ce qui étoit impoſſible faute de ſubſiſtances; ou à paſſer outre, ce qui les expoſoit à être coupés; ou enfin, à forcer Marſeille pour recevoir des vivres par mer, Arles pour s'ouvrir le chemin du Languedoc, le camp François pour faire tout ce qu'ils voudroient. Les entrepriſes que le duc d'Albe & le marquis du Guaſt formerent ſur les deux villes n'ayant pas réuſſi, ils rejoignirent avec le corps qu'ils commandoient le gros de l'armée à Aix, pour examiner avec l'empereur & Antoine de Leve s'il ne ſeroit point poſſible d'entreprendre quelque choſe ſur le camp d'Avignon. L'attaque des retranchemens ayant été jugée impraticable, on ſe borna à en répandre le bruit pour eſſayer d'en faire ſortir Montmorenci, & de l'engager à une bataille.

Les vœux des François s'accordoient ſur ce point avec ceux des Impériaux. Les chefs & les ſoldats également ennuyés de l'inac-

tion où on les retenoit, demandoient avec ardeur le combat. Ils ne s'accoutumoient pas à voir des troupes ennemies ravager paisiblement leur pays sans les attaquer. Eloignés par leur caractere des opérations lentes, & peu accoutumés par l'usage du tems à une savante défensive, ils mépriſoient presque ouvertement la conduite de leur général. Sa circonspection leur paroissoit de la poltronerie; & sa constance à suivre son plan, de l'entêtement. Les sages même qui avoient d'abord applaudi à sa conduite, se laisserent entraîner par le torrent: ils dirent comme la multitude, que puisqu'on avoit reçu tous les renforts qu'on attendoit, & que la moitié de l'armée Impériale avoit péri par les maladies ou la mauvaise nourriture, il convenoit de donner de l'éclat aux armes Françoises par un coup hardi & décisif. Ce concert de voix unanimes étoit imposant, & il éblouit d'abord le roi. Ce prince soupçonna que Montmorenci pourroit bien outrer la prudence, & que les accusations qu'on formoit contre lui avoient quelque fondement. Son goût pour tout ce qui avoit l'air grand acheva de le séduire; & il partit après le dauphin d'un camp qu'il avoit formé à Valence, pour aller à celui d'Avignon y

recevoir le combat des Impériaux, & peut-être le leur préſenter.

Montmorenci qui n'avoit pas été ébranlé dans ſes principes par les murmures de l'armée, & par les bravades de l'ennemi, ne le fut pas non plus par l'impatience de François : il changea ſeulement de méthode pour les faire prévaloir. Après y avoir aſſujetti par une autorité dure & auſtere, les fougues de ſes ſubalternes, il eut recours à une inſinuation qui ne lui étoit pas ſi naturelle pour les faire goûter de ſon ſouverain. Les événemens paſſés qui étoient tous pour lui, & l'autoriſoient à être ferme, donnerent du poids à ſes raiſons, & ramenerent le roi à ſon ſentiment. Ce prince jugea, comme il avoit déjà fait, ce ſyſtême le ſeul qu'on pût ſuivre ſans inconvénient; le ſuccès ne tarda pas à juſtifier & à couronner cette conduite.

Les Impériaux (*) quitterent la Provence vers la fin de Septembre, conſumés par la faim, par les maladies, par la honte & par le chagrin. Les chemins depuis Aix juſqu'au-

(*) La retraite honteuſe de Charles, après les eſpérances qu'il avoit conçues de ſon expédition, & qu'il n'avoit pas cherché à cacher, fit dire, *qu'il étoit allé en Eſpagne pour célébrer la pompe funebre de ſon honneur mort en France.* Hiſtoire de Charles-Quint.

delà des Alpes, étoient jonchés de chevaux, d'armes, de bagages, & d'hommes morts ou mourans. Le payſan toujours brave & entreprenant lorſqu'on fuit devant lui, rendit aux ennemis le mal qu'il en avoit reçu. Il en fit périr ſans nombre en leur dreſſant des embuſcades, en rompant les ponts & les chemins, en les chargeant à l'improviſte & dans des lieux difficiles, en roulant ſur eux des roches du haut des montagnes. Une armée de cinquante mille combattans ſe trouva réduite à quinze ou vingt mille hommes, la-plupart hors d'état de porter les armes. Le ſalut de ces reſtes infortunés fut même l'effet d'un bonheur ſi ineſpéré, que l'empereur diſoit depuis en raillant, qu'il s'en ſeroit retourné ſeul ſi Montmorenci n'avoit pas eu la modération de ne le point pourſuivre.

Ce général ſavoit certainement la guerre, & il aimoit l'état. Comment donc put-il ſoupçonner que les Impériaux étoient en état de lui réſiſter? ou pourquoi négligea-t-il de les accabler dans leur fuite? C'eſt un de ces événemens que l'hiſtoire raconte, mais qu'elle n'explique pas. Il eſt vrai que quelques écrivains fort ſages ont prétendu que Péronne étoit ſi preſſée par Naſſau, qu'on avoit cru plus eſſentiel d'envoyer du ſecours aux aſſiégés, que de pourſuivre des fuyards :

mais il eſt ſi évident qu'on avoit des forces ſuffiſantes pour ſuivre les deux objets, qu'un eſprit un peu attentif ne peut pas ſe rendre à des autorités d'ailleurs reſpectables. Tous les autres motifs qu'on a prêtés à une conduite ſi déraiſonnable, paroiſſent ou trop rafinés, ou trop bas pour un homme qui avoit de la médiocrité dans l'eſprit, & de l'élévation dans le cœur. Pour nous, nous ſerions portés à croire que Montmorenci naturellement circonſpect, étoit devenu timide en faiſant une guerre défenſive, & en reſtant dans des retranchemens. Son ame qui contractoit aiſément des habitudes, avoit reçu des impreſſions trop profondes pour qu'une poſition avantageuſe les effaçât. Cette conjecture eſt appuyée ſur les diſcours qu'il tint dans cette occaſion. Il répétoit ſans ceſſe qu'il y avoit plus de prudence à laiſſer échapper le lion qu'à le pouſſer au déſeſpoir, & qu'il falloit faire un pont d'or à ſon ennemi lorſqu'il fuyoit.

Quoique ces maximes & la conduite qu'elles juſtifioient, ne fuſſent ni dans le caractere ni dans les principes de la nation, elles n'ébranlerent point la fortune ni la faveur de Montmorenci. François qui avoit d'autres yeux que le public, ne vit que ce que ce général avoit fait, & non pas ce qu'il auroit

pu faire. Dans l'ivreſſe où étoit ce prince de l'humiliation que ſon rival venoit d'eſſuyer en Provence, & de celle que le duc de Guiſe fit eſſuyer bientôt après à ſes généraux devant Peronne, il ne vouloit rien appercevoir de ce qui pouvoit empoiſonner ſa joie. Il n'étoit occupé que de ce que ſes flatteurs lui répétoient continuellement, que ſes derniers ſuccès ne l'avoient pas ſeulement rendu le premier, mais encore le ſeul monarque de l'Europe, & qu'aucune puiſſance ne ſeroit déſormais capable de lui réſiſter. Cette diſpoſition devoit entraîner néceſſairement l'abus de la victoire, & cela arriva d'une maniere qui nous paroît mériter d'être remarquée.

Les comtés de Flandre & d'Artois relevoient de tems immémorial de la France. Charles-Quint en avoit rendu l'hommage comme ſes prédéceſſeurs, juſqu'à ce qu'on lui en eût cédé la ſouveraineté à Cambray. Ce prince ayant depuis violé ce traité en recommençant la guerre, on prétendit qu'il étoit déchu de tous les avantages qu'on lui avoit faits, qu'il étoit redevenu vaſſal de la couronne, que cette qualité le rendoit coupable de félonie, & devoit faire confiſquer ſes fiefs. Ce raiſonnement expoſé en plein parlement au roi, aux princes du ſang, à tous les pairs du royaume par l'avocat général Cappel, 1537.

dans le mois de Janvier 1537, fit ordonner que l'empereur ſeroit cité ſur la frontiere, pour répondre lui-même, ou du moins par ſes députés. Le tems préſcrit pour comparoître s'étant écoulé ſans que perſonne ſe fût préſenté, la Flandre & l'Artois furent déclarés réunis à la couronne.

François étoit ſans doute aſſez éclairé pour regarder cette procédure comme une vaine formalité : mais cette conviction, loin de le juſtifier, comme le prétendent ſes panégyriſtes, le rendoit évidemment plus blâmable. Il ne tiroit qu'une vengeance inutile de l'empereur, qui par des calomnies ſemées adroitement, l'avoit décrié dans toute l'Europe, & il perdoit la réputation de généroſité qu'il avoit eue juſqu'alors, ſans qu'il lui en revînt aucun avantage. Cette conduite étoit la preuve que ce prince ne faiſoit la guerre qu'à Charles, tandis que Charles la faiſoit à la France. Qu'on y prenne garde, & on trouvera dans cette obſervation qui, pour être nouvelle, n'en eſt pas moins fondée, la raiſon des avantages que la maiſon d'Autriche remporta ſur celle de France dès les premiers tems de leur concurrence. Le chef de la premiere n'étoit déterminé à agir que par des intérêts d'état; & celui de la ſeconde n'avoit en vue ordinairement que des paſſions particulieres,

il portoit ce motif petit & bas qui entraîne toujours l'humiliation ou la ruine des empires, jusques dans les événemens qui paroissoient partir d'une politique profonde & lumineuse ; tel, par exemple, que l'alliance qu'il contracta avec Soliman.

Cette union qui fut universellement blâmée, parce que le nom des Turcs réveilloit alors dans tous les cœurs une haine aveugle, & que les protestans & les catholiques se piquoient par jalousie d'une grande ardeur pour les intérêts de la chrétienté, avoit un côté fort grand & très-brillant. Elle redonnoit à la France dans un seul allié qui, par sa situation & ses intérêts, ne pouvoit ni concevoir ni causer d'ombrage, plus de force que cette couronne n'en avoit perdu en sacrifiant mal-à-propos ses alliés. Dès que le traité entre les deux puissances eut été conclu, le grand-seigneur entra en Hongrie à la tête de cent mille hommes, & envoya sa flotte sur les côtes de Naples, pour y agir selon les circonstances. L'armée de terre ayant remporté une victoire complette, & celle de mer quelques avantages assez considérables, l'empereur, pour mettre à couvert d'un côté ses places maritimes, & ses états d'Autriche de l'autre, y fit marcher précipitamment des troupes qu'il retira du Piémont

l'unique théatre de la guerre depuis une trêve conclue pour la Picardie & les Pays-Bas. Si François eût passé dans l'instant les Alpes avec une nombreuse armée comme il s'y étoit engagé, & comme il le pouvoit, il auroit aisément pénétré dans le Milanois, & s'en seroit rendu le maître. Les Impériaux battus de tous les côtés se seroient peut-être découragés, & la ligue affermie par ses succès auroit pris de la consistance. Trop de lenteur releva les espérances des vaincus, & ruina celles des Turcs qui abandonnerent leurs conquêtes. Dès-lors il ne resta à la France, de son alliance avec les infideles, que la honte que l'opinion publique y attachoit. Son roi, malgré d'assez grands avantages qu'il remporta en Italie où il étoit enfin passé, quitta par légéreté les armes qu'il avoit prises par ressentiment. Il conclut le 19 Juin à Nice une
1538. trêve de dix ans avec l'empereur. (*)

(*) Dans le tems de la conclusion da la treve, on découvrit en pleine mer de petits nuages qu'on prit pour les voiles de la flotte de Barberousse. Personne ne douta que le corsaire n'eût été attiré, par François, sur les côtes de Provence pour enlever l'empereur qui logeoit sur sa galere. Cette bisarre imagination frappa si vivement les esprits, que les cables des ancres furent tous coupés, afin de pouvoir s'avancer pour soutenir le combat, ou s'enfuir avec les galeres. Charles, pressé par les officiers de se retirer dans les montagnes, rejetta un si lâche conseil: *Non*,

non, dit-il, *on n'aura pas à me reprocher une pareille poltronerie; je veux combattre & mourir, ou rire avec les autres.* On ne tarda pas à être inſtruit que ce que l'on avoit pris pour des voiles, n'étoit autre choſe que des tourbillons de pouſſiere qui s'élevoient dans l'air. Des payſans qui vannoient des féves cauſerent cette alarme. *Hiſtoire de Charles-Quint.*

Fin du Tome premier.

VAI
153592 1
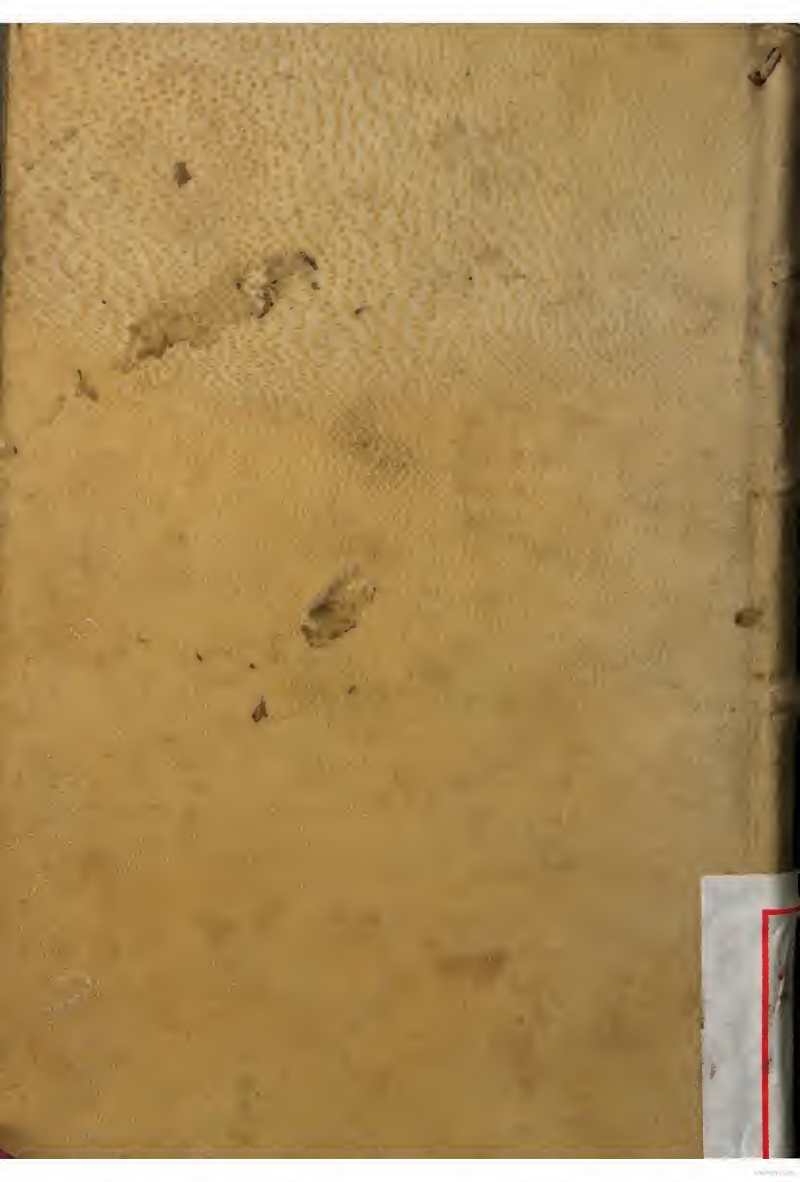
04
3141